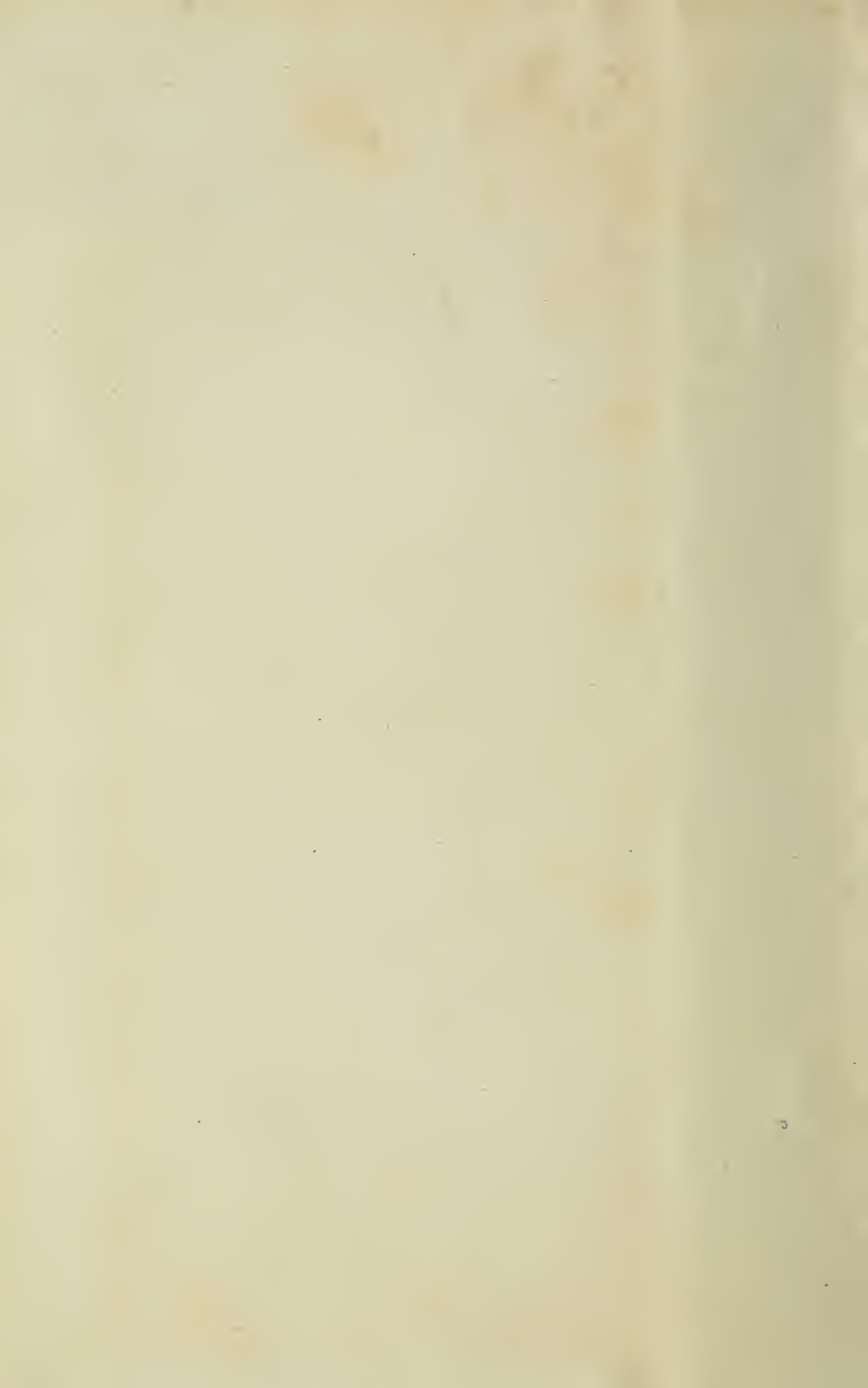
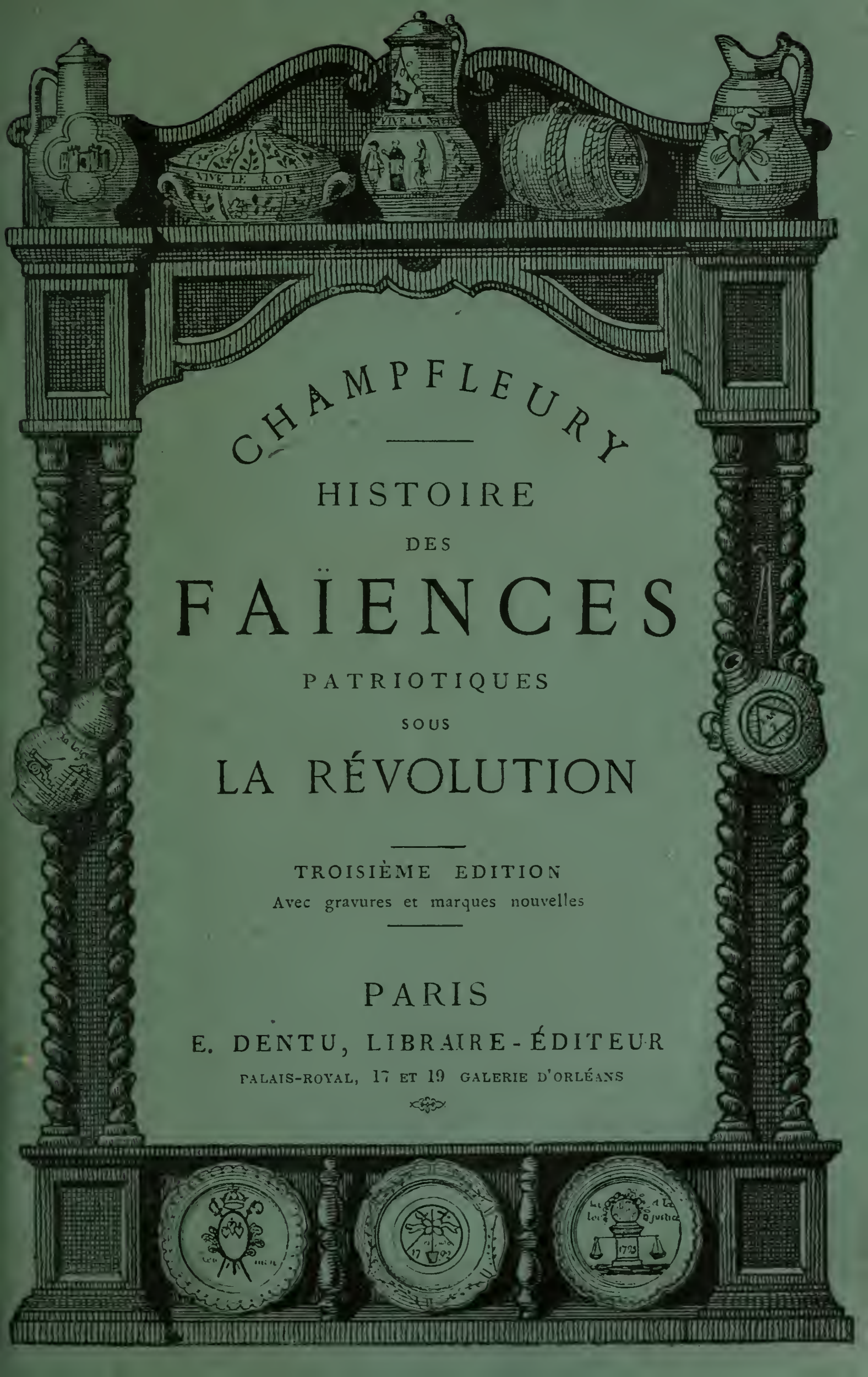
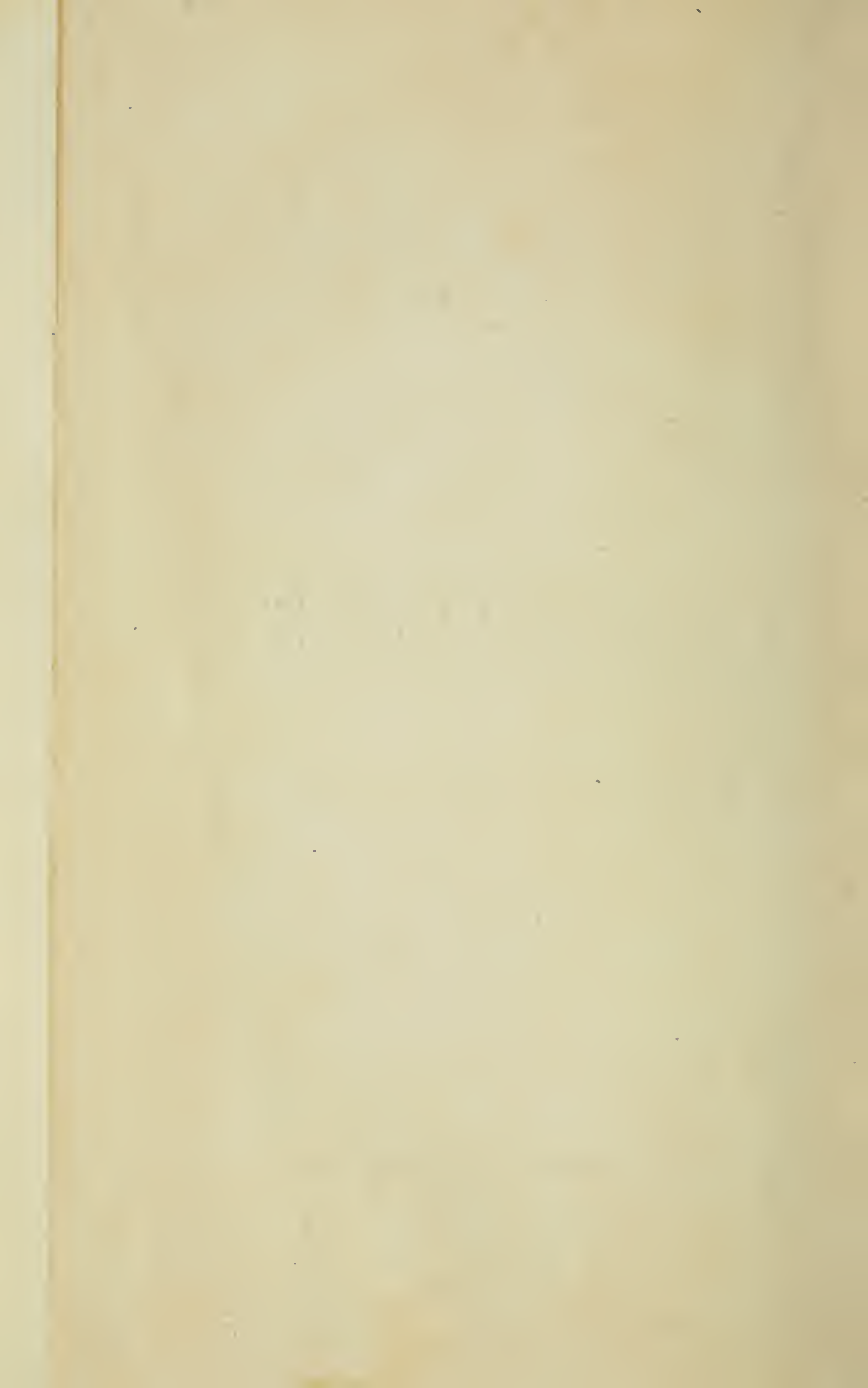





VIVE LE ROI
CHAMPFLEURY
HISTOIRE
DES
FAÏENCES
PATRIOTIQUES
SOUS
LA RÉVOLUTION
TROISIÈME EDITION
Avec gravures et marques nouvelles
PARIS
E. DENTU, LIBRAIRE-ÉDITEUR
PALAIS-ROYAL, 17 ET 19 GALERIE D'ORLÉANS



HISTOIRE
DES
FAÏENCES PATRIOTIQUES
SOUS
LA RÉVOLUTION

Paris. — J. CLAYE, imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

HISTOIRE
DES
FAÏENCES
PATRIOTIQUES
SOUS
LA RÉVOLUTION

PAR

CHAMPFLEURY

TROISIÈME ÉDITION

AVEC GRAVURES ET MARQUES NOUVELLES



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

Libraire de la Société des Gens de lettres

PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

—

1875



AVERTISSEMENT

Un esprit tant soit peu sensible aux satisfactions de l'amour-propre pourrait laisser déborder son contentement en tête de la réimpression d'un ouvrage semblable à celui-ci. L'ensemble & les détails d'études sur l'art populaire du dernier échelon qui, en 1867, avaient dû paraître singuliers au public, les points historiques qui jaillissaient de la réunion des pièces gravées, l'esthétique qu'on en tirait, peu à peu semblèrent admissibles. Une période d'une dizaine d'années avait suffi pour faire comprendre aux gens empoisonnés par le factice, le charme de manifestations naïves.

Poussé par les sympathies de quelques esprits bienveillants, mis en garde par des critiques quelquefois sévères, je me préoccupai plutôt des leçons & des conseils que d'amicales approbations. J'aime la rude voix de la vérité, d'où qu'elle parte; aussi bien m'aidait-elle à rectifier certaines interprétations symboliques, qui avaient pu se produire arbitrairement à l'époque où j'entrepris ces études.

De nouveaux monuments trouvés, la formation de collections publiques & privées, la publication de monographies sur l'art céramique dans de petits centres, modifièrent quelques inductions du début.

A la longue d'ailleurs, l'esprit public s'était formé; il y eut détente d'injures de parti pris contre la Révolution, de même que de nouvelles modifications dans la façon d'apprécier l'art patriotique de la première République.

« Enfin, disait alors un critique, la faïence mourut de la Révolution, dont elle avait accepté les emblèmes pour en souiller ses poteries d'un galbe ignoble & d'une abjecte pesanteur. »

Aujourd'hui, néfaste, ignoble, abject, *en tant que qualifiant la Révolution ou tout produit de cette période, sont abandonnés par les hommes qui se respectent, & c'est un progrès que la sérénité avec laquelle sont étudiés les faits & les œuvres de nos aïeux.*

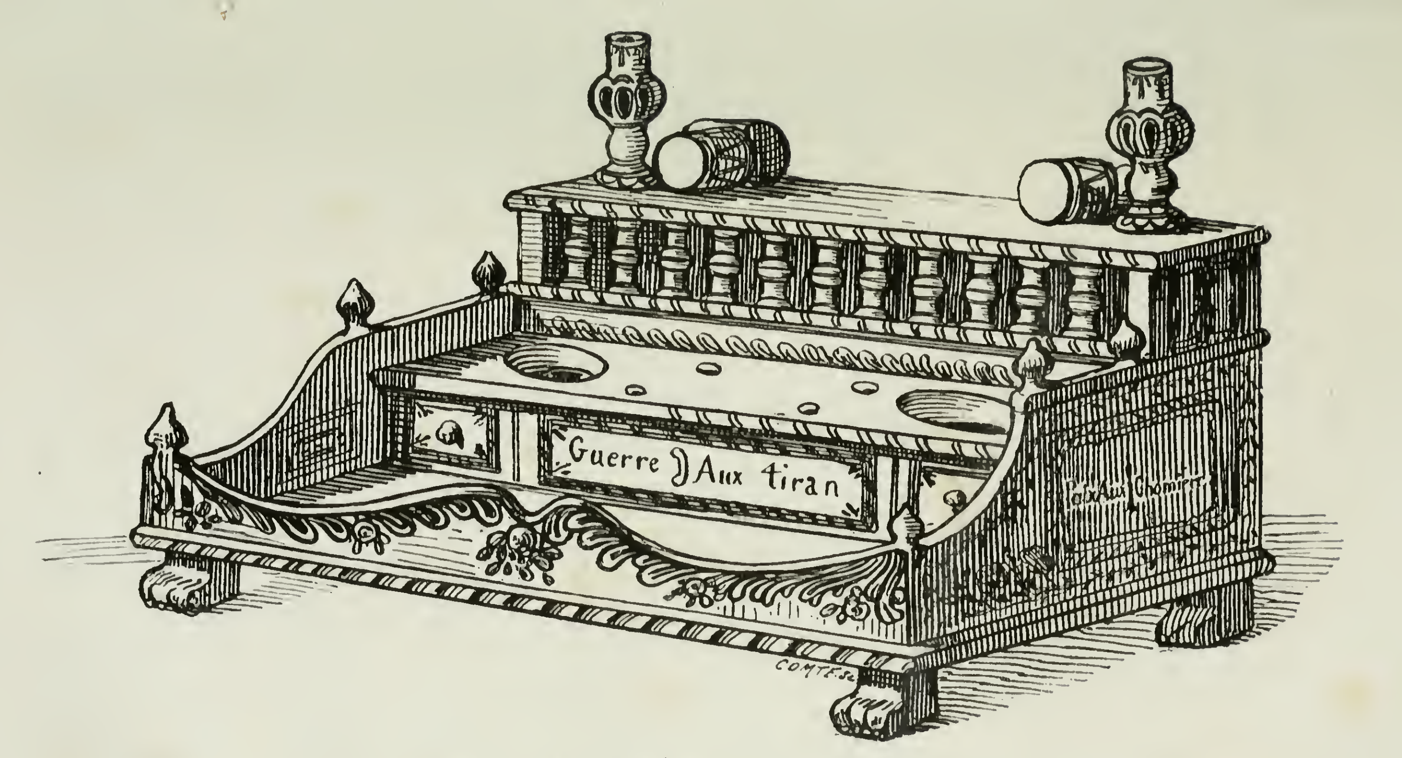
La meilleure preuve est dans l'appréciation qu'en a donnée un prêtre : « Ces faïences patriotiques, fabriquées de 1789 à 1795, ont été longtemps négligées par les amateurs qui prisaient avant tout les beautés de l'art ornementatif & qui trouvaient une ample satisfaction dans les chefs-d'œuvre céramiques de Nevers, de Rouen, de Sinceny & de Moustiers. Depuis une dizaine d'années, cependant, l'attention des curieux s'est portée sur ces modestes faïences de la Révolution où se trahissent les goûts, les aspirations, les tendances, les sentiments de toute une époque, ou tout au moins les opinions d'une partie de la population. Ces fragiles monuments d'un art souvent grossier ont leur place marquée dans un Musée qui ne doit point exclusivement s'en tenir au point de vue de l'esthétique, mais accueillir tous les témoignages de l'histoire[1]. »

Tel était également mon idéal en 1867. J'émettais le vœu que ces humbles poteries populaires si instructives pussent entrer dans les grandes collections historiques, & former suite aux Musées officiels.

Rouen, Orléans, Amiens ont depuis lors donné une large place dans les Musées municipaux aux faïences patriotiques. Chacun les voit & elles sont devenues pour chacun un enseignement, une source de méditation, un retour naturel aux idées républicaines.

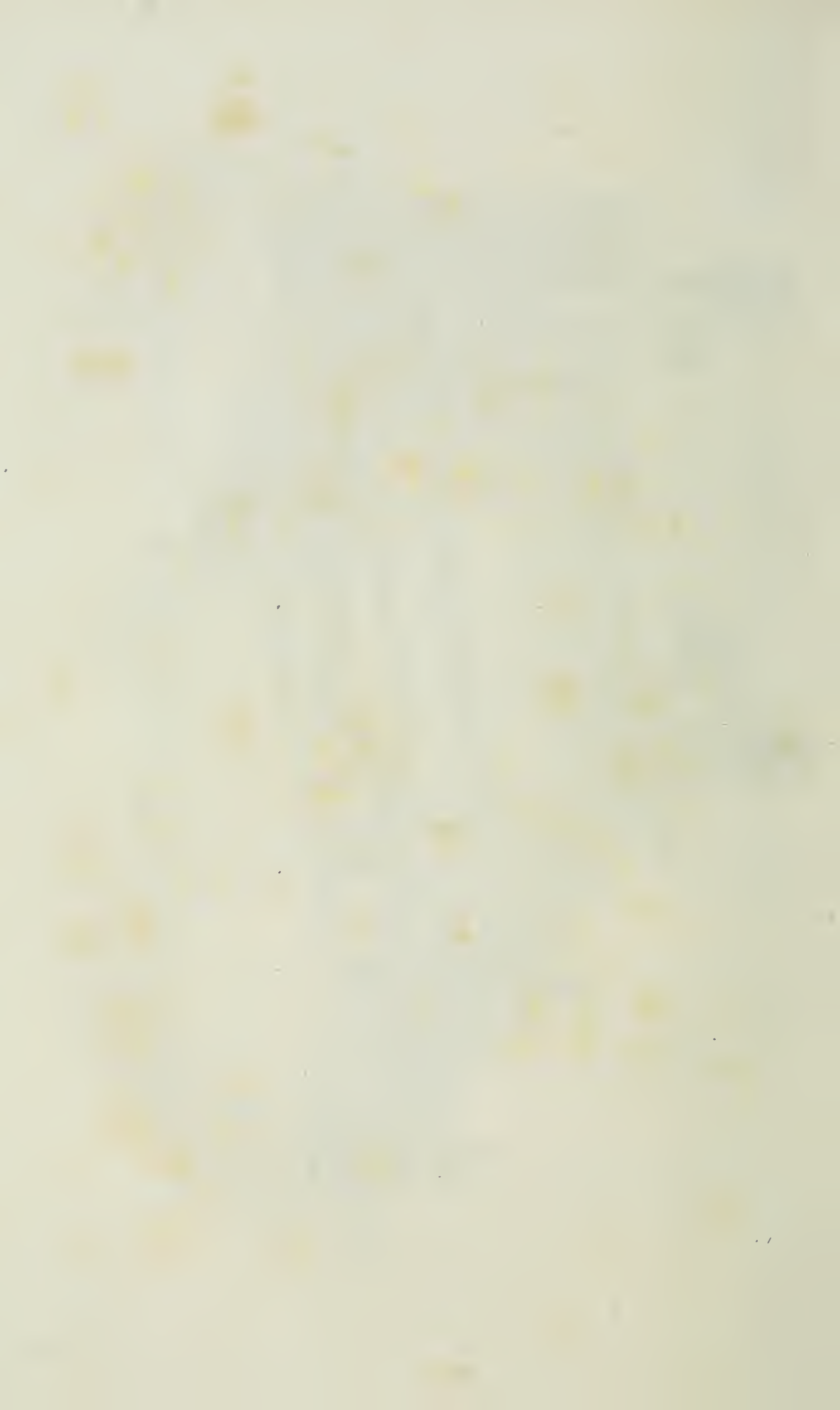
Août 1875.

1. Abbé Corblet, *Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie,* 1866.



N° 84. *Encrier polychrome; pièce de maîtrise d'une fabrique de la région auxerroise.*

(37^c de larg.; 28^c de haut.)



PRÉFACE

Il y a vingt ans, un ami me fit cadeau d'une assiette peinte représentant un coq perché sur un canon avec la légende : *Je veille pour la nation.* Cela, au premier aspect, me sembla bizarre & je ne m'en inquiétai pas davantage ; mais le hasard ayant voulu que d'autres faïences datées de la période républicaine me tombassent plus tard sous la main, je fus frappé des nombreuses variantes qu'offraient ces emblèmes.

J'arrivai ainsi à grouper une certaine quantité de pièces qui toutefois m'irritaient par leurs lacunes chronologiques. Il devait avoir été fabriqué sous la Révolution des faïences patriotiques sans interruption marquée ; peut-être, pensais-je, pourrait-on donner, à l'aide de ces humbles monuments populaires, une interprétation particulière des *Principes de* 1789 qu'alors la presse & la tribune remettaient chaque jour en question.

En suivant les bords de la Loire & de la Nièvre, je fis quelques trouvailles intéressantes qui plus tard me poussèrent en Normandie, dans le Beauvaisis, le nord & le midi de la France.

L'idée fixe, si souvent elle est dangereuse pour celui qui en est possédé, a pour privilége de faire partager quelquefois aux indifférents les croyances des enthousiastes. La mode de la faïence, peu à peu, avait gagné la plupart des collectionneurs, qui ornaient leurs appartements de riches & coûteuses majoliques. Cette passion eut son utilité. Les

marchands firent rabattre sur Paris, par les *chineurs* qui parcouraient la province, tout ouvrage de terre émaillée, splendide ou médiocre. Dès lors la *faïence de la République*, enlevée aux dressoirs de paysans, fut cotée à un certain prix.

J'ai dit ailleurs que dans tout travail d'érudition nouvelle un point d'interrogation germe dans le cerveau, lentement se développe, &, lors de la maturité, tend à s'échapper, traînant après lui une certaine quantité de réponses. Le point d'interrogation enfla considérablement. Entre autres questions, il était gros de ceci : — Pour quelle raison tant de faïences patriotiques ont-elles été fabriquées ? — En vertu de quels principes ces pièces furent-elles répandues à un grand nombre dans diverses provinces ? — Pourquoi certaines provinces à l'exclusion de certaines autres ? — Doit-on ces monuments populaires au patriotisme des potiers ? — Rechercher s'il n'y eut pas de trait d'union entre ces fabricants & certains hommes dans les provinces avant la Révolution, ceux surtout qui marquèrent plus tard dans les clubs & les assemblées.

Bien d'autres questions se traduisirent par une correspondance avec divers érudits. Le point d'interrogation, de nature inquiète, ne se contentait pas de me faire feuilleter les journaux & les brochures, ainsi que les estampes & les Mémoires relatifs à la Révolution ; il fallait encore prendre le chemin de fer d'après le moindre indice, visiter chaque exhibition provinciale d'objets anciens, fouiller villages & hameaux, quitter contes & récits au premier appel.

Enfin furent jetées les bases du présent livre, plus difficile à émonder qu'à fabriquer, tant notes, correspondances, documents céramiques, renseignements historiques, s'entrecroisaient dans d'énormes dossiers.

Un an se passa en inductions & en essais de classement. L'année qui suivit, un éditeur, ami des arts, n'hésita pas à jeter une grosse somme dans la gueule de cette bizarre érudition. Il se trouva un artiste modeste, M. Kreutzberger, qui

entra dans le sentiment de l'auteur & consentit, chose rare, à n'apporter ni adresse ni esprit modernes dans la reproduction de ces poteries. Et, pendant l'impression qui tint en éveil l'imprimerie près d'un an, un esprit judicieux, M. Gabriel Dentu, voulut bien, par une révision attentive des épreuves, pousser à l'amélioration d'un ouvrage d'un labeur excessif.

On ne porte pas impunément une œuvre en soi pendant une vingtaine d'années sans aimer à conter le pourquoi & le comment d'une si longue entreprise. N'est-ce pas, d'ailleurs, un réconfort pour les esprits méditatifs que de leur montrer comment une idée s'accroche à d'autres cerveaux qui aident à la mettre en lumière ?

L'art populaire dont je tente l'histoire doit être senti ; il ne se prouve pas. Donne-t-on des leçons de sensation, & qu'y a-t-il de plus délicat que l'analyse de la naïveté ?

Malheur aux productions de l'art dont toute la beauté n'est que pour les artistes, est un mot de d'Alembert qu'on devrait graver sur la porte de l'École des beaux-arts.

L'art de la Révolution répond aux aspirations de l'encyclopédiste. Il n'a rien de commun avec le Beau scolastique. Cet art philosophique & national, sans parenté avec les tendances individuelles d'aujourd'hui, fait corps avec les institutions sociales d'alors. C'est pourquoi il se passe d'adjonctions mythologiques, de mascarons & de chimères, de satyres, de végétations fantastiques, de tritons & de tritonesses.

Le peuple, travaillant pour le peuple, fonde une ornementation, un style, une coloration.

Les délicats ont exagéré la barbarie de ces dessins. Ils sont précis. Le symbole est clair, une qualité que ne trouvent pas toujours les grands artistes. L'arrangement des divers motifs qui forment le blason révolutionnaire est ingénieux; la coloration franche & harmonieuse, faculté inconnue trop souvent à l'art de ville.

— C'est un art grossier, disent les raffinés. — Soit. — Un bégayement. — D'accord. — Un appel à des principes

politiques plutôt qu'à des principes linéaires. — Sans doute.

Pourtant cet art mérite d'être étudié comme les légendes, les traditions, les noëls & les chansons populaires dont il a la saveur.

Sur les principes d'ornementation classique, chacun est d'accord : ils sont vulgarisés & accessibles à tous ; mais les symboles révolutionnaires peu connus toucheront les esprits préoccupés de la phase la plus importante de notre histoire.

Par ces faïences, on suit la marche de la Révolution. Les principes de 1789 résonnent sur le cœur du peuple comme sur un timbre. La maladresse du dessin s'efface devant la conviction du sentiment populaire. Dans cet art je lis comme dans un livre, plus clairement encore.

Les nomenclateurs peuvent qualifier cette période d'*art de décadence*, je l'appelle *art de rénovation*.

Il y a deux arts distincts sous la Révolution : l'un, quotidien, affecté à conserver le souvenir des événements du jour; l'autre, symbolique. Tous deux se donnent la main. C'est cette liaison que je tente de montrer pour venir en aide aux patients chercheurs, qui ne pensent pas, avec les collectionneurs de tabatières, que la Révolution n'a laissé, à la porte de son château de Barbe-bleue, qu'un fossé sanglant rempli de têtes coupées.

La majeure partie des symboles qui ont concouru à la formation du blason révolutionnaire [1] passe dans ce volume sous les yeux du public, qui n'a qu'à se prononcer. Chaque chapitre contient ses preuves gravées en regard.

1. Le père Ménétrier, dans sa *Philosophie des Images*, fait entrer non-seulement le blason et les généalogies, mais aussi les *emblèmes* qui, dit-il, « sont les enseignements moraux, *politiques* et académiques mis en usage ».

HISTOIRE

DES

FAÏENCES PATRIOTIQUES

SOUS LA RÉVOLUTION

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

LA FAIENCE PARLANTE.

Les recherches sur la fabrication de la céramique ont pris à notre époque un développement considérable, qu'un esprit grave regarderait peut-être comme frivole. « Appelez-vous oisif celui qui, avec une intention inquiète, s'occupe à ranger symétriquement des vases de Corinthe, que la folle manie de quelques curieux a rendus précieux? » dit Sénèque. Mais le philosophe avait évidemment en vue quelque collectionneur enragé qui entassait toutes choses sans but.

Il en est autrement de la faïence *parlante;* elle fournit des détails de mœurs, des aspirations, des *cris* patriotiques que les historiens seront étonnés de lire sous l'émail, qu'on n'avait pas été habitué à regarder jusqu'alors comme une source de documents.

Peu de collections qui ne renferment quelques-unes de ces pièces, que personne n'a étudiées jusqu'ici. Diverses monographies ont été rédigées par les propriétaires de cabinets & par les spécialistes dont les uns tiennent pour Rouen, les autres pour Marseille, ceux-ci pour Moustiers, ceux-là pour Nevers; mais traitées surtout au point de vue de l'ornementation de la terre, des émaux, de la forme & de la couleur, ces études devaient laisser de côté les manifestations écrites du peuple, quand d'ailleurs tout était à chercher : priviléges de potiers, marques, signatures, analogies, fondation et décadence des fabriques de faïences en France.

Avant d'aborder la question de la faïence parlante, il est bon de montrer ses racines, sa parenté avec les arts de l'antiquité & la raison de ces inscriptions de nature diverse.

Plus d'une fois les philosophes & les poëtes anciens durent s'émouvoir de la fragilité des papyrus qui contenaient les recherches, les sciences, la poésie des époques passées. L'homme a conscience de sa misère. Aussi le bronze, le marbre, la pierre, l'airain, le plomb, furent-ils couverts d'inscriptions, de devises, de noms, de dessins, de symboles que la statuaire, la gravure en médailles, le vase & jusqu'aux murailles elles-mêmes semblaient devoir mettre à l'abri de toute destruction[1].

1. Le papier était si cher à Athènes (4 fr. 80 c. la feuille), que le vase servait de livre, le pinceau de plume, la couleur d'encre; cette rareté du papier amena quelques écrivains, entre autres Apollonius Dyscole, à écrire leurs ouvrages sur des pots ou des fragments de pots. (Voir *Mémoire d'histoire ancienne & de philologie*, par M. Egger. Paris, Durand, 1863, 1 vol. in-8°.)

Les Phéniciens, les Étrusques, les Grecs & les Romains ne s'étaient pas trompés. Des villes entières disparurent, semblant emporter à jamais le secret de leur civilisation, jusqu'au jour où le hasard, enlevant à la terre son dépôt précieux, mit en lumière un morceau de vase, un tesson chargés d'une inscription à l'aide de laquelle les épigraphistes montraient que là avait été une ville, là un temple, là un dieu adoré.

L'Assyrie, l'Égypte, la Chine, l'Arabie, la Grèce & l'Italie ancienne employèrent ce procédé, qui devait passer naturellement chez les peuples modernes. Sur les petites tasses arabes on lit : « *Bois en paix* ; » sur l'un des fameux vases de l'Alhambra est écrit : « *O vase, tu es comparable à un roi, tu portes comme lui la chaîne et la couronne.* »

Ce furent d'abord des maximes morales ; plus tard, en Italie, toute inscription traita généralement de l'amour. Le galant qui envoyait un vase à sa bien-aimée, le jeune fiancé qui commandait au faïencier une coupe de mariage ornée du portrait de sa future, voulurent consacrer le souvenir de leurs sentiments amoureux, sans prendre l'imprimerie pour confidente.

On voit au musée Correr, à Venise, des coupes, connues sous le nom d'*amatorii*, portant pour légende sous de jolis portraits : A la Belle Sylvie, à la divine Laure (*Laura diva*), &c. Passeri rapporte que les amoureux d'alors avaient soin de faire peindre, au centre de petits bassins, le portrait de leurs maîtresses avec leurs prénoms « très-bien inscrits à l'entour ; » qu'ils envoyaient aux belles ces bassins remplis de fruits, de bonbons & autres gentillesses,

que cela était tenu en grande faveur, et que c'était « gage de constance. »

Le moyen âge abusa du *parlé*. L'inscription se faisait jour partout, sur les monuments publics, sur les objets mobiliers, tant l'art des copistes de manuscrits était borné. Tous, n'ayant pas de moyens rapides & durables, voulaient léguer leur pensée aux siècles suivants; le peigne de la noble demoiselle, la hache du bourreau étaient couverts d'inscriptions galantes et miséricordieuses, pour appeler le pardon du ciel sur les malheureux décapités ou pour remettre en mémoire le nom de l'amoureux à la belle qui nattait ses cheveux.

Je passe rapidement sur les inscriptions de l'Inde & de l'Orient, de l'Italie moderne, de l'Allemagne, de la Hollande, qui pourraient fournir de nombreux détails[1], mon but étant de traiter spécialement de la faïence parlante dans les diverses provinces de France.

A partir de la fin du XVIII[e] siècle, la faïence subit un arrêt de développement dont les causes provenaient de la vulgarisation de la porcelaine. Dans les grands centres, à Rouen, à Nevers, la plupart des fabriques furent fermées, par suite de la popularité d'une industrie nouvelle dont l'émail transparent faisait particulièrement la fortune.

La couleur divorça d'avec la céramique. Dès lors les gaietés du pourpre de Cassius de Strasbourg, la solennité monochrome des grands plats à rayonnements de Rouen,

1. Les Hollandais surtout ont prouvé leur nature plaisante par des rimes & légendes placées sur leurs poteries populaires. On en trouve quelques-unes patriotiques dans le *Guide de l'Amateur de faïences* de M. Demmin. (Paris, Renouard, 1863.)

les élégants lambrequins de Moustiers furent laissés de côté pour la porcelaine, dont les mérites semblent avoir été chantés par M. de Planard :

« Une robe légère,
D'une entière blancheur. »

La porcelaine étant devenue d'un usage européen, les mariniers de la Nièvre, qui chargeaient des bateaux de faïences destinées au centre de la France, constatèrent qu'une nouvelle souveraine, polie mais froide, avait décrété la fermeture des anciens ateliers.

Les nobles, les bourgeois se servirent de la même vaisselle translucide, d'un émail fin. Si la lourdeur des formes fut supprimée, les yeux y perdirent le ramage des couleurs. Heureusement, la province est entêtée.

L'ancienne faïence fut reléguée dans les greniers, en compagnie des portraits des aïeux ; & si les rats poussaient l'impertinence jusqu'à grignoter le nez d'un président au bailliage, leurs dents durent s'arrêter devant la solidité des émaux.

Toutefois les paysans, sans s'inquiéter des modes de la ville, continuaient à égayer leurs chaumières par la vive coloration des faïences rangées sur les grands dressoirs.

C'est une joie dans la cabane d'un paysan qu'un bahut chargé d'assiettes. Le jour entre péniblement à travers les culs-de bouteille de vitres grossières. Que voit-on tout d'abord dans cette cabane ? Les images d'Épinal collées au mur, les grands saladiers pendus au manteau de la cheminée. Voilà le musée du pauvre, l'art qui récrée ses

yeux, car la simplicité des couleurs est en harmonie avec la naïveté des sentiments du paysan.

Les civilisés ne comprennent pas certaines associations de coloration, qu'ils sont tentés d'appeler dissonances ; mais le paysan a un regard plus exercé que l'habitant de la ville, comme son oreille est plus délicate. En musique, le paysan a créé une gamme particulière & compliquée, pleine de quarts & de dixièmes de tons que la notation officielle est incapable de constater. Là où le citadin n'a qu'un mot pour rendre la *verdure* des gazons, la *verdure* des forêts, la *verdure* des masses humides, l'homme des champs perçoit, aussi bien qu'un peintre, de nombreuses combinaisons de vert que son œil réfléchit.

Il en est de même pour la céramique populaire, dont les tons francs froissent les gens de la ville. Le paysan, ayant des sens robustes, fortifiés & développés sans cesse par le spectacle de la nature, goûte les charmes du naturel, & les associations des couleurs primitives ne révoltent pas ses organes. Avec les sauvages et les enfants, il est admis à comprendre la juxtaposition de couleurs en apparence ennemies ; & toute combinaison, tout trait d'union qui adoucirait ce que nous appelons *crudité*, enlèverait aux idoles des uns, aux jouets des autres, la plus vive partie de leur saveur.

La coloration ne suffit pas toujours au paysan. Pas d'homme plus fier que lui de ce qui lui appartient : *sa* cabane, *son* coin de terre, *son* jardinet. Tout ce qui servait à l'usage du paysan dut être marqué à son nom (peut-être était-il jaloux des armoiries du seigneur de l'endroit). C'est ainsi que le potier du pays inscrivit sur les faïences



N° 1. *Pot de fabrique inconnue.*
Décor bleu. H., 24ᶜ.



populaires ces noms d'hommes & de femmes à l'aide desquels, dans la Normandie & le Nivernais, on pourrait reconstituer en partie les registres de l'état civil.

Les mariniers faisaient peindre l'ancre de leurs bateaux ; les charpentiers, leurs équerres & leurs compas ; les maçons, leurs truelles. Comme dans l'antiquité, nos ouvriers ont l'orgueil des instruments de leur profession : « Des outils de menuisier, des râpes dentelées, de rapides tarières, des cordeaux, des boîtes de vermillon, des marteaux qui frappent des deux côtés, des règles enduites de rouge, des manches, un racloir, & cette lourde hache bien ajustée, la reine des outils, des forets agiles, d'actifs vilebrequins, ces quatre coupe-chevilles & une doloire pour racler circulairement, voilà ce que Leontichus consacre à la laborieuse Minerve, en cessant d'exercer son état. »

On peut rapprocher de cette citation de *l'Anthologie* le dessin d'une gourde où les vivat en l'honneur du roi se mêlent à des cris bachiques (voir fig. nº 1). Qu'on remplace les outils de menuisier par des outils de couvreur, le nom de *Leontichus* par celui d'*André Terrier*, l'épigramme de Léonidas de Tarente, qui vivait 280 ans avant notre ère, servira de légende à un pot à boire daté de 1757.

Le paysan obéit aux mêmes sentiments qui poussaient les Phéniciens & les Étrusques, les Chinois & les Japonais, à inscrire des maximes morales, des prières, des noms consacrés ou des paroles ayant trait à des mythes religieux. Signes de propriété, vaisselle destinée à conserver le souvenir d'un mariage ou d'un baptême, chansons grivoises, proverbes & dictons, telles sont les bases d'un art particulier

qu'à défaut d'autre titre on peut désigner sous le nom de *faïence parlante.*

J'entends par faïence parlante celle qui, ne se contentant ni de la forme ni de la couleur, y ajoute l'écriture pour expliquer le drame, & quelquefois emploie cette inscription comme unique ornementation. Assiettes, cruches, saladiers, gourdes, plats à barbe, ont été les pièces destinées à être recouvertes de légendes par le *patouilloux* nivernais; car Nevers fut surtout le berceau de la faïence parlante, & ce n'est guère qu'à l'état exceptionnel qu'on trouve quelques rares inscriptions sur les produits des maîtresses branches de l'arbre céramique français.

L'art à la fois radieux & sévère de Rouen se contente de ses dessins rayonnants. Moustiers vit par son élégance italienne & la pureté laiteuse de ses émaux. Strasbourg & toute l'Alsace égayent les yeux par un joyeux *pink-colour.*

Pourtant les potiers de Moustiers, qui étaient originaires d'Italie, ne devaient pas manquer à ces inscriptions. La bataille de Fontenoy, en 1745, fut le prétexte des quelques faïences patriotiques de cette province. Les Autrichiens avaient assiégé la ville de Moustiers, & leur invasion est constatée par les produits du faïencier Olery. *Vive la paix!* Tel est le cri que poussent de petits bancroches à têtes d'âne, à nez de Polichinelle, à dos de Mayeux, les uns habillés en moines, les autres en Scaramouche, qui agitent dans les airs des drapeaux fleurdelisés où la paix est invoquée[1].

La plus curieuse de ces céramiques est une *gourgouline*

1. Davillier. *Faïences & Porcelaines du Midi.* Paris, 1863, in-8°.



N° 2. *Gourgouline polychrome de Moustiers.* H. 29^c.



destinée à rafraîchir le gosier des paysans. Sous le bicron[1] pointu de la gourgouline, au milieu de la panse, se lit l'inscription suivante : *Antoine Guichard de Moustiers*, 1763, *le* 10 *décembre* (voir fig. n° 2). Le motif principal est traité en camaïeu vert pâle avec quelques rares rehauts d'ocre jaune. Près d'un château ombragé par de grands arbres, deux personnages grotesques : l'homme portant un haut étendard avec hampe fleurdelisée; sur l'étendard est écrit : *Vive la paix*, 1763.

Ainsi les vœux de 1745 ne furent pas exaucés. Une fatale guerre de sept ans avait ruiné le pays, & sans doute l'industrie céramique en souffrait encore quelques années après dans les Basses-Alpes.

Est-ce à cette gêne qu'est dû l'appel *Vive la France* inscrit sur le décor d'un dessus de tabatière[2] ? Il semble qu'il y a là sollicitation d'annexion d'un pauvre pays, qui témoigne de la sympathie de ses habitants pour une heureuse et fertile contrée.

Je m'attache à ces cris du peuple sur les faïences de Moustiers, parce qu'ils éclatent rarement et que le patriotisme de ces provinces, qui ne furent vraiment françaises qu'à la Révolution, n'est pas fréquent.

1. J'emploie un terme particulier au centre de la France, pour décrire la forme d'un vase du Midi ; *goulot* ne rend pas comme *bicron*, le fin appendice qui, goutte à goutte, laisse tomber l'eau dans le gosier des moissonneurs altérés.

2. On voit au musée de Sèvres un semblable petit objet, avec plaques céramiques dessus et dessous, enchâssées dans une sorte de bois de thuya. Il sort de la même fabrique que celui décrit ci-dessus, mais ne porte pas d'inscription.

Le Midi, peu prodigue de légendes sous émail, a surtout fabriqué, en matière de symboles parlants, des faïences aux armes des francs-maçons. J'en connais un nombreux service avec l'inscription : *Loge de la triple harmonie de l'Orient de Béziers*, entourant un médaillon où sont groupés l'équerre, le compas, le marteau, le niveau, &c. De Moustiers à Marseille, dans les différents centres de céramique, sortirent des emblèmes maçonniques exécutés avec soin par les faïenciers. Les instruments mystiques des grands jours de réception sont traités finement & comme par un peintre de miniature [1].

Nevers arborait plus ouvertement le drapeau de la faïence parlante, art plaisant où le sentiment du potier se fait libre, comme le ciseau des tailleurs de pierre au moyen âge. Nevers est un pays vignoble : le vin y est abondant, agréable, peu coûteux ; les gens sont spirituels, vifs, alertes. C'est ce qui explique la différence de l'art nivernais & de l'art normand. Le cidre n'égaye pas l'homme comme le vin. Si la Normandie a donné naissance à Olivier Basselin, trouve-t-on dans ce poëte une pièce égale à la solennelle ivrognerie de maître Adam :

Aussitôt que la lumière, &c.

Malgré mes recherches, je ne trouve guère trace d'*esprit* dans la faïence de Rouen. Quelques facéties d'origine nivernaise sur les maris trompés, symbolisés par des cornes de cerfs tombées, ont été introduites sur la panse de bou-

1. Le cabinet de M. le comte de Liesville contient un certain nombre de ces faïences, fabriquées sans doute pour de hauts dignitaires de l'ordre ou pour les agapes maçonniques.

teilles et de gourdes richement ornementées des potiers normands[1].

Il est à peu près certain qu'aux époques de sa splendeur, la céramique de Rouen dut repousser toute écriture, sauf les noms des propriétaires, qui se lisent avec les dates sur le cordon des riches bouteilles. L'irradiation des majestueux dessins de Poircl de Grandval n'avait que faire de la gausserie. La fameuse *corne* d'abondance, qui lance des gerbes de fleurs & de fruits au milieu des grands plats, chasse également toute inscription.

Ce fut à cette époque que Nevers, se débarrassant à la fois de l'imitation japonaise & italienne, trouvait un style vraiment gaulois, non pas distingué ni séduisant, mais gai comme un pont-neuf. Dès lors Nevers égaya la France par sa faïence bachique, facétieuse, gaillarde & patriotique.

Un type des plus populaires, sans contredit, est l'*Arbre d'amour*, qui obtint un tel succès parmi les paysans, qu'il fut peint à de nombreux exemplaires[2]. Un débat si vif a

1. Dans les précédentes éditions j'attribuais à une fabrique de Rouen la raillerie suivante contre les moines grands buveurs, inscrite sur les flancs d'un respectable broc :

Le demy septier
Du frère Louis Germain.

Celte pièce doit se rattacher plus spécialement aux produits de la fabrique de Saint-Cloud au XVIII[e] siècle. Une sorte de décor normand, plus lourd et moins délié, caractérise les pièces de faïence de Saint-Cloud et la représentation des travaux des tonneliers, vignerons et autres ouvriers, donne lieu à des compositions populaires encadrées dans une ornementation empruntée aux fabriques de Rouen, mais modifiée.

2. J'en connais une cinquantaine dans diverses collections. Les curieux peuvent le voir au musée de Sèvres.

séparé les hommes & les femmes qu'une rupture complète s'en est suivie. Réfugiés sur les branches d'un arbre, les hommes passent des jours heureux, hors d'atteinte des exigences des femmes. C'est le renversement de la fameuse comédie d'Aristophane, où les femmes ont cessé tout commerce avec les hommes : dans la légende française, les femmes, lassées de cet état de choses, entourent l'arbre, supplient les hommes de descendre, & apportent des cadeaux pour les décider à une réconciliation.

L'une crie en vers que je n'ai pas à défendre :

« — Monsieur, d'agréable manière,
Recevez cette tabatière. »

A un autre galant

« La charmante Ysabeau
Présente un beau chapeau. »

Les charmes d'Ysabeau, la tabatière de celle-ci, le chapeau galonné de celle-là n'ayant pas réussi, non plus que les pleurs, les reproches, les tendres coups d'œil, les supplications & les sourires, c'est alors que les femmes se laissent aller à une vive colère, attisée par un petit Amour qui leur a lancé une flèche au cœur.

« — Courage, Margot,
Nous aurons pièce ou morceau. »

s'écrient les femmes, en sciant l'arbre pour en faire tomber les bourgeois récalcitrants.

Le sujet de l'*Arbre d'amour* est emprunté à l'imagerie populaire du XVII[e] siècle. C'était un *canard* qui se vendait



N° 3. *L'Arbre d'amour, d'après une estampe du* XVIIe *siècle.*



dans les rues de Paris du vivant de Molière[1]. Sujet éternel que les débats de l'homme & de la femme, qu'on retrouve constatés par les sculptures des cathédrales, les miniatures, les fabliaux & qu'un potier, voulant éterniser à jamais, enferma sous un émail inaccessible à l'humidité & au soleil.

Ainsi, aux débuts de la faïence parlante, les sujets importants peints sur la vaisselle sont tirés de l'imagerie. L'imagination du potier n'est pas assez riche pour enfanter un sujet si compliqué que celui de l'*Arbre d'amour*. Les premiers essais sont plus simples. Un saint au milieu d'un paysage avec le nom patronymique de celui qui commandait le plat; telle était la mode vers le milieu du XVIII[e] siècle, à Rouen comme à Nevers, de faire ajouter chez le faïencier, avec le portrait du saint dont on portait le nom, soit la date de la naissance d'un enfant, soit celle d'un événement important, tel que baptême ou mariage.

J'ai sous les yeux le saladier d'épousailles de *Bernard Groslier* et de *Marie Préponier, femme Groslier,* avec la date : *1804 an XII*. Le nom du mari est inscrit sous le portrait en pied de saint Bernard; la Groslier, jadis demoiselle Marie Préponier, s'est placée sous l'égide de la figure de la Vierge Marie. Une ancre est dessinée dans un coin. A l'aide de ces noms & de l'ancre, un biographe peut suivre la vie des époux Groslier, mariniers de la Nièvre.

1. Voir au Cabinet des Estampes les portefeuilles d'*Estampes facétieuses* recueillies par l'abbé de Marolles. Depuis le premier Empire, Épinal, Metz, ont tiré des milliers d'exemplaires de l'*Arbre d'amour,* avec les variantes apportées à chaque époque par les costumes.

Rien de plus gai que cette faïence, au bord de laquelle un éclatant soleil darde ses rayons sur un grand pont à dix arches où circulent hommes & femmes. Qu'on ne sourie pas de la naïveté de la représentation. L'œil est frappé à jamais par la claire peinture du potier. Sous le pont de la Nièvre bleue, chargée de barques, la rivière, s'enroulant autour des bords ondulés du vase, encadre les figures de saint Bernard & de la Vierge Marie, & rompt l'uniformité du fond blanc par les pavillons de couleur flottant au mât des barques. C'est le tableau du pauvre. L'enfant ne saurait se lasser d'admirer le pont sur lequel passe tant de monde, & le grand réverbère planté au milieu, & la maison de péage au bout du pont.

Les faïenciers de Nevers, même dans les pièces communes, sont harmonistes. Dans la pièce ci-dessus, deux tons principaux, le jaune & le bleu, sont employés avec un tact que plus d'un peintre pourrait étudier. Entre ces deux tons se glissent avec précaution le violet & le verdâtre, qui en alternent les dissonances trop brusques.

L'art se contente des plus naïfs hommages, & le paysan en a un sens latent profond, de même qu'il a d'exquises qualités de cœur, que constatent ces paroles inscrites sur le couvercle d'une écuelle de ménage :

Bourdault Joseph
aspire à ce que le nom & le cœur
de Cel s'y desou passe au sien. 1764.

L'homme de la ville apporte souvent moins de délicatesse dans le choix d'une corbeille de mariage. Sous le couvercle est peinte en camaïeu bleu sainte Cécile, avec le

nom en exergue : *Mademoiselle Colinau;* au fond de l'écuelle, Joseph Bourdault a fait représenter son patron, saint Joseph.

Ces vases de campagne à l'usage des ouvriers sont quelquefois d'une forme élégante, et l'art populaire du passé pourrait donner des leçons à l'art civilisé d'aujourd'hui. Combien de tableaux, de statues de gens qui s'intitulent *artistes*, ne valent pas ces produits de potiers obscurs!

L'art se glisse partout, dans les chaumières comme dans les palais, & il faut l'épier dans toutes ses manifestations, à la chapelle Sixtine ou à l'étalage d'un marchand de nouveautés, dans la cabane du paysan comme au Louvre. Sans doute un bas-relief de Phidias donne d'autres émotions que le dessin d'un châle de l'Inde, & l'imagerie d'Épinal ne vaut pas un portrait d'Holbein ; mais pourquoi méconnaître des saveurs naturelles?

On repousse l'art populaire parce qu'il est constamment sous les yeux ; qu'un Gœthe recueille une ballade de campagne, le caillou devient diamant.

Un jeune antiquaire normand, signalant les faïences exposées à l'exposition artistique d'Elbeuf en 1862, disait avec raison : « Aux pièces de Moustiers nous préférons, peut-être par amour national, les plats immenses à rinceaux réservés, les sucrières monumentales dans leur petitesse & les brocs peints de la grande fabrique rouennaise. Une de ces cruches où nos bons aïeux buvaient à la fois le cidre pétillant & la gaieté gauloise porte la date de 1721 & représente des scènes burlesques accompagnées de jeux de mots dans le goût du temps. Au-dessous de l'une de ces caricatures figurant un paysan tenant une oie dans

ses bras, sont inscrites ces malignes paroles : *Monnoie est tout* [1]. Ne dirait-on pas que cette charge de l'autre siècle est une plaisanterie du nôtre, & n'a-t-elle pas gardé, à travers le temps, cet aspect de franc regain d'antique satire dont s'inspirèrent Villon & Rabelais ? »

Le même archéologue, en face de la faïence populaire de Nevers, n'étant plus poussé par un patriotisme de clocher, se contredisait tout à coup : « Comme conséquence de cette période désastreuse (1792), il faut citer ces caricatures grossières & ces scènes populaires bizarres, peintes par des mains inhabiles & destinées, paraît-il, à l'ébahissement de nos bons aïeux. » Et il ajoutait : « La couleur & le dessin, pour se vulgariser & descendre davantage, font autant de platitude & d'ineptie. » Et il s'écriait : « Plus de style, plus d'aspirations vers le beau, partout la trivialité mise à la place de l'élégance ! » Et il terminait : « Là où il n'y a ni labeur de la pensée, ni recherche dans l'exécution matérielle, il est inutile d'arrêter l'attention et le regard [2]. »

Victor Hugo avait, dans son cabinet de toilette à Paris, une pièce de faïence représentant un buveur sur un tonneau. Figure blanche, grosses couleurs sur les joues, chapeau à cornes, habit bleu, culottes jaunes. Les délicats auraient passé devant ce joyeux *pichet* sans le regarder, & celui-là eût semblé un mystificateur qui eût avancé

1. Encore une faïence qui se rattache à l'imagerie populaire. Dans la fameuse estampe de *Crédit est mort*, une oie majestueuse s'avance prononçant ces paroles, qui semblent la bible des sociétés modernes : *Mon oie fait tout.*

2. Gustave Gouellain. *Le Musée céramique de Nevers*, broch. in-8°, Rouen, 1862.

qu'un grand poëte s'amusait de cet art naïf ; mais l'homme qui a écrit la *chanson de Gavroche* n'est pas de ces dégoûtés qui font fi de l'art populaire. Toute forme & toute coloration sont étudiées par les grands esprits dans leur essence ; ils vont du sublime au petit art, demandant à tous deux leurs raisons d'être : après avoir passé une journée en contemplation devant Notre-Dame, un broc de cabaretier les arrête par sa forme & son dessin. Nous en avons la preuve par deux vers que Victor Hugo composa en l'honneur de son pichet & qu'il inscrivit sur le socle pour rehausser le personnage & le faire apparaître dans toute sa joyeuseté :

> Je suis fort triste, quoique assis sur un tonneau,
> D'être de sac-à-vin devenu pot-à-l'eau.

La faïence parlante de Rouen, dans ses rares types, est certainement d'une ornementation supérieure à celle de Nevers. Mais pourquoi dédaigner un art qui met en lumière le véritable caractère d'une province ? On recueille aujourd'hui avec zèle les légendes, les chansons & les noëls de chaque petit centre. Avec la riche moisson qu'y fera la langue, l'histoire enregistrera des faits, des coutumes, l'état des esprits à diverses époques. C'est à la même classe d'études que se rattache la faïence parlante. Elle sera plus tard la curiosité du Nivernais. Nevers est proverbial par sa grande production, son centre de fabrication, ses premiers essais ; mais les emprunts faits à l'étranger ne sont pas restés dans le sang nivernais.

Nevers n'a de caractère particulier que dans la faïence

populaire, celle à l'usage des vignerons & des mariniers; si Rouen l'emporte par ses colorations où le rouge sonne une note éclatante, inconnue au potier nivernais, au point de vue populaire Nevers triomphe de Rouen, l'historien pouvant étudier à livre ouvert les sentiments patriotiques du peuple, aussi transparents que l'émail qui les recouvre.



CHAPITRE II.

L'ART SOUS LA RÉVOLUTION.

Il est du destin des grands événements comme des grands hommes d'étonner leurs contemporains & jusqu'aux générations suivantes. La Révolution de 1789, mal comprise même aujourd'hui, excite une certaine défiance, malgré les recherches des historiens & les nombreux Mémoires concernant les principales figures du grand drame. La Révolution, qui fit tout pour les classes moyennes, a été reniée surtout par ces mêmes classes dont les sentiments sont exprimés par les écrivains & les artistes.

Les lettres & les arts, ayant besoin de tranquillité & ne croyant trouver, dans l'antagonisme des partis politiques, aucun germe de développement, ne se prêtèrent pas à faire amnistier la grande époque des crimes qui l'ensanglantèrent. On dut à cette rancune instinctive des lettres nombre de récits romanesques où la chouannerie jouait habituellement le beau rôle, & la peinture moderne, loin de glorifier les faits héroïques de la Révolution, montra des scènes où le plus souvent dominait un abus de sensiblerie.

Combien de *Dernier banquet des Girondins*, combien de *Famille royale au Temple*, combien de jurés & d'honnêtes gardes nationaux furent peints sous d'horribles couleurs! A-t-on vu, depuis quarante ans, une exposition de pein-

ture sans trois ou quatre Louis XVII mal peints, mais attendrissants? Peintures qui n'ont qu'un but : d'émouvoir, par des moyens en dehors de l'art, l'esprit d'un public dont la sentimentalité bourgeoise tressaille en face de tableaux exagérés, où le peuple joue le rôle de bourreau sanguinaire.

D'éminents historiens défendirent la Révolution ; mais leurs travaux ne s'adressaient pas au public des romans & des gravures à la manière noire. Ces historiens, d'ailleurs, accablés sous l'énorme masse de matériaux écrits & imprimés, ne cherchaient pas la Révolution dans ses monuments : ainsi le mouvement artistique de 1789 fut complétement méconnu. Bien plus, cette période glorieuse passa non-seulement pour ne pas avoir apporté sa pierre à l'art, mais encore fut accusée d'avoir ravagé & détruit les chefs-d'œuvre des siècles passés.

L'art exista sous la Révolution. La Convention prit sous sa sauvegarde les monuments. Quelques artistes reçurent de la Révolution l'étincelle électrique qui communique encore un frissonnement à certaines de leurs œuvres.

Un être vulgaire, aux prises avec la douleur ou l'enthousiasme, trouve tout à coup un cri passionné. La Révolution fit pousser de ces cris à des hommes qui auraient pu rester vulgaires. Rouget de l'Isle eût-il été poëte sans la Révolution?

La Révolution eut une courte durée. Dans ce bref espace de temps, elle imprima si profondément son cachet dans le cœur, le cerveau & les gestes des hommes de l'époque, qu'elle força, pour ainsi dire, la nature à créer des airs de tête, une certaine bouche, un certain profil, un certain

front, comme la race des Bourbons avait perpétué le nez bourbonnien. Qu'on regarde une suite de portraits de Conventionnels : ce sont des bouches résolues, des fronts audacieux, des natures actives & décidées.

Les enfants d'alors qui vivent encore sont restés des vieillards enthousiastes & pleins de verdeur. Dans une



N° 4. *Assiette de fabrique lorraine.*

petite ville du Jura, il est sur la place un arbre isolé & touffu. De cette plate-forme les yeux suivent les étages de vignes qui se perdent dans les horizons de la montagne. Un jour, à l'aube, je vis arriver un vieillard qui, le dos voûté, marchait à pas lents, appuyé sur sa canne. D'une main tremblante il tenait, appuyée contre sa poitrine, une

jatte qu'il avait remplie au ruisseau voisin. De grands cheveux blancs flottaient sur la houppelande du vieillard : sa figure n'était plus qu'une ride, mais le regard était encore ferme. Un instant, le vieil homme s'appuya contre le tronc de l'arbre pour reprendre ses forces, & de sa main tremblante versa sur les racines l'eau de la jatte. Chaque jour — c'était la prière du matin du vieillard — il venait arroser l'arbre son contemporain, l'arbre de 89. l'arbre de la liberté.

Tous les hommes qui ont vu la Révolution en ont gardé un profond souvenir. Une époque qui modela ainsi ses enfants devait communiquer sa flamme aux artistes. Sans doute les *ouvriers* de l'art n'en furent pas échauffés ; mais ceux qui sentent vivement, ceux que le bruit du tambour fait tressaillir, ceux qui sont remués par le spectacle des scènes populaires, ceux-là, quelque mince que fût leur talent, se trouvèrent émus par la fièvre révolutionnaire.

Wille fils, qui ne fut certainement pas un homme de génie, a laissé, sous le coup des impressions qui suivirent la Terreur, une estampe patriotique, pleine d'ingénuité & d'attendrissement. Sur des gerbes de blé sont portés deux vénérables époux, au-dessus de la tête desquels flotte une bannière avec l'inscription : *Respect à la vieillesse.* Des jeunes filles couronnées de roses précèdent le cortége, portant un drapeau sur lequel est écrit : *Nous jurons de n'épouser que de jeunes républicains, défenseurs de la patrie.* Au pied de la statue de la Liberté, des citoyens présentent au peuple les tables de la Loi. Des jeunes gens & des jeunes filles dansent autour du Mai patriotique, au son d'un orchestre de violons, de hautbois, de trompettes & de

tambourins. Les officiers municipaux, en écharpe, président cette fête, qu'acclament les citoyens en se découvrant devant le char de la Vieillesse. Les bourgeois se jettent dans les bras des laboureurs. L'aïeule, appuyée sur les bras de ses petits-enfants, veut voir une dernière fois les hommages rendus par tout le canton à ceux que le travail & les années ont sanctifiés désormais. Seul dans un coin du tableau, un aristocrate détourne les yeux de cette fête populaire.

Touchante image! L'amour de la liberté, de la patrie, le respect dû à la vieillesse, ont inspiré le burin de Wille. La pénétrante influence de Jean-Jacques, de Greuze & de Diderot, s'est développée en passant par la Révolution, & a dicté à l'artiste la religion des sentiments domestiques, le culte de la patrie, de l'agriculture & des actions héroïques.

Voilà une des faces de la Révolution qu'on n'a pas assez montrée; voilà un sujet qu'il faut recommander à ces *artistes* qui, spéculant sur les larmes faciles d'un public ignorant, nous fatiguent de leurs héroïnes assassinant Marat, quand David a laissé ce sombre chef-d'œuvre, plus dramatique avec l'homme seul, étendu dans sa baignoire ensanglantée, qu'en présence d'une Charlotte Corday du théâtre du Gymnase.

L'art de la gravure fut développé considérablement à cette époque. Scènes de la rue et scènes officielles, portraits des principaux acteurs, représentation des fêtes publiques, apparaissent sans cesse sous nos yeux, à tous les coins de rues.

De ces estampes jaillissent les convictions qui animaient l'âme des artistes. Quelques gravures sont barbares; d'autres, cruelles; la plupart symboliques, & cependant l'être

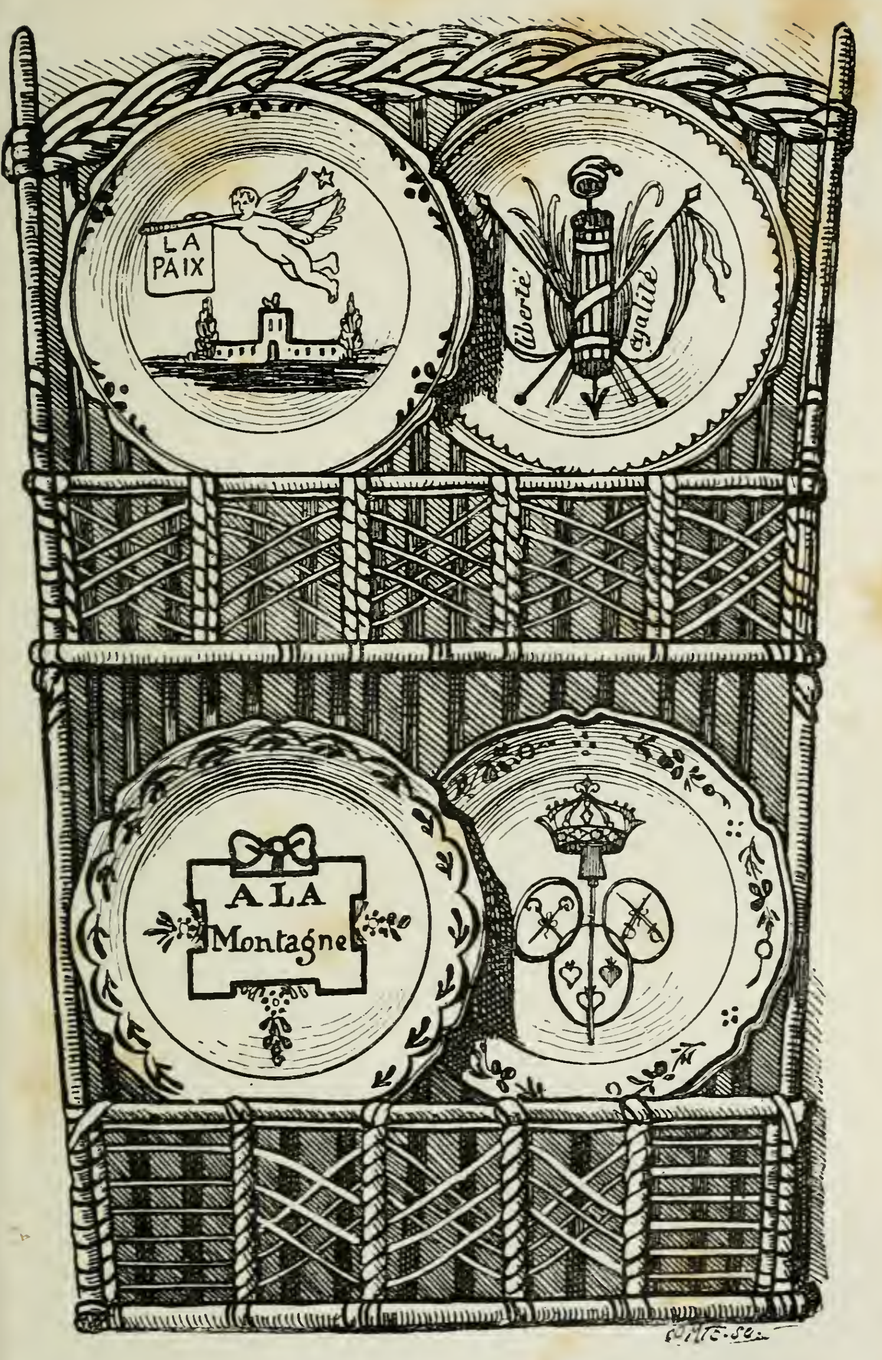
le plus indifférent s'arrête devant cet enthousiasme « à la fois naïf & sombre, ». comme l'a dit Louis Blanc, avec une sorte de respect comparable à celui que font éprouver les forêts. Il y a là quelque chose ! Ce quelque chose, c'est le souvenir de la Révolution qui agit en nous & dont nous ne pouvons nous débarrasser, à quelque parti que nous appartenions.

Cet art a sa griffe. Il est étrange ; il est redevenu naïf. Il ne se rattache en rien au passé ; il ne s'inspire ni de l'antique ni de l'école italienne ; il est parlant, convaincu, veut agir sur l'esprit du peuple et craint qu'une scène, un acteur, un mouvement, ne soient pas compris. La légende, le texte, la banderole, renfermeront, comme au moyen âge, les paroles explicatives du drame.

L'art sous la Révolution, dit M. Renouvier, fut *hiératique*. C'est cette forme qu'il importe de faire comprendre, car elle modifie les idées modernes sur le Beau.

A partir de 1789, l'art ne vit plus de sa propre essence ; il fait corps avec le mouvement politique, entre dans le domaine des institutions & en ressort avec une idée de civisme, d'enseignement direct. C'est comme un alphabet d'images pour des yeux d'enfants. Les législateurs répètent sans cesse : *Liberté*, *Égalité*, *Fraternité*, *Concorde*, *Nation*, *Paix*, *République*, *Indivisibilité*, *Union*, *Force*, *Patrie*, & l'art, élève soumis, épelle ces abstractions avec le pinceau, le burin, le ciseau, le crayon.

Dans sa chaumière, sur le dressoir aux faïences, le paysan avait sans cesse sous les yeux : *Vive la Liberté ! vive la Nation ! vive la Constitution !* Peu de meubles où ne fussent sculptés les symboles de la République, le triangle éga-



Nº 5 *Dressoir de campagne chargé de faïences de diverses fabriques.*



litaire, le bonnet phrygien. Au cabaret, le paysan lisait, inscrit en gros caractères sur son broc : *Unité et indivisibilité*. Il allait se faire raser ; au fond du plat à barbe que tenait le frater, était écrit : *Vivent les droits de l'homme !* Celui qui ne savait pas lire était frappé par des emblèmes patriotiques : celui qui savait écrire trouvait jusque sur les flancs de son encrier les mots de *Liberté* & de *Nation*.

L'art égyptien qu'à peu d'années de là le général Bonaparte allait faire connaître à la France semble le patron de l'art de 1789. Mêmes lisières, même austérité. Comme en Égypte, les prêtres qui enseignent l'art révolutionnaire sont des philosophes, des poëtes, des orateurs, des savants. Les esprits superficiels peuvent sourire des fêtes ordonnées par la Convention, des Plans d'Éducation, de la Réforme du Calendrier, du symbolisme patriotique qui s'accroche aux meubles, aux étoffes & jusqu'à la vaisselle du paysan ; le temps, qui fait justice des railleries faciles, a consacré le nom des Lakanal, des David, des Romme, des Grégoire, des Prudhon, des Lalande, des Gérard, des Lamarck, des Vicq-d'Azyr & des savants, philosophes, artistes, écrivains, naturalistes, poëtes, musiciens, qui prirent part à ces réformes.

Tout ce qui est grand porte de grandes ombres. La Révolution m'apparaît comme un de ces vieux arbres touffus sous lesquels vont se garantir du soleil les petits rentiers de province. Qu'on juge des pauvres propos qui se tiennent pendant une après-midi inoccupée ! L'arbre n'en étend pas moins son ombre bienfaisante sur ces diseurs de riens : de même la Révolution laisse parler ces dénigreurs de province qui tantôt condamnent les choses par les hommes,

tantôt font des hommes les metteurs en œuvre de choses mystérieuses, & toujours les associent dans d'injustes condamnations.

On nie l'art de la Révolution. L'art deviendra l'éloquent défenseur de la Révolution. On l'a vu, élève soumis, épelant un symbolisme nouveau : l'élève dévoué défendra plus tard ses précepteurs. Déjà un livre a paru, un catalogue d'estampes, mais quel catalogue & quel enseignement ! Une âme ardente, un esprit philosophique, une conscience, un vif amour de la liberté, éclatent à chaque page de ce livre, qui fait de l'art un initiateur & un conciliateur de 1789.

« Ici il y a une source ! » s'écrie M. Renouvier, qui, le premier, s'arrêtait sur un terrain qu'on croyait aride.

Par un rapport adressé à la Convention, David avait proposé un jury chargé de juger le concours des prix de sculpture, peinture, architecture de l'année 1793; jury composé de Fragonard, Prudhon, Chaudet, Naigeon, Gérard, Talma, en compagnie d'autres écrivains, architectes & comédiens. Grave & sérieux jury dont personne ne saurait mettre en doute les nobles aspirations.

Suivant MM. de Goncourt, à ce jury avaient été adjoints « des cultivateurs, des jardiniers & jusqu'à *des* cordonniers. » Comment les grands artistes cités plus haut acceptèrent-ils pour confrères *des* cordonniers? Je reviendrai sur la réalité du fait, laissant pour un moment le compte rendu de ces séances à MM. de Goncourt :

1. J. Renouvier, *Histoire de l'Art pendant la Révolution,* 2 vol. in-8°. Renouard, 1863.

« Le programme du prix de sculpture était : *Le maître*
« *d'école des Falisques renvoyé dans la ville par Camille, à*
« *qui ce traître avait voulu livrer ses disciples.* Le moment
« est celui où les pères & mères des jeunes Falisques vien-
« nent au-devant des enfants qui ramènent leur maître
« d'école en le fustigeant. La discussion s'ouvre ; Caraffe
« demande d'abord que les artistes concurrents mettent à
« côté de leurs talents ce qu'ils auront fait pour la Révo-
« lution. — Les bas-reliefs, dit le substitut de l'accu-
« sateur public Fleuriot, ne sont pas imprégnés du génie que
« fomentent les grands principes de la Révolution.

« Eh! d'ailleurs, — fait-il en s'animant, — qu'est-ce que
« des hommes qui s'occupent de sculpture pendant que leurs
« frères versent leur sang pour la patrie? Mon opinion est
« qu'il n'y ait pas de prix. — La mienne aussi! exclame
« Hébert. — Je vais parler franchement, — c'est Hassen-
« fratz qui saisit la parole, — tout le talent de l'artiste est
« dans son cœur ; ce qu'on acquiert par la main est petit.
« — A cette hérésie artistique du mathématicien, le groupe
« des quelques artistes du jury ose un chuchotement. —
« Neveu s'enhardit presque jusqu'à l'objection : Je dois
« dire à Hassenfratz qu'il faut avoir égard au faire & à
« l'expression. — Hassenfratz : Citoyen Neveu, le faire de
« la main n'est rien. On ne doit pas juger sur le faire de
« la main. — Et Jouvenet, crie Dufourny, le vice-président,
« raillant l'opinion osée de Hassenfratz, & Jouvenet n'a-
« t-il pas perdu un bras sans perdre son génie? Il a peint
« du bras gauche. Voilà tout! Nous ne donnons pas de
« prix à l'habitude, nous en donnons au mérite. Sur cet
« emportement de logique & d'éloquence, la discussion

« ferme, & sur quarante & un votants, quarante décident « qu'il n'y aura pas de prix de sculpture. »

Dans ces scènes d'interpellations éclate l'opinion du mathématicien Hassenfratz : « *Tout le talent de l'artiste est dans son cœur, ce qu'on acquiert par la main est petit.* » Belles paroles, quoique MM. de Goncourt les tiennent pour une « hérésie artistique. » Prudhon ne dut-il pas applaudir à ce cri d'un citoyen qui, sans s'inquiéter du *métier*, faisait du cœur de l'artiste le foyer des grandes œuvres? Cependant quelques membres du jury se récrient, & Hassenfratz répond : « *Le faire de la main n'est rien.* » Tel est souvent l'effet de la discussion : la parole va plus loin que la pensée. Certainement, la plupart des membres du jury se seront gendarmés contre cette négation de l'acquis de l'atelier par un mathématicien, un sectaire de l'équerre & du compas; mais les véritables artistes, Prudhon, Fragonard, Talma, comprenaient la pensée de Hassenfratz, dont l'impression n'était choquante que pour les médiocrités qui, ayant pris péniblement leurs grades dans les écoles, en sortent sans qualités ni défauts, & par rang d'ancienneté.

Dans Prudhon, dans David, dans Hennequin, dans Lethière (je parle de l'œuvre de ces artistes pendant la période révolutionnaire), le cœur domine. Qu'on le traduise par flamme, inspiration, spontanéité, enthousiasme, le cœur & non la main conduit le pinceau. C'est ce que MM. de Goncourt ne voient pas, étant affriolés par des *touches* spirituelles, de tendres *glacis* & autres chétives curiosités de palette & de pointe.

Cette peinture m'émeut : elle est belle. Devant ce paysage,

je songe aux verdures du printemps : il est beau. Une figure vengeresse poursuivant un livide criminel personnifie le remords : admirable tableau ! il fait penser. L'appel aux sensations, leur naissance, leur réveil, sont le rôle de l'art élevé.

Dois-je m'inquiéter si la peinture est obtenue par des *frottis?* Que m'importe combien il y a de bémols à la clef dans une symphonie de Beethoven, si mon âme répond aux tressaillements de l'âme de l'artiste? Oui, lorsque j'ai affaire à un homme qui de l'art ne connaît que les procédés, *ce qu'il a acquis par la main n'est rien,* dirais-je hérétiquement avec le mathématicien.

MM. de Goncourt reviennent encore sur le même sujet : « A la seconde séance du jury national des arts, « Pache posa la question : Y a-t-il lieu à accorder des prix « de peinture? On ne répond que par un long silence ; « chacun se regarde. Les artistes, voyant bien que l'art « n'est pas l'affaire du jury, & que le talent n'est guère ce « que cherchent les couronnes de la Convention (opinion « de MM. de Goncourt), se taisent. Les autres jurés « attendent. Fatigué de cette persistance de mutisme, le « bouillant Hassenfratz se jette à la tribune : Puisque « personne n'ose parler, j'estime que l'on peut donner des « prix. — Les sujets me semblent traités d'une manière « républicaine, hasarde Dorat-Cubières, qui se hâte « d'avoir un avis après un autre.

« Fleuriot reprend son dithyrambe sur les citoyens « artistes qui se battent, & opine pour qu'il n'y ait qu'un « second prix. La discussion va et vient, buttant de ci de « là. Au bout de quoi une voix crie que les concurrents

« sont aux frontières. — Mais, riposte une autre voix,
« sont-ils réquisitionnaires ou enrôlés? — Oui, ajoute un
« autre, supportent-ils les fatigues de la guerre depuis
« six mois ou depuis dix-huit mois ? Là-dessus, l'avis
« de Fleuriot adopté, la discussion commence sur les
« numéros 1, 2 & 3. Hassenfratz reprend d'assaut la tri-
« bune : — Je suis peut-être un sot, commence-t-il modes-
« tement; cependant j'ai senti une plus forte impression
« à l'aspect du n° 2 qu'à l'aspect des deux autres. Il
« n'existe dans les tableaux aucune obéissance aux lois de
« la perspective, si ce n'est dans le n° 2. J'ai l'habitude de
« la règle & du compas, & j'ai une intime conviction que
« tous les objets de peinture peuvent être faits avec la règle
« & le compas. — A cet aperçu original, le côté des
« hommes spéciaux de l'assemblée part d'un éclat de rire.
« — Oui, reprend le Winckelmann de la géométrie avec
« plus de chaleur, les peintres ne mériteront ce nom que
« quand ils rendront l'expression avec le compas, que
« l'idée seule ne peut rendre avec autant de justesse. Les
« rires recommencent, &, après une grande appréciation
« des n°s 2 & 3 faite par Fleuriot, qui commence par con-
« fesser : Mon âme n'éprouve rien quand je vois un tableau,
« le n° 3 obtient quarante-quatre voix sur quarante-sept
« votants. L'auteur était un nommé Harriette, élève de
« David. Comme il était à l'armée, Michot crie d'une
« façon assez romaine : A-t-il un père? Harriette père
« monte au bureau & reçoit l'accolade pour son fils. »

Sans doute, Hassenfratz, avec son compas, prête au comique. Mais un homme, parmi les grands artistes cités plus haut, n'a pas été sans jeter quelques mots au milieu

de débats qu'il faudrait connaître dans tous leurs détails. Les peintres & les statuaires d'alors étaient élevés à discuter, par la formation de clubs artistiques. Nous savons que les séances du jury national étaient consacrées à l'étude des beaux-arts. Chaudet demandait que les ouvrages indécents fussent interdits; Lesueur lisait un mémoire : *Éducation dans les arts;* Gérard appuyait sur le principe de leur utilité; Prudhon prononçait un discours où il considère les arts sous les rapports philosophiques, & il en parle en élève de Jean-Jacques. Les procès-verbaux de ces séances montrent que les artistes de l'époque étaient de taille à tenir tête à un mathématicien. Dans cette discussion, je ne vois que MM. de Goncourt, sténographes & juges à la fois, sténographes inexacts, juges prévenus. Quoi de plus touchant que de voir un père appelé sur l'estrade à recevoir la récompense décernée à son fils qui, à cette heure peut-être, est mort pour la patrie!

« Michot crie d'une façon *assez* romaine : — A-t-il un père? »

Cet *assez* dédaigneux montre le peu de compréhension qu'ont de la Révolution MM. de Goncourt. Je veux bien accepter la véracité de certains de leurs documents, quoique aucune note n'indique où ont été puisées mille bribes de citations accrochées les unes aux autres par des guillemets, comme des wagons vides à la queue d'un train de voyageurs.

Qu'on entasse caquetages sur cancans, qu'on m'apprenne que les femmes portaient « des robes de couleurs rayées à la nation; » Que « d'un effort acharné, continu, incessant, quotidien, la République de l'an II travaille à l'anéantis-

sement de la civilisation, » et qu'alors « un forte-piano de 6,000 livres est vendu 100 écus ; » Que « *les* guichetiers ne permettent *aux* filles de voir *leurs* mères qu'à deux conditions : la première, de manger du chat, la seconde, de boire dans leur verre. »

En présence de tels *renseignements*, je ne demande pas dans quels anas ils ont été puisés & je les laisse dormir tranquilles dans leurs guillemets ; mais le temps est passé où les gardes nationaux, les geôliers, les représentants du peuple, doivent être peints sous les traits d'hyènes altérées de sang, en costumes déguenillés, la tête coiffée de bonnets de poil de loutre se confondant avec des barbes abominablement hérissées.

Un tableau du Musée de Lille, le *Triomphe de Marat*, par Boilly, prouve que le peuple en fête était gai, ouvert, vêtu proprement. Sans doute, il y eut des scènes sanglantes & des massacreurs altérés de sang, semblables aux corbeaux flairant le champ de bataille qui planent au-dessus d'une armée en déroute. N'en a-t-il pas été ainsi à diverses époques ?

Les guerres civiles, les émeutes, les insurrections, sont sœurs des bouleversements de la nature. Des pierres tombent du ciel, le feu jaillit des volcans, les rochers se détachent des montagnes, les eaux sortent de leur lit, la tempête abat des forêts entières ; une vaste prairie est couverte de sables ; la vase souille de riches moissons ; sous les ruines disparaissent des villes tout entières. Et aucun calcul de la science ne pouvait faire prévoir ces révoltes de la nature, de même qu'aucun effort des gouvernements ne peut s'opposer à la trombe d'un peuple irrité.

La Révolution fut. Il faut l'étudier aujourd'hui, sans parti pris, sincèrement; mais l'ombre étant jetée sur un tableau, j'y veux sa part de lumière. Pourquoi MM. de Goncourt n'ont-ils pas donné dans leur livre une seule belle parole, une seule belle action de 1789? Elles ne manquent pas. A l'aide de petits récits, coupés dans les almanachs du temps, ils ont pour singulière méthode de généraliser d'après le moindre fait. Une feuille royaliste rapporte sans doute qu'*un* cordonnier assistait au jury des arts; gravement MM. de Goncourt attestent que *des* cordonniers faisaient partie du jury. De même ils transforment un misérable profitant de sa position en « *les* guichetiers qui ne laissent entrer *les* filles dans *les* prisons pour voir *leurs* mères qu'à condition de *manger du chat.* »

Ayant donné une séance & un discours de mathématicien comme le modèle de toutes les séances & de tous les discours, comme s'ils ignoraient qu'une assemblée contient plus d'esprits étroits que d'intelligences[1], MM. de Goncourt se gardent bien de citer Vicq-d'Azyr, s'écriant dans un rapport officiel : « Et toi, peuple français, déclare-toi l'ennemi de tous les ennemis des lettres! Couvre surtout les arts de ta puissante égide, & sois le conservateur de leurs travaux, afin que tu puisses dire un jour, comme Démétrius Poliorcète : « J'ai fait la guerre aux tyrans; mais les arts, les « sciences, les lettres, n'ont jamais en vain réclamé mon « appui. »

1. Jugera-t-on des tendances de 1862 par une excentricité du marquis de Boissy, qui dans le Sénat, lors de la discussion du budget relatif à l'encouragement des lettres & des sciences, demandait : « *A quoi bon les lettres & les sciences?* »

Les ennemis de la Révolution ont répandu le bruit que la « barbare » période de 1789 à 1800 répudia les lettres, les arts & les sciences. La liste des écrivains, des savants, peintres & musiciens pensionnés par la Convention qui les encourageait à faire de grandes œuvres, suffirait à amnistier les députés de telles calomnies. Non, quoiqu'en l'an II « un forte-piano de 6,000 livres soit vendu 100 écus[1], » — hélas ! quel malheur ! — la République, loin de « travailler à l'anéantissement de la civilisation, » récompense & appelle à l'étude des naturalistes, des historiens, des philosophes : Adanson, Anquetil, La Harpe, Lamarck, Lalande, Barthélemy ; des poëtes : Saint-Lambert, Andrieux, Parny, Sedaine ; des peintres & des statuaires : Prudhon, Ramey, Carle Vernet, Gérard, Vien, tous ceux qui ont marqué ou qui marqueront, ceux qui ont donné des gages & ceux qui donnent des promesses[2].

Que disait le ministre de l'intérieur Benezech aux artistes (9 floréal an IV) ? « La liberté vous invite à retracer ses triomphes... Ayez un caractère national, & que les générations qui vous succéderont ne puissent vous reprocher de n'avoir pas paru Français dans l'époque la plus remarquable de cette histoire. »

1. De Goncourt frères, *la Société française sous la Révolution,* un gros volume qui contient moins d'enseignements que le chapitre de trois pages de Mme de Staël : *Ce qu'était la société de Paris pendant l'Assemblée constituante* (voir *Considérations sur la Révolution*). Il eût été plus simple de ne pas troubler le repos de MM. de Goncourt ; mais ils ont été les premiers à s'inquiéter de l'art sous la Révolution, & lui-même, M. Renouvier n'a pu s'empêcher de relever le ton de ces naïfs catalogueurs.

2. Rapport de Chénier & de Daunou.

En étudiant les institutions de la période révolutionnaire, on verra que la recherche du Beau ne fut pas un vain mot. Boilly, signalé par Wicar à la Société des arts pour des gravures obscènes, dit pour sa défense que « jamais il n'a dicté les titres qui sont au bas, que ses tableaux ont été composés avant la Révolution, & qu'il a expié les erreurs d'une composition un peu libre en exerçant son pinceau d'une manière plus digne des arts; & il invite les artistes à venir dans son atelier reconnaître la vérité de ce qu'il avance. »

Les jacobins n'avaient pas attendu la proposition de Wicar pour se prononcer énergiquement contre cette démoralisation par les images. Bonneville est dénoncé à la Commune pour sa galerie de portraits révolutionnaires, qui ne sont pas flattés; mais qu'aurait pensé la Convention des portraits pseudo-historiques publiés plus tard par Gabriel, un vieillard maniaque, qui prétendait avoir dessiné d'après nature ces figures pendant les débats de l'Assemblée?

Ne grandissons pas outre mesure les hommes de 89, ne les abaissons pas.

Là où les événements deviennent menaçants, un être s'élève qui serait resté dans l'obscurité sans de violentes tourmentes. Qu'on étudie la condition modeste d'où sortirent les hommes de la Révolution; c'étaient pour la plupart des avocats de province, des journalistes, des fils d'artisans. Sans les réclamations du Tiers, ces hommes mouraient ignorés dans leur étroite sphère. Aussi je m'étonne toujours des singulières biographies de personnages politiques que les ennemis de la Révolution chargent de tant de crimes. Ces hommes ne furent que des instruments dont la Révolution

se servit. Les diverses oppressions, longtemps muettes, avaient pris corps & choisi des avocats.

La République eut à passer par de cruelles épreuves : si on compte quelques figures sinistres mêlées au grand drame, il ne s'ensuit pas que tous les acteurs étaient cruels ou sanguinaires. Il faut envisager les hommes de 89 avec sérénité, & ne pas imposer, comme l'a très-bien dit M. Renan, « nos petits programmes de bourgeois sensés à ces mouvements extraordinaires si fort au-dessus de notre taille. »

Le symbolisme est le caractère distinctif de l'art révolutionnaire. Nier sa portée, c'est étudier un art nouveau, l'esprit garrotté par des préjugés.

Le symbolisme a existé de tout temps : il est le premier des arts primitifs, il appartient également à l'art le plus raffiné. Le symbole parle aux yeux des enfants & des philosophes : il frappe les esprits vierges, il fait penser les esprits réfléchis.

Le symbolisme révolutionnaire a ses racines dans l'antiquité. Au XVIe siècle la Révolution emprunte la personnification du Tiers état, qui, à partir du mot de Sieyès, devient le cri de la Nation & pénètre partout.

On voyait jadis à l'hôtel de ville d'Aix, en Provence, un tableau du XVIe siècle qui représentait un laboureur courbé, portant sur les épaules un cœur, au milieu duquel une reine (peut-être la France), en manteau fleurdelisé, prie Dieu, avec cette inscription : *Nihil aliud in nobis.* Le paysan semble harassé par son fardeau. A ses côtés un jeune seigneur & un cardinal l'assistent: seul, le vilain a la charge. On ne peut se méprendre sur la volonté de l'artiste : le paysan courbe la tête, écrasé par ce poids & de-



N° 6. *Fac-simile d'une estampe d'après un tableau du* XVIe *siècle.*



manderait volontiers l'aide du noble et du prêtre (voir fig. n° 6). Il fallait encore deux siècles pour que vînt le secours.

A partir de pareilles images la Révolution germa & dut aboutir[1]. Et quand je vois des écrivains insultant l'époque qui nous a délivrés du fardeau sous lequel succombaient nos pères, je leur souhaite, pour les punir de leur ingratitude, de redevenir bêtes de somme.

Le symbolisme a pour mission, par son caractère hiéroglyphique, de frapper plus directement les yeux des masses. La plupart de ces emblèmes, nous en avons perdu le sens; mais qu'ils étaient significatifs pour le peuple de 1789!

Le symbolisme révolutionnaire fut créé par des philosophes, des naturalistes, des historiens, des peintres & des poëtes, grands et nobles caractères dont un Lakanal est le

1. Ce commencement de révolte du Tiers, que les peintres et les miniaturistes du XVIe siècle ont nettement représentée, on en pressent la conclusion en se reportant au chant des paysans conservé par Robert Wace. Au XIIe siècle déjà, les paysans de Normandie s'insurgent contre leurs seigneurs, qui n'ont pas de peine à vaincre une armée sans défense. On coupe les pieds & les poings des vaincus; mais leur bouche parlera plus tard:

> Nous sommes hommes comme ils sont,
> Tels membres avons comme ils ont,
> Et tout aussi grands corps avons,
> Et tout autant souffrir pouvons.
> Ne nous faut que cœur seulement:
> Allions-nous par serment,
> Aidons-nous & nous défendons,
> Et tous ensemble nous tenons.
> Et, s'ils nous veulent guerroyer,
> Bien avons contre un chevalier
> Trente ou quarante paysans
> Vigoureux & combattants.

type, qui imprimèrent l'admirable mouvement de l'instruction publique & eurent une forte part dans la direction des esprits. Le peuple semblait une cire molle sur laquelle il suffisait d'inscrire certains mots pour qu'ils ne s'effaçassent jamais.

Qu'on pense à la puissance de cris patriotiques répétés



N° 7. *Les trois ordres.*

(Céramique nivernaise.)

sans cesse sur les murs des monuments publics, sur les bijoux, sur les meubles, sur les objets usuels. L'enfant qui, bégayant à peine, trouva la *crosse*, la *gerbe* & l'*épée* réunies en un faisceau au fond de l'assiette qui

contenait sa bouillie, conserva pour la vie le souvenir profond de la réunion des trois ordres : & quand plus tard il épela *réunion*, qui formait le lien de ce symbole, ne connût-il que cette légende & ce groupe où prêtre, laboureur & noble ne faisaient qu'un, l'enfant eut la Révolution gravée au fond du cœur.

Les peintres de la Révolution s'appellent David, Lethière, Hennequin, Thévenin, Prudhon, Regnault; leurs toiles, conçues sous le coup des événements de l'époque, doivent être étudiées l'histoire en main. Chaussard, un écrivain contemporain de David, dit à propos du tableau des *Sabines* : « Je crus voir les Français des différents partis prêts à s'égorger de leurs propres mains, & la mère patrie se levant, se précipitant entre eux et criant : « Arrêtez !... » Ce rapprochement que je hasardais, je le communiquai à l'artiste; il me répondit : — Telle était ma pensée lorsque je saisis les pinceaux; puissé-je être entendu! »

De ces artistes rigides qui ne peignaient pas seulement pour peindre, mais pour enseigner, M. Renouvier a dit justement : « Je voudrais examiner les ouvrages d'art produits pendant la Révolution en acceptant toutes les conditions que leur firent les événements. Ces conditions sont complexes, les unes heureuses, les autres dures & difficiles : sentiments nouveaux, exaltés jusqu'à la passion; renaissance antique, aussi marquée qu'au XVIe siècle; antécédents corrompus & séduisants; défection du patronage accoutumé de la cour, de l'Église, des seigneurs & des financiers; gouvernement forcé à la parcimonie; préoccupation du public; enfin misère inévitable des artistes. Dans cette crise cependant, l'art me paraît se renouveler,

acquérir un idéal inconnu, des types de beauté rajeunis, des réalités plus saisissantes et des conceptions plus vastes; il me paraît surtout riche en éléments & en promesses auxquels le temps seul a fait défaut. »

Bustes des grands hommes de la Révolution, figures pour les fêtes populaires, sentimentalisme puisé dans les écrits de Jean-Jacques, l'*Amour* mélangé à la *Nation*, tel est le foyer où s'inspire la statuaire de l'époque, dont on ne peut parler qu'avec réserve, la plupart des monuments de 1789 à 1792 ayant été détruits ou cachés, & nos connaissances incomplètes ne s'appuyant guère que sur des estampes. Il faudrait voir aujourd'hui les grandes peintures oubliées[1], telles que celle d'Hennequin, le *Triomphe du peuple dans la journée du 10 août.* (Le Peuple est en Hercule, la Liberté en déesse : au fond se tiennent la Vérité & la Discorde.)

Pourquoi ne les exposerait-on pas? Le moment est venu de créer un musée de 1789 avec les peintures & les sculptures du temps, que chaque minute qui s'écoule nous permet de contempler avec plus de sérénité. Avec les grands souvenirs, les batailles, les fêtes populaires, on y verrait les toiles sentimentales de l'an v : *Un représentant du peuple, entouré de sa famille, répandant des fleurs sur le tombeau de sa première épouse*, ou de gracieuses peintures, telles que l'*Heureux ménage*, la *Tendresse paternelle.*

1. « Quelques-unes de ces toiles, avec beaucoup d'autres que le courant des réactions a emportées, sortiront peut-être de la poussière le jour où, pour former des musées historiques, on reconnaîtra que les seuls tableaux vrais sont les tableaux contemporains. » (Renouvier.)

Étrange époque, où le lyrisme perce à travers l'emphase. Je regarde une estampe de Queverdo : *Maximes du jeune républicain*, & la légende d'une prose pleine de nombre me reste dans l'esprit comme de beaux vers : « *Au sortir du sommeil, que les yeux s'élèvent vers la voûte du firmament.* »

Déclamatoire et touchant, tel est le caractère général de l'art de l'époque, où chacun, orateur, poëte, peintre, statuaire ou musicien, approche du grand sans le chercher.

Autour des urnes sacrées,
Flottez, drapeaux! sonnez, clairons!

C'est le début d'un chant national de Davrigny & de Méhul pour la fête funèbre de Barra & de Viala. Et ces vers martiaux d'un poëte oublié sont par eux-mêmes si sonores, qu'un musicien vulgaire eût trouvé l'harmonie nécessaire pour colorer une trame déjà lyrique.

Deux figures sympathiques traversent ces temps sombres, comme la voie lactée s'étend sur un ciel chargé d'orages : André Chénier, Prudhon. Les toiles & les dessins de Prudhon nous montrent un artiste épris des symboles de la Révolution et les traduisant avec une si poétique tendresse que ses figures de la Liberté, de la Raison, du Civisme, semblent destinées à orner les bocages de pays régis par l'utopie d'un Fénelon. La nature mélancolique de Prudhon passa dans des couleurs transparentes qui font penser à l'opale.

Poëte et peintre sont deux artistes en pleine possession des secrets de leur art. Plus de ces hasards qui emplissent

de sons éclatants la trompette qu'embouche un Rouget de l'Isle. Prudhon et Chénier, que l'avenir unira par un trait d'union comme l'antiquité associa le nom de Pythias à celui de Damon, planent au-dessus de la Révolution, semblables aux archanges qui apparaissent aux souffrants du purgatoire. Ils sont l'idéal révolutionnaire, l'essence épurée, la blancheur, le lis & la colombe. Une tendre sérénité ressort de leurs ouvrages; épris de l'antique, ils y puisent une souveraine placidité. Ce sont des litanies qu'ils chantent avec la lyre & le pinceau, litanies dont le charme ne peut être rendu par des mots. Un Chénier seul peut traduire les œuvres d'un Prudhon. Il faut un Prudhon pour rendre par le pinceau de tels vers :

> La Liberté, du génie & de l'art
> T'ouvre tous les trésors; ta grâce auguste et fière
> De nature & d'éternité,
> Fleurit. Tes pas sont grands. Ton front, ceint de lumière,
> Touche les cieux. Ta flamme agite, éclaire,
> Dompte les cœurs....

Jean Goujon personnifie la Renaissance; Prudhon, la Révolution. Dans la Révolution, la postérité ira chercher Prudhon, & la République calomniée sera représentée par la figure la plus idéale de l'art français.

On a fait de la période révolutionnaire une époque de destruction. Sans doute le peuple détruisit dans ses moments de fièvre; mais la Convention est-elle complice de ces destructions? De nombreux décrets furent rendus pour la conservation des monuments. Les plans tracés prouvent com-

bien les législateurs s'inquiétaient de la réorganisation & de la fondation des musées.

Le livre de M. Renouvier met à jour la grandeur des Institutions républicaines. L'homme aimait la République telle qu'elle fut, sans vouloir l'idéaliser. Il a montré ses recherches du bien, du beau & du vrai, sans chercher à en dissimuler les misères. M. Renouvier les signale en esprit philosophique, &, s'il appuie davantage sur les grandeurs, c'est que trop longtemps l'ignorance & la mauvaise foi tendirent à faire croire que les massacres, les insurrections, les guerres, avaient seuls rempli une période de quelques années.

« L'art n'est l'imitation de la nature ou la création d'un beau idéal que par le prisme de la société, » dit M. Renouvier, qui se prononce vivement pour « le jour où l'on tiendra plus de compte à l'art de ses *ingénuités* que de ses *prétentions*. »

A l'époque où M. Renouvier écrivait ces lignes, je suivais le même chemin, étudiant depuis vingt ans un art plus ingénu encore. L'érudit était préoccupé de l'art des villes ; je m'intéressais au sentiment patriotique des campagnes, auquel on peut appliquer ce que cet esprit éclairé disait du *Journal de la Société populaire et républicaine des arts :* « On voit, comme dans une chaudière, bouillonner les principes de l'art nouveau. »

CHAPITRE III.

LE ROI.

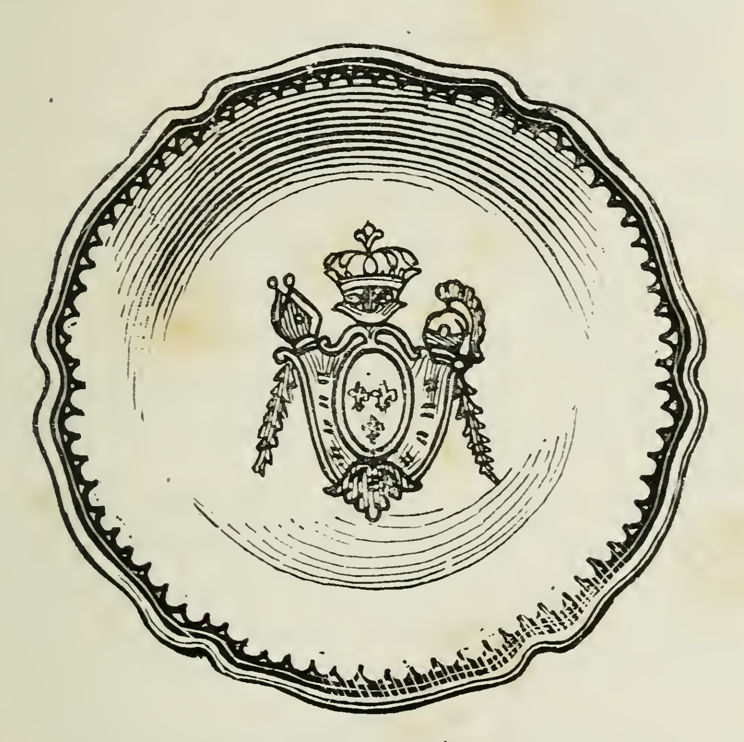
Étudier la royauté par les symboles fleurdelisés conduirait à refaire les ouvrages de blason, dans lesquels cet ornement héraldique joue un si grand rôle. Le but qu'on s'est proposé est autre; il s'agit plus spécialement ici des insignes du blason révolutionnaire, comment celui-ci remplaça le blason de la royauté, &, si je cherche à quelle date s'éteint *Vive le Roi*, je veux montrer d'abord l'enchaînement de la royauté avec la Nation, sa séparation ensuite.

Les souverains n'écoutent pas assez les cris de la foule. D'ailleurs, s'ils les entendaient, ils courraient risque de s'y tromper, car entre eux & le peuple sont placés des groupes de courtisans qui en dénaturent la portée. Quand les princes s'inquiètent de ces cris trop énormes pour être comprimés, il est trop tard.

Le 21 juin, pendant le trajet que Louis XVI fit de Versailles à l'Hôtel de ville, il n'entendit d'autre cri que celui de *Vive l'Assemblee nationale!* poussé par deux cent mille hommes. En revenant, tous acclamaient *Vive le Roi!* en signe de réconciliation, « comme si la leçon eût été finie, » dit Dumont de Genève.

La *leçon*. Dur mot, qui prend de la gravité sous la plume d'un témoin si modéré.

Il n'entre pas dans mon plan de juger le malheureux Louis XVI, ce bon et faible roi qui portait le fardeau des



N° 8. *La royauté appuyée sur l'Église et la noblesse.*

(Assiette de fabrique inconnue.)

abus du passé; mais en regard de lui, un fait ayant trait à Franklin montrera l'irritation que dut produire dans les masses le mépris qu'une partie de la cour portait au grand citoyen.

Un économiste traversa les mers, qui, sans pompe ni

escorte, vint se loger à Passy; là, dans une modeste maison bourgeoise, Franklin semblait arriver des États-Unis pour recueillir l'héritage de la philosophie française, car Voltaire venait de mourir. « On crut voir, dit un contemporain parlant de Franklin, un sage de l'antiquité revenu sur la terre pour rappeler aux hommes les idées de justice & de liberté. » Tout ce qu'il y avait en France de savants, de philosophes, de penseurs, prit le chemin de Passy, comme quelques années auparavant ils suivaient le chemin de Ferney.

La cour ne vit pas sans dépit ce vieillard en habit de drap, les cheveux non poudrés, dont le costume semblait une protestation. En si modeste équipage, l'Américain recevait de tels honneurs, que les courtisans en devinrent jaloux. Visites, ovations, rien ne manquait au bonhomme Richard.

Si parfois les détails empruntés aux arts contemporains semblent menus en regard des grandes proportions de l'histoire, deux faits significatifs témoignent cependant de l'enthousiasme considérable qu'inspirait le philosophe. Un sculpteur de médaillons, nommé Nini, était chargé habituellement de modeler les grandes dames & les personnages de la cour, dont il a laissé des reliefs charmants. Les admirateurs de Franklin commandèrent à Nini *cinq* médaillons différents, voulant laisser à la postérité un type certain des traits du philosophe.

L'autre fait relatif à un portrait de Franklin est plus grave : depuis longtemps je le connaissais par une tradition et malgré la curiosité de ce document céramique, je n'en aurais pas fait mention si un honorable écrivain, M. E. Bersot,

n'avait trouvé dans les Mémoires du temps trace de ce scandale. « A Sèvres, à l'exposition des porcelaines, on vendait la médaille de Franklin avec la légende : « *Eripuit cælo fulmen sceptrumque tyrannis.* » Louis XVI, qui voyait autour de lui cet enthousiasme sans le partager, entre autres chez la comtesse Diane, fit faire un vase de nuit avec cette médaille au fond & le lui envoya [1]. »

Nous savons maintenant, depuis une quinzaine d'années, ce qu'il faut croire des histoires rapportées par les chroniqueurs. Le XVIIIe siècle donna l'essor à un journalisme scandaleux, qui s'attaquait de préférence aux plus hauts personnages, aux écrivains les plus célèbres. Cette coupable action attribuée au plus grand personnage de la cour, je la connaissais, en outre, par le récit d'un vieillard qui me disait la tenir du peintre à qui le vase avait été commandé. Il me citait même le nom de l'artiste. Et aujourd'hui j'ai peine à croire à un tel écart d'imagination. Il n'en était pas moins relevé par les gazetiers de l'époque. Le bruit en venait toujours par quelque côté aux oreilles du public. Insulter Franklin, c'était insulter la nation, qui l'accueillait avec tant d'enthousiasme. La nation se vengea.

Qu'importe le repas des gardes du corps donné au régiment de Flandre à Versailles, où la musique joue l'air : *O Richard, O mon Roi?* Qu'importe que Marie-Antoinette apparaisse portant le Dauphin sur ses bras? Qu'importe que la cocarde nationale soit foulée aux pieds, pendant

1. E. Bersot, *Études sur le* XVIIIe *siècle.* Voir page 65, chap. *Étude générale.* Paris, Durand, 1855.

que les gardes du corps reprennent la cocarde blanche ?

Les citoyens ne croient plus à la royauté. « C'est ici, dit Camille Desmoulins, que ce qui pourrait passer pour une fête militaire dessine une conspiration manifeste & que ce repas fraternel se change en un repas fratricide. Un garde national de Versailles a la lâcheté d'ôter sa cocarde & de



N° 9. *Assiette de Nevers.*

donner le premier l'exemple de l'apostasie... La cocarde nationale est foulée aux pieds ; on en proscrit les couleurs. »

Et plus loin : « Le jour même, tout Paris s'émeut; c'est une dame, qui, voyant que son mari n'était pas écouté au district, vint la première à la barre du café de

Foi dénoncer les cocardes anti-nationales. M. Marat vole à Versailles, revient comme l'éclair, fait lui seul autant de bruit que les quatre trompettes du jugement dernier, & nous crie : O morts, levez-vous ! »

A Versailles, « on se répand dans les rues, à la chasse des cocardes d'une seule couleur. On use de représailles; elles sont arrachées, foulées aux pieds, avec menace de la lanterne en cas de récidive. Un militaire essayant de rattacher la sienne, cent cannes qui se lèvent lui en font perdre l'envie : tout le dimanche se passa à faire main basse sur les cocardes noires & blanches... etc. [1] »

Au souvenir du repas des gardes du corps doit se rattacher l'assiette ci-contre, représentant deux bras armés d'épées qui défendent les fleurs de lis. Le roi a des sabres pour le défendre; il lui manque une défense qui vaut mieux : l'amour & le respect de ses sujets.

En avril 1790, déjà on n'appelle plus le roi que *premier fonctionnaire public*, & le Dauphin, *premier suppléant*.

Qu'il est loin le temps où, au fond de grands saladiers, le potier inscrit : *W. le Roi et toute la famille Roiale*, où sur d'autres pièces buveurs & amoureux associaient le souvenir de la famille royale à leurs plaisirs !

Vive Monseigneur le Dauphin, je bois à la santé de Claudine, telles sont les légendes sur la face principale d'un bidon daté de 1756 (voir fig. nº 11). Un autre, un an après, 1757, porte d'un côté : *Vive le Dauphin*, & de l'autre : *Je bois à la santé de mes amis.*

C'en est fait du respect pour les insignes de la royauté.

1. *Révolutions de France & de Brabant,* 18 octobre 1790.

A ce propos un archéologue normand, signalant un ouvrage où il est question de Noël de la Morinière, rédacteur du *Journal de Rouen*, s'exprime ainsi : « Qu'on ne croie pas pour cela que Noël n'eût point d'opinion politique. Il en avait une assez ardente, à ce qu'il paraît bien,



N° 10. *Assiette de l'école de Nevers.*

& tout à fait à la hauteur des circonstances. Le trait suivant va le prouver : il était venu à Dieppe pendant les beaux jours de la Terreur, invité à dîner chez M. M..., un des principaux & des plus pacifiques bourgeois de la ville; on servit le repas dans des assiettes fleurdelisées. A la vue des emblèmes de la tyrannie, Noël sentit tout son sang de

tribun lui bouillonner dans les veines; il se lève de table, prend les assiettes dans ses mains, les jette contre la muraille & les foule aux pieds. Qu'on juge de l'ébahissement du brave amphytrion, qui jura bien de ne plus se procurer les émotions d'un pareil convive [1] ! »

De même que Noël de la Morinière les potiers ont brisé les moules royaux; c'est à Delft & non à Paris, en Hollande & non en France, qu'il faut chercher les traces de la vive affection populaire pour les souverains. *Prier pour le prince et ne lui souhaiter aucun mal*, est la devise d'une tasse représentant un prince & une princesse d'Orange.

Sur une assiette sont inscrits ces vers :

On voit planté ici l'arbre de vertu & de gloire!
Voici le prince de la Néerlande libre!

Sur le marli d'une autre assiette représentant un prince & une princesse de la même famille, on lit ces distiques se jouant dans des ornements :

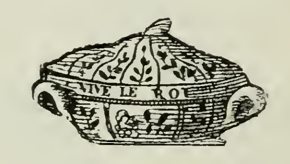
Aussi longtemps que le soleil & la lune existeront,
La couleur d'orange existera aussi.
Ceci, je le dis à midi,
Juste sous le signe de l'union,
Et en louant Dieu avec respect,
Je crie : Vive Orange!

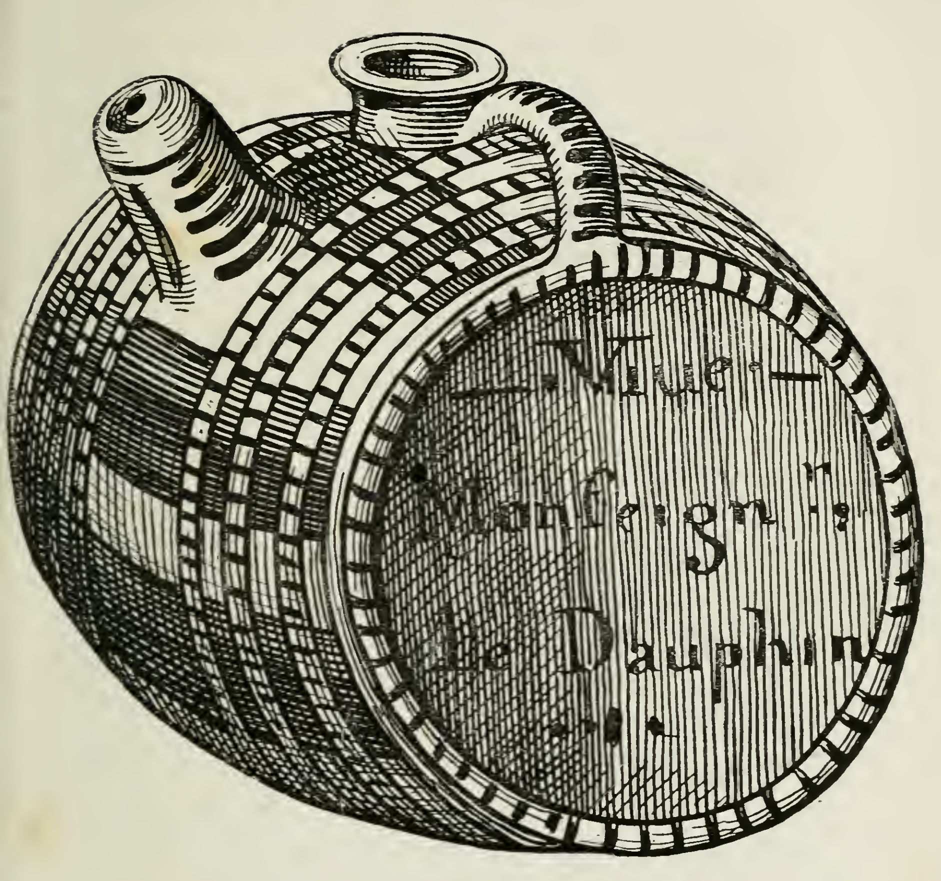
Un tel enthousiasme n'existait plus en France : les cœurs aigris étaient fermés à la royauté. Les couleurs nationales

1. *Galerie dieppoise, Notices biographiques sur les hommes célèbres de Dieppe,* par l'abbé Cochet.

avaient été remplacées par d'autres, pour bien montrer qu'un nouveau règne allait commencer, celui de la Nation.

La flétrissure des lis qu'on jetait au coin de la borne fait songer à leur splendeur déchue : « Considérez les lis des champs, comme ils croissent : ils ne travaillent pas, ils ne filent pas ; & Salomon lui-même dans toute sa gloire n'a pas été vêtu comme l'un d'eux. »





N° 11. *Bidon polychrome, école de Nevers.*
(On lit sur l'autre face : *Je bois à la santé de Claudine, 1756.*)
H. 12^c.



CHAPITRE IV.

NECKER.

Un homme se trouve singulièrement placé entre la royauté & la Révolution, M. Necker. Sa popularité ne dura qu'un moment, mais si grande que, selon le témoignage des premiers acteurs du prologue révolutionnaire, la destinée de la patrie en juillet 1789 semblait liée à celle du citoyen genevois.

Necker s'occupa le premier, à sa rentrée au ministère, en 1788, de la convocation des États généraux, annoncée dès le mois de novembre. C'est à lui qu'on doit d'avoir obtenu la double représentation du Tiers état. Sans doute Target, Rabaud Saint-Étienne et l'abbé Sieyès avaient, par des brochures célèbres, démontré les droits du Tiers; « mais, dit Bailly dans ses *Mémoires*, si ces droits ont été recouvrés, il ne faut pas oublier qu'on le doit à M. Necker & au roi, au ministre qui l'a proposé & au roi qui y a consenti; l'un & l'autre ont donné les moyens de la régénération de l'empire, on l'a quelquefois trop oublié. » Bailly ajoute : « Puisque nous parlons des causes de la régénération, disons que la première est dans le caractère

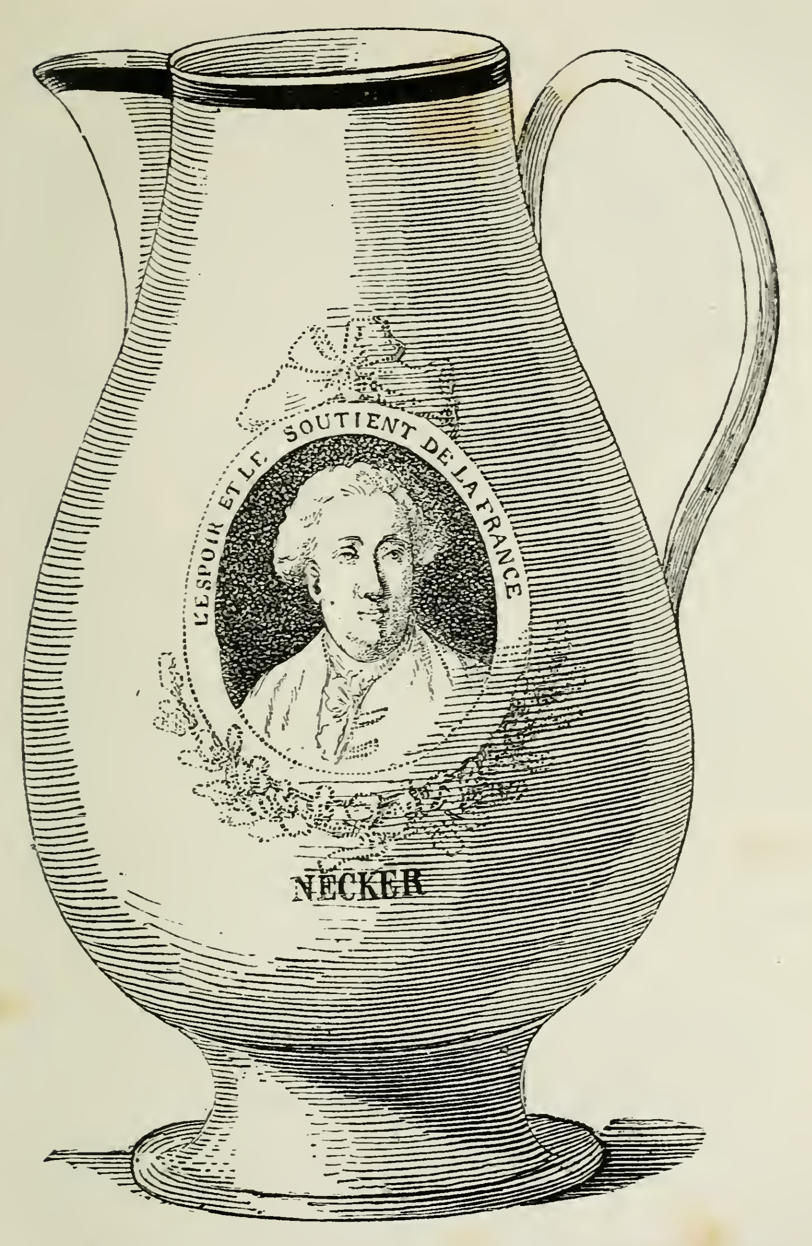
de Louis XVI; un roi moins bon, des ministres plus habiles, & il n'y aurait pas eu de Révolution. »

Ce dont on est certain, c'est qu'au lendemain des révolutions, les hommes tels que Necker sont sacrifiés fatalement. Le parti de l'action entraîne dans son torrent le parti de la doctrine. Que deviennent les faiseurs de protocoles quand il s'agit de démolir la Bastille, & avec la Bastille les abus, & avec les abus la couronne? Autant sont lents les événements dans leur marche ascensionnelle, autant ils se précipitent avec violence, sans reconnaître soutiens ni défenseurs. Alors naissent du sein de la tempête des géants qui crient plus fort qu'elle & qui, jugeant d'un coup d'œil la situation menaçante, sont sans pitié pour les hommes de demi-mesures.

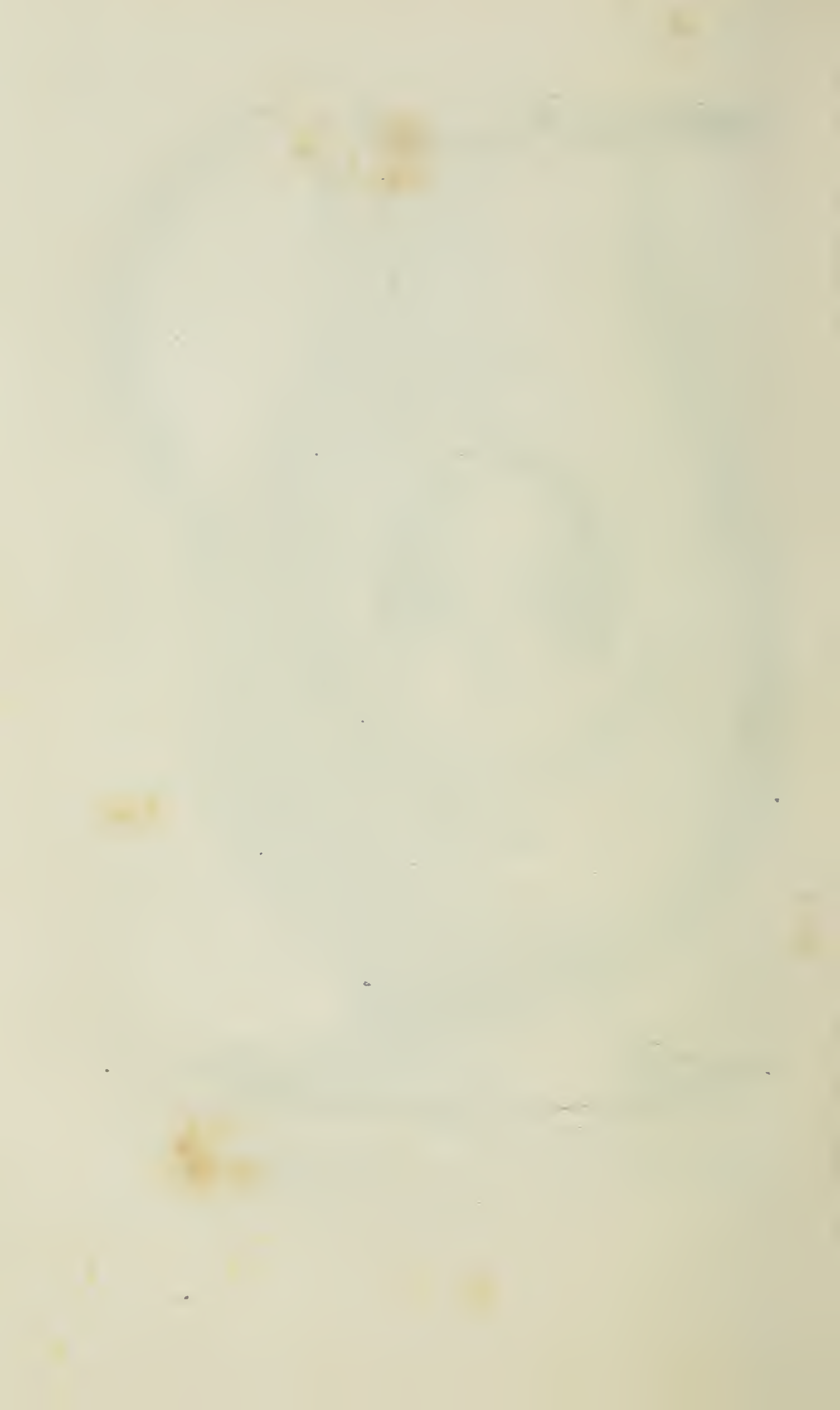
— C'est une horloge qui retarde, disait Mirabeau de Necker.

L'horloge pouvait retarder, elle avait des qualités d'intégrité inconnues à celui qu'on a appelé le tocsin de la Révolution. Si Necker, à son arrivée au ministère, retrancha aux autres, il commença les réformes par lui-même; le Genevois désintéressé qui supprimait six cents charges de cour & de finance, refusait pour lui les appointements attachés à la charge de directeur du Trésor national. Aussi en cinq ans de ministère, d'un déficit de *trente-quatre millions*, Necker prouvait-il par son *Compte rendu* un boni de *dix millions*.

Le *sans impôts* de Necker passionna la ville comme le *sans dot* d'Harpagon. Les femmes à la mode prétendaient avoir sur leur table de nuit le *Compte rendu* de M. Necker : il faut les croire puisqu'elles le disent ; mais étudiaient-elles bien à fond ces ardues questions de finances ?



N° 12. *Pot au lait décoré par impression, système anglais.*
H. 12c



« Je n'ai sacrifié, disait Necker en concluant, ni au crédit, ni à la puissance. J'ai dédaigné les jouissances de la vanité. J'ai renoncé à la plus douce des satisfactions privées, celle de servir mes amis ou d'obtenir la reconnaissance de ceux qui m'entourent. Si quelqu'un doit à ma simple faveur une pension, une place, un emploi, qu'on le nomme. »

Caractère taillé à l'antique que M. Necker, dont la vie est digne d'un successeur de Turgot. Les frères Hope, banquiers, avaient demandé la caution personnelle du ministre pour se charger de l'approvisionnement de Paris. On exile M. Necker ; il écrit à MM. Hope qu'il continue la caution de deux millions sur sa fortune particulière.

Toutefois M. Necker ne remuait pas la fibre populaire ; il le sait, il le dit. Ginguené, dans une ode sur les *États généraux* (avril 1789), avait souhaité que :

> Après ces tempêtes horribles,
> Vogue enfin sur des eaux paisibles
> Le cygne du lac genevois.

Le cygne fut bientôt secoué par de terribles vagues. Deux fois exilé, deux fois Necker revint en triomphe. Après sa démission, Necker n'ayant pas voulu paraître au *lit de justice*, la reine & le roi le supplièrent de reprendre ses fonctions de ministre. Il accepta & le peuple le reconduisit en triomphe aux cris de *Vive le Roi! Vive Necker!*

« Je reste, dit-il à ses amis en entrant chez lui ; mais vous voyez le peuple & les bénédictions dont il m'accompagne ; avant quatre jours peut-être, c'est à coups de

pierres qu'il me suivra. » Necker ne fut pas poursuivi à coups de pierres, mais à coups de pamphlets[1].

Tel est le sort des hommes en évidence de s'étendre un court instant sur un lit de roses pour être étendus longuement sur une table de dissection.

Le buste de Necker fut promené triomphalement dans Paris. On imprime le lendemain « *Le Roi Necker, criminelle Neckérologie.* »

Les spectacles sont fermés à l'occasion de son exil. Quelques jours après se vend dans les rues un « *Dialogue entre un noble et sa femme, qui fut fessée au Palais-Royal pour avoir gardé le portrait de Necker.* »

Necker avait été surnommé le Père du peuple. Ce qui n'empêcha pas plus tard les Jacobins d'appeler ses censures *insolences ministérielles;* sa fidélité au roi : *apostasie liberticide.*

Des couronnes civiques furent tressées en son honneur. La colère du père Duchêne n'en éclate pas moins à propos du départ de Necker, & le cynique journaliste s'écrie : « *Pendez-moi ce j... f..... là, puisque vous le tenez.* »

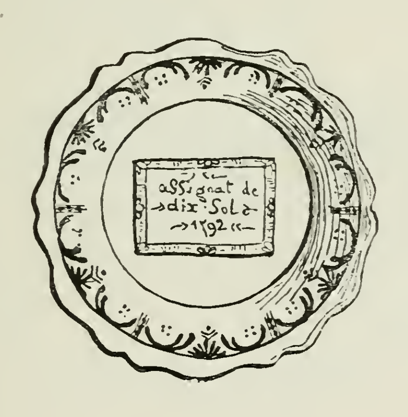
Ces médailles et ces revers de médailles ont donné à M. Necker droit d'entrée sous le vestibule de la Révolution.

Pourtant je n'en aurais pas parlé si sa figure n'eût été reproduite sur un pot au lait, sans doute fabriqué en Angleterre par un nouveau système d'impression (voir

1. La collection Labédoyère de la Bibliothèque ne contient pas moins de *trente* cartons de brochures, plus haineuses que sympathiques, relatives à la vie & aux actes de M. Necker.

fig. 12). D'autres pièces d'un service à déjeuner furent également décorées de la même silhouette; mais ce procédé de décalque en noir, à peine fut-il employé en 1789. Le peuple ne goûtait pas ce système : il préférait traduire spontanément à la pointe du pinceau, en couleurs voyantes, les grands principes de rénovation.

M. Necker était un esprit froid & protestant. Ce fut à un procédé britannique & froid qu'on demanda la reproduction de ses traits.



CHAPITRE V.

LA BASTILLE.

Un écrivain anglais, plus poëte qu'historien, Carlyle, a donné à l'Angleterre une histoire de la Révolution, qu'il divise en trois actes principaux : la *Bastille*, la *Constitution*, la *Guillotine*.

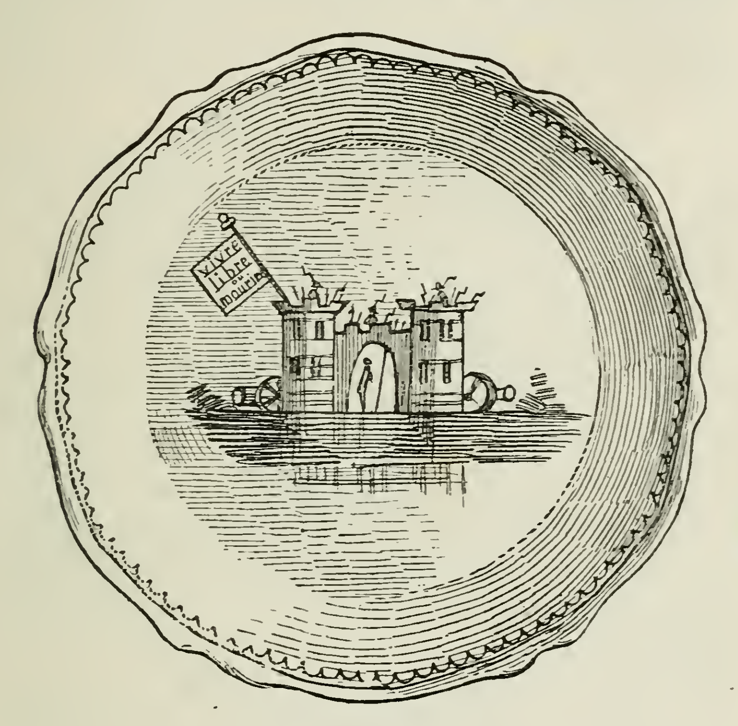
Quelque arbitraire que puisse paraître la classification de ce fantaisiste, chacun reconnaîtra avec lui que la réunion des États généraux & la prise de la Bastille sont les deux événements considérables du prologue révolutionnaire. Tout fut fait en deux jours. Le peuple témoigna sa force en édifiant & en détruisant.

La prise de la Bastille ne doit pas être attribuée à une simple crise populaire. Bâtie au XIVe siècle, pendant quatre siècles elle ne désemplit pas. Combien de fois le pont-levis se leva-t-il devant des innocents! Certaines femmes de la cour y faisaient enfermer des hommes dont elles avaient à se venger. Nombre de gens furent oubliés dans les cachots. Combien entrèrent qui avaient des cheveux noirs & qui en sortirent les cheveux blancs!

Les fossés étaient larges & profonds; on les eût remplis avec les larmes des prisonniers. Les chaînes de

fer étaient épaisses & dures, moins dures que les princes qui envoyaient pourrir à la Bastille les victimes de leurs maîtresses & de leurs ambitions.

Aubriot, chef de la municipalité de Paris en 1370, pose la première pierre de la prison. C'est Aubriot qui inaugure



N° 13. *Assiette de Nevers.*

ses cachots, ayant été condamné à une détention perpétuelle. Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, y est enfermé pour crime d'État, en 1477.

Louis XI remplit de victimes les donjons de la Bastille, Richelieu y entasse les plus grands noms de la noblesse.

Louis XIV remplit de nouveau les cachots; les portes

s'ouvrent à tout instant devant les lettres de cachet, & le pont-levis s'abaisse devant un si grand nombre de protestants, avant & après la révocation de l'édit de Nantes, que la prison ne suffit plus à contenir les prisonniers, & qu'il faut en transférer une partie à Vincennes.

Sous Louis XV, on compte *quatre-vingt-quinze mille* lettres de cachet, qui, la plupart, vont aboutir à la Bastille.

Le général Lally, pour avoir triomphé des Anglais dans l'Inde, y est enfermé & sort de la prison le 9 mai 1766, *bâillonné*, afin qu'il ne parle pas avant de subir la peine capitale. Quatre fois un écrivain, Lenglet-Dufresnoy, est arrêté & conduit dans ce sombre donjon, où il passe une partie de sa vie. Mahé de Labourdonnais, gouverneur des Iles de France & de Bourbon, ne séjourne guère plus de huit ans à la Bastille. C'est peu pour l'époque. Le prévôt de Beaumont dénonce le bail fait pour l'achat des grains par le ministre Laverdy, au nom de Louis XV, & demeure enfermé tantôt à Vincennes, tantôt à la Bastille, pendant vingt-deux ans. Il ne sort de prison que le 14 juillet 1789.

En 1788, la noblesse bretonne, rassemblée à Vannes & à Saint-Brieuc, nomme douze commissaires chargés de présenter à Louis XVI un mémoire contre les atteintes portées aux prérogatives & priviléges de Bretagne par les gouverneurs de cette province.

Les commissaires vont à Versailles, attendant le jour d'audience qu'il plaira à Sa Majesté de leur accorder. Dans la même nuit, du 14 au 15 juillet 1788, ils sont arrêtés & conduits tous les douze à la Bastille. C'est le

cardinal de Brienne, ministre principal, qui fait jeter en prison ces représentants de douze cents membres des plus nobles familles bretonnes.

L'indignation est si grande en Bretagne, que Brienne est obligé de relâcher les douze commissaires ; mais il oublie



N° 14. *L'attaque de la Bastille.*
(Assiette de Nevers.)

que douze de leurs prédécesseurs sont enfermés à Charenton ; c'est-à-dire que, la place manquant à la Bastille pour douze nobles, on a fait sortir de leurs cabanons douze vilains qu'on a logés *en attendant* parmi les fous. Le provisoire était devenu définitif & il fallut la prise de la Bas-

tille pour qu'un comité[1], ayant mis la main sur les registres, s'aperçût que plus d'un an après les malheureux prédécesseurs des députés de Bretagne étaient encore à Charenton.

On comprend la colère du peuple longtemps amassée, à qui il ne fallait qu'une étincelle. Cette étincelle ce fut la Révolution.

Je n'ai pas à raconter la prise de la Bastille. La lourde prison avec ses ponts-levis, ses fossés, ses murailles épaisses, ses canons, son gouverneur, semble une paille enlevée par la trombe populaire.

Paris ne dansa pas seul sur les ruines de la Bastille, mais toute la France. Ce fut la prise nationale de la Bastille.

Pas de province qui n'eût fourni quelques victimes à la terrible prison. Aussi, avec la symbolisation du Tiers, la destruction de la Bastille est-elle l'événement qui a occupé le plus les peintres, les statuaires, les graveurs, les imagiers, les potiers, les ouvriers de toute sorte. On emplirait un musée avec les souvenirs peints, sculptés & gravés de la prise de la Bastille.

Les assiégeants étaient nombreux, mais mal armés. Il n'est ni forts, ni troupes qui puissent tenir devant les grandes révoltes populaires. Ce sont les cœurs bourrés de tempêtes et non les canons bourrés de poudre qui décident des révolutions.

Il semble qu'un potier l'ait compris ainsi, qui fait assiéger la Bastille par *deux* hommes & *deux* canons (voir

1. Voir *Mémoires de Barrère.*

fig. 14). C'est un des spécimens les plus répandus de la céramique patriotique; j'ai vu des centaines de semblables assiettes, ce qui prouve combien la prise de la Bastille fut populaire & combien le peuple, quoique la représentation



N° 15. *Assiette de la région auxerroise.*

fût naïve, se plaisait à voir des tours hérissées d'armes prises par deux canons & deux hommes.

Il est inutile de décrire un certain nombre de variantes, d'imitations, de redites du même sujet, dont quelques-unes pourraient être appelées des prises de la Bastille avant la lettre. Les potiers, suivant leur fantaisie, ou peut-être

pour répondre plus vivement aux commandes, supprimaient parfois les légendes.

Un autre symbole plus rare, que j'hésite à classer parmi les faïences relatives à la prise de la Bastille, est d'une fabrication tout à fait grossière & sort peut-être des ateliers d'Auxerre (voir fig. 15). Une tour est traversée par un glaive à la pointe duquel se dresse, entouré de feuillage de chêne, le bonnet de la liberté. Le glaive est solennel comme une arme du moyen âge. Ce symbole peu usité, dont le dessin se trouve également sur des médailles, doit, par la présence du bonnet de la liberté, être postérieur à 89.

Un poêle monumental représentant la Bastille, la plus importante pièce de faïence qui ait été fabriquée en France, fut offert à la Convention nationale par Ollivier, potier parisien.

Ce poêle ornait l'intérieur de la Convention, alors qu'elle siégeait dans la salle du Manège. En avril 1793, ce local ayant été abandonné pour les Tuileries, le poêle, qui embarrassait par ses dimensions, fut abandonné & longtemps ses débris restèrent enfouis dans un jardin, jusqu'au jour où un ami des arts, ayant connaissance de ce monument, put l'acquérir & en faire hommage au musée de Sèvres [1].

1. Voir pour plus de détails la seconde partie : *Fabriques diverses de faïences patriotiques en France.*

CHAPITRE VI.

MIRABEAU
TEL QUE L'ENVISAGEAIT LE PEUPLE.

Au seuil de la Révolution se dresse un colosse que ne peuvent rapetisser la formation du Tiers état, la prise de la Bastille. Tels sont les trois grands points de l'année 1789 : la reconnaissance des droits du Tiers, l'apparition de Mirabeau, la démolition de la Bastille.

Le peuple, pour essayer ses forces, renverse la prison d'État où la cour se débarrassait de tout homme qui la gênait. S'il s'inquiète des classes nobles, c'est pour choisir dans ses rangs un paria, un deshérité. A la noblesse, il dit : « Vous n'avez rien su tirer des qualités de cet homme, je le prends, » comme il dit à Mirabeau : « Tu seras le bourdon qui sonnera la Révolution. »

Le peuple aime les fortes natures, pleines d'appétits sensuels & de vices : Mirabeau, Danton. Il se retrouve dans ces encolures de portefaix, propres à porter le fardeau des grands événements. Tout d'impression, spontanés plutôt que réfléchis, de tels hommes éclatent, déchaînent la tempête, & en faveur du moule robuste d'où ils sont sortis, plus d'une faute leur est pardonnée.

Mirabeau avait un frère, mangeur et gros buveur, attaché au parti de la cour, une sorte de Falstaff royaliste que ses amis appelaient Mirabeau-tonneau. « Il faut appeler l'autre *Mirabeau-tonnerre*, » disait Camille Desmoulins.

Un Mirabeau ne fait pas de concessions à ceux qui l'entourent. Grâce au coup de pouce fiévreux de la nature qui l'a modelé puissamment, il marche avec calme au milieu de l'orage, forçant par sa soudaineté tous les autres à le suivre.

La grossièreté de ses traits le servait. « On ne connaît pas, disait le tribun, toute la puissance de ma laideur. »

Mirabeau se plaçait volontiers devant une large glace & se regardait parler avec plaisir, rejetant la tête en arrière, fier de ses trous de petite vérole. — *Quand je secoue*, disait-il, *ma terrible hure, personne n'oserait m'interrompre.*

Etienne Dumont, de Genève, esprit de bonne foi, qui fut l'ami & le secrétaire de Mirabeau, & qui nécessairement connut l'homme dans ses vanités & ses faiblesses, a laissé de lui un portrait à la Holbein, ne retranchant rien des verrues du modèle : « Il avait, dit Dumont, ce tic des hommes vains que le son de leur nom frappe avec plaisir & qui aiment à le répéter eux-mêmes ; il supposait des dialogues où il se nommait toujours comme interlocuteur : Le comte de Mirabeau vous répondra, etc. »

Son père, qui avait écrit de lui dans sa jeunesse : « C'est un esprit de travers, fantasque, fougueux, incommode, penchant vers le mal avant de le connaître, » ne s'était pas trompé. Mirabeau se sent une telle puissance qu'il agit naïvement dans la vie, étalant devant le public ses

vices, comme l'enfant qui, sans rougir, montre ses nudités.

Il tient du géant; ceux qui parlent de lui sont obligés de s'exhausser. Grand, il force les hommes au grand. Pour rendre sa personnalité, il faut des images fortes & éclatantes; et le père de Mirabeau est digne de l'orateur le jour où il écrit qu'il « ressentait les idées qui se remuaient dans la tête de son fils, comme la racine sent l'ébranlement des feuilles. »

De même que dans la Bible, toute chose qui le peint doit être empruntée aux objets naturels & familiers. De Mirabeau, le marquis de Ferrières dit dans ses *Mémoires :* « Son éloquence rude, rapide, animée, remplie d'images gigantesques, maîtrisait les délibérations de l'Assemblée. Son style dur, rocailleux, semblable à un fort marteau entre les mains d'un artiste habile (ouvrier vigoureux serait mieux encore), façonnait les hommes à sa volonté. »

Quel curieux *Mirabeauana* pourrait être fait avec un choix des mots qui résument l'homme & l'orateur!

Dumont, parlant de Mirabeau à la tribune : « Il était éloquent jusqu'à ce qu'il fût animé & que les *soufflets de la forge* fussent en fonction. »

Un jour, dit Pline le Jeune, qu'Eschyne lisait à Rhodes la harangue que Démosthènes avait faite contre lui, les auditeurs charmés applaudissaient. « *Que serait-ce donc,* s'écria Eschyne, *si vous eussiez entendu cette bête féroce elle-même?* » Voilà le meilleur portrait de Mirabeau.

Il faut parler de son rôle à l'Assemblée. Mirabeau se montra quelque temps hésitant, méconnu, sentant bouillonner en lui l'orage dont la première explosion fut la réponse à M. de Dreux-Brézé, mots qu'il est inutile de

répéter ; la nation tout entière les sait par cœur. En refusant de sortir de la salle des séances autrement que par la force, nos pères se vengeaient des humiliations subies par leurs aïeux dans les précédents états généraux.

Un contemporain juge ainsi Mirabeau : « Il est le premier homme du monde pour parler de ce qu'il ne sait pas. » Le trait est souvent applicable à l'orateur ; mais quand il faisait corps avec le peuple, qu'il ressentait les sensations de la foule, combien le *monstre*, ainsi l'appelle Garat, devait être beau à la tribune !

Je me représente la séance où il imposa les couleurs du nouveau drapeau. Pour parler du drapeau, il faut une âme vibrante, un de ces cœurs que le son des trompettes & des tambours fait bondir. Mirabeau avait l'amour de l'étendard. C'est à lui qu'est dû le triomphe des trois couleurs.

Le drapeau blanc était glorieux. Il avait assisté à plus d'une victoire. Mais il était dans la politique de la Révolution de changer de couleurs nationales, pour indiquer qu'un nouvel état de choses se préparait.

Le 21 octobre 1790, à l'Assemblée nationale, la droite demandait la question préalable sur la proposition suivante de Le Chapelier : « Le pavillon des Français portera « désormais les couleurs nationales. L'Assemblée renvoie « à son comité de marine les dispositions nécessaires pour « l'exécution du présent décret. »

Mirabeau se lève et dit : « Aux premiers mots proférés dans cet étrange débat j'ai ressenti, je l'avoue, comme la plus grande partie de cette assemblée, les bouillons de la fièvre du patriotisme jusqu'au plus violent emportement. (*Murmures à droite ; applaudissements à gauche.*

L'orateur s'adresse à la droite.) Messieurs, donnez-moi quelques moments d'attention; je vous jure qu'avant que j'aie cessé de parler, vous ne serez pas tentés de rire... Mais bientôt j'ai réprimé ces justes mouvements pour me livrer à une observation vraiment curieuse & qui mérite toute l'attention de l'Assemblée. Tout le monde sait quelles crises terribles ont occasionnées de coupables insultes aux couleurs nationales; tout le monde sait quelles ont été en diverses occasions les funestes suites du mépris que quelques individus ont osé leur montrer; tout le monde sait avec quelle félicitation mutuelle la nation entière s'est complimentée quand le monarque a ordonné aux troupes de porter & a porté lui-même ces couleurs glorieuses, ce signe de ralliement de tous les amis, de tous les enfants de la liberté, de tous les défenseurs de la Constitution; tout le monde sait qu'il y a peu de mois, il y a peu de semaines, le téméraire qui eût osé montrer quelque dédain pour cette enseigne du patriotisme eût payé ce crime de sa tête. (*Violents murmures à droite; applaudissements dans toute la salle.*)

... « Eh bien, parceque je ne sais quel succès d'une tactique frauduleuse dans la séance d'hier a gonflé les cœurs contre-révolutionnaires, en vingt-quatre heures, en une nuit, toutes les idées sont tellement subverties, tous les principes sont tellement dénaturés, on méconnaît tellement l'esprit public, qu'on ose dire à vous-mêmes, à la face du peuple qui nous entend, qu'il est des préjugés antiques qu'il faut respecter; comme si votre gloire & la sienne n'étaient pas de les avoir anéantis, ces préjugés qu'on réclame! Qu'il est indigne de l'Assemblée nationale de tenir à

de telles bagatelles, comme si la langue des signes n'était pas partout le mobile le plus puissant pour les hommes, le premier ressort des patriotes & des conspirateurs, pour le succès de leur fédération ou de leurs complots! On ose, en un mot, vous tenir froidement un langage qui, bien analysé, dit précisément : Nous nous croyons assez forts pour arborer la couleur blanche, c'est-à-dire la couleur de la contre-révolution (*la droite jette de grands cris; les applaudissements de la gauche sont unanimes*), à la place des odieuses couleurs de la liberté. Cette observation est curieuse sans doute, mais son résultat n'est pas effrayant. Certes ils ont trop présumé. Croyez-moi (*l'orateur s'adresse à la droite*), ne vous endormez pas dans une si périlleuse sécurité, car le réveil serait prompt & terrible. (*Au milieu des applaudissements et des murmures on entend ces mots : C'est un factieux !*) Calmez-vous, car cette imputation doit être l'objet d'une controverse régulière ; nous sommes contraires en fait; vous dites que je tiens le langage d'un factieux. (*A droite : Oui! oui!*)

« M. le président, je demande un jugement & je pose le fait. (*Murmures.*) Je prétends, moi, qu'il est, je ne dis pas irrespectueux, je ne dis pas inconstitutionnel, je dis profondément criminel de mettre en question si une couleur destinée à nos flottes peut être différente de celles que l'Assemblée nationale a consacrées, que la nation, que le roi ont adoptées, peut être une couleur suspecte & proscrite. Je prétends que les véritables factieux, les véritables conspirateurs sont ceux qui parlent des préjugés à ménager, en rappelant nos antiques erreurs & les malheurs de notre honteux esclavage. (*On applaudit.*) Non, messieurs, non! leur

folle présomption sera déçue; leurs sinistres présages, leurs hurlements blasphémateurs seront vains : elles vogueront sur les mers, les couleurs nationales ; elles obtiendront le respect de toutes les contrées, non comme le signe des combats & de la gloire, mais comme celui de la sainte confraternité des amis de la liberté sur toute la terre, & comme la terreur des conspirateurs & des tyrans... »

Voilà un discours de Mirabeau sur le papier, froid, sans mouvement, tant est grande la misère de la parole écrite. Mais qu'on se représente Mirabeau aiguillonné par les interruptions.

— C'est la couleur du lis ! s'écrie Virieu qui défend le drapeau blanc.

— C'est le panache de Henri IV ! dit Foucault.

Des injures éclatent de toutes parts contre Mirabeau. L'abbé Maury monte à la tribune. « Aux voix ! » s'écrie-t-on. Il entre en fureur, saisit la tribune & l'ébranle, comme pour la lancer sur le côté gauche (*sic* dans le *Moniteur*).

La proposition de Mirabeau n'en est pas moins acceptée.

Ce discours mit le feu dans Paris, & la discussion fut peut-être plus vive dans les journaux qu'à l'Assemblée.

« Quand je lis le discours admirable que notre *Mirabeau* a improvisé pour hisser au milieu des voiles de l'escadre la cocarde nationale & ces trois couleurs qui vont crier sur les mers à tous les peuples : *Vive la nation ! Vive la liberté !* je ne suis plus maître de ma reconnaissance, je lui jette alors à la tête toutes les places de la République de France & j'ai regret de ne pas disposer, comme les poëtes, des places du ciel. »

Il faut un écrivain tel que Desmoulins, & je l'ai choisi à dessein, pour qu'on comprenne bien la puissance d'un discours qui répondait aux sentiments révolutionnaires de l'instant.

Une autre face de Mirabeau est à étudier : l'absence d'imagination. Il écrivassait sans cesse, livres, brochures, pamphlets, ouvrages libertins, & ne se fatiguait guère le cerveau par ses inventions. Ayant de grands besoins d'argent, il faisait des livres de compilation. De même l'orateur perdait peu de temps à combiner ses discours : le fond, l'idée, quelquefois les détails lui étaient préparés, mâchés ; mais ce qu'on ne lui soufflait pas c'était la flamme, & le peuple dansait en ronde autour de cette flamme, comme les paysans autour d'un feu de la Saint-Jean.

La vénalité de Mirabeau est encore mal expliquée. Le 10 mai 1790 il écrit au roi : « Je donnerai mon opinion écrite sur les événements, sur les moyens de les diriger, de les prévenir s'ils sont à craindre, d'y remédier s'ils sont arrivés. Il me faut deux mois pour me faire mes moyens. Ma marche sera insensible ; mais chaque jour je ferai un pas. Un empirique promet une guérison soudaine & tue ; un vrai médecin observe, agit par le régime, dose, mesure & guérit quelquefois. Il ne faudra jamais juger ma conduite partiellement, ni sur un fait, ni sur un discours. On ne peut juger que sur l'ensemble & influer que par l'ensemble. Il est impossible de sauver l'État jour par jour. Je promets au roi loyauté, zèle, activité, tout, hors le succès qui ne dépend jamais d'un seul. »

A cette époque on pouvait encore s'illusionner sur le sort de la royauté. Mirabeau reçut de la cour de grosses som-

mes pour la défendre. Pourtant la Révolution n'a pu le répudier. Et Camille Desmoulins a trop spirituellement peint les intrigues de l'orateur pour que ce joli morceau ne soit pas cité.

« Tout observateur attentif, en considérant les intelligences que Mirabeau avait dans tous les partis & les espérances que formaient sur lui tant de gens qui marchent en sens contraire, ne pourra comparer Mirabeau qu'à une joueuse coquette, attentive à la fois à tenir son jeu & à occuper trois amants; elle a ses deux pieds sous la table, posés sur ceux de ses deux voisins, & tourne ses regards languissamment vers le troisième, en sorte que tous jouissent d'une préférence qu'ils regardent comme unique. Chacun des trois rit des deux autres & les prend pour dupes, ce qui n'empêche point la belle de prendre du tabac d'un quatrième près d'elle, d'appuyer ses doigts dans sa tabatière incessamment et longtemps & de serrer la main d'un cinquième sous prétexte de voir le point de sa manchette. Tel fut Mirabeau au milieu de tous les partis. »

Mirabeau parlait avec insouciance de ses prétendues trahisons. « Depuis que je me vends, je dois avoir gagné de quoi acheter un royaume; je ne sais comment j'ai toujours été si gueux, ayant tous les rois & tous leurs trésors à mon commandement. » M. de Narbonne a dit qu'il lui avait entendu avouer : « Un homme comme moi pourrait prendre cent mille écus, mais on n'a pas pour cent mille écus un homme comme comme moi. » Témoignages à charge & à décharge, qui doivent faire partie du dossier de l'orateur.

L'ami qui l'a le mieux connu avant & pendant la Révo-

lution, qui a dit la vérité sur l'homme, l'honnête Étienne Dumont, comment conclut-il? « Il y avait en lui une sorte d'enthousiasme du beau qui ne se laissait point dégrader par ses propres vices; c'était comme une glace qui pouvait être obscurcie & qui reprenait ensuite son éclat. »



N° 16. *Assiette de l'école nivernaise.*

Mirabeau meurt. C'est alors que chacun est frappé de l'immense perte que vient de faire la Révolution. Les uns disent : « Mirabeau est mort pour la liberté ! — Et contre la liberté, » répondent les autres.

Il semble qu'on assiste au jugement d'un Machiavel. « La mort de Mirabeau parut, dit Brissot qui souligne, *utile à la liberté.* » Et il ajoute : « *Les hommes de cette trempe font les révolutions et les perdent.* »

Le public connaissait par les gazettes ces opinions si diverses. Une députation des quarante-huit sections n'en demande pas moins à l'Assemblée « un deuil public pour ce citoyen éloquent et vertueux. »

Hébert lui-même suspend ses injures, et dans la soixante-quatrième *Lettre b........t patriotique du véritable père Duchesne*, s'écrie : « Mirabeau est mort!!! O toi, maître des pauvres humains, qui jusqu'alors t'es déclaré le grand soutien de notre liberté, toi qui ne fis rien pour être enchaîné. à commencer par le soleil qui galope depuis il y a trois mille ans sans s'arrêter, jusqu'à la fourmi qui vit libre & toujours agissante, que n'as-tu bombardé la mort au moment où la b..... de camarde a grippé Riquetti? Avais-tu peur qu'il gâtât sa gloire, & qu'un seul jour fût de trop contre lui et la liberté? Est-ce pour cette raison, qui me paraît b.....ment sérieuse, que ta main pesante est tombée sur lui?... Cette f..... perte est un malheur que mon cœur a senti fortement; je n'ai pas pleuré l'homme, mais j'ai pleuré sa tête. »

Camille Desmoulins fait entendre des accents autrement éloquents.

« Pour moi, lorsqu'on m'eut levé le drap mortuaire, à la vue d'un homme que j'avais idolâtré, j'avoue que je n'ai pas senti venir une larme & que je l'ai regardé d'un œil aussi sec que Cicéron regardait le corps de César percé de vingt-trois coups. Je contemplais ce superbe magasin

d'idées, démembré par la mort; je souffrais de ne pouvoir donner des larmes à un homme qui avait un si beau génie, qui avait rendu de si éclatants services à sa patrie, & qui voulait que je fusse son ami. Je pensais à cette réponse de Mirabeau mourant, à Socrate mourant, à sa réfutation du long entretien de Socrate sur l'immortalité par ce seul mot : *dormir*. Je considérais son sommeil, ne pouvant m'ôter l'idée de ses grands projets contre l'affermissement de notre liberté; & jetant les yeux sur l'ensemble de ses deux dernières années, sur le passé & sur l'avenir, à son dernier mot, à cette profession de matérialisme & d'athéisme, je répondais aussi par ce seul mot : *tu meurs*. »

« Mirabeau se meurt! Mirabeau est mort! *De quelle immense proie la mort vient de se saisir!* » s'écrie Desmoulins en terminant.

La mort de Mirabeau fut courageuse. Il avait demandé à son chirurgien de lui dire la vérité sur son état. Petit ne lui cacha pas qu'il devait s'apprêter à mourir. « On m'a accusé, dit Mirabeau, d'être poltron; il me semble pourtant que la poltronnerie est la crainte de la mort. Je l'attends avec certitude & je la vois sans crainte. »

Sous ses fenêtres, les crieurs vendaient les bulletins de sa maladie heure par heure. « Soulève ma tête, dit dans un moment de crise Mirabeau à son valet de chambre, tu n'en porteras pas une pareille. »

Ayant cru qu'on tirait le canon : « Seraient-ce déjà, s'écria-t-il, les funérailles d'Achille? » Suivant Desmoulins, Robespierre augura bien de ce mot. « Achille est mort, dit-il, Troie ne sera pas prise. »

Le peuple, dans sa douleur, ne tirait pas de telles induc-

tions. Pour lui, l'homme était mort en odeur de patriotisme. Rien ne manqua au convoi de Mirabeau. Le Paris populaire était descendu dans la rue; une boutique ouverte ce jour-là eût été défoncée. Les croisées, les arbres, les toits étaient chargés de spectateurs. Des témoins de l'époque ont porté le nombre des assistants à plus de quatre cent mille. « Quel roi, s'écrie Camille, alla jamais à Saint-Denis escorté d'autant de chevaux, d'esclaves & d'ânes que Mirabeau d'hommes libres en allant à Sainte-Geneviève ? »

De telles funérailles payaient l'éloquence de l'orateur. Mirabeau, c'était l'Assemblée. On ne parlait que de Mirabeau. Un étranger venait à Paris pour entendre Mirabeau. Et rien ne fait mieux connaître la nature de sa réputation que le mot d'un postillon dont l'attelage allait médiocrement. « Mes deux chevaux de trait sont mauvais, disait-il, mais mon Mirabeau est excellent. » C'était le cheval de charge, qui porte tout le poids, qu'il appelait de la sorte.

Le nom de *Mirabeau* donné alors à une rue par la municipalité n'est pas si glorieux que le mot du charretier. C'est par là qu'on voit comment sa réputation avait pénétré jusqu'aux dernières couches du peuple. Mais quelle attitude à l'Assemblée & comme ses colères de lion répondaient à la foule!

Le 28 février, combattant la loi proposée contre les émigrés, il s'écrie en dominant les murmures : « Messieurs, la popularité que j'ai ambitionnée, & dont j'ai eu l'honneur de jouir comme un autre, n'est pas un faible roseau : c'est un chêne dont je veux enfoncer la racine en terre, c'est-à-dire dans l'inébranlable base de la raison, de la justice & de la liberté.

« — Au traître! à la vénalité! » crie la gauche.

Se redressant de sa haute taille : « Silence aux trente voix! » crie Mirabeau d'une voix tonnante.

C'est dans ces impétuosités qu'il faut chercher le secret de sa popularité.

Un orateur diffus parlait contre Mirabeau. D'une tribune, une femme du peuple s'écrie : « Qui est-ce qui parle là-bas? Faites taire ce bavard! Il ne s'agit pas de ça : il s'agit d'avoir du pain! Qu'on fasse parler *notre petite mère Mirabeau*, nous voulons l'entendre. »

On pourrait citer d'autres traits aussi caractéristiques. Je m'en tiens là, pour arriver à l'idée que se faisaient de Mirabeau les potiers de 1791.

Un grand deuil public étendait son crêpe sur toute la France. Les potiers voulurent consacrer ce triste événement par de nombreux produits de leurs fabriques.

Aux mânes de Mirabeau
La patrie reconnaissante.

est la devise de faïences à la surface desquelles deux tons mélancoliques, violacé & vert, colorent le monument et les ifs qui l'entourent. Ce sont des centaines d'assiettes que j'ai vues avec le même décor; par le nombre des exemplaires sans doute détruits, on peut juger de la quantité considérable qui fut fabriquée.

Quelques-unes offrent une variante dans la légende.

Aux mânes de Mirabeau
La patrie élève ce tombeau,

sont deux vers comme en improvisaient les Nivernais.



Nº 17. *Saladier polychrome de Nevers*

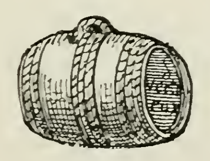


Il est une assiette plus rare. Un cénotaphe d'une forme à la grecque avec ces simples paroles : *Mirabeau n'est plus* (voir fig. 16); mais celle-ci, à en juger par la rareté des exemplaires, n'eut pas le succès de la première. J'en ai rencontré peu de spécimens.

Après Voltaire, Mirabeau est une des personnalités qui ont mis le plus en activité pinceaux, ébauchoirs et burins. Les bustes en faïence de l'époque révolutionnaire sont d'une excessive rareté. Mirabeau a été modelé en faïence coloriée, quelques années même après sa mort[1].

Un fait est à constater. *Mirabeau* fut l'unique personnalité acceptée par les faïenciers. Patriotes, ils tenaient pour les principes, & non pour les hommes. En peignant Mirabeau, seul acteur de la Révolution, les potiers ont montré que l'orateur, quoiqu'il fût accusé de manquer de principes, n'en restait pas moins pour le peuple un principe.

1. Voir la seconde partie : *Fabriques diverses de faïences patriotiques en France,* au paragraphe *Rouen.*



CHAPITRE VII.

PREMIERS ÉTATS GÉNÉRAUX.

En étudiant les manifestations qui eurent lieu aux environs de 1788, les cahiers de plaintes du Tiers, les doléances du peuple, l'énorme quantité de gravures symboliques ayant trait aux décisions de l'Assemblée, on sent que l'historique de l'avénement du Tiers n'est explicable qu'avec un précis des précédentes assemblées.

La bourgeoisie, en 1789, parut froide, prudente, réservée. Elle arrivait le cœur plein de rancunes, ayant recueilli toutes les humiliations de ses pères, fatiguée de porter le fardeau; aussi se tenait-elle sur ses gardes, résolue à ne rien laisser passer, & il est important de montrer l'enchaînement de ses rancunes.

Une chanson courait l'Angleterre en 1381, dont le refrain est significatif :

> « Quand Adam béchait & qu'Ève filait,
> Où était alors le gentilhomme? »

Ce n'est rien qu'une chanson. Le Tiers état semble avoir connu la chanson. Pour épigraphe d'une brochure de 1788, *Le dernier mot du Tiers état à la noblesse de*

France, on lit : « Qu'avez-vous fait de tant de biens ? Vous vous êtes donné la peine de naître, et rien de plus. »

En 1302, les états généraux furent convoqués par Philippe le Bel, à la suite de ses démêlés avec le pape Boniface VIII ; depuis ils ne furent plus appelés que dans des cir-



N° 18. *Le paysan supportant le poids de la royauté.* (Fabrique inconnue.)

constances très-critiques, car, dit un historien, les membres sollicitaient trop de réformes & les députés du Tiers ne se faisaient jamais faute d'invectives hardies.

Une fois la monarchie reconstituée, les états ne repa-

raissent plus sous Charles VII. La politique des divers rois varia rarement à cet égard : ils ne recouraient aux états que dans le cas de nécessité pressante. Pendant les guerres civiles qui troublèrent le règne de Louis XI, le peuple chantait dans les rues de Paris une ballade ainsi terminée :

« Qui peut donner bon conseil maintenant?
Qui? Vraiment qui? Les trois états de France! »

Après la mort de Louis XI, dont l'œuvre n'avait pas été comprise, eut lieu une convocation des états généraux. Pour la première fois la représentation fut complète & vraiment nationale; toutes les provinces du royaume envoyèrent des députés nommés au chef-lieu de chaque bailliage. Les paysans eux-mêmes avaient pris part à l'élection. Cette assemblée se réunit le 5 janvier 1484. La délibération eut lieu non par ordres, mais par têtes, dans six bureaux correspondant à autant de régions territoriales.

Le sire de la Roche, député de la noblesse de Bourgogne, prononça un discours, dont on peut extraire les affirmations suivantes : — La royauté est un office, non un héritage. — C'est le peuple souverain qui, dans l'origine, créa les rois. — L'État est la chose du peuple; la souveraineté n'appartient pas aux princes, qui n'existent que par le peuple. — Ceux qui tiennent le pouvoir par force ou de toute autre manière, sans le consentement du peuple, sont usurpateurs du bien d'autrui. — En cas de minorité ou d'incapacité du prince, la chose publique retourne au peuple, qui la reprend comme sienne. — Le peuple, c'est l'universalité des citoyens du royaume; les

états généraux sont les dépositaires de la volonté commune. — Un fait ne prend force de loi que par la sanction des états ; rien n'est saint ni solide sans leur aveu.

Hardies paroles, qui trouvèrent des oreilles attentives pendant quatre siècles.

En 1560, lors de l'avénement de Charles IX, les états généraux se tenant à Orléans, le Tiers, qui avait sapé déjà la royauté, s'attaque au clergé et à la noblesse. Il demande : Le choix des évêques laissé au clergé & au peuple ; la fondation d'hôpitaux & de colléges avec les biens du clergé ; la suppression des tributs payés à la cour de Rome ; la répression de la tyrannie des nobles sur les paysans.

Joachim du Chalard, avocat au grand conseil, prend la cause des « pauvres laboureurs, vignerons & mercenaires » qui poursuivent « le payement de leurs travaux & sueurs. Toutes fois à présent, ce sont les moins favorisés, & les plus foulés par toutes sortes de vexations, d'extorsions & pilleries. »

Son discours contient des traits vraiment éloquents : « Les poures laboureurs & villageois, après avoir labouré, semé, fumé les terres, trauaillé tout le jour, enduré l'extresme chaleur du soleil, la rigueur du froid, quelquefois les morsures des serpens, sué sang & eau toute l'année pour accoustrer leurs champs, espérant en recueillir les fruits ; soudain voicy une gresle, une gelée, une tempeste, une bruine, un frimas qui les défraudera de toute leur espérance ; à l'un ses brebis & ses vaches mourront ; à l'autre les gendarmes, pendant qu'il est au labeur, lui rauiront ce qu'il a, de sorte que, quand il est de retour à sa mai-

son, au lieu de receuoir consolation, & de trouver repos, sa femme tempeste, les enfans pleurent, toute sa famille lamente & crie la faim. Outre ces viscères & playes, qui leur sont cautères pénétrant jusques en l'ame de leur ame, ils sont tousiours en douleur perpétuelle : tantost ils ont matière & occasion de se plaindre d'vne chose, tantost de l'autre, tantost de la pluye trop abondante, tantost de la sécheresse excessive, tantost des chenilles, tantost des vents & tempestes; mais surtout des nobles, qui les rançonnent et battent, qui renuersent leurs bleds en chassant, & leur font mille autres inhumaines extorsions. Par cela se complaignant, disoit le rustique :

« Les nobles me mangent mon bien,
En outre, me font mille alarmes,
Puis les sergens & les gendarmes,
Me battant, vont pillant le mien. »

« Je ne puis contenir de dire que de toutes les angoisses que pourroient receuoir les laboureurs, les plus poignantes procèdent des nobles (qui font comme le monstre Euridiaque ; lequel suça & le lait & le sang de sa mère nourrice) : ils en tirent ce qu'ils peuvent en arracher, ils les rongent jusques aux oz, & s'ils leur denyent quelque chose, voyla leurs seruiteurs ou les gendarmes qui les vont tout de ce pas battre et piller. On seroit mieux traité des Scythes, Getthes, Esclauons, & toutes autres nations barbares, cruelles & felonnes. Les poures laboureurs sont ainsi mal menez, sont ainsi tourmentez journellement, & ne peuvent auoir raison de leurs droits autour des iuges, si les seigneurs s'en meslent; car les poures iuges n'oseroient

bailler appoinctemens ou sentences qui leur désagréa, à quoi le Roy & ses officiers deuroyent donner ordre. Il faut esperer du Roy, puisqu'il commence à marcher de si bon pied, & zèle si feruent, qu'il y mettra bonne police. Je ne veux pas taxer tous nobles icy par vne inuectiue générale... Dieu maintienne & fasse prosperer les bons, ameliore les mauvais, & les excite à humanité, clémence & douceur, tant envers leurs subjets que les autres [1]. »

En 1561, trente-neuf députés élus par les états & réunis à Pontoise demandent : L'interdiction des conseils du roi aux cardinaux & aux évêques; la convocation des états tous les deux ans; la pleine liberté du culte protestant; l'abolition des juridictions ecclésiastiques; la suppression de la vénalité & de l'inamovibilité des charges; la réforme de l'Église par un concile national; la vente des biens du clergé pour éteindre la dette publique; la suppression des douanes à l'intérieur & aux frontières.

Catherine de Médicis promet la liberté religieuse & d'autres réformes, la plupart sans importance.

Il y avait alors comme chef de la magistrature, dans le conseil du roi mineur, un homme que son siècle a honoré d'une admiration respectueuse & qui reste grand pour le nôtre, Michel de l'Hospital, dont on peut dire qu'il eut le génie d'un législateur, l'âme d'un philosophe & le cœur d'un citoyen. Fils d'un bourgeois & devenu chancelier de France, c'est-à-dire premier ministre, il porta dans le gou-

1. Joachim du Chalard : *Sommaire des ordonnances de Charles XII, sur les plaintes des trois estats de son royaume, tenuz à Orléans, l'an 1560.*

vernement les principes traditionnels du Tiers état, l'attachement au maintien des libertés françaises & aux libertés de l'Église gallicane. Il sut faire accepter à la reine mère, Catherine de Médicis, sa politique, dont l'esprit était qu'au milieu des changements de l'Europe, la France demeurât



N° 19. *Assiette de fabrique inconnue.*

elle-même & que sa personnalité ne fût absorbée ni par la révolution religieuse du Nord, ni par la réaction du Midi. Le chancelier aimait la vieille maxime : *Une foi, une loi, un roi ;* selon lui, la foi devait être tolérante, la loi protectrice, le roi impartial pour tous. C'est le langage qu'il fit

entendre aux états réunis à Orléans. Son discours fut un appel aux sentiments calmes, sages et patriotiques de l'assemblée : Michel de l'Hospital adjurait d'une manière touchante les croyants des deux partis de reconnaître leurs devoirs mutuels comme concitoyens, & de s'arrêter à temps sur la pente fatale où un double fanatisme allait tout précipiter.

On a fait des encyclopédistes les pères de la Révolution. Michel de l'Hospital peut revendiquer une part dans cette paternité.

« Quelque matin (que Dieu ne veuille !), l'on sera tout esbahy que le paysan, après en avoir bien enduré, jouera à quitte ou double, ne vouldra plus estre gourmandé par le gentilhomme de son village, encore moins par ses valets, & ne vouldra plus faire de corvées extraordinaires, ne vouldra plus veoir l'espargne de son labeur & petit mesnaige ravagé par son seigneur, par le picoureur soldat (le maraudeur), par le concussionnaire & outraigeux sergent ; le bourgeois & peuple des villes ne vouldra plus estre le jouet & le passe-temps des gros milords & de messieurs de la noblesse qui nourrissent encore un nombre excessif de laquais barbus, insolens & outraigeux au possible pour le voler, rapiner, mastiner & violenter ; & tournera sa trop longue patience en fureur & désespoir ; & le pis sera que l'on ne se prendra pas seulement aux valets & aux grands laquais, qui sont façonnez aux mœurs & au goust de ceux qui les commandent, mais *on s'adressera directement aux maistres, et on leur fera sentir à leurs dépens qu'une prospérité & grande ou médiocre fortune conduicte par audace,*

par orgueil ou pétulance, n'est jamais guères loin d'une triste repentance, misère et désolation [1]. »

Le Tiers, peu soucieux des droits acquis contre le droit, demandait qu'il fût dressé registre de toutes les pensions & libéralités faites depuis quarante ans, & que les sommes excessives fussent restituées. A cette occasion, un de ses défenseurs s'éleva contre la prodigalité royale : « Vos pauvres sujets vous supplient de modérer vos dons accoutumés, vous proposant que, n'ayant vous-même deniers pour les grandes affaires du royaume, il n'est pas raisonnable de donner aux particuliers. Vous plaise considérer que, pour lever les deniers sur votre peuple, il faut bien souvent ôter aux pauvres gens leur lit & leur arracher le pain de la main, de sorte qu'ils meurent de faim & de froid, & couchent sur la dure pour les deniers qu'un importun courtisan & hardi demandeur emporte en un moment. »

Toujours, dans leurs remontrances, les députés du Tiers manifestaient de chaleureuses sympathies pour le *pauvre peuple*, pour le *Bonhomme* [2].

En 1576, par ordre du roi, le Tiers reste *debout et tête nue :* le clergé & la noblesse *s'assoient et se couvrent* par ordre du roi. Le Tiers humilié n'en refuse pas moins les impôts destinés à soutenir la guerre civile. Il demande en outre la tolérance en faveur des protestants.

1. *Traité de la réformation de la Justice*, par le chancelier de l'Hospital.

2. *Le pauvre peuple, le menu peuple, les pauvres gens, le bonhomme*, expressions naïves qui servaient d'ordinaire, dans les édits royaux & dans les cahiers des états, à désigner la partie de la nation qu'on a depuis appelée *basses classes, classes inférieures.*

Sous Henri IV il n'y eut pas d'états généraux, sauf une assemblée de notables à Rouen. Le gouvernement libéral & bien intentionné de Henri IV suffisait à la nation, qui n'avait plus de doléances à exprimer.

En 1614, « les états, dit M. Henri Martin, ne furent point à la hauteur de leur mission; les trois ordres passèrent le temps à des querelles intestines suscitées en partie par la cour; les nobles attaquèrent la vénalité des charges de judicature, qui profitait à la haute bourgeoisie ; le Tiers état attaqua les pensions qui profitaient à la noblesse: les querelles religieuses se renouvelèrent, mais sans éclat & sans grandeur ; le clergé & la noblesse étaient ultramontains, le Tiers était gallican. Le Tiers, moins peut-être par zèle monarchique que par hostilité contre la cour de Rome, proposa de décréter, comme loi fondamentale, qu'aucune puissance sur la terre n'avait droit de déposer les rois pour quelque cause que ce fût. Le clergé, entraînant avec lui la noblesse, repoussa vivement cet article, qui condamnait toute la théorie catholique du moyen âge sur l'hérédité: la cour elle-même, moins monarchique que le Tiers, s'entremit pour étouffer la question & la querelle. »

Le Tiers envoya une députation au roi pour demander un allégement sur les tailles. Savaron, président de Clermont, s'exprima avec sévérité sur l'avidité de la noblesse « dont le Roi avait été obligé d'acheter à prix d'argent la fidélité, tandis que ses dépenses excessives avaient réduit le peuple à paître & brouter l'herbe comme des bêtes. »

Le Tiers se plaignait; la noblesse était blessée de ces plaintes. Il faut lire avec attention le hautain discours prononcé devant Louis XIII par le baron de Saint-Pierre, qui

ne cache pas son mépris pour le peuple : « ... C'est, Sire, l'espérance que nous avons que cette assemblée sera très-utile ; oui, elle le sera, Dieu aidant ; car, d'un côté, elle fera paraître la sincérité de vos affections vers votre peuple ; & de l'autre, remédiera, sous votre autorité, à quelques



N° 20. *Assiette de fabrique inconnue.*

désordres qui se sont glissés dans cet État depuis quelque temps ; votre peuple en sera soulagé & votre noblesse, comme nous croyons, reprendra sa première splendeur : cette noblesse autrefois si relevée, maintenant si abaissée par quelques-uns de l'ordre inférieur, sous prétexte de

quelque charge. Qu'ils apprennent que, bien que nous soyons tous sujets d'un même roi, nous ne sommes pas tous, néanmoins, également traités; *ils verront toute la différence qu'il y a d'eux à nous; ils le verront & s'en souviendront, s'il leur plaît.* »

Enfin les états furent dissous. La reine avait accordé « qu'ils demeureraient & ne se sépareraient pas avant que les réponses à leurs demandes fussent au préalable rendues; » mais elle leur avait interdit de se réunir dans la salle des Augustins, & tandis que le clergé & la noblesse continuaient à se rencontrer à la cour ou dans les salons des chefs de leur ordre, le Tiers n'avait plus de lieu de réunion.

« Dès le grand matin, dit un député du Tiers qui a laissé une relation de ces états généraux, toutes les tapisseries & les bancs furent ôtés de la chambre où nous avions accoutumé de faire nos assemblées & délibérations; & tenait-on la porte fermée, tant on craignoit l'assemblée de tout le corps. »

Après que les états paraissaient congédiés, les députés du Tiers se rendirent au Louvre pour se plaindre de la proposition que les commissaires du roi leur avaient faite, de mettre un impôt de 3 livres par minot de sel pour remplacer les 1,500 mille livres que la suppression de la vénalité des offices faisait perdre au roi. Cet impôt atteignait directement & presque exclusivement le Tiers état. Le roi répondit à la députation : « J'ai eu avis que le Tiers état s'était assemblé aux Augustins, depuis la clôture des états, sans ma permission. Je lui défends de continuer. Je veux soulager mon peuple autant qu'il me sera possible, & je

vous ai fort bien entendus. J'en conférerai avec la reine. »

La reine mère ajouta : « Messieurs, il y a longtemps que vous êtes à Paris, à grands frais & incommodités : vous pouvez à présent faire procéder à vos taxes, & vous retirer en vos provinces. »

Le rôle du Tiers état sous Louis XIV peut se résumer par l'anecdote si connue. Le Parlement arrêta de faire des remontrances sur un édit concernant les monnaies ; le ministre prétendait qu'une cour des monnaies étant instituée, le Parlement n'avait rien à voir dans cette affaire. Le roi apprend le fait, part de Vincennes, entre tout botté dans le parlement &, le fouet à la main, prononce ces mots : « On sait les malheurs qu'ont produits vos assemblées ; j'ordonne qu'on cesse celles qui sont commencées sur mes édits. M. le premier président, je vous défends de les souffrir ; et vous, messieurs les conseillers, je vous défends de les demander. »

Chacun sait à quels épouvantables malheurs, à quelles misères cette façon de gouverner conduisit la France. Le Parlement se tut ; mais il cassa plus tard le testament de Louis XIV et ressaisit son pouvoir au lendemain de la mort du roi. Il reprit & conserva son nom de Cour souveraine, intervint plus que jamais dans les affaires de l'État, & fut en définitive la chaîne légale qui, à travers les états généraux dont il provoqua la dernière convocation, conduisit au nouvel ordre de choses.

Par cet ensemble de faits on arrive au règne du malheureux Louis XVI, qui fatalement devait payer la dette contractée par ses prédécesseurs.

CHAPITRE VIII.

TIERS ÉTAT.

En 1777, un poëte de cour chansonna les encyclopédistes et les économistes à propos des édits que venait de rendre Turgot. Cette raillerie, rimée assez gaiement pour égayer un souper, se répandit à la cour & à la ville, où elle était désignée sous le titre de *prophétie turgotine.*

Le vaudevilliste se moquait de l'égalité & de l'anéantissement des titres & des priviléges, prêchés par les philosophes.

Du même pas marcheront
  Noblesse & roture.
. . . .
. . . .
Adieu, parlements & lois;
Adieu, ducs, princes & rois.
 La bonne aventure, ô gué!
  La bonne aventure!

Ce pronostic facétieux n'atteignit ni Voltaire, ni Rous-

seau, ni Diderot, ni d'Alembert. On ne renverse pas des idées avec des chansons de table. Malesherbes, Raynal, Quesnay, Mirabeau le père, Condorcet, Dupont de Nemours durent sourire des malices du pont-neuf; naturellement la noblesse s'en amusa.

Cependant les événements marchaient. Dans son cabinet se tenait un homme faible & maladif, peu communicatif, ne discutant jamais, donnant son opinion & répondant rarement, qui à la même heure traduisait en prose concise les rimes du chansonnier. Cet esprit réfléchi, que ses contemporains ont comparé à une taupe qui laboure un gazon & le soulève, se nommait l'abbé Sieyès.

Froid, positif, grand calculateur, il comptait qu'en l'année 1576 la noblesse & le clergé avaient envoyé aux États généraux 176 membres quand le Tiers état n'en comptait que 150. En 1588 le Tiers état ne pouvait défendre ses intérêts, ses députés étant seulement 191, quand leurs adversaires formaient une majorité presque double, 314. Il en était de même en 1614, où les prêtres et les nobles comptaient 274 membres unis, alors que le Tiers disposait seulement de 192 voix.

Et pourtant la plupart des défenseurs du Tiers se plaignaient doucement. Guy Coquille, membre des Etats de 1576, a laissé des *Plaintes sur ce qu'il y avait vu et ce qui ne lui plaisait pas :*

« Toutes ces fortunes, faites en si peu de jours, sans risques, sans labeurs, qui ne viennent ni d'héritages, ni de donations authentiques, quelle en est la source? » s'écrie Guy Coquille.

Une autre plainte s'arrête brusquement inachevée : « J'en

suis resté là, dit Guy Coquille : le Roi venoit de nous congédier, la bourse vide d'argent, le cœur vide d'espérance. »
Tels étaient les griefs accumulés pendant cinq siècles. Vaines plaintes, croyaient les courtisans, que celles d'une classe qui, depuis les assemblées du Champ de mars sous les



N° 21. *Fabrique de Nevers.*

rois de la première & de la seconde race, avait perdu toute importance.

Sieyès, Necker et quelques autres n'avaient pas ces idées; aussi la pensée première de la convocation des nouveaux états généraux fut-elle une pensée de destruc-

tion d'abus & d'une source de liberté conciliable avec le gouvernement monarchique; mais le cardinal de Brienne, voulant en écarter la tenue, irrita les esprits. De cette irritation naquit la défense, & ce qui semblait un obstacle impossible à franchir devint le plus utile auxiliaire de la liberté.

Diverses formes de représentation ayant été proposées qui choquaient la noblesse, on en arriva à former trois classes : celle des nobles, celle du clergé & celle des non nobles, d'où le nom de Tiers état.

Dans l'assemblée extraordinaire tenue en 1614, les députés de la noblesse avaient prétendu que les plébéiens, étant sujets de nobles, ne devaient pas porter les mêmes vêtements qu'eux; de nombreux priviléges étaient réclamés par les nobles, qui voulaient conserver le droit exclusif d'acheter des fiefs, de porter des armes, d'être revêtus de marques d'honneur.

En 1789, les députés du clergé étaient opposés à la tolérance religieuse, à la liberté de la presse. On s'imagina que les trois ordres réunis en arriveraient à des concessions, & que les membres éclairés de la noblesse & de l'Eglise soutiendraient les réclamations des communes. Pour la première fois depuis le commencement de la monarchie, les députés du Tiers furent désignés comme devant être égaux en nombre à ceux réunis de la noblesse & du clergé, dont la majorité s'opposait à la double représentation des communes.

Ainsi commença en 1788 la Révolution, le peuple réclamant une constitution libérale & de bonnes lois, ce qui força la cour à écouter les réclamations parties de tous

les points de la France, & à accorder aux communes la double représentation. Mais déjà se pressaient nombre de publications qui montraient l'agitation des esprits ; on en aura une idée par un fragment tiré du *Catéchisme du Tiers état*, publié en novembre 1788.

Il était dit dans la préface : « Il faut des livres aux hommes et des catéchismes aux enfants. Le Tiers état n'est encore qu'un enfant bien faible & bien mal instruit : affaibli par ses malheurs, maltraité par ses supérieurs, il ne connaît ni leurs devoirs ni les siens. Ce petit catéchisme le rendra bien savant s'il l'instruit de ce qu'il doit aux autres, & bien puissant s'il l'instruit de ce que les autres lui doivent. »

Le catéchisme commence ainsi :

« D. Qui êtes-vous ?

« R. Un manant.

« D. Qu'est-ce qu'un manant ?

« R. Un homme, un citoyen, un membre du Tiers.

« D. Qu'est-ce que le Tiers ?

« R. Le père nourricier de l'Etat, son défenseur le plus généreux.

« D. Comment en est-il le père nourricier ?

« R. Par l'agriculture, le commerce, les arts, qu'il cultive lui seul pour le profit de tous.

« D. Comment son défenseur le plus généreux ?

« R. En se vouant à tout, en sacrifiant tout, sans autre rétribution, sans autre espérance que cinq sols, l'hôpital & la mort, » &c.

Toutes les questions à l'ordre du jour & les réponses semblent copiées dans Sieyès[1].

Les Litanies du Tiers se terminent ainsi, pleines de confiance dans la royauté :

« Sire, écoutez-nous.

« Et que nos cris parviennent jusqu'à vous.

« *Oremus.*

« O vous, le plus vertueux des rois, vous qui ne voulez que le bonheur de vos sujets, qui nous aimez comme Henri IV aimait nos pères & nous regardez tous comme vos enfants, daignez, Sire, achever avec une fermeté intrépide ce que vous avez si courageusement commencé. Ne voyez dans tous les ordres de l'État que des sujets indistinctement appelés à concourir au bien général. Que nous n'ayons tous, Sire, que les mêmes droits, comme nous n'avons qu'une même loi & une même patrie. Éprouvez le patriotisme et la fidélité inébranlable de votre peuple. Et si la noblesse & le clergé osent trahir les vœux de votre cœur & briser les liens qui les attachent à la nation, qu'ils apprennent par notre exemple que la nation ne dut jamais sa gloire à d'orgueilleuses chimères; que ce n'est pas d'eux qu'elle attend son bonheur; que la véritable noblesse consiste non à se glorifier d'une longue suite d'aïeux auxquels on a cessé de ressembler, mais à se dévouer sans réserve

1. Le titre exact est : *Catéchisme du Tiers état à l'usage de toutes les provinces de France & spécialement de la Provence.* Dans les pays d'état, il y avait des assemblées partielles, où se débattaient les points que bientôt devaient élucider les états généraux.

& sans intérêt au bien de l'État, & qu'on saurait faire la différence qu'il y a entre un corps d'hommes actifs, industrieux, éclairés & courageux, & une foule d'illustres fainéants & de dévots égoïstes.

« Ainsi soit-il! »

Toutes les corporations, tous les malheureux, tous les écrasés de l'ancien régime, remplissent des cahiers de leurs doléances particulières. On lit dans la brochure, *Nouvelles diverses de ce qui s'est passé relativement à la nomination de plusieurs députés du Tiers état :*

« C'est demain que la noblesse s'assemble dans les arrondissements qui lui ont été assignés; mardi ce sera le tour du Tiers état. On s'attend qu'il y aura un peu de bruit du côté des halles, vers les quais, &c. Les portefaix, les charbonniers, &c., veulent présenter leurs cahiers; & quoique la plupart d'entre eux ne paient pas 6 livres de capitation, il sera difficile de leur fermer la porte des assemblées. On pourra donc les recevoir, si véritablement ils se présentent. D'ailleurs, on a pris les plus grandes précautions. »

Le roi commit la faute de rester indécis dans la question de l'appel des états généraux. En 1787, il se tint une assemblée des notables à Versailles; La Fayette demandait que les députés fussent promptement convoqués. Louis XVI accorda la convocation, — à cinq ans de là! Ce qui excita de si vives réclamations que la tenue des états fut alors fixée au 1er mai 1789; mais que de tiraillements, que d'intrigues de cour avant d'arriver à ce résultat!

Les mêmes indécisions fâcheuses se représentèrent lors de la question de la formation du Tiers. « Si le roi, dit Étienne Dumont, avait ordonné la réunion, il avait pour

lui le Tiers état; s'il avait ordonné la séparation des chambres, il avait pour lui la noblesse & le clergé. On n'aurait pas osé commencer les états généraux par une désobéissance ouverte contre le roi, qui était regardé comme le législateur provisoire. Mais en ne prenant aucun parti décidé,



N° 22. *Assiette de l'école nivernaise.*

on avait ouvert la lice aux combattants, & l'autorité royale devait rester en proie aux vainqueurs. »

Toutes ces conjectures données après coup semblent de médiocre valeur & ne peuvent rien contre la logique des événements. Le renversement d'une dynastie, le malheur

des peuples sont dûs à des causes lointaines, dont les effets ne peuvent être combattus quand ils se présentent brusquement.

Les principes de la régénération sociale dataient de plusieurs siècles; à cette heure, le Tiers sentait sa force & ne voulait rien laisser passer aux classes privilégiées.

Le Tiers réuni, c'est alors que recommencent de puériles questions d'étiquette qui devaient le blesser ou l'aigrir. En 1576, lors des états généraux de Blois, les députés du Tiers avaient demandé à « siéger honorablement & non pas derrière le clergé & la noblesse. » Ce qui ne l'empêcha pas d'être relégué derrière les deux ordres.

En 1614, le chancelier se découvre en s'adressant à la noblesse & au clergé & remet son bonnet carré en s'adressant au Tiers. Le prévôt des marchands prononça son discours à genoux devant le roi, quand les deux autres ordres, qui étaient tenus au même cérémonial, restaient debout.

Ces misères furent remises sur le tapis en 1789 : le récit en est puisé dans les *Mémoires* de Bailly, homme prudent et ferme, qui évita au Tiers de s'agenouiller devant Louis XVI. « J'allai le matin (5 juin 1789) de bonne heure chez M. le garde des sceaux pour l'audience du roi, que nous sollicitions vainement depuis longtemps. Il me dit que nous ne tarderions pas à l'obtenir; que ce qui avait empêché qu'elle eût lieu, c'était la difficulté de régler le cérémonial. — Ce n'est pas, dit-il, que l'on veuille insister sur un vieil usage qui blesse le Tiers état, & que le roi n'a pas l'intention d'exiger. Cependant, ajouta-t-il, cet usage a subsisté depuis un temps immémorial, & *si le roi*

le voulait... — Et *si 25 millions d'hommes ne le veulent pas,* s'écrie Bailly, où seront les moyens de les contraindre? »

D'autres questions d'étiquette aigrirent le Tiers. On



N° 23. *Assiette de Nevers.*

faisait attendre à la pluie les membres. Ils entraient par de petites portes de service quand la noblesse & le clergé entraient par la grande. Les courtisans, plus que le roi, mettaient en avant ces gothiques questions de cérémonial qui devaient aboutir au triomphe du Tiers. Chaque pas

qu'il faisait était une conquête ; aussi le Tiers état s'emparait-il de la faveur populaire.

Peu d'objets de l'époque qui ne célèbrent sa victoire. On connaît des cadrans de montre avec l'épée, la crosse & la bêche. Les femmes portaient sur le devant de leurs coiffes, brodés en soie verte, les symboles des trois ordres : la bêche, l'épée, la crosse, entremêlés de branches d'olivier.

A sa durée tient le bonheur public est une devise qu'on retrouve fréquemment sur diverses faïences. La couronne est soutenue par les trois ordres.

Brissot rapporte que le domestique d'un de ses amis se suicida en 1790, laissant un papier dans lequel il fait ses adieux : « Au magnanime Tiers état, à la noblesse qui doit se féliciter de la clémence de ses vainqueurs, au clergé qu'il exhorte à quitter son costume & ses superstitions. »

Qu'on s'étonne encore après ces cahiers, ces brochures, ces chansons, ces pamphlets, ces images enthousiastes, de l'éducation que recevait le peuple ! Je ne sais si, à aucune époque, chez aucune nation, on constate un mouvement d'un tel ensemble.

Un serment fraternel unit ensemble l'épée, la bêche & la crosse, qui pour la première fois rapprochaient le seigneur, le paysan, le prélat, sous un cœur, symbole allégorique d'amour brûlant.

Toute trace de haine en 1789 semblait effacée du cœur de ces hommes qu'envoyaient les diverses provinces non pas réclamer, mais faire valoir leurs droits. Ils ne voulaient plus se souvenir de ce qu'avaient souffert leurs pères,

offrant une généreuse conciliation à leurs anciens adversaires.

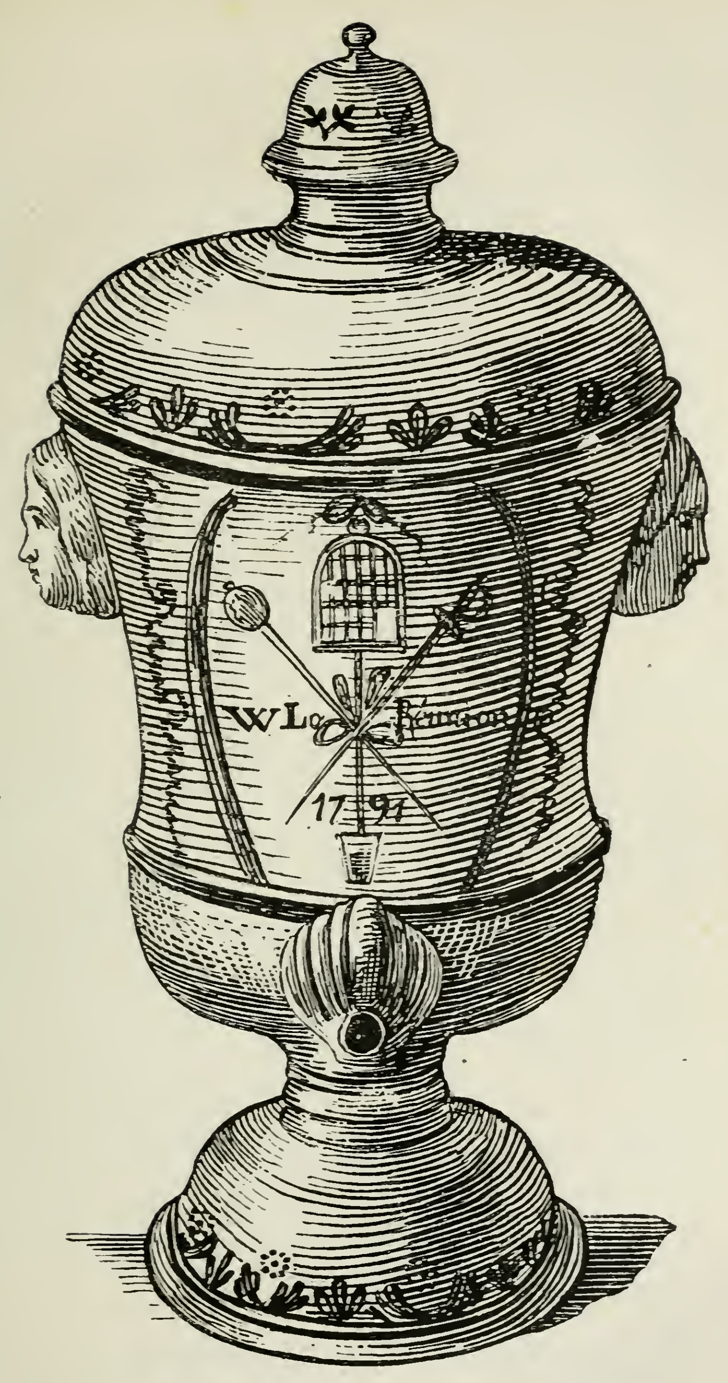
Nous avons vu dans les premiers jours de 1848 des bandes d'hommes du peuple, de séminaristes et de bourgeois qui se donnaient le bras, acclamant la nouvelle République. Au début des graves commotions sociales, les cœurs de tous les citoyens battent à l'unisson; la fierté des hommes qui ont renversé un trône, les barricades encore debout, l'ivresse de la victoire, le mouvement de la rue, le mot *liberté* qui s'étale en caractères voyants sur les murailles, l'entraînement des chants patriotiques, autant de causes qui grisent les masses, en attendant qu'arrive l'heure de la réflexion.

Les premiers rayonnements de la République en 1848 permettent de juger de l'état des esprits en 1789, comme une miniature donne l'idée du Vésuve.

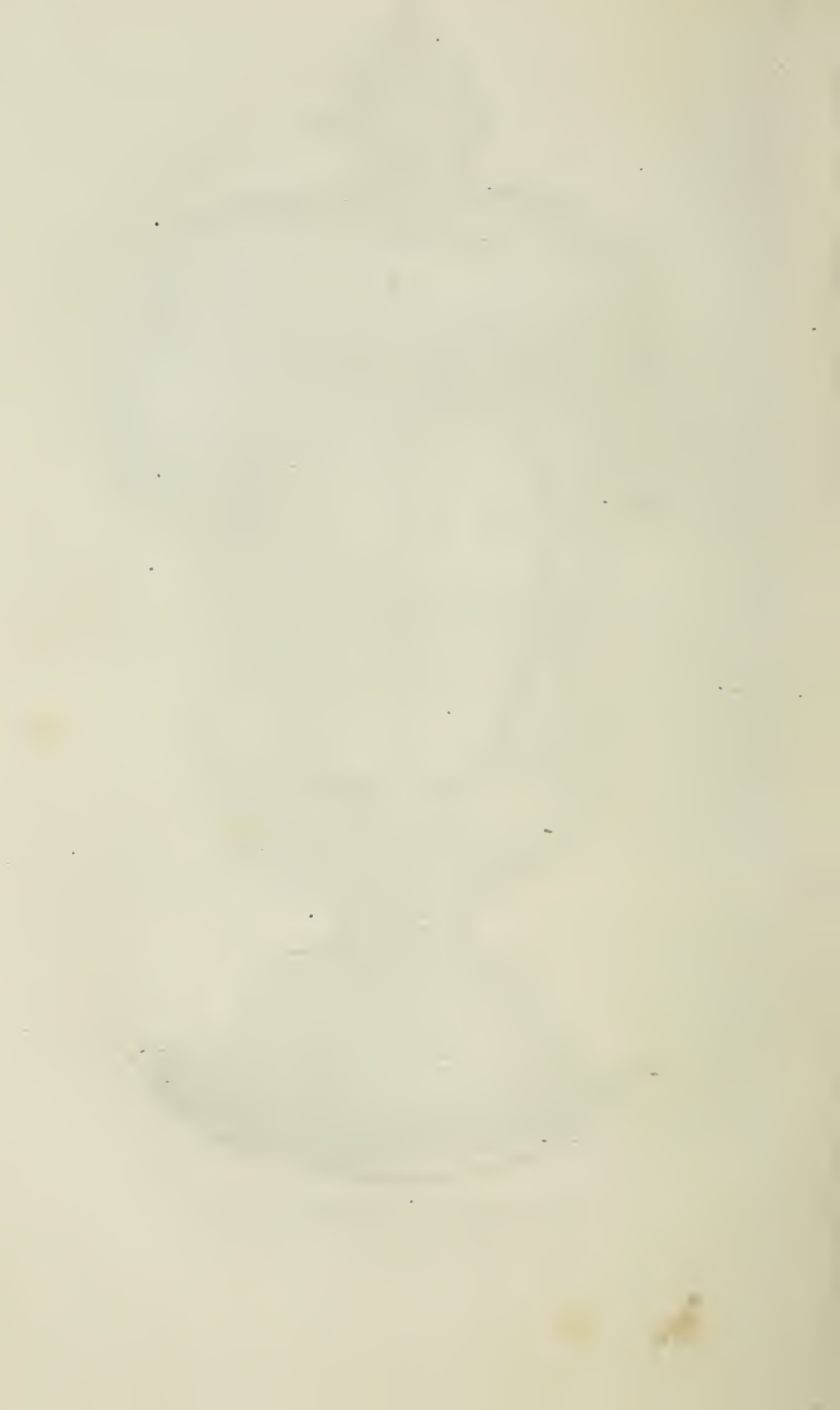
Il est important de suivre dans leurs variantes les emblèmes de 1789. Tout d'abord le Tiers, en affichant son blason, y introduit la trace de son respect pour la royauté. La crosse, l'épée, la bêche, se groupent autour de la fleur de lis, & des cœurs enflammés voltigeant autour de ce symbole brûlent encore pour le roi.

A ce titre une faïence, qui montre deux bras sortant de la couronne comme pour étreindre une bêche, un rateau, un fléau, est certainement une pièce caractéristique [1]. En ce moment la royauté semblait faire des avances au peuple seul. La crosse & l'épée avaient été assez soutenues & favorisées; les regards du roi s'arrêtaient complaisamment sur le peuple. Du moins ainsi raisonna le potier qui

1. Voir le dessin, au chapitre de la *Franc-Maçonnerie.*



N° 24. *Fontaine des ateliers de Nevers.*
H. 42c.



symbolisait les événements actuels & on pense combien les citoyens se ralliaient à Louis XVI, préoccupé des misères de ses sujets. Ou je m'illusionne, ou ces humbles monuments montrent les véritables aspirations de la foule. C'étaient des élans de tendresse & de reconnaissance qui, tracés par un potier, homme du peuple, étaient l'expression des sentiments patriotiques de ses concitoyens.

Tres in uno fut un cri que le peuple poussait encore en 1790; même en 1791, la croix, la bêche, l'épée, servent d'appui, de défense à la constitution, à la liberté représentée par une cage ouverte (voir fig. 24).

Constamment le symbole du Tiers se mêle à diverses abstractions. Par *l'Équité*, le peuple entend des balances avec une bêche & une houe dans un plateau, tandis que l'autre porte l'épée & la crosse. *Fidelitas, pax et concordia*, inscrits sous les emblèmes du Tiers, rappellent les symboles de la franc-maçonnerie.

Bientôt la fleur de lis disparaît, laissant les trois ordres en présence. Dans ces divers symboles la bêche tient le premier rang. Cette bêche a une apparence pacifique; je songe qu'ayant enterré les fleurs de lis, elle enterrera à un moment la crosse & l'épée.

Il existe un accord parfait entre ces faïences, qu'elles soient fabriquées au nord ou au midi, au centre ou aux frontières de France. Naïves, enthousiastes, elles suivent le cours des événements & semblent les tables de la loi.

On équivoque plaisamment sur le *Tiers*, le mot favori de la foule; comme toutes les choses en vue, ce mot est

parodié et mis pour ainsi dire en vaudeville. Rien de plus difficile que de saisir le sens exact d'une plaisanterie du passé, et c'est pourquoi je reconnais l'erreur que je partageais avec divers collectionneurs et qui m'a fait classer



N° 25. *Faïence de fabrique inconnue.*

dans les précédentes éditions, parmi les rares faïences royalistes, l'ingénieuse représentation d'amourettes traversées.

A Nevers et dans d'autres fabriques, l'amour est un des symboles volontiers appliqués au décor des faïences. La devise : *ils sont unis*, forme souvent l'auréole traditionnelle à deux cœurs géminés. *Le tiers nuit* me paraît



Nº 26. *Saladier des fabriques du centre de la France.*



présenter, en même temps peut-être qu'une malice contre le Tiers, la qualification d'un troisième cœur, un fâcheux qui, mal à propos, vient planer au-dessus de deux cœurs assortis qui n'ont que faire de sa présence.

Cette facétie mise à part, on peut suivre la marche des événements par divers symboles & surtout par deux faïences, dont l'une représente un paysan ployé sous la crosse & l'épée (fig. 20). L'homme a longtemps porté son fardeau sans se plaindre, quoique cette charge le fatigue.

« Faut-il, pour les besoins de l'État, établir un impôt? disaient les gens d'Airion. C'est sur nous, sur nos biens, sur nos talents qu'il tombe. Faut-il des sujets pour défendre ou soutenir la patrie ou faire des conquêtes? On vient fouiller dans nos familles & on nous enlève nos soutiens et nos appuis. Point de dispense pour nous, point de titre qui admette aucune exemption. Arrive-t-il des accidents, des pertes, des mauvaises récoltes? Hélas! il faut les essuyer, gémir et payer maître, cens, dîmes, impôts royaux & tous les frais d'exploitation. Nous pouvons donc dire que nous supportons tout le fardeau de l'État... Qu'on ne nous appelle pas Francs, mais esclaves & porte-faix du royaume... »

Ces faïences patriotiques pourraient servir d'*illustrations* aux cahiers des doléances des paysans de 1789, témoin l'inscription menaçante : « *Je suis las de les porter!* » (Voir fig. n° 26.)

En 1791, le Tiers qui s'est déjà séparé de la fleur de lis ne veut plus porter la crosse & l'épée sur son dos meurtri. Il les jette de côté (fig. 25), donnant raison au pronostic de Mallet du Pan, qui, dans une note de son journal parti-

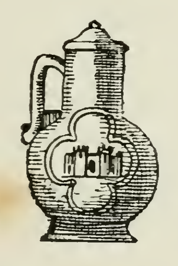
culier, datée de janvier 1789, écrivait : « Le clergé & la noblesse, en résistant aux rois, se sont fait exempter des impôts ; le Tiers devait en faire autant. Aujourd'hui, il veut assommer ces deux ordres de ses chaînes, au lieu de les rompre en commun. »



N° 27. *École nivernaise.*
Faïence de 1792.

Il faut céder, c'est la bêche triomphante, s'appuyant sur les canons. On a donné de ce rébus une autre interprétation : *Il faut s'aider*. L'aide, dans le symbolisme révolutionnaire, eût été représentée par deux mains jointes.

L'absence de la crosse, de l'épée, de la couronne, est ici des plus significatives. En bas sont les canons du peuple aux armées ; en haut la bêche seule & triomphante, qui dit à la noblesse & au clergé, ses anciens compagnons à cette heure renversés : *Il faut céder!*



CHAPITRE IX.

LA NATION.

Vive la nation est un des cris les plus significatifs de la Révolution. Toute la population, formant corps & s'unissant pour remplacer une royauté qui abandonnait ses droits, donna naissance à un cri qui depuis longtemps tendait à s'échapper de toutes les poitrines.

Ce cri subit des modifications, & j'entreprends de le montrer dans ses diverses combinaisons :

Vive le roi et la nation!

Vive le roi, la nation et la loi!

Vive le roi, la nation, la loi et la constitution!

Ainsi s'exprime le peuple tant qu'il n'a pas perdu confiance en celui qui est à sa tête. Puis vient le renversement :

Vive la nation et le roi!

Vive la nation, la loi, le roi et la constitution!

Vive la nation, la loi et le roi!

On pourrait étudier les quatre premières années de la Révolution par la logique populaire qui présida au classement de ces diverses appellations. D'autres suivirent, plus brèves, plus patriotiques encore ; mais il est utile de mon-

trer comment le cri de *Vive le roi!* fut remplacé tout à coup par *Vive la nation!* de même qu'il importe de décrire ces cris allant du peuple à l'orateur, prenant une consécration à la tribune, affirmés par des décrets officiels & dès lors imprimés pour toujours au fond des cœurs.

Les cahiers des états de 1576 contiennent déjà le germe du cri qu'adopta la Révolution. Il y est dit que les lois sont de deux sortes : lois du roi & lois du royaume, les premières toujours révocables, les secondes auxquelles on ne peut toucher que du consentement des états.

On n'avait pas toujours pensé ainsi. Dans un manuscrit, *Cours de droit public pour la France*, composé pour l'instruction du duc de Bourgogne, il est dit : « La France est un État monarchique dans toute l'étendue de l'expression. Le Roi y représente la nation entière, & chaque particulier ne représente qu'un individu envers le Roi. Par conséquent toute puissance, toute autorité résident dans les mains du Roi, & il ne peut y en avoir d'autres dans le royaume que celles qu'il établit... La nation ne fait pas corps en France, elle réside tout entière dans la personne du Roi[1]. »

Le prince qui s'écriait : « L'Etat c'est moi ! » résumait brièvement le traité dans lequel il avait appris à connaître plutôt ses droits que ses devoirs. Aussi Mercier a-t-il dit avec raison dans son *Nouveau tableau de Paris*, au chapitre des Droits de la Nation : « Ce n'était autrefois qu'un simple terme de géographie ou de phrasier qui voulait enfler son style. Vous ne trouvez point sous la plume des écrivains du siècle de Louis XIV les mots : l'in-

1. Lemontey, *Œuvres complètes*, t. V, p. 15.

térêt de la *Nation*, le trésor de la *Nation*, parce qu'en effet il n'existait point de *Nation :* la France n'était qu'un vaste parc de moutons, que celui qui s'en était rendu maître faisait vendre ou tondre, *car tel était son bon plaisir.* »

Les historiens n'ont pas prêté attention à ces cris & surtout à leur date; aussi suis-je obligé de les rechercher partout, à Paris, en province, sur les décrets, les monuments, les drapeaux, les mentionnant d'où qu'ils partent.

Le *Courrier de Villeneuve-lès-Avignon* paraît le 1er décembre 1789 avec cette épigraphe : *La Loi et le Roi.* Un fait si mince peut paraître sans importance; il est grave. Quand une abstraction marche avant une personnalité telle que celle du *Roi*, on peut dire que la personne royale, devenant bientôt elle-même une abstraction, semble par là moins humaine & plus périssable.

Dans ses *Mémoires*, Bailly écrit, à la date du 10 août : « L'Assemblée a ordonné aux troupes nationales & de ligne, officiers & soldats, de prêter serment d'être fidèles *à la Nation, à la Loi et au Roi.* » C'est Bailly lui-même qui souligne cette formule, & il ajoute : « Voilà le premier exemple d'un serment fait en France à la Nation. »

Le 20 août, sur la place de l'Hôtel-de-ville, l'Assemblée fait prêter serment aux officiers de demeurer fidèles *à la Nation, au Roi, à la Loi et à la Commune de Paris.* « Il faut remarquer, dit Bailly (qui n'est pas conséquent avec le texte précédent), que le roi est mis ici avant la loi, & cela est conforme à la formule décrétée par l'Assemblée nationale, le 10 août, pour le serment des troupes. Cet ordre a été changé depuis. »

Un brave Allemand un peu badaud (il était graveur),

Wille, a laissé un journal des événements qui le frappèrent pendant la Révolution. Ces Mémoires, récemment imprimés, sont d'une sincérité qui ne peut être mise en doute. L'homme n'avait pas d'intérêt à mentir. Il a peu vu du drame révolutionnaire, & ressemble à ces témoins assignés dans un lugubre procès qui égayent l'auditoire, car des



N° 28. *Assiette de Nevers.*

faits principaux auxquels ils furent mêlés ils ne sont frappés que par les minuties.

Toutefois, le 14 juillet 1790, Wille note dans son *Journal* que les troupes de Paris & de province crient en se rendant à la cérémonie de la Fédération : *Vive la Nation!* Le gra-

veur confirme la déposition de l'enthousiaste Camille Desmoulins, qui, mêlé à la foule, prend part au drame, se passionne, & écrit à propos de la fête de la Fédération : « J'ai remarqué parmi les enfants, toujours amis de l'égalité, que les moins patriotes ne criaient jamais : *Vive le Roi!* qu'après avoir crié quatre-vingt-dix-neuf fois : *Vive la Nation!* »

De l'inscription tracée en gros caractères sur le soubassement de l'autel de la Fédération, Desmoulins tirait la conclusion suivante : « *Songez aux trois mots qui garantissent vos droits : la Nation, la Loi & le Roi. La Nation, c'est vous; la Loi, c'est encore vous, c'est votre volonté; le Roi, c'est le gardien de la Loi.* »

Quel démenti à l'éducation donnée au duc de Bourgogne!

On a remarqué, suivant Bailly, combien l'ordre hiérarchique de ces appellations fut difficile à établir. Le 10 août l'Assemblée décrète que les troupes prêteront serment de fidélité *à la Nation, à la Loi & au Roi*. Le 20 du même mois, les troupes jurent obéissance *à la Nation, au Roi, à la Loi & à la Commune de Paris*.

Le Roi passe avant la Loi. La Fédération avait rejeté la royauté au dernier rang : *La Nation, la Loi & le Roi*.

Un provincial propose au rédacteur du *Courrier de Lyon* (le 30 mai 1790) de retrancher le *Roi* du cri patriotique : « C'est maintenant aux Parisiens de surpasser les fêtes de Lyon & de Draguignan. On nous a fait passer différents projets. Chacun se demande comment on célébrera cette fête, quel objet frappera nos sens. C'est, dit M. Bailly, dans sa lettre rogatoire de convocation, c'est pour crier tous ensemble : *Vive la Nation, la Loi & le Roi!* Cela est

très-bien, & serait encore mieux, si c'était pour crier : *Vive la Nation, la Loi & l'Assemblée nationale!* »

Il est juste de donner toutes les opinions. Un certain vicomte de Toustain-Richebourg avait écrit à Desmoulins de proposer en public, par la voie de son journal, de substituer pour la fête de la Fédération la journée du 17 juillet à celle du 14 : « Est-ce bien à l'ancien procureur général de la *Lanterne*, s'écrie ironiquement Camille, que cette lettre est adressée? Le 14 juillet, écrit le *vicomte de Toustain-Richebourg* (qui devrait pourtant avoir appris qu'il n'y a plus de vicomtes) a l'inconvénient de mêler à la plus éclatante cérémonie, à la plus majestueuse fête *de la plus auguste famille*, des ombres nécessairement dures. C'est le 17 juillet qu'il faut choisir, en mémoire de l'*héroïque* abandon avec lequel *Louis XVI* vint se constituer au Louvre. C'est le 17 juillet que doivent célébrer des citoyens qui jurent de rester fidèles : 1° à la Loi, 2° au Roi, 3° à la Nation... A la *Nation* après le *Roi*, vous êtes un aristocrate, M. Toustain, » ajoute Desmoulins, qui prend la lettre du vicomte sur le ton plaisant[1].

A Londres, dans le Strand, un important banquet, présidé par lord Stanhope, fut donné à la taverne de la *Couronne & de l'Ancre*. Le président porta un toast *à la majesté du Peuple, à la Nation, à la Loi, au Roi*. Le banquet se termina par une chanson dont le refrain était : « Salut, ô sainte Liberté! Anglais, célébrez ce jour glorieux. Il a délivré la France des mains du pouvoir arbitraire. »

En septembre 1790, une vive discussion s'engagea à

1. *Révolutions de France et de Brabant,* t. III, 21 juin 1790.

l'Assemblée sur la formule à graver pour les boutons d'habit de la garde nationale. Il n'y avait pas de décret sans importance à cette heure. Camille Desmoulins résume le débat : « L'Assemblée a décrété la forme du bouton des gardes nationales & a écrit dessus la *Loi* & le *Roi*. Sauf mon adhésion provisoire, c'est un décret inconstitutionnel, en ce qu'il cache la Nation derrière le Roi, en ce qu'il ne présente avant le roi que la loi ; or la loi est un être abstrait qu'on ne voit pas toujours... D'ailleurs la Loi est un véritable caméléon, dont la nature est de changer & de devenir noir ou blanc, selon que dans la législature domine l'une ou l'autre couleur, au lieu que la Nation ne change point ; elle est toujours animée du même objet, qui est l'intérêt général, & ne peut pas même en avoir d'autre. Si ce nom, la Nation, avait quelque chose de trop indéterminé & si on voulait une devise qui rappelât aux 83 départements l'unité, l'indivisibilité, il fallait avec le numéro du district & du département graver sur le bouton le *Peuple français*. Combien cette devise eût été plus noble ! La fierté romaine y eût respiré & elle eût planté la liberté & l'esprit public dans tous les cœurs, au lieu d'y insinuer le royalisme auquel nous ne sommes que trop enclins[1]. »

N'est-il pas naturel qu'après ces manifestations populaires de Paris, de la province & de l'étranger, un homme donne corps à ces aspirations & consacre dans un discours éloquent la formule définitive ? Le 21 octobre 1790, à la suite de la tempête soulevée par son discours sur les couleurs nationales, Mirabeau demande, au milieu des applaudisse-

1. *Révolutions de France et de Brabant,* 13 septembre 1790.

ments, que le cri accoutumé dans la marine de *Vive le Roi!* soit remplacé par celui-ci : *Vive la Nation, la Loi & le Roi!*

On n'avait contesté jusqu'alors au roi que son rang dans le cri patriotique; ce fut Louis XVI lui-même qui perdit son titre en abandonnant la nation. La formule : *Vive la*



N° 29. *Fabrique du nord de la France.*

Nation, la Loi & le Roi! ne disparut qu'après l'arrestation de Louis XVI à Varennes, & dès lors fut adoptée l'appellation que, le premier, Grégoire avait prononcée à la tribune : « *Je jure d'être fidèle à la Nation, à la Loi.* »

La Nation ayant repris l'autorité à partir du 21 juin 1791, le peuple & les bourgeois crièrent : *Vive la Nation!*

Pourtant, le 26 septembre 1791, Wille note sur son cahier qu'on entendait encore *Vive le Roi & la Reine!* & que ces cris retentissaient partout sur le passage du roi allant avec sa famille à la Comédie-Nationale; mais c'était déjà une formule anti-patriotique, comme on le voit par une lettre du ministre de l'intérieur. Vers le milieu de février 1792, des désordres éclatèrent au Vaudeville à propos d'une pièce de Palissot. Les royalistes criaient *Vive le Roi!* Dans la salle, & à la sortie, le peuple formant la haie répondait *Vive la Nation!* ce qui amenait du tumulte & des collisions. Le ministre de l'intérieur écrivit au département une lettre où il signalait le danger des cris *Vive le Roi!* « Ce sont des conspirateurs, dit-il, qui osent exprimer des vœux impies en souhaitant au roi un bonheur indépendant du bonheur national. » Ainsi, en février 1792, l'acclamation *Vive le Roi!* est inconstitutionnelle; au contraire, celle de *Vive la Nation!* devient officielle.

L'histoire de la Révolution, qu'on commence à étudier par les monuments, a fait retrouver à Amiens un singulier document. « Les publications de feuilles volantes & de brochures ne firent que s'accroître à la Révolution; il fallait alors familiariser le peuple avec les idées nouvelles, & la distribution allait son train. Dans un moment d'enthousiasme on mit en musique ces mots : *Vive la Nation, la Liberté, la Loi et la Constitution*, pour les mieux graver dans les cœurs des citoyens[1]. »

J'ai obtenu communication de cette curiosité musicale,

1. F. Pouy. *Recherches sur l'imprimerie dans le département de la Somme*, 1 vol. in-8°. Duprat, 1864.

en tête de laquelle est gravé le symbole des trois ordres. L'idée était heureuse de mettre en musique un cri patriotique; mais où un Méhul eût été nécessaire pour recouvrir d'une grave mélodie la formule constitutionnelle, il



N° 30. *Assiette nivernaise.*

semble qu'un musicien excentrique ait jeté au hasard des notes sans rapports harmoniques.

A cet essai je préfère ceux des potiers du Midi, de l'Alsace & du centre de la France. A Lyon, à Marseille, à Nevers, à Lille, de nombreuses faïences furent fabriquées acclamant *la Nation* ou invoquant la force au moment où la Nation fut en danger.

Les femmes voulurent avoir le cri de *Vive la Nation!* peint sur leurs éventails; il faut se fier médiocrement au patriotisme des femmes. Elles ont montré quelquefois de l'héroïsme; mais la force, en quelques mains qu'elle se



N° 31. *Fabrique du nord de la France.*

trouve, les frappe trop pour que l'idée de dévouement civique soit solidement ancrée en elles.

Dans le nord de la France, entre Lille & Saint-Omer, population froide & pacifique, la Nation fut surtout symbolisée par le prêtre, le bourgeois & le noble; la faïence ci-dessus, un peu grossière, ne peut donner une idée des

brocs de grande dimension où fut représentée la bourgeoisie servant de trait d'union entre la noblesse & le clergé. L'idée qu'on se fait du Tiers dans le Nord est celle d'une sorte de personnage à la Franklin.

Pourquoi malheureusement la Nation contribua-t-elle à la mort d'une femme dont le sang fait tache sur le blason de la Révolution! Les portraits qui nous restent de la princesse de Lamballe sont empreints d'un tel charme qu'on ne comprend pas que la colère du peuple ne soit pas tombée devant tant de grâce. La mort de madame de Lamballe fut, dit-on, le résultat d'une erreur. Le fait est rapporté par un contemporain qui n'est guère suspect d'enthousiasme révolutionnaire, le Genevois Mallet du Pan : « On dit que madame de Lamballe périt pour avoir perdu la tête. Lorsqu'elle sortait, on lui cria de dire *Vive la Nation!* Deux gardes nationaux la tenaient sous les bras. Frappée d'effroi à la vue des corps entassés & palpitants dans des ruisseaux de sang, elle s'affaiblit & dit : Ah! quelle horreur! La nation crut qu'elle la maudissait. On lui porta les premiers coups; elle tomba & fut achevée en deux minutes[1]. »

Suivant le même publiciste, Robespierre fut blessé dans sa vanité par ce cri patriotique. « Robespierre, dit Mallet du Pan, visait réellement à rester seul maître de la France. Il avait espéré qu'on le proclamerait dictateur le jour de la fête de l'Être suprême, au moment où il alla brûler le mannequin de l'Athéisme au milieu des bassins

1. *Miscellanées,* faisant suite aux *Mémoires & Correspondance de Mallet du Pan,* recueillis par Sayous. Paris, Cherbuliez, 1851, 2 v. in-8°.

des Tuileries ; mais la multitude ne lui donna aucun applaudissement & cria : *Vive la Nation !* »

Malgré leur puissance, les hommes de cette époque ne marchaient qu'après les principes.

Un des plus beaux élans de ce cri national part du camp



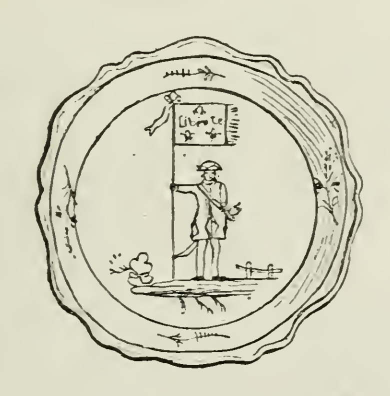
N° 32. *Assiette de Nevers.*

français, alors que Kellermann commandait des recrues qui n'avaient pas encore essuyé le feu de l'ennemi. C'était à Valmy, le 20 septembre 1792. D'un côté Dumouriez, de l'autre le duc de Brunswick. En face des bataillons prussiens inébranlables, de jeunes soldats peu exercés au feu,

Kellermann n'était pas sans inquiétude sur le sort de la journée. Craignant que les recrues ne faiblissent au moment de la lutte, le général se dresse sur ses étriers, & élevant son chapeau sur la pointe de son sabre : « *Vive la Nation!* » s'écrie-t-il.

A ce cri patriotique les soldats répondent d'une seule voix : « *Vive la Nation!* » & attendent de pied ferme les Prussiens. — « La victoire est à nous, mes enfants ! » s'écrie Kellermann.

Les Prussiens furent balayés. Le souvenir de la Nation avait rendu les Français invincibles.



CHAPITRE X.

CONSTITUTION.

Le 14 septembre 1791, l'huissier de l'Assemblée nationale annonce le roi. Les membres de l'Assemblée se lèvent. Sans faste et sans cordon, entre Louis XVI. Placé à la gauche du président, il dit : « Messieurs, je viens consacrer ici solennellement l'acceptation que j'ai donnée à l'acte constitutionnel. En conséquence, je jure d'être fidèle à la nation & à la loi. »

Un rédacteur du *Mercure de France* a fait remarquer[1] que pendant cette allocution le roi était debout, les députés assis. « Pour la première fois, dit-il, depuis la fondation de la monarchie, le roi de France jurait debout fidélité à ses sujets assis; mais ceux-ci, devenus le souverain, ne voyaient plus dans le roi que son premier fonctionnaire salarié, légalement soumis à la déchéance. »

Louis XVI jura encore d'employer tout son pouvoir « à maintenir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale constituante & à faire exécuter les lois. »

Le journaliste cité plus haut ajoute qu'après les mots :

1. 14 septembre 1791, nº 37.



N° 33. *Coupe d'accouchée avec son couvercle.*
(Fabrique du Midi.) H. 16c.



Assemblée nationale constituante, le roi ayant remarqué que lui seul était debout, s'assit et continua son discours.

Quelle revanche sur les états généraux du passé, où le Tiers se découvrait & s'inclinait quand le clergé & la noblesse restaient couverts & debout !

Tout, dans la Constitution, portait les esprits les plus timides à s'affranchir du joug de la royauté ; depuis les publicistes jusqu'aux chansonniers, la même idée de révolte circulait contre le trône.

« Je crains, je respecte & j'estime
Et la nation & la loi.
Pour la raison & pour la rime,
J'aime & respecte mon bon roi. »

Quelques-uns avaient tenté de railler la Constitution, & l'appelaient dérisoirement la *Targinette*, à cause de Target, l'un de ses principaux auteurs. Ces facéties n'empêchèrent pas la *Targinette* de s'imposer.

Un bref sommaire des principaux travaux des membres de l'Assemblée constituante montre quelles idées de réforme avaient remué ces grands citoyens : — Introduction du jury dans la procédure criminelle. — Liberté des cultes complète. — Abolition des vœux monastiques & des lettres de cachet. — Liberté individuelle consacrée. — Liberté de la presse proclamée comme un des droits inaliénables de l'homme. — Égalité proportionnelle des charges publiques. — Division du territoire français en départements. — Abolition des dîmes & des droits féodaux. — Division des propriétés du clergé. — Suppression des maîtrises, jurandes, priviléges & entraves imposées à l'industrie. — Suppres-

sion de la vénalité des charges & des offices. — Constitution civile du clergé. — Abolition de l'hérédité nobiliaire & des ordres de chevalerie. — Emplois & grades accessibles à tous. — Organisation départementale, municipale, administrative & judiciaire. — Ordre, uniformité & simplicité introduits dans le système financier & dans les lois.

Bienfaits réclamés depuis longtemps par le peuple & dont les constitutions anglaise & américaine avaient fait comprendre la nécessité.

La déclaration des Droits de l'homme de 1789 contenait en germe ces bienfaisantes réformes sociales. Entre autres principes révolutionnaires, il y était dit : *Les distinctions sociales ne peuvent avoir d'autre but que l'utilité de tous. — Les pouvoirs politiques émanent tous de l'intérêt du peuple. — Les hommes naissent & demeurent libres & égaux devant la loi.*

Articles qui n'avaient pas besoin d'être gravés sur l'airain. En un mot ils contenaient la liberté individuelle, le jugement par les citoyens, l'élection populaire, la liberté de la presse. Quoi qu'il ait pu arriver depuis, ces principes sont restés dans leur nette affirmation &, à mesure que l'instruction se répandra dans le peuple, les travaux de l'Assemblée constituante prendront un nouveau rayonnement.

Un moraliste ancien disait : « Les peuples seront heureux quand les rois seront philosophes & quand les philosophes seront rois. » Quelques années avant la Révolution, Frédéric II et Catherine de Russie tentèrent de réaliser les vœux du moraliste; ils avaient trop longtemps été sur le trône pour arriver à la parfaite philosophie. Ce que

Le couvercle soulevé, au fond de la coupe apparaît un Amour symbolique qui, porté sur des nuages, montre d'une main deux cœurs brûlants & de l'autre tient un drapeau sur lequel est écrit : *Vive la Nation! Vive lamourd!*

Il a été dit combien les Italiens étaient galants dans le décor de leurs coupes d'*amatorii*. Le potier méridional a défini clairement le but de cette coupe d'accouchée, au fond de laquelle se lit une troisième inscription en plus gros caractères :

Coit (c'est) *le moment de faire un petit*
ENFENT.
1791.

On trouvera peut-être ces paroles crues; mais le paysan n'envisage pas le mariage au même point de vue que le citadin. L'enfant, pour lui, est chose purement matérielle. J'ai noté, à la campagne, un mot de paysanne. Elle était sur le seuil de sa cabane, veillant sur un marmot bien portant qui se roulait dans le fumier, en compagnie des poules. Près d'elle passa une femme élégante, suivie de la nourrice portant dans ses bras un enfant pâle & chétif, un enfant du boulevard des Italiens. La Parisienne admirait le marmot de la paysanne & semblait jalouse de sa vivacité & de ses riches couleurs. — Ah! madame, dit la paysanne, votre enfant est d'une *pâte plus fine.*

On croirait qu'il s'agit d'une gaufre.

Un enfant de paysan, c'est un être qui se pliera en deux pour moissonner, qui fendra du bois, sèmera, récoltera à la sueur de son front, ne connaîtra ni le chaud ni le

froid, travaillera comme un mulet, comme une machine.

On peut trouver dans l'inscription de la coupe d'accouchée de Marseille trace des besoins de la République. 1791 avoisine 1793. De grandes guerres vont jaillir du volcan révolutionnaire; il faudra des hommes pour combattre. *C'est le moment de faire un petit enfant!*



voyant, les philosophes se firent rois pour le bonheur des peuples, car combien ne compte-t-on pas de grands esprits philosophiques parmi les premiers constituants!

Le peuple accueillit avec enthousiasme une Constitution



N° 34. *Assiette nivernaise.*

qui répondait aux vœux de la minorité des anciens états généraux.

Les faïences d'alors témoignent par de nombreux spécimens de la popularité qu'obtint la Constitution parmi les potiers. Cette fois, chose rare, ce n'est plus seulement des ateliers du centre de la France que surgissent les emblèmes relatifs à la Constitution.

J'en connais de fabriqués par l'Angleterre pour le Midi[1].

Les emblèmes de Nevers sont plus gais dans leur coloration, plus clairs dans leur concision. On peut en citer cinq différents.

Le premier portant en exergue : *Constitution*, 1791, représente le livre de la loi supporté par une croix, une bêche & une épée. La Constitution s'appuie sur les trois ordres.

Un second, daté de 1792, est décoré pareillement. Seule, la date a été changée.

Au fond d'un grand saladier, un vieux mendiant, appuyé sur son bâton, crie : *W. la Constitution !*

Un autre type groupe en faisceau, sur le mot Constitution, un sceptre, une pique & au bout un bonnet de la liberté.

Mais la pièce la plus rare est une coupe d'accouchée, fabriquée vraisemblablement à Marseille; pièce élégante décorée d'Amours tenant enchaînés des cœurs. Une branche d'olivier sert d'anse au couvercle, & on se douterait d'autant moins que le patriotisme s'est glissé sous cet émail laiteux, que les potiers du Midi ont rarement (& peut-être seulement cette fois) fait entrer les tendances révolutionnaires au milieu de leurs ingénieux décors.

Le couvercle porte trois inscriptions :

Vive la nation 1791
Vive lamourd (sic) 1791
Vive la constitution 1791.

1. Voir seconde partie : *Fabriques diverses de faïences patriotiques*.



Nº 35. *Saladier de Nevers.*



CHAPITRE XI.

SERMENT CONSTITUTIONNEL DES PRÊTRES.

La Constitution civile du clergé, décrétée le 12 juillet 1790, ne passa pas sans une vive opposition.

Dans certaines brochures, demandant des améliorations pour le peuple, on en réclamait également en faveur du bas clergé. C'est surtout au superflu des prélats, des bénéficiers, des chanoines *oisifs* que le peuple en veut; le malheureux prêtre de village à la *portion congrue* excite presque autant d'intérêt que le laboureur & l'artisan. Ainsi dans la brochure *Les quatre états de la France,* on lit :

« Sire, les curés sont les premiers ecclésiastiques de votre royaume; ils sont les plus utiles, les plus estimés & les moins récompensés. La plupart, dans les provinces éloignées de la capitale, n'ont pas de quoi soutenir leur misérable existence, eux qui doivent être en état de secourir tant de malheureux. Otez, ôtez aux chanoines oisifs une partie de leur superflu, pour accorder le nécessaire aux recteurs des âmes. »

Le bas clergé en général se montra reconnaissant vis-à-vis de la Révolution. La plupart des curés de village acceptèrent le serment; c'étaient les prêtres des villes qui

refusaient. Ce fut une haine à mort entre les deux camps.

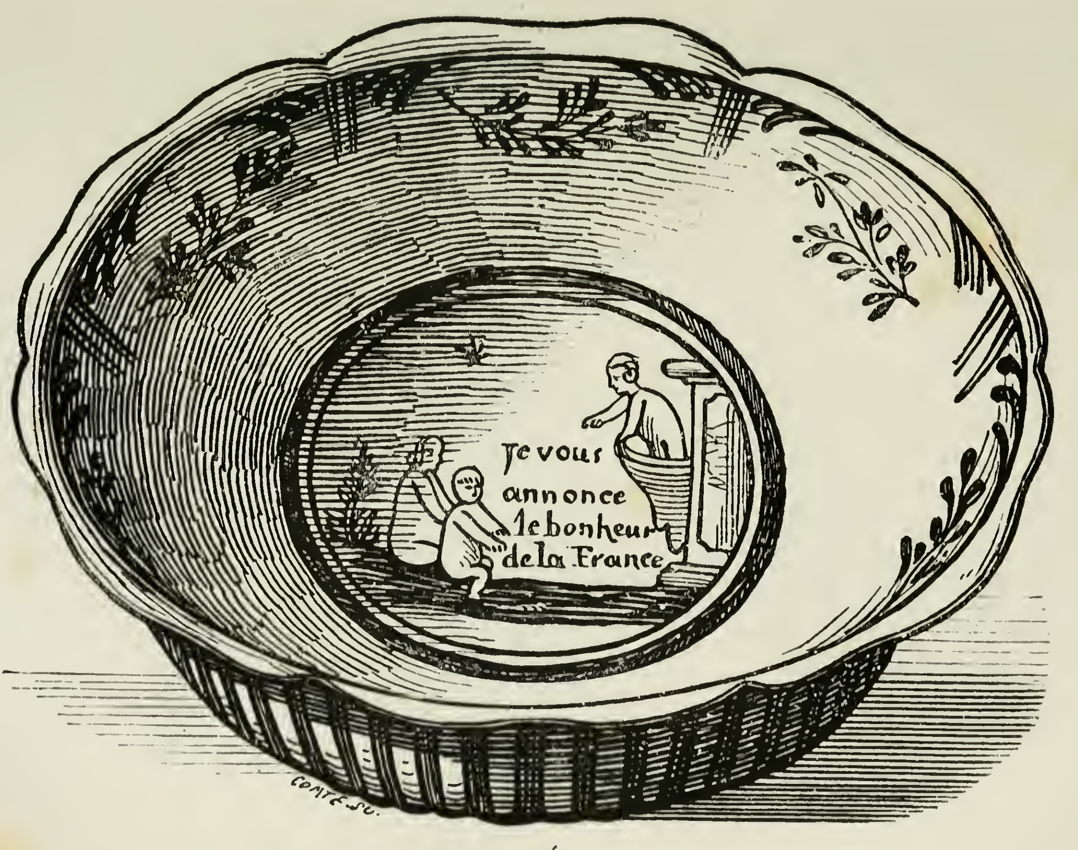
Les prêtres constitutionnels étaient traités par leurs adversaires de *sermentaires, prêtres jureurs, intrus, schismatiques, apostats*. Ceux qui refusaient le serment étaient dits : *insermentés, ultramontains, insoumis, réfractaires, noirs, rebelles*.

Ces derniers niaient par là même l'essence, les principes & les bienfaits de la nouvelle Constitution. Les assermentés disaient : « Hors la Constitution, point de salut. » Les insermentés répliquaient : « Hors l'Église, point de salut. » S'ils avaient le courage de témoigner hautement de leurs sentiments, ils se mettaient en travers de la Révolution. Un fétu de paille ne s'oppose pas à un torrent ! Aussi la révolte de certains prêtres amena-t-elle de nombreux désordres. On verra au chapitre *Ça ira* que le pont-neuf révolutionnaire ne fut chanté à l'église qu'après le refus de serment du curé de Saint-Sulpice.

« Si M. l'abbé *Violet*, écrivait Camille Desmoulins, fait des façons pour prêter le serment civique, l'orgue majestueux remplira aussitôt les voûtes de l'église de l'air : *Ah ! ça ira ;* tout le peuple, dont la voix est celle de Dieu même, répète le refrain *Ça ira*[1]. »

Esprits à courte vue de ne pas voir ce que désire la nation, de ne pas entendre ses cris, de ne pas deviner ses aspirations, le feu qui bouillonne dans ses veines.

1. *Révolutions de France & de Brabant*, 1790. Une gravure en tête du numéro représente *le curé de Saint-Sulpice faisant refus de prêter son serment*.



N° 36. *Saladier. École nivernaise.*



Le pacifique témoin dont j'ai déjà parlé a retracé dans son Journal intime le mécontentement que laissait dans l'esprit de la classe moyenne le refus de serment : « Comme nous étions curieux de voir faire dans quelques églises le serment civique selon la loi, nous allâmes à Saint-Roch, où il y avait déjà un monde immense & des gardes nationales très-nombreuses pour le maintien du bon ordre. Le monde impatient criait que les prêtres devaient monter en chaire pour y faire le serment, afin d'être vus & entendus d'un chacun. Enfin un bon ecclésiastique monta en chaire en priant l'assemblée de se tranquilliser, qu'ils n'étaient qu'un petit nombre de prêtres, dont elle aurait lieu d'être contente. Après lui, un membre de la municipalité, portant l'écharpe aux trois couleurs, monta également en chaire : il fit un discours & de plus instruisit le peuple que, selon le décret de l'Assemblée nationale, le serment des prêtres devait se faire à la porte du chœur; cela fut fait, après la lecture que fit un membre de la municipalité, à haute voix, des décrets concernant le serment civique des prêtres ; il n'y eut cependant qu'environ douze ecclésiastiques qui firent le serment prescrit par la loi. Mais le curé de cette paroisse ne daigna pas s'y soumettre ; il y en eut murmure & mécontentement du reste & par toute l'église, autant qu'il y eut de claquements de mains lorsque les bons prêtres firent leur serment[1]. »

Je m'attache surtout à citer le plus de témoignages contemporains pris dans diverses classes ; & les lecteurs des *Mémoires* de Wille m'accorderont que ce patient

1 *Mémoires & Journal* de Wille. Renouard, 2 vol 1857.

graveur est un mince défenseur de la Révolution, qu'il entrevoyait en bourgeois ébahi sans se rendre compte de la portée des événements.

Le philosophe Mercier y met davantage de son âme, & l'anecdote qu'il conte, à propos des prêtres insermentés, en même temps qu'elle met à nu les sentiments du peuple, a le mérite d'être courte & gaie. « Madame, dit-il, avait publié que tous les jours il y aurait chez elle, à son dîner, deux couverts pour deux prêtres qui n'auraient pas fait le serment civique. Son cuisinier, apprenant l'invitation de sa maîtresse, dit : — Les mauvais prêtres n'ont qu'à venir, je leur prépare un régal meilleur qu'ils ne pensent; j'écrirai le serment civique dans de petits billets qui seront enfermés dans de petits pâtés. S'ils ne veulent pas prononcer ce serment civique, ils l'avaleront du moins. »

Les villes témoignèrent plus d'irritation que les campagnes du refus de serment des prêtres. Le curé de village est en communion directe avec son troupeau. Il n'a d'autre ambition que de mourir dans sa cure. Sans cesse entouré de paysans, de pauvres & d'infirmes, il est à l'unisson de leurs désirs, de leurs besoins.

Les journaux à l'usage des paysans étaient, il faut le dire, plus modérés que ceux à l'usage des villes. Des esprits conciliateurs dirigeaient ces feuilles, avec le désir d'instruire & de moraliser les masses, & un extrait du *Journal des Laboureurs* de Le Quinio, membre de la seconde législature, montre quels sentiments de concorde l'écrivain cherchait à répandre parmi ses lecteurs.

« Tous les jours on reçoit de nouveaux avis, non-seulement que les prêtres des différents départements prêtent

CHAPITRE XII.

VENERANDA NUTRIX.

Les esprits, fatigués par le spectacle des abus des villes, se tournaient déjà vers la campagne ; du temps de Louis XV. Une estampe d'alors représente *Monseigneur le Dauphin labourant :*

> « O terre ! ouvre ton sein... L'utile agriculture,
> L'objet de nos dédains, s'ennoblit en ce jour.
> L'humanité sourit & toute la nature
> En voyant travailler l'objet de notre amour. »

L'image est grossière & la poésie ne vaut guère mieux que le burin : mais on sent que les idées de nature semées par Jean-Jacques remuaient les esprits. La corruption avait dégoûté jusqu'aux corrupteurs. La cour elle-même favorisait ces aspirations à la nature, & les bergeries aujourd'hui fanées du petit Trianon sont encore là pour témoigner que, derrière les décors de ferme & sous les costumes de campagne portés par les courtisans, se cachait un vague désir d'échapper aux sensualités mythologiques.

Ce fut une heure d'universelle joie que celle qui annonça

l'égalité aux paysans victimes des abus de l'ancien régime. Leurs cris d'allégresse sont parvenus jusqu'à nous, répandus sur toutes les productions des arts populaires. On dirait qu'ils ont hâte d'affirmer leur indépendance, eux qui si longtemps supportèrent tant de misères.

Une brochure : *Lettre des bourgeois aux gens de la campagne, fermiers, métayers,* &c.[1], peint la situation des paysans avant 89. « Ils se sont dit : Nous autres nobles, nous sommes bien peu pour régner sur tant de roturiers. A peine sommes-nous un contre cent ; cependant si nous savons nous entendre, il y a moyen de les subjuguer, & voici comme il faut nous y prendre. Supposons-nous être quatre frères, tous bien d'accord & bien unis ; il faut que l'un vive en campagne dans sa paroisse, que l'autre soit conseiller au parlement, le troisième sera colonel & le quatrième deviendra évêque. Quand le bien d'un roturier conviendra au seigneur de paroisse, il s'en accommodera sans façon : le roturier fera un procès ; le conseiller en sera juge & le fera perdre, comme de raison. Si la paroisse se révolte, le colonel y mènera son régiment ; s'il arrive conjuration, l'évêque la découvrira par le moyen de ses prêtres, à qui l'on raconte tout en confession ; il fulminera des monitoires, des excommunications. Le bon peuple aura peur du *diable ;* il deviendra doux comme un mouton ; on lui fera entendre qu'il est ici-bas pour qu'on le tonde & qu'on l'écorche ; on l'exhortera à la patience ; &, maîtres des corps et des âmes, nous régnerons, quoique peu nombreux, sur la nation. »

1. Paris, 1789, in-8°.

le serment, mais que ceux qui avoient refusé d'abord ont reconnu qu'ils avoient eu tort, & qu'ils demandent maintenant à être admis à le prêter ; le 18 de ce mois, la plupart des curés du département de la Charente ont fait dire à l'Assemblée nationale qu'ils n'avoient refusé de prêter le serment que parce qu'on les avoit trompés ; ils ont dit qu'ils se repentoient, qu'ils étoient prêts à le prêter, & ils ont prié de conserver les paroisses à ceux d'entre eux qui n'avoient pu encore être remplacés. M. l'évêque de ce diocèse a demandé que non-seulement les curés de ce département, mais même ceux des autres départements qui n'auroient pas voulu prêter leur serment d'abord & qui viendroient à se repentir avant qu'on les eût remplacés, fussent conservés dans leurs places & cela a été décrété de même. Ainsi, si notre curé a refusé, mais qu'on n'eût pas encore nommé à sa paroisse, il n'a qu'à prêter son serment, il sera conservé. Quand une fois on aura nommé il ne sera plus temps : celui qui sera nommé sera bien nommé[1]. »

Cet article, sans doute envoyé à Le Quinio par quelque maire de campagne, a le mérite, à défaut de style, de rendre la façon de raisonner des gens de campagne : *Celui qui sera nommé sera bien nommé!* Tel était alors le véritable sentiment des paysans à l'égard des prêtres assermentés.

Naturellement les potiers prirent part au débat. Les faïences relatives au serment constitutionnel des prêtres furent peintes à de nombreux exemplaires. Le peuple voulait garder le souvenir des prêtres qui défendaient

1. *Journal des Laboureurs,* 3 mars 1791.

la Constitution. Ce mot prononcé en chaire : *Je vous annonce le bonheur de la France*, il y croyait & se montrait reconnaissant vis-à-vis de ceux qui portaient la bonne nouvelle.



sion non moins effroyable. « Dans ces jours de crise & d'agitation, dit M. Augustin Thierry, le frémissement universel se fit sentir aux paysans & rencontra en eux des passions de haine & de vengeance amassées & refoulées durant des siècles d'oppression & de misère. Le cri de la



N° 37. *Assiette de Nevers.*

France plébéienne : « *Les nobles trahissent et déshonorent le royaume,* » devint, sous les chaumières du Beauvoisis, un signal d'émeute pour l'extermination des gentilshommes. Des gens armés de bâtons & de couteaux se levaient & marchaient en bandes grossies de proche en proche, at-

taquant les châteaux par le fer & le feu, y tuant tout, hommes, femmes & enfants, &, comme les barbares de la grande invasion, ne pouvant dire où ils allaient, ni ce qui les poussait[1]. »

Sans remonter si haut dans l'histoire, au commencement de ce XVIIIe siècle qui devait voir tant de misères & tant de grandeurs, les impôts écrasaient tellement le cultivateur qu'il ne cultivait qu'à regret. Un édit royal, de la fin du règne de Louis XIV, porte : « Tous les propriétaires de terre labourable seront tenus, dans la huitaine, de déclarer s'ils entendent faire cultiver ou ensemencer leurs terres; sous faute par eux de le faire, permettons à toutes sortes de personnes de faire donner les façons nécessaires auxdites terres, pour les ensemencer en blés & en recueillir les fruits sans être tenues d'en remettre une part ou portion auxdits propriétaires ou fermiers. »

Quelques agriculteurs découragés abandonnèrent la terre à elle-même. Un siècle avant ces misères, un grand ministre, Sully, s'était écrié : « Le labourage et pastourage, voilà les deux mamelles dont la France est alimentée, les vrayes mines & trésors du Pérou. »

« Il est plus d'un pays en France, dit Michelet, où le cultivateur a sur la terre un droit qui certes est le premier de tous, celui de l'avoir faite. » Et un autre esprit distingué ajoute : « Sur cette terre fécondée par vos sueurs, sur ce sol que vous avez bâti, que vous avez planté, vous avez un droit que chaque année rend plus

1. Augustin Thierry, *Essai sur l'histoire de la formation & des progrès du Tiers état.* Paris, 1853, in-8°.

Un tel complot n'est pas exagéré ! Je continue à citer. « Nos biens ne sont-ils pas sujets au rachat, au retrait du seigneur, aux lods & ventes dus simples & perçus doubles? Nos bestiaux ne sont-ils pas sujets aux saisies vexatoires des gardes, & nos champs aux déprédations des bêtes fauves, &, qui pis est, aux ravages des chasses, quand, semblables à une troupe de Tartares, trente gentilhommes & autant de laquais mènent à travers nos guérets une armée de chiens et de chevaux pour un plaisir barbare & frivole ? »

La chasse, droit féodal, était un des grands griefs du paysan contre la noblesse. Le roturier devait nourrir sur son champ le gibier destiné au plaisir du seigneur. « La capitainerie de Chantilly, dit Arthur Young[1], avait plus de 33 lieues de circonférence, c'est-à-dire que tous les habitants de ce canton sont infectés de gibier, sans avoir la permission de le détruire, & cela pour le plaisir d'un seul homme, le prince de Condé. »

En présence de tels abus, voilà ce que désiraient les paysans : « Nous demandons qu'ils (les nobles) enclosent leurs parcs et leurs bois & ne puissent faire saisir de bestiaux dans les terres ouvertes. » (*Lettre des bourgeois*, déjà citée.)

Un autre grief du paysan contre son seigneur, du manant contre le noble, était l'excès du privilége qui forçait à moudre au moulin du seigneur, et à cuire le pain dans son four. « Nous demandons que l'on supprime les

1. *Voyage en France pendant les années 1787-90*. Paris, 2 vol. in-8°, 1793.

servitudes de moulin, de four, de pressoir, des droits de fuie & de garenne. »

On voit qu'outre la taille, les aides & la gabelle, qui constituaient la manière à peu près régulière de percevoir les impôts, il ne manquait pas de moyens de soutirer l'argent du paysan qui devait :

Au *roi* : l'impôt direct & indirect, ordinaire & extraordinaire, taille, taillon, gabelle, capitation, impôt du grosi, du vingtième, du huitième, du quatrième, du jaugeage, du courtage, de la traite foraine, de franc-fief, du joyeux avènement, du don gratuit, du don de ceinture, &c. ;

Au *clergé* : dîme en argent sur les bois, sur les champs, les vignes, les maisons, les briques, les pots de terre, les pierres de taille, sur tout en un mot ; de plus la dîme en nature & de toute nature, dîme de la sixième gerbe, de gâteaux de miel, de poulardes, de jambons, d'anguilles, de lapins, &c. ;

A la *noblesse* : outre les droits d'échange, de monnayage, &c., droits de pulvérage (pour un troupeau), chiennage (pour un chien), droit de taureau (pour féconder une vache), droit de vérat (pour féconder une truie), &c.

Si quelque chose surprend plus que la patience de ceux qui payaient tant d'impôts accablants, c'est certainement l'imagination de ceux qui les inventèrent.

Il y avait enfin les justices seigneuriales, fléau des campagnes, car le juge, aux gages du seigneur, prononçait plutôt selon les fantaisies de son maître que selon l'équité. Aussi que de luttes terribles la France n'eut-elle pas à subir !

On connaît la jacquerie, ses effroyables excès, sa répres-

sacré, le droit du travail, origine de la propriété même [1]. »

Lors du mouvement de 89, le Tiers trouva pour caractéristique du peuple la *bêche*, le plus frappant symbole de l'agriculture. Alors les esprits se tournèrent vers la source



N° 38. *École de Nevers.*

de toutes les richesses nationales, & cet emblème parlant se répandit partout.

Un député de la Bretagne, Gérard, siégea toujours à l'Assemblée nationale non-seulement avec le costume de

1. E. Laboulaye, *Histoire du droit de propriété foncière en Occident*, 1839.

son pays, mais avec les sentiments du paysan breton. « Que puis-je faire, s'écria-t-il un jour en séance publique, au milieu d'une foule d'avocats qui croient tout savoir, quoique la majeure partie d'entre eux ne possèdent pas un pouce de terre sous le soleil, & ne peuvent que gagner à la subversion totale de la France ? »

J'ai groupé quelques faïences ayant trait à l'agriculture, celles où l'idée de campagne préoccupait particulièrement le potier. La gerbe de blé joue un grand rôle dans ces faisceaux.

De l'agriculture on fait parfois un synonyme d'*utilité*, comme le prouve la peinture d'un saladier, au fond duquel la crosse et l'épée s'échappent d'une gerbe de blé. *W l'utilité. 1792*, telle est la légende.

On lit sur quelques-unes de ces poteries des devises latines, écrites correctement par des ouvriers qui savaient à peine leur propre langue. Sans doute un savant fréquentait les ateliers où se peignaient ces symbôles. *Vis unita fortior*, comme *tres in uno*, étaient en 1789 des mots véritablement populaires : la désinence latine avait quelque chose de sacramentel dont l'assonance mystérieuse frappait d'autant plus l'esprit du peuple. Tous sentaient la valeur du *tres in uno*, & se répétaient : *Vis unita fortior*, comme le grand mot qui allait changer la face de la France.

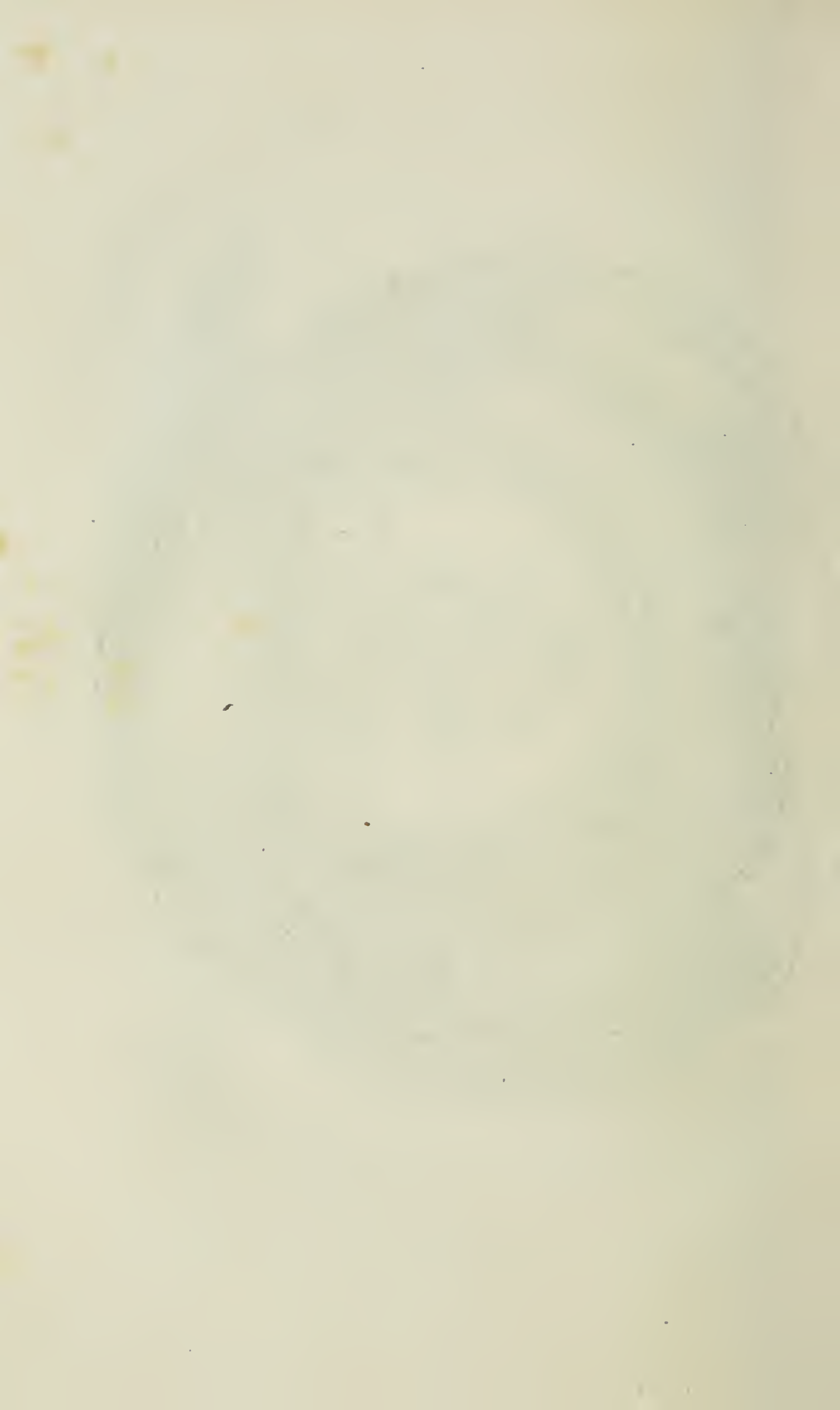
Le peuple aime les paroles mystérieuses. Son imagination travaillait en regardant de pacifiques représentations, telles que l'agneau (fig. 38), symbôle de l'agriculture, reposant en paix sous la garde des lis, de la crosse, de la couronne & de l'épée.

J'arrive à une imposante faïence : la charrue tient



Nº 39. *Saladier de Nevers.*

(Diam. 35c.)



tout le fond, qui m'intéresse autant que le plus beau paysage. Et cette courte légende, je ne peux la relire sans émotion : *Veneranda nutrix.* Voilà deux mots que la langue française est incapable de rendre, surtout le majestueux *veneranda.*

A cette époque, en province, de jeunes hommes nourris des souvenirs de l'antiquité, dirigeaient l'opinion, organisaient des clubs, &, se préparant à jouer un grand rôle, ils ne devaient rien oublier pour agir sur l'esprit du peuple, d'ailleurs facile à émouvoir.

Le dessin du saladier est d'une main exercée & vivement conduit. Il faut savoir que chaque coup de pinceau, donné sur terre avant la cuisson, ne peut être corrigé [1]. L'ouvrier qui dessina ce symbole avait le sentiment de l'art; le ton général en est doux & faible, d'un jaune effacé. Seules sont d'une ocre plus voyante les fleurs de lis placées entre la jonction de la croix et de l'épée. Le chiffre entrelacé de *Vive le Roi* est inscrit en traits accentués. Dans les nuages sont les *fleurs de lis, la croix, l'épée,* comme le *V. L. R.* flotte dans le vide. Devant ces symboles des oiseaux s'enfuient à tire-d'aile. (Le graveur chargé de copier ces faïences les a malheureusement omis.) Invitent-ils les fleurs de lis, la croix, l'épée à les suivre dans des régions plus tranquilles? La charrue, ne craignant pas la tourmente, reste attachée au sol que la nation révère & qu'elle consacre par le grand mot respectueux : *Veneranda nutrix.*

L'agriculture tenait une place importante dans les arts populaires de cette époque. Des esprits éminents encoura-

1. C'est ce qu'on appelle *peint sur crû.*

geaient cette tendance & plus d'un seigneur se plaisait à patronner les recherches agricoles. En 1785, le maréchal de Vaux admit à sa table un cultivateur auquel les comices de Tonnerre avaient décerné une médaille d'encouragement. Le cultivateur, ayant reçu sa médaille des mains de la marquise de Louvois, n'osait s'asseoir à table à côté du maréchal de Vaux. — Monsieur, dit le noble au laboureur, vous professez avec honneur un art utile; les marques de distinction que vous venez de recevoir rendent votre personne recommandable. Asseyons-nous & buvons ensemble.

On peut mettre en regard de ces belles paroles du maréchal de Vaux un discours de M. Dupin l'aîné prononcé en 1833, devant plus de trois mille cultivateurs : « Il fut un temps, pour les campagnes désolées & avilies, où tout homme avait un maître, toute terre un suzerain. Jusqu'en 1789, vos grands-pères ont dû vous le redire, il y avait encore des serfs dans quelques cantons du Nivernais! Voilà pour vous l'ancien régime! A la longue, & par degrés, les agriculteurs sont devenus fermiers à meilleur titre, propriétaires, hommes libres, citoyens! Et à un grand jour de notre histoire, le 4 août 1789, jour de grande fête patronale dans vos souvenirs, *si vous n'êtes point ingrats*, une Assemblée nationale, à l'élection de laquelle vous aviez concouru, a proclamé l'affranchissement universel des personnes & des choses, l'abolition de tous les priviléges, un droit commun, le même pour tous les Français!... De sorte qu'au même instant tout homme est devenu libre, toute terre est devenue franche, & chacun de vous, dans sa demeure, sur son champ de labour, appuyé sur le soc de sa charrue, est

devenu aussi indépendant, aussi assuré de son droit, que le plus fier gentilhomme, l'épée au côté. — Voilà pour vous, habitants des campagnes, ce qu'a produit notre grande & glorieuse Révolution de 1789! »



CHAPITRE XIII.

LIBERTÉ.

Au premier rang des principes de 1789 la liberté est inscrite, symbolisée nettement par trois formes différentes:

La Liberté, principale figure du Panthéon révolutionnaire; le bonnet phrygien ou bonnet de la liberté; les arbres de la liberté.

Sur les places des grandes villes une statue de la Liberté fut érigée qui remplaçait les représentations de figures royales; au village, devant l'église, un peuplier élancé portait ombre sur les tombes des anciens placés habituellement en avant de la façade.

Malgré les conseils de Robespierre, le peuple continuait à se coiffer du bonnet phrygien [1].

Partout se manifeste ce sentiment de liberté que le peuple garde en lui comme les Vestales gardaient le feu sacré. Le mot est inscrit sur les proclamations, en tête des imprimés officiels, sur les ceinturons des soldats, sur la plaque des gardes champêtres. Cela ne suffit pas au peuple. On dirait qu'il pressent des époques où la liberté sera

1. Voir plus loin, au chapitre XV

restreinte & comprimée. A défaut de symboles, il écrit lui-même le mot à la craie, au charbon, avec la gouge & le pinceau. On effacera le mot neuf fois sur dix. Qu'importe, s'il reste sur un pan de mur! Les enfants ont épelé le mot, un de ceux qui ne s'oublient pas.



N° 40. *Assiette nivernaise.*

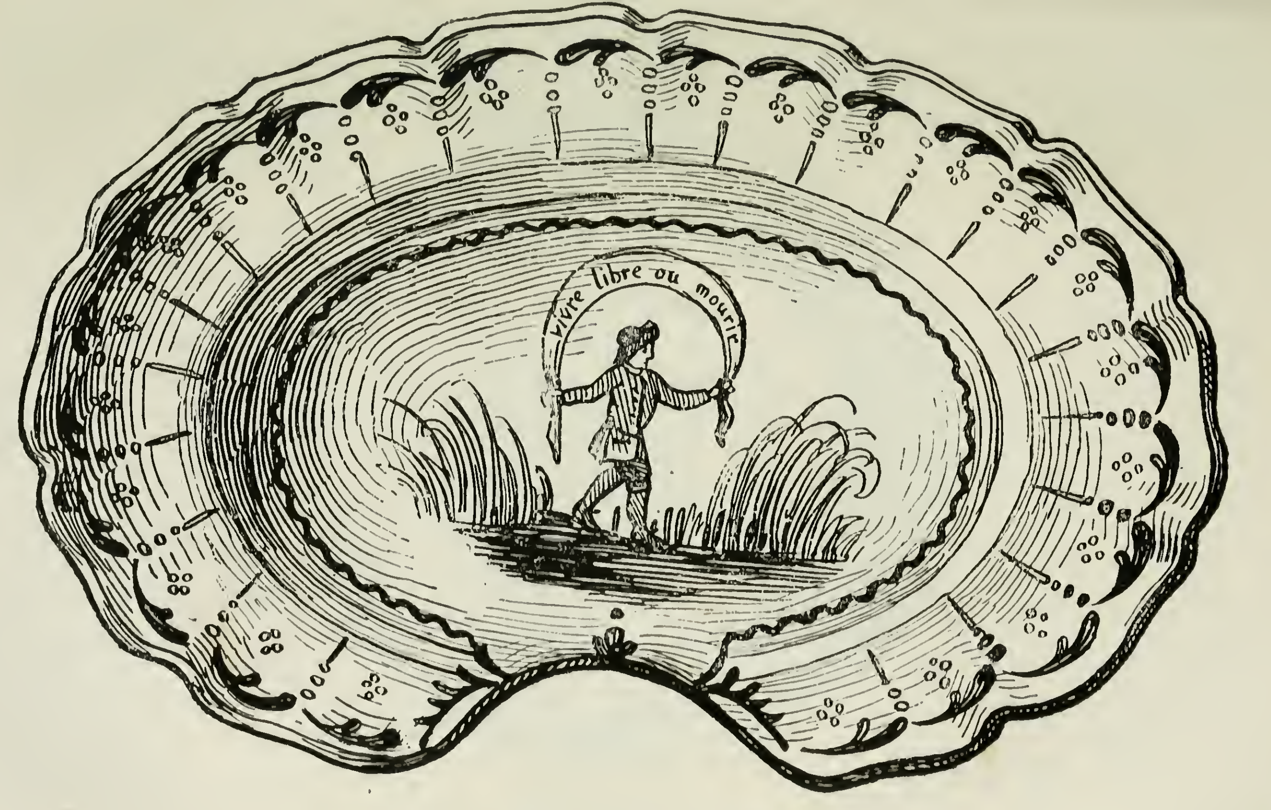
La figure de la Liberté fut à la fois empruntée par la Révolution à l'antiquité et au moyen âge, car au nombre des vertus sculptées sous les porches des cathédrales figure la Liberté. Les iconologistes du XVIII[e] siècle, dit M. Renouvier, n'avaient fait que reprendre la donnée antique. Moreau, dès 1775, avait représenté la Liberté sous la

figure d'une jeune femme, au milieu d'une gloire, vêtue d'une tunique, tenant un joug brisé, & le bonnet au bout d'une pique. « Sous leur costume antique, ajoute le même historien, leur bonnet phrygien, leur casque athénien ou leur diadème romain, avec leur tunique, leur péplum ou leur chlamyde ; qu'elles tiennent un joug brisé, uue pique, une stèle, la foudre ou le gouvernail ; qu'elles soient assises, debout, ou ailées & rayonnantes, près du coq en alerte, du chat, du pélican ou de l'aigle, au milieu des épis, des cornes de fruits ou des rameaux de chêne, on y peut toujours voir la même femme, dont l'œil s'illumine & dont le bras se tend au souffle de la passion qui commence. »

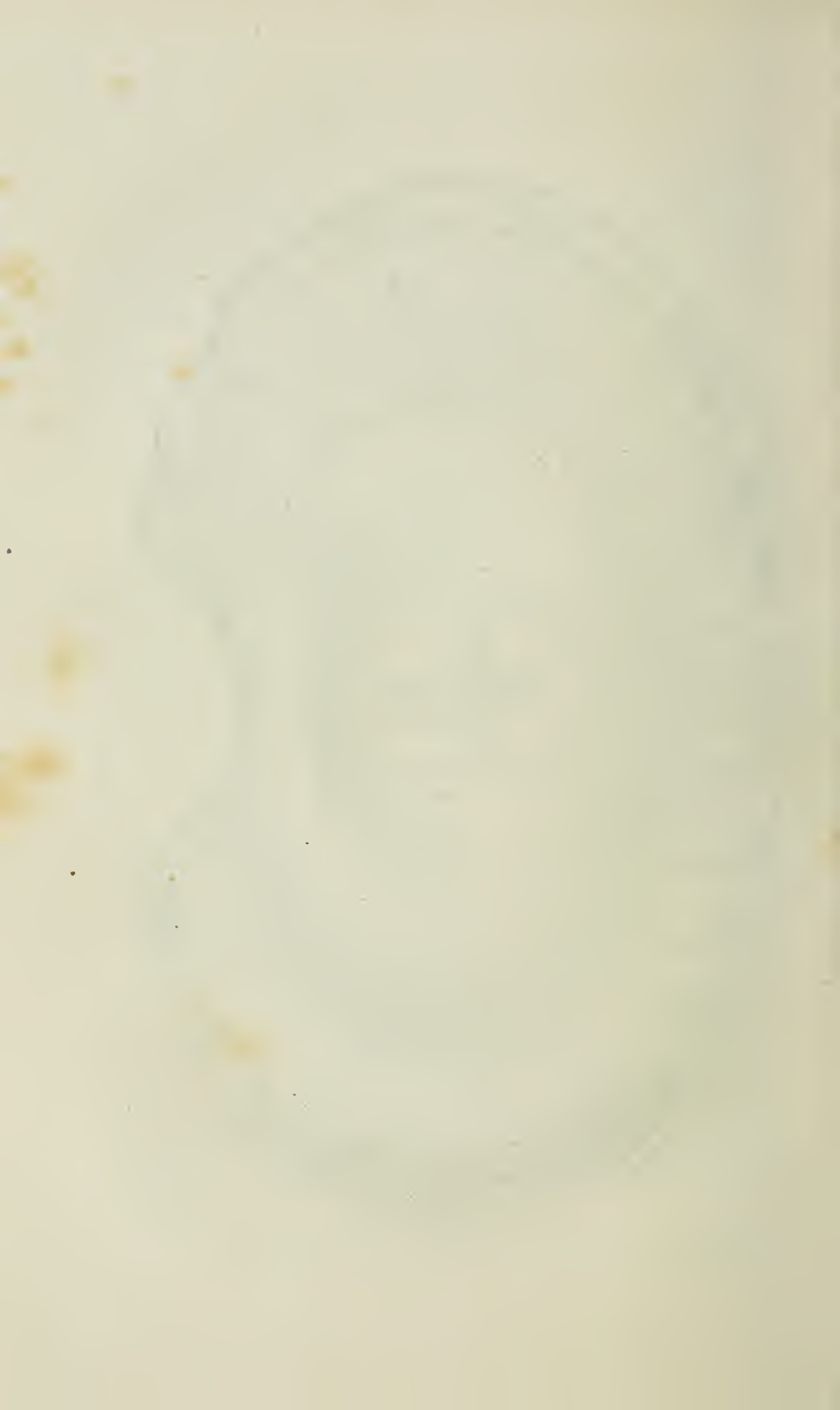
Dans mon enfance, deux choses frappaient mes yeux quand je traversais un village : sur la route, non loin des premières maisons, un Christ en croix ; sur la place du village, un peuplier s'élançant majestueusement vers le ciel. Le Christ crucifié, j'en connaissais le symbole, mais celui du peuplier resta longtemps mystérieux pour moi. On me dit que c'était l'*arbre de la liberté*, & le souvenir de l'arbre ne s'effaça plus de ma mémoire.

A combien d'emblèmes divers donna lieu la liberté, c'est ce qui nécessiterait un trop grand nombre de spécimens gravés. Une des premières manifestations vint des imprimeurs, qui étant en contact avec les écrivains, chez lesquels se trouvent le plus d'esprits indépendants, se montrèrent aux travaux du Champ de Mars, portant pour légende sur leur bannière : *Imprimerie, premier drapeau de la liberté.*

Les potiers donnèrent une forme palpable à l'abstraction



N° 41 *Plat à barbe de Nevers.*



de la liberté par le symbole d'une cage ouverte (voir fig. 40), au-dessus de laquelle voltige un oiseau. Ce symbole fut répété à l'infini avec de nombreuses variantes, suivant le caprice des ouvriers.

La liberté, à chaque année de la Révolution, les potiers



N° 42. *Assiette de l'école de Nevers.*

l'entendaient diversement; avec les symboles relatifs au Tiers, elle préoccupait singulièrement l'esprit populaire. Il importait de se faire comprendre des masses par des emblèmes saisissants; l'imagination naïve les trouva plus facilement qu'un esprit académique. Ce n'est pas le sa-

vant qui sait se faire comprendre d'un enfant, c'est la nourrice.

En 1789, le cri *Vive la liberté* éclate sous des entrelacements de lauriers et de fleurs de lis. Supplique adressée humblement au roi. D'autres faïences, avec la même légende, représentent un paysan tenant haut le drapeau qui protége les fleurs de lis. La liberté n'offre encore rien de menaçant pour le trône; mais, en 1790, le bonnet phrygien a remplacé les fleurs de lis. La royauté a déjà reçu plus d'une leçon; le peuple commence à se rendre compte de sa puissance. Sa couronne, c'est un humble bonnet de laine, & puisqu'on entoure de lauriers les fleurs de lis dynastiques, lui aussi veut que sa couronne soit parée de verdure.

Voici la liberté de 1791. L'horizon politique s'est obscurci; le sentiment de la nature n'en reste pas moins puissant. Un drapeau flotte dans les airs, annonçant aux peuples étrangers que la liberté est cachée dans ses plis; à côté de ce symbole de guerre sont le rateau & la bêche, symboles de paix. De riantes guirlandes de fleurs entourent le cartouche.

Une autre faïence est plus menaçante : le bonnet phrygien, le faisceau du licteur, la hache couronnent la légende de la liberté. Ce dessin significatif porte sa date. Il s'agit de repousser les ennemis de l'extérieur, de punir ceux de l'intérieur. Et cependant un *cœur*, symbole d'amour & d'effusion, brûle encore.

CHAPITRE XIV.

ARBRES DE LA LIBERTÉ.

Dès la plus haute antiquité, les arbres tinrent une place importante dans le langage symbolique des nations. L'arbre en compagnie des animaux & des plantes, sur les monuments, sur les médailles, figure la reproduction des êtres : c'est l'emblème de la nature vivante, expirante & renaissante[1].

Le christianisme avait renversé la plupart des croyances antiques ; mais l'esprit du peuple est tenace, & sa vénération pour les arbres se fit jour par de nouveaux chemins. Dans les Gaules, où la religion druidique avait imprimé profondément cette vénération dans les cœurs, les populations se réunissaient autour de certains arbres sacrés. Plus tard les villes, les bourgs, & jusqu'aux simples demeures féodales, voulurent avoir le leur. Le plus souvent ce fut un orme. A son ombre, pendant le moyen âge, le seigneur communiquait avec ses vassaux, les convoquait pour leur dicter ses ordres, faire donner lecture par quelqu'un de ses offi-

1. *Histoire patriotique des arbres de la liberté*, 1794. Grégoire, membre de la Convention nationale.

ciers de la liste des impôts à payer, ou bien pour leur vendre, à beaux deniers comptants, ces chartes qui furent le point de départ des émancipations communales.

Attendez-moi sous l'orme (sub ulmo), formule qu'on retrouve dans les chartes anciennes, devint un proverbe. Sous l'orme se donnaient les rendez-vous d'affaires & les rendez-vous d'amour; le créancier assignait son débiteur sous l'orme, devant la justice seigneuriale. La vie publique se passait sous l'orme ; à son ombre se célébraient les fiançailles. Des bancs entouraient l'arbre sacré ; sous son abri vénéré les vieillards discutaient, à voix basse, des intérêts du pays, en déplorant les injustices du temps.

Au moment où éclata le mouvement de 89, l'orme des époques féodales n'existait plus[1], ou du moins il était singulièrement déchu de son antique destination. Mais l'observation d'une fête d'origine païenne était restée générale.

1. « Dans un village du département de l'Hérault, à Saint-Paul, près de Gignac, m'écrit M. A. Cabrol, il y avait encore en 1855 un orme que les paysans du lieu appelaient, je ne sais trop pourquoi, *l'arbre d'Henri IV*. Il était énorme de tronc, ou plutôt d'écorce, car tout le bois avait disparu ; souvent je me suis demandé par où montait la séve, qui alimentait deux ou trois rameaux étiques & rabougris, juchés sur l'une des verrues de ce tronc noir & déchiqueté. Saint-Paul est un village perdu au pied des dernières ondulations de la chaîne qui relie les Cévennes à la Montagne-Noire ; il est à penser que cet orme fut, dans ces pays de féodalité, l'orme sacré de l'endroit. En 1855, des vieillards se souvenaient de l'avoir vu transformé en arbre de la liberté sous la Révolution ; moi-même je l'ai vu, en 1848, jouer le même rôle. » — Dans le nord de la France se trouvent également d'anciens ormes contemporains d'Henri IV & qu'on appelle des *Sully*, en mémoire de l'appui que ce sage ministre prêta à l'agriculture.

A Rome & dans toute l'Italie, au moment de l'équinoxe de printemps, la jeunesse des deux sexes courait joyeusement aux champs, & en rapportait des rameaux fleuris, qu'on suspendait à la porte des gens importants du pays. Telle fut l'origine des *Mai*. Cette coutume n'avait pas peu contribué à pousser la population des campagnes à planter un symbole du printemps verdoyant. Aussi est-ce à propos d'un *Mai* que naquit l'idée d'un arbre de la liberté.

Dès le début de la guerre de l'indépendance américaine, les citoyens de Boston désignaient, pour servir d'emblème à la liberté, un arbre dont la grosseur & la vétusté devaient imprimer le respect.

Il fallait s'attendre à voir la Révolution, avec sa tendance à se rapprocher du naturalisme & de la simplicité rustique des républiques de l'antiquité, chercher à son tour un symbole de la liberté dans la nature féconde; elle n'y manqua pas.

Une lettre signée Reynier, insérée au *Moniteur* du 25 mai 1790, mentionne la plantation du premier arbre de la liberté: « Dans ce moment, monsieur, il est intéressant de voir les curés de campagne donner l'exemple du civisme. M. de Pressac de la Chassagnaye, dont j'ai déjà publié différents traits de patriotisme, a fait, le jour de la formation de la municipalité, une action qui mérite d'être citée. »

Pressac de la Chassagnaye était curé de Saint-Gaudens, près de Civray, dans le département de la Vienne. En mai 1790, le jour de l'organisation de la municipalité, il fit arracher un jeune chêne de la plus belle venue & les jeunes gens le plantèrent au milieu de la place du village. Ensuite

le digne curé harangua ses paroissiens sur les avantages de la Révolution & de la liberté. « Au pied de cet arbre, dit-il, vous vous souviendrez que vous êtes Français, &, dans votre vieillesse, vous rappellerez à vos enfants l'époque mémorable à laquelle vous l'avez planté. »

« Alors, continue le correspondant du *Moniteur*, tous les citoyens qui avaient des procès consentent, sur la demande de leur curé, à les terminer par arbitres ; ils s'accordent sur le choix, s'embrassent après avoir entendu leur sentence ; & les chants de l'allégresse terminent cette fête digne d'un peuple libre. »

Ainsi l'enthousiasme révolutionnaire avait assez de portée pour imposer silence même à la nature processive des paysans, & pour leur faire oublier ce qu'ils n'oublient jamais, l'intérêt.

L'impulsion était donnée. Des arbres de la liberté surgirent de tous côtés ; mais ce fut surtout au moment où les ennemis du dehors, alliés aux traîtres du dedans, redoublaient d'efforts, en mai 1792, que les fêtes qui accompagnaient la plantation de ces emblèmes de la liberté se multiplièrent. Un contemporain assure que le nombre de ces arbres montait à plus de *soixante mille*. Partout le même enthousiasme éclatait pendant ces cérémonies patriotiques.

Ginguené composait pour la plantation de l'arbre de la liberté l'hymne :

> « Puissions-nous, au déclin de l'âge,
> Te voir en tous lieux respecté,
> Et mourir sous ton doux ombrage,
> Bel arbre de la liberté ! »



N° 43. *Broc des ateliers de Nevers.*

(Haut. 25c.)



Dans le *Chant des Victoires*, par Chénier, il est un couplet :

> « Rois conjurés, lâches esclaves,
> Vils ennemis du genre humain,
> Vous avez fui, le glaive en main,
> Vous avez fui devant nos braves.
> Et de votre sang détesté,
> Abreuvant ses vastes racines,
> Le chêne de la liberté
> S'élève aux cieux sur vos ruines. »

Sans doute ces vers sont emphatiques, mais il en est des chants patriotiques comme de la poésie populaire ; ils sont inséparables de la musique.

Je ne veux rien cacher de la Révolution, ni les exagérations, ni les misères. Louis XVI était enfermé au Temple ; les conventionnels retardaient le moment d'un jugement qu'ils pressentaient sinistre. Le peuple réclamait le jugement du roi ; des députations assiégeaient la Convention. Barrère, répondant à une de ces députations, fit présager le sort de Louis XVI : « L'arbre de la liberté, s'écria-t-il, ne peut croître qu'arrosé du sang des rois ! »

Ainsi l'arbre sacré perdait son caractère pacifique. Barrère trempait les racines d'un symbole de conciliation dans le sang humain. Cette parole doit être mise au compte de certains hommes & non de la Révolution. Les nombreux documents touchant l'arbre de la liberté prouvent quel caractère pacifique il conserva ; c'est ce caractère de paix & de concorde qui l'a fait respecter.

On a dit souvent, & on ne saurait trop le répéter, que

les hommes de la Révolution furent universels, que rien, des grandes ni des petites choses, ne leur échappa. Rien plutôt ne fut petit pour eux. Tout marchait de front; on pensait à tout. Le procès de Louis XVI s'instruisait; le Comité de salut public était créé; les citoyens de dix-huit à vingt-cinq ans étaient mis en réquisition permanente; on décernait à Descartes les honneurs du Panthéon; l'esclavage disparaissait des colonies françaises. En face de l'Europe coalisée, la proposition d'un armistice de deux ans & la reconnaissance provisoire de la République étaient rejetées avec dédain; par un effort gigantesque & unique dans l'histoire, la France lançait une masse énorme de combattants à la frontière. Au milieu de ses grands travaux, la Convention nationale trouvait le temps de promulguer le décret suivant (3 pluviôse) : « Dans toutes les communes de la République où l'arbre de la liberté aurait péri, il en sera planté un d'ici au premier germinal. Elle confie cette plantation & son entretien aux soins de tous les bons citoyens, afin que dans chaque commune l'arbre de la liberté fleurisse sous l'égide de la liberté française. »

De son côté, l'abbé Grégoire s'inquiétait de la conservation des arbres sacrés : « Il faut, disait-il, que cet arbre soit : 1° Assez robuste pour supporter les plus grands froids, sans quoi un hiver rigoureux pourrait le faire disparaître du sol de la République. 2° Il doit être choisi parmi les arbres de première grandeur, & qui s'élèvent de 80 à 130 pieds; car la force & la grandeur d'un arbre inspirent un sentiment de respect qui se lie naturellement à l'objet dont il est le symbole. 3° Sa circonférence doit occuper une certaine étendue de terrain; ce qui, ajoutant au senti-



N° 44. *Saladier polychrome des fabriques de l'Auxerrois.*



ment qu'aura fait naître le sentiment de sa force, le rendra plus capable de remuer les sens & de parler fortement à l'âme. 4° L'ampleur de son ombrage doit être telle, que les citoyens trouvent un abri contre les pluies & les chaleurs sous ses rameaux hospitaliers. Or le chêne réunit tous ces avantages. »

Sous l'influence de la première impression, & poussées par leur enthousiasme, les communes avaient, dans le désir de procurer des ombrages aux citoyens, planté des arbres sans se préoccuper des questions de terrain. La plupart dépérirent; mais la Convention réglementa la plantation & l'entretien des arbres de la liberté. L'esprit des législateurs, ardent au bien de la patrie, entrevoyait, comme conséquence de la plantation des arbres de la liberté, le développement des intérêts de l'économie rurale, le reboisement des forêts.

« L'intérêt national, disait Grégoire, commande impérieusement de multiplier les espèces de végétaux sur notre sol. Cette vérité acquiert un nouveau poids quand on pense que la dévastation progressive des forêts est effrayante. »

Il voulait que chaque section de chaque commune eût un arbre particulier, placé au milieu d'un bosquet de végétaux tuteurs qui abriteraient l'arbre sacré des vents, des orages & de la poussière, & que la commune, collectivement considérée, eût le *chêne, arbre de la liberté,* dans le lieu destiné à réunir tous les citoyens par les fêtes nationales. Le législateur apercevait ainsi la possibilité de planter plusieurs millions de pieds d'arbres, tout en développant, dans le cœur des paysans, l'amour de la nature, de la patrie & de la liberté.

Les potiers s'emparèrent de ce symbole. On connaît de nombreuses faïences représentant l'arbre de la liberté, quelquefois seul avec la légende : *Vive la liberté!* ou couronné du bonnet phrygien, entouré des mots : *La liberté ou la mort!*

Il est des céramiques pacifiques, il en est de martiales. Les premières montrent l'arbre de la liberté planté en avant du village; la fumée tranquille s'échappe de la cabane du laboureur. Sur les flancs d'élégantes fontaines de Nevers l'arbre de la liberté semble protéger un camp avancé; une sentinelle veille auprès de l'arbre sacré pendant que les citoyens armés se reposent sous les tentes.

Ces faïences sont de différentes fabriques : les unes grossières & sans art; les autres, celles des fontaines entre autres, d'une forme et d'une coloration attestant que dans le Nivernais restait trace de l'ancien art.

Le *rouge* éclatant des bonnets phrygiens sur des faïences d'autres fabriques prouve que les potiers normands ou lorrains tinrent à cœur de consacrer ce symbole national.

Dançons la carmaniole. Vive leçons du canon, 1792, forme, au fond d'un saladier, la légende au-dessous d'enfants qui dansent près d'un arbre de la liberté. L'orthographe, aussi barbare que le dessin, constate les rondes qui se chantaient alors autour de l'arbre de la liberté, & la date explique ces vivat pour « le son du canon. »

A la frontière les ennemis menaçaient la France.

CHAPITRE XV.

PIQUES ET BONNET DE LA LIBERTÉ.

Parmi les emblèmes que la Révolution devait emprunter à l'antiquité, celui dont la signification datait de plus loin & se trouvait le plus universellement reconnue, était sans contredit le bonnet. Chez les Grecs &, avant eux, chez les Troyens & les Phrygiens, il est à peu près incontestable qu'il avait été le symbole de la liberté.

C'est à tort que Gibelin s'insurge contre les artistes « séduits par le galbe recherché de ce bonnet efféminé, que les monuments nous ont conservé sur les têtes gracieuses des Pâris & des Ganimèdes ; ils n'ont pas réfléchi, ajoute-t-il, que rien n'est moins fait pour désigner la liberté que le bonnet phrygien[1]. » S'il eût un peu réfléchi lui-même, Gibelin n'aurait pas écrit ces lignes, car aucun symbole ne fut d'un usage plus général dans l'antiquité, & il en est peu dont la signification ait été aussi bien définie & se soit conservée plus entière & mieux déterminée.

A Rome, le bonnet était le signe de l'affranchissement. L'esclave mis en liberté se rendait au temple de la déesse

1. Gibelin, *De l'origine & de la forme du bonnet de la liberté*, 1794.

Féronie, et s'y coiffait d'un bonnet de feutre. Pendant les saturnales, époque de liberté si grande qu'elle dégénérait souvent en licence, le peuple romain entier prenait le bonnet. Appien raconte qu'après le meurtre de César les conjurés promenèrent dans toute la ville, en signe de liberté, un bonnet au bout d'une pique. Des médailles furent frappées avec l'image d'un bonnet entre deux poignards.

Après la mort de Néron, le peuple romain célébra des fêtes pour sa délivrance; son premier soin, à Rome comme dans les provinces, fut de prendre le bonnet. On en trouve fréquemment l'image sur les statues & les monnaies de ce temps.

La symbolisation de la liberté par le bonnet se perpétua à travers le moyen âge. Pour les écoliers il devint le signe de l'indépendance dans l'exercice de leur art; les apprentis admis à la maîtrise s'en coiffèrent également. La tradition en fut conservée pendant la Renaissance : on connaît des médailles du règne de Henri II, où le bonnet est représenté comme le signe de la liberté de l'Allemagne & de l'Italie. Alciat proposa pour emblème de la république délivrée un bonnet entre deux poignards; il convient que le bonnet était le signe de l'affranchissement & le symbole le plus généralement admis de la liberté [1]. Il nous apprend en outre que, de tout temps, les Grecs qui fuyaient le despotisme des Turcs avaient conservé l'usage d'un bonnet comme symbole de leur liberté.

1. Alciat, *Les Emblèmes,* traduits en vers français par Claude Miguant. In-12. 1584.

Le bonnet se glissa donc naturellement dans le blason révolutionnaire. On le trouve, dès la première année de la République, sur le sceau de la municipalité de Paris, commandé par Bailly à Dupré. Il y remplace la couronne royale, comme il l'avait remplacée un moment le 20 juin,



N° 45. *Assiette de fabrique inconnue.*

aux Tuileries, sur la tête de Louis XVI. Au théâtre de la Nation, le buste de Voltaire fut couronné du bonnet de la liberté, après une représentation de la *Mort de César.* Dès 1792, on rencontre le bonnet sur les monnaies de cuivre, gravé au-dessus du faisceau, des balances & de la couronne

de chêne. Il fut placé en outre dans les tableaux emblématiques de la Déclaration des Droits de l'homme, au-dessus du mot *Dieu*[1]. Peu à peu le bonnet devint la coiffure obligée de toutes les représentations de la Liberté; sur le sceau du timbre, il remplaça la couronne royale, & ce symbole de l'indépendance fit évanouir les emblèmes de la royauté.

Les hommes qui, au début, dirigeaient le mouvement révolutionnaire attachaient de l'importance à ces représentations allégoriques. Ils pensaient que l'éducation des peuples se fait surtout par le cœur & par les yeux.

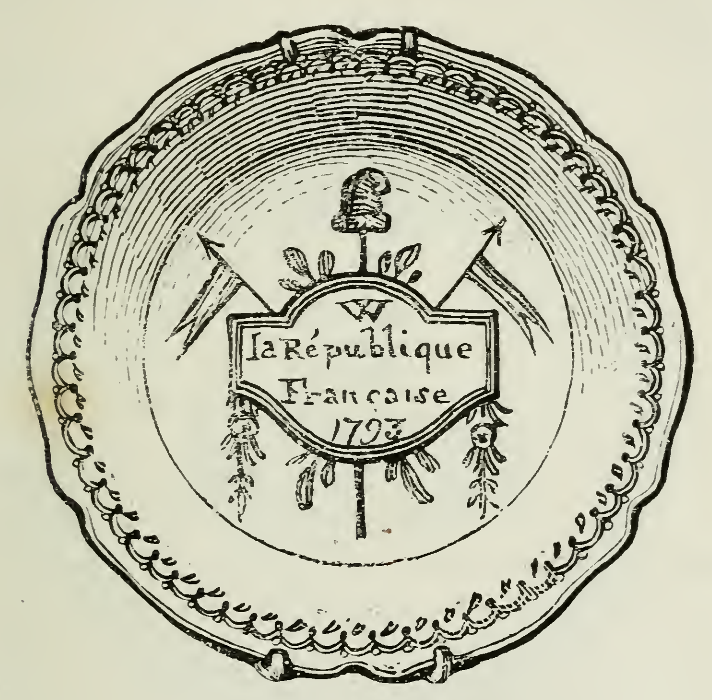
La couleur du bonnet fut le rouge, adoptée, dit Michelet, « comme la plus gaie. » On a voulu en faire une invention des Montagnards; or, Robespierre repoussait le bonnet, tandis que les Girondins répudiaient le chapeau.

« Ce sont les prêtres & les despotes, dit Brissot dans ses *Mémoires*, qui ont introduit le triste uniforme des chapeaux, ainsi que la ridicule & servile cérémonie d'un salut qui dégrade l'homme en lui faisant courber, devant son semblable, un front nu & soumis. Celui-ci triste, morose, monotone, est l'emblème du deuil & de la morosité magistrale; l'autre égaye, dégage la physionomie, la rend plus ouverte, plus assurée, couvre la tête sans la cacher, en rehausse avec grâce la dignité naturelle, & est susceptible de toutes sortes d'embellissements. »

Robespierre était loin de trouver un galbe si parfait à ce bonnet susceptible de tant « d'embellissements. » Au moment où le bonnet rouge couvrit toutes les têtes, Robes-

1. J. Renouvier, ouvrage cité.

pierre, qui avait horreur du débraillé des sans-culottes, protesta à la tribune : « Je respecte, dit-il aux Jacobins, tout ce qui est l'image de la liberté ; mais nous avons un signe qui nous rappelle sans cesse le serment de vivre libre ou mourir, & ce signe le voici (il montre sa cocarde). En



N° 46. *Assiette de Nevers.*

déposant le bonnet rouge, les citoyens qui l'avaient pris par un patriotisme louable ne perdront rien. Les amis de la liberté continueront à se reconnaître sans peine au même langage, au signe de la raison & de la vertu, tandis que tous les autres emblèmes peuvent être adoptés par les

aristocrates & les traîtres. » Robespierre ajoutait encore : « C'est le dégrader (le peuple) que de croire qu'il est sensible à des marques extérieures. »

Ce furent donc les Girondins, grands partisans du costume, & non les Montagnards, qui donnèrent naissance au bonnet rouge, devenu depuis un signe d'insurrection & de démagogie.

S'il avait ses partisans, le bonnet plus tard ne manqua pas de détracteurs. Mercier l'appelle en propres termes : « *Étendard de perfection jacobinique.* » La Harpe, lui aussi, prétendait que le bonnet rouge « faisait fondre sa tête. » Il est vrai que quelques années auparavant il avait dit de ce même bonnet : « Il me pénètre & m'enflamme. »

« Pendant qu'on massacrait dans les prisons, dit Brissot, La Harpe, le bonnet rouge sur la tête, ouvrit la séance du Lycée, en récitant, à l'occasion du manifeste du duc de Brunswick, un hymne à la Liberté[1]. »

Ces misères de la contradiction humaine, par laquelle tant d'acteurs de la Révolution devaient passer, n'empêchaient pas le symbole de se populariser. Le bonnet rouge avait été adopté par le conseil général de la Commune ; en brumaire an II, il fut question de décréter qu'il serait exclusivement porté par les autorités constituées ; on alléguait que plusieurs aristocrates s'en coiffaient & profitaient du signe de la liberté pour insulter les patriotes.

Le Girondin Grangeneuve entra un jour à l'Assemblée législative coiffé d'un bonnet rouge. Le peuple, reconnaissant ce symbole pour sien, se l'appropriait. Aux Tuileries,

1. *Mémoires* de Brissot.

la majorité des promeneurs portait le bonnet rouge vers 1792. Les femmes introduisaient de petits bonnets de la liberté dans leurs coiffures. Le bonnet étant devenu un signe de civisme, les riches & les nobles faisaient gratter les armoiries de leurs voitures pour les remplacer par cet attribut de la liberté.



N° 47. *Assiette de l'école nivernaise.*

Certains royalistes s'en moquaient par les vers suivants :

« Elle (la nation) arbore le bonnet rouge
En attendant le bonnet vert. »

A quoi le citoyen Selle répliquait par les *Voyages du bonnet rouge :*

« Tyrans, le sort en est jeté,
Le bonnet de la liberté
Fera le tour du monde. »

En attendant, le bonnet rouge faisait son tour de France, sculpté en creux sur les bornes milliaires des grandes routes.

Ce fut à partir du 1er août 1792 que le sceau de l'État porta officiellement une figure de la Liberté armée d'une pique surmontée du bonnet, & pour légende : *Au nom de la nation.*

En juin 1792, les gardes nationaux qui défendaient les Tuileries avaient hissé un bonnet rouge sur leurs canons. On pourrait citer nombres d'autres faits relatifs à la popularité officielle de ce symbole d'indépendance.

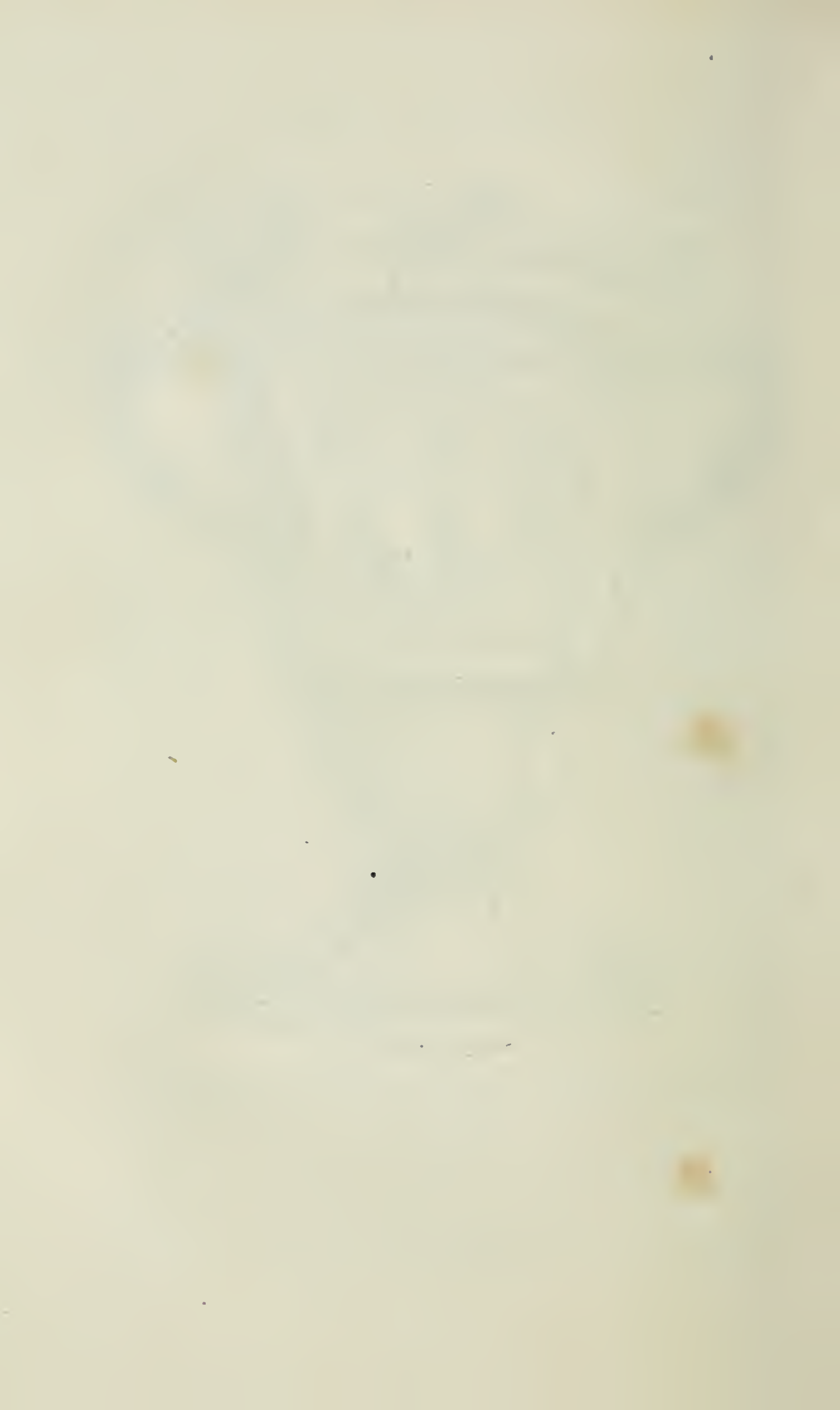
J'ai longuement cherché trace d'un ordre du jour de Kellermann, du 15 juillet 1792. Pour rehausser le bonnet de la liberté, il le faisait porter par le plus brave de ses vieux sous-officiers, ou celui de ses soldats qui avait fait quelque action d'éclat Malheureusement je n'ai pu me procurer ce document intéressant : Kellermann, un des officiers vraiment révolutionnaires de l'époque, dut motiver ses ordres du jour par de belles paroles.

Le bonnet rouge devint populaire en même temps que la pique qui, elle aussi, fait partie du blason de la Révolution & répond mieux à l'époque que le faisceau consulaire. On manquait, en 1792, de munitions de guerre et d'armes.



N° 48. *Bouquetière polychrome des fabriques de Lorraine.*

(Haut. 14c.)



La pique fut inventée; dès lors elle devint inséparable du bonnet de la liberté, lui prêtant appui, l'exhaussant & le montrant aux citoyens.

Une fête patriotique à Lyon, le 30 mai 1790, est ainsi décrite dans le *Courrier de Lyon :* « La statue de la Liberté, simple mais imposante, touchante & noble, tient d'une main la pique qui porte le chapeau, devenu son symbole depuis que les anciens en ont fait le signe de l'affranchissement. »

En 1791, les citoyens se promenaient aux Tuileries avec des piques. « Des piques, des piques & les flammes nationales, s'écrie Gorsas dans son journal, voilà nos moyens! »

A la séance de la Convention (16 juillet 1793), Manuel s'écriait : « Le 15 juin, quelques-uns de ces patriotes tous purs qui conservent dans les faubourgs ce feu sacré de la liberté qui s'éteint si vite dans les villes, vinrent planter une pique dans le conseil de la commune : c'était là sa place, Minerve en eut toujours une. »

J'ai vu de grandes armoires de campagne au fronton desquelles était sculpté le bonnet de la liberté; mais les potiers surtout s'emparèrent du symbole qui avait pénétré dans les villages.

On trouve nombre de faïences où le bonnet est représenté quelquefois seul, quelquefois au sommet d'un arbre de la liberté ou d'une pique.

Ceux qui ne se sont pas occupés de questions céramiques seront sans doute étonnés de trouver quelquefois ce bonnet *bleu,* quelquefois *jaune,* ce qui va contre les lois de l'iconologie révolutionnaire. « La couleur rouge, dit

M. du Broc de Segange[1], a été peu employée dans la fabrication nivernaise. Comme elle est très-fragile, elle disparaîtrait nécessairement sous la température des fours de Nevers. » Et il ajoute : « La réussite de cette couleur était si incertaine, que, pendant la Terreur, à l'époque du bonnet rouge, les peintres nivernais étaient forcés de le faire jaune, n'ayant pas de rouge à leur disposition. »

1 *La Faïence, les Faïenciers & les Émailleurs de Nevers.* Nevers, 1863. 1 vol. in-4°.



CHAPITRE XVI.

CITOYENS.

« J'eus un surnom que je crois mériter mieux que jamais, écrivait de Suisse Rousseau à son ami Dupeyron ; à Paris on m'appelait le Citoyen. Rendez-moi ce titre qui m'est si cher ; faites même en sorte qu'il se propage, & que tous ceux qui m'aiment ne m'appellent jamais monsieur, mais en parlant de moi, le Citoyen, & en m'écrivant, mon cher Citoyen. »

Rousseau eut une influence considérable dans la Révolution. Rousseau avait souffert ; il était mort misérablement ; son caractère, dont il fut la victime, le rendait impropre à se mêler au mouvement social. On doit sans doute à la pitié pour ce cerveau malade la trop grande importance du philosophe parmi les révolutionnaires. Je dis trop grande non à la légère, la langue si vantée du Genevois ayant donné naissance à des déclamations, des apostrophes, des enthousiasmes factices qui remplirent plus tard harangues, ordres du jour, discours de la tribune à la Convention.

Si on doit à cette école anti-voltairienne l'abus de la *sensibilité* qui se glissa dans le dictionnaire révolutionnaire, le mot de *citoyen*, comme l'indique la lettre ci-des-

sus, prend racine en compagnie de *patriotisme* dans les premiers mouvements de 1789.

Il devient officiel par la *Déclaration des droits de l'homme & du citoyen*, affichée sur les murs de toute la France, & il reçoit sa consécration définitive à partir de la journée



N° 49. *Assiette de Nevers.*

du 10 août, la Commune ayant invité les ministres à ne plus employer que le mot *citoyen* dans les affaires administratives.

Tous y étaient préparés : grands seigneurs, bourgeois & gens du peuple. A la fête des serments civiques, le duc

de Chartres raya ses titres, qu'on avait inscrits sur le registre aux signatures. « Le titre de simple citoyen me suffit et m'honore assez, » dit-il. Et il signa son nom suivi de ces mots : *citoyen de Paris.*

Si un prince comme le duc de Chartres s'en prévalait comme d'un titre, le peuple s'en servait pour abaisser la royauté. Au bas d'une estampe du 8 février 1790, on lit pour légende sous le portrait du roi : « Louis Seize, *premier citoyen actif.* »

A la fin de 1792 l'appellation de *citoyen* & de *citoyenne* avait remplacé définitivement dans le langage usuel les mots de *monsieur* & de *madame.* Les idées d'égalité poussaient à la popularité de ce terme républicain.

Les potiers consacrèrent le mot en l'entourant de riants cartouches champêtres, comme dans l'assiette où est célébré le patriotisme des bons citoyens (voir fig. 49).

On pourrait citer de nombreuses faïences à ce sujet. Je possède une assiette qui représente, son battoir en main, une lessiveuse au bord d'une fontaine, avec la légende :

Marie Anne Pigu. 1793.
Citoyenne.

On voit au musée de Nevers un saladier représentant les ébats de joyeux vendangeurs. La femme à qui fut offert ce saladier, ou qui le commanda, se fit décerner par le potier un brevet de civisme. Sous le drame de la vendange on lit :

Louise Brunete
Bonne citoyenne l'an 4.

Un autre monument curieux est l'assiette qui représente *Catherine Tetar bone citoyenne*, faïence qui vraisemblablement appartient à la même époque que la précédente.

A cette date, la religion se mêlait encore au civisme parmi le peuple nivernais, car ces différentes pièces sont de



N° 50. *Assiette de l'école nivernaise.*

fabrique nivernaise. J'ai déjà dit combien les mariniers des bords de la Nièvre aimaient à se faire peindre avec leurs femmes, leurs enfants, sous la figure de leurs saints. Cette assiette offre un type de ces représentations. Catherine Tetar voulut être peinte en sainte Catherine, & les potiers,

obéissant à une sorte d'hagiographie naïve, n'oubliaient pas la roue sous laquelle la sainte périt martyre de ses croyances.

Depuis un siècle les yeux du peuple étaient familiarisés avec les représentations de légendes sacrées traduites en gai coloriage par le pinceau du potier. De pauvres gens à table, se trouvant par la vaisselle en communication avec leurs saints, se sentaient protégés par le trait d'union du prénom entre leur basse extraction & celle de martyrs célèbres.

La Révolution pouvait poursuivre les prêtres révoltés, fermer les portes des temples où des paroles de haine contre les nouveaux principes partaient de la chaire ; le peuple restait attaché aux légendes des saints.

En 1793, il en était des représentations du culte comme des peintures des Catacombes de Rome, où, à côté d'une fresque représentant Orphée, on voit une image de saint Luc. Au début, le christianisme fusionne avec le paganisme, chacun de ces cultes conservant ses symboles particuliers. De même à l'époque révolutionnaire.



CHAPITRE XVII.

ÇA IRA.

De l'immense quantité d'hymnes, de chants & chansons patriotiques créés par l'époque révolutionnaire, quelques pièces seules sont restées, tant il est difficile de détacher poésie & musique d'avec les sentiments d'alors. Enflure, rimes plus brutales que sonores, patriotisme lyrique, ne peuvent être analysés que par un esprit d'accord avec le diapason de 1789.

Ceux qui jugent au point de vue purement poétique la *Marseillaise*, le *Chant du départ* & les hymnes révolutionnaires, courent risque de n'être pas dans le ton. De tels chants étaient destinés à ébranler les masses, à pousser les citoyens à la frontière. A ces chants il fallait la trompette & le canon pour accompagnement. Il faut se reporter au temps, partager les anxiétés des citoyens, se mettre à l'unisson de l'enthousiasme de 1792, se faire peuple ; alors les hymnes de Chénier & des poëtes de la Révolution retrouvent leurs accents primitifs, & nous pouvons nous rendre compte des vibrations patriotiques que ces chants excitaient dans le cœur du peuple.

Parmi les principales hymnes on compte la *Marseillaise*,



N° 51. *Gobelet polychrome de Nevers.*
(Grandeur de l'original.)



le *Chant du départ*, l'*Hymne à l'Être suprême;* parmi les chansons, *Cadet Rousselle*, la *Carmagnole*, *Ça ira*. Rouget de L'Isle, Chénier, Desorgues, Méhul & Gossec ont gagné au contact des hymnes révolutionnaires; mais personne ne connaît les auteurs des ponts-neufs de 1789.

Une des chansons les plus répandues au commencement de la Révolution fut celle de *Cadet Rousselle*. Tour à tour divers personnages devinrent Cadet Rousselle : c'était un masque grotesque qu'on prêtait à ceux des hommes au pouvoir que le peuple se plaisait à chansonner.

Lorsque Dumouriez, l'abbé Maury & La Fayette perdirent la faveur populaire, un vaudeville courut avec des applications satiriques pour chaque personnage. Je citerai le couplet relatif à La Fayette, un détail de céramique ressortant du pont-neuf :

> « Cadet Rousselle a des plats bleus
> Qui sont beaux, qui n'vont pas au feu;
> Si vous voulez en faire emplette,
> Adressez-vous à La Fayette.
> Ah! ah! ah! oui vraiment,
> Cadet Rousselle est bon enfant. »

Les deux premiers vers : Cadet Rousselle a des *plats bleus*, qui ne vont pas *au feu*, contiennent une double allusion au modérantisme & à la couleur des uniformes des gardes nationaux que le peuple surnommait dérisoirement les *bluets*. Quelques pamphlets de cette époque appellent La Fayette tantôt général des bluets, tantôt général *Faïence*, c'est-à-dire général facile à briser ou général des gardes nationaux gros & massifs, non sans rapport avec les épaisses

céramiques de fabrique parisienne en usage alors; mais une différence existait entre les faïences & les gardes nationaux : c'est que les premières allaient au feu, & le couplet de Cadet Rousselle constate que les boutiquiers prudents, grands-pères des fameux bonnets à poil de 1848, s'éloignaient autant qu'ils pouvaient de la bagarre.

Un autre pont-neuf, *la Carmagnole*, est moins innocent; les paroles qu'on y ajustait sont quelquefois sinistres, & l'auteur d'un travail curieux[1] fait observer avec raison que le refrain de la Carmagnole fut populaire & non national.

Il n'en fut pas de même du *Ça ira*, ou plutôt du *Carillon national*, qui est le véritable titre de la chanson. Il devint vraiment chant national, & ses parrains furent illustres.

Les parrains & témoins du *Ça ira* sont, dit-on, Franklin, Marie-Antoinette & l'auteur de l'*Origine des cultes*, Dupuis.

Suivant un contemporain, *Ça ira* était le mot favori de Franklin au plus fort de la Révolution américaine. Il le répétait à tout propos, comme les Anglais le proverbial *all right (c'est bien* ou *tout est prêt)*. Les tics des héros sont parfois ceux qui frappent le plus directement le peuple. Quand Franklin méditatif murmurait un *Ça ira* répondant à des préoccupations intérieures, ce mot, qu'il eût trait à une question de science ou de politique, devenait une réalité. Et c'est ainsi que trois courtes syllabes firent le tour de l'Europe, consacrées par un grand citoyen.

1. Augustin Challamel, *Histoire des chants & airs nationaux de France*. Ces études, publiées en 1845 par la *France musicale*, n'ont pas été réimprimées.

D'après une version de l'*Encyclopédie des gens du monde*, la musique du *Ça ira* fut empruntée à un air favori de Marie-Antoinette, & l'auteur de l'article indique, sans l'affirmer, le nom de Dupuis comme auteur des paroles de ce pont-neuf national. De telle sorte qu'en marchant à l'échafaud Marie-Antoinette aurait pu entendre autour de la fatale charrette, sur un air qu'elle aimait, les paroles sinistres chantées par le chœur :

« Ah! ça ira,
Les aristocrates à la lanterne! »

A première vue l'adaptation d'une mélodie de *brunette* à des imprécations populaires paraît probable, la musique de pont-neuf étant une fille facile qui se donne au premier venu & fait parfois d'un air de corps de garde un refrain de cantique, d'une chanson amoureuse un hoquet bachique; mais il ne faut chercher la popularité du *Ça ira* ni dans le mot de Franklin, ni dans les paroles de Dupuis, ni dans l'emprunt musical à la *brunette* favorite de la reine. Ce qui rendit le *Ça ira* national au début, ce fut sa date, le souvenir d'une glorieuse fête, son acclamation par tout un peuple travaillant au Champ de Mars pour la fête de la Fédération.

Le 14 juillet 1790, premier jour de l'an IIe de la liberté, les bourgeois & ouvriers la pelle en main, les femmes traînant la brouette, chantaient le refrain de la chanson nouvelle : *Ça ira, ça ira.* — Oui, ça ira, reprenaient électrisés ceux qui les entendaient.

« Au milieu des deux cent cinquante mille personnes de la fête, dit Camille Desmoulins, les chartreux de la rue

d'Enfer se demandent quel est ce psaume : *Ça ira,* & ce nouveau *Gloria Patri* que chante tout le peuple [1]. »

La chanson n'était pas alors une menace. Sur l'air d'un pont-neuf on improvisait des vers suivant la circonstance :

« Ah! ça ira, ça ira, ça ira,
Nous nous mouillerons, mais ça finira. »

Et à la fin :

« Ah! ça tiendra, ça tiendra, ça tiendra,
Et dans deux mille ans on s'en souviendra. »

Quoique Mercier ne possède pas les vives facultés d'écrivain de Desmoulins dont le récit est malheureusement trop long pour être cité, il est utile de donner un fragment du *Nouveau Tableau de Paris* de cet esprit observateur, qui est souvent bon à consulter. Mercier a bien vu le spectacle du Champ-de Mars pendant les travaux relatifs à la Fédération, & son témoignage des élans patriotiques de la population est conforme à celui d'autres témoins de cette scène.

« C'est, dit-il, un genre de spectacle si original qu'il est impossible que les hommes les plus blasés n'en soient pas remués. Dans un espace immense, rempli de citoyens vraiment actifs & qui dévoraient le travail, s'offraient tout à la fois les scènes les plus variées : ici ils s'attendrissaient à la vue de leur général ; là c'étaient des acclamations

1. *Révolutions de France & de Brabant,* t. III.

& des cris de joie à l'arrivée de la maison du roi : plus bas une musique militaire annonçait les Suisses, ces enfants de la liberté... A côté des jardiniers, distingués par des fleurs & des laitues attachées à leurs instruments, étaient les élèves de peinture qu'annonçait une bannière représentant la France. A leur suite venait l'espoir des races futures, les rejetons de nos législateurs... A travers un groupe de moines, de femmes, d'abbés & de charbonniers, j'aperçus le brave capitaine Kersaint avec une physionomie toute radieuse de liberté, poussant la brouette avec la même gaieté qu'il montait la *Belle-Poule*, ou qu'il irait combattre les ennemis de la patrie...

« Les étrangers qui arrivaient par Versailles disaient : « — Quels hommes que ces Parisiens ! » Il fallait voir cette vaste fourmilière de citoyens occupés aux plus rudes travaux : il fallait voir la longue chaîne qu'ils formaient, attelés à des charrettes surchargées. Des pierres énormes cèdent à leurs efforts ; il semble qu'ils entraîneraient des montagnes... Une musique militaire les précède. Tous les individus se tiennent quatre à quatre, portant avec gaieté la pelle & la pioche ; leur cri de ralliement est ce refrain immortel d'une chanson nouvelle qu'on appelle : *le Carillon national*. Tous chantaient à la fois : *Ah ! ça ira ! ça ira ! ça ira !* — Oui, parbleu ! *ça ira !* répètent tous ceux qui les entendent...

« Cette chanson, qui n'est pas un modèle de poésie, mais qui a donné un exemple frappant du pouvoir de la musique, présida aux travaux du Champ de Mars & excita un transport universel dans tous les spectacles. Le sang ne coulait pas à cette époque. L'amour pour la Révolution

était entier, l'énergie était pure, l'idée du meurtre ne s'y mêlait point; on répétait *ça ira*, d'un concert unanime. En vain le libertinage voulut profaner cette expression; on apprécia à sa juste valeur une plaisanterie d'un mauvais goût, pour ne s'attacher qu'au sens véritable : *Ça ira; la liberté s'établira; malgré les tyrans tout réussira.* »

Ça ira fit le tour de la France : le peuple, les soldats, les bourgeois, chantaient ce refrain à l'église, sur les places publiques, dans les théâtres. Beaumarchais lui-même, âgé & affriandé de succès, ayant entrepris d'accommoder son opéra de *Tarare* au goût du jour, plaqua un dénoûment révolutionnaire dans lequel l'héroïne se débarrassait de son mari par le divorce, tandis que la liberté était rendue aux nègres & aux esclaves. Un jeune compositeur, chargé des airs de danse, entreprit de rendre la gaieté patriotique des esclaves. Une mélodie sautillante représentait la nature remuante des nègres, & sous ce thème se détachait en manière d'accompagnement le fameux air : *Ah! ça ira!* « Jamais, a raconté plus tard le musicien, chef-d'œuvre musical n'a obtenu un succès comparable à celui de cette niaiserie [1]. »

Les royalistes eurent conscience que le refrain ne resterait pas inoffensif. Dans ce carillon dont une gaie musique déguisait les paroles, ils voyaient une sorte de *Dies iræ* menaçant.

1. Le mot fut aussi gravé sur des bagues dites « alliances nationales », dont on se faisait cadeau au jour de l'an. J'en ai vu une qui portait : « *Unis, ça ira.* »

« Ah! ça ira, ça ira, ça ira,
Les aristocrates à la lanterne!
Ah! ça ira, ça ira, ça ira,
Les aristocrates on les pendra,
La liberté triomphera;
Malgré les tyrans tout réussira. »

Tel fut le principal couplet du pont-neuf révolutionnaire dont on ne prit pas d'abord les paroles au pied de la lettre. Toutefois, M. d'Espeyron, lieutenant-colonel de Soissonnais, arrivé avec sa troupe à Avignon, le 24 décembre 1790, voulut empêcher le peuple de chanter le *Ça ira*. « Il a eu l'audace, disait un journaliste d'alors, de demander une proclamation qui défendît ce refrain, ce qui est le comble de la démence & du despotisme aristocratique. »

En agissant de la sorte le lieutenant-colonel prolongeait la durée du *Ça ira*, qui déjà à cette époque avait baissé dans l'opinion. Toute chanson, politique, amoureuse ou bachique, a son temps de durée & de gloire, & disparaît ensuite si complétement qu'on a peine quelquefois à en retrouver le texte. Il en a été ainsi du *Ça ira*, dont les exemplaires avec la notation sont très-rares.

Sillerey & Prieur, commissaires de l'Assemblée près de l'armée du Centre, écrivent dans leur dépêche du 2 octobre 1792 : « Nous avons trouvé l'armée du général Kellermann dans le meilleur ordre possible ; la discipline y règne; le soldat est plein d'ardeur & de courage. » Le 7 octobre, ils ajoutent : « Nous ne chantons plus *ça ira*, mais nous chantons *ça va*, & le général Kellermann nous prie d'ajouter : *ça ira tout l'hiver.* »

Le témoignage de ce cri patriotique par la céramique se remarque seulement, à ma connaissance, sur cinq faïences. L'une tient pour l'union du Tiers, de la Noblesse, du



N° 52. *Assiette de fabrique nivernaise.*

Clergé & de la Royauté; au-dessous de ces emblèmes est écrit en gros caractères : *Ça ira!* c'est-à-dire, la couronne, la bêche, l'épée & la crosse s'entendront.

Un gobelet de faïence de Nevers (fig. 51) représente un riant paysage & un laboureur qui regagne sa chaumière. Au-dessus du toit est écrit : *W. la nation,* & sur le piédestal du vase : *Ah! ça ira.* 1791. Le paysan aspi-

rait à la tranquillité de la nation, pour cultiver en paix son champ & recueillir ses moissons.

On doit signaler également dans la classe des saladiers, qui offrent généralement plus de variantes que les assiettes, un type avec la légende : *Chantons à ça ira*. L'inscription est insérée dans un rectangle au-dessus duquel un homme à mi-corps tient un drapeau. De chaque angle du cartouche, parmi des fleurettes, se détachent d'un côté une bêche, de l'autre un râteau.

Une assiette de l'école de Nevers représente un homme assis, un broc à ses côtés. C'est, d'après la légende, *le Patriote satisfait;* il déploie une banderole sur laquelle est écrit : *Ah! ça ira*. Ces faïences, à personnages mêlés à des symboles, semblent avoir eu relativement moins de succès que les décors où les principes révolutionnaires sont représentés par des emblèmes, car on les trouve rarement.

Le dernier spécimen est le cri des enrôlés volontaires défendant la patrie menacée. Une pique & un bonnet rouge, des canons, des tambours & des lauriers servent de décor à l'inscription *Ça ira*, qui peut se traduire par : nous combattrons, nous vaincrons. Ainsi parlaient les héroïques défenseurs de la France, se souvenant des paroles que Marie-Joseph Chénier prête aux jeunes filles :

> « Qu'ils reviennent dans nos murailles
> Beaux de gloire & de liberté,
> Et que leur sang, dans les batailles,
> Ait coulé pour l'égalité. »

CHAPITRE XVIII.

LES ÉMIGRÉS.

Le roi avait fui, le roi venait d'être arrêté à Varennes : l'irritation des Parisiens était au comble. Avec les précautions d'un prisonnier qui se sauve d'un cachot, Louis XVI abandonnait son trône. Ce départ coupable justifia les rumeurs du peuple touchant les sentiments antipatriotiques de la cour. Par un tel acte de faiblesse, Louis XVI donnait raison à ceux qui l'accusaient d'entretenir des intelligences au dehors. En allant rejoindre les princes étrangers, le roi semblait leur demander aide contre la France.

Déjà avant cette fuite malencontreuse l'émigration avait commencé. L'arrestation de Louis XVI la détermina tout à fait. Des nobles & des prêtres, de hauts fonctionnaires & des riches quittèrent la France, se groupant en corps à la frontière, portant des sentiments de haine dans les capitales étrangères; les nouvelles venues du dehors ne laissaient aucun doute sur leurs intentions.

Mme de Staël a montré la rancune que la noblesse conservait du triomphe du Tiers, & fait toucher du doigt la plaie de l'émigration.

« Les nobles émigrés, dit-elle, ont voulu traiter la presque totalité du peuple français comme des vassaux révoltés ; &, loin de rester dans leur pays, soit pour triompher de l'opinion dominante, soit pour s'y réunir, ils ont trouvé



N° 53. *Triomphe du Tiers. Fabrique de Nevers.*

plus simple d'évoquer la gendarmerie européenne pour mettre Paris à la raison. »

Mot que l'aristocratie n'a pas encore pardonné à Mme de Staël. L'auteur des *Considérations sur la Révolution française*, sans craindre la portée de ses mâles jugements, donne la réponse des émigrés : « C'était, disaient-ils, pour

délivrer la majorité du joug d'une minorité factieuse qu'on recourait aux armes des alliés voisins. »

Minorité factieuse! Voilà de ces accusations applicables à toutes les époques, & sous lesquelles se cachent, avec les rancunes des partis, les effarements d'hommes groupés sous le drapeau des regrets du passé & qui ne comprennent pas que l'avenir est peu soucieux de leurs récriminations.

« Une nation, ajoute Mme de Staël, qui aurait besoin des étrangers pour s'affranchir d'un joug quelconque, serait tellement avilie qu'aucune vertu ne pourrait de longtemps s'y développer : elle rougirait de ses oppresseurs & de ses libérateurs tout ensemble. »

L'Assemblée nationale s'émut de cette dangereuse émigration qui irritait le peuple. Les discours des orateurs furent modérés; on voit par le *Moniteur* du 9 novembre 1791 avec quelle gravité l'Assemblée étudia la question. A cette date on admettait encore que la liberté d'émigrer fût *constitutionnelle*. Un citoyen avait le droit de quitter sa patrie pour voyager à l'étranger, y vivre honorablement, y faire acte de commerce, ou s'y établir; un citoyen, dans ces conditions, n'était qu'un *émigrant*.

Autre chose était un *émigré*.

Sortis de France, la plupart des royalistes conspiraient contre leur pays. L'Assemblée jugea, dans sa sagesse, qu'un citoyen loin de sa patrie n'en doit pas moins obéissance aux lois qui la régissent. Parce que la largeur d'une rivière séparait certains émigrés de la France, pouvaient-ils être traités en voyageurs & respectés ceux qui, sur un territoire ennemi, se rangeaient sous des baïonnettes étrangères?

Le chapitre de Mme de Staël sur les émigrés serait à citer entièrement, tant le sentiment patriotique a rendu l'historien éloquent. « Les émigrés, vivant toujours dans le même cercle, se sont persuadé que tout était rébellion hors de leurs



N° 54. *Assiette de Nevers.*

anciennes habitudes ; ils ont pris ainsi, par degrés, le même genre d'inflexibilité qu'ont les prêtres. Toutes les traditions politiques sont devenues, à leurs yeux, des articles de foi & ils se sont fait des dogmes des abus. Leur attachement à la famille royale dans son malheur est très-digne de res-

pect; mais pourquoi faire consister cet attachement dans la haine des institutions libres & l'amour du pouvoir absolu? Et pourquoi repousser le raisonnement en politique, comme s'il s'agissait des saints mystères, & non pas des choses humaines? »

Au début le peuple avait montré plus d'indifférence que de rancune pour les émigrés. Aussi l'assiette ci-contre (page 227), quoique répandue à de nombreux exemplaires, ne me paraît-elle pas absolument hostile aux deux ordres que la Révolution séparait violemment du tronc du Tiers État.

Le malheur nous réunit est la légende d'un dessin qui représente un prêtre & un noble accablés par le même sort.

Si on fait attention à la naïveté enfantine avec laquelle sont traitées habituellement les figures par les peintres nivernais, naïveté qui ne doit pas être confondue avec une idée de raillerie, il est d'autant plus rationnel de rattacher aujourd'hui cette assiette à la classe peu nombreuse des faïences sympathiques à la cause royaliste, qu'un document inédit, publié récemment, prouve qu'il se fabriquait à Nevers, sous la Révolution, des pièces antirépublicaines[1].

1. Voir seconde partie : *Fabriques diverses de faïences patriotiques en France,* au chapitre *Nevers.*

CHAPITRE XIX.

ARISTOCRATES ET SANS-CULOTTES.

Toute révolution fabrique son dictionnaire. Alors s'introduisent dans la langue certains mots forgés par le peuple, qui conservent la marque de leur origine.

Les uns, qui furent jadis des signes de grandeur & de puissance, endossent la livrée du mépris & sont signalés aux huées des masses ; d'autres, ramassés dans les faubourgs, prennent au contraire, malgré la bassesse de leur extraction, une tournure audacieuse & fière. Ces mots, image des révolutions & des renversements de pouvoirs, appellent à l'esprit l'image de la bascule politique qui, aux époques de commotions, élève les petits pour abaisser les grands.

Entre tous les termes du dictionnaire révolutionnaire, je choisis deux de ceux qui forment antithèse naturelle & se rattachent particulièrement à mon sujet : *aristocrates* & *sans-culottes*.

Aristocrate représenta les partisans de la royauté qui s'en allait. *Sans-culotte* fut le titre choisi par le peuple appelé à se mêler aux affaires de l'État.

Comme au XVIe siècle, où la République des lettres se

débat vivement pour les mots dorés & les mots de la place Maubert, *aristocrate* & *sans-culotte* offrent une de ces dualités ennemies qui combattent jusqu'au triomphe de l'un ou de l'autre adversaire. *Aristocrate*, formé de deux mots grecs, appartient à la langue de la cour ; *sans-culotte*, un mot né dans le ruisseau, répond aux plaintes des malheureux qui grelottent dans les greniers. L'un se dit à Versailles, l'autre au faubourg Saint-Antoine. Et de même que les mots populaires sont reconnus par les philologues comme l'essence la plus vive de la langue, celle qui se retrempe aux sources pures & a droit de service chez Rabelais & chez Molière, le mot du faubourg Saint-Antoine triomphe & reste attaché à la langue révolutionnaire.

Aristocrate fut employé à satiété par les poëtes de la Révolution avec de sombres couleurs :

« Si les aristocrates conspirent,
Conspirons la perte des rois, »

dit Chénier dans le *Chant du départ*; de nombreux exemples de semblables récriminations pourraient être recueillis dans les poésies patriotiques de cette époque.

Dès 1789, le mot s'appliquait déjà aux nobles, aux prélats, qui s'insurgeaient contre les réclamations du Tiers. Les courtisans, opposés aux projets de réformes présentés au roi par Necker, étaient dits aristocrates. Le mot atteignait également les propriétaires de fortunes scandaleuses, les gros fournisseurs, les accapareurs de grains, auxquels il s'accrochait menaçant : *Les aristocrates à la lanterne!*

C'était à la fois un cri de misère, de révolte & de vengeance. Foulon, Berthier, furent les premières victimes de ce mot. Le gouverneur qui défend la Bastille, aristocrate! Le prince de Lambescq chargeant à la tête de ses cavaliers le peuple aux Tuileries, aristocrate! Les gardes du corps foulant aux pieds, dans la nuit du 9 août, la cocarde nationale, aristocrates!

Le roi abandonnant ses sujets n'était plus dit le premier des citoyens, mais le dernier des aristocrates. Quand les nobles & les riches quittèrent la France pour se grouper sous les drapeaux ennemis, le terme devint officiel & reçut une consécration définitive.

Celui qui trace ces lignes a pris garde, pendant son travail, que la phrase ne l'emportât dans les régions imaginaires où tant d'écrivains qui se payent de mots se laissent entraîner. C'est pourquoi, laissant de côté pamphlétaires & gazetiers dans l'officine desquels on a été chercher trop de calomnies, il citera de nouveau un esprit ferme qui, pour avoir souffert de la Révolution, n'en a pas moins consacré de glorieuses pages au mouvement rénovateur.

« En 1791, le parti des aristocrates s'est séparé de la nation, de fait & de droit; d'une part en s'éloignant de France, & de l'autre en ne reconnaissant pas que la volonté d'un grand peuple doit être de quelque chose dans le choix de son gouvernement. Qu'est-ce que cela signifie, des nations, répétaient-ils sans cesse, il faut des armées. Mais les armées ne font-elles pas partie des nations? Tôt ou tard l'opinion ne pénètre-t-elle pas aussi dans les rangs mêmes des soldats; & de quelle manière peut-on

étouffer ce qui anime maintenant tous les pays éclairés, la connaissance libre & réfléchie des intérêts et des droits de tous? »

Mme de Staël reconnaît que la noblesse, un an avant la chute de la royauté, avait contribué par sa fuite



N° 55. *Assiette de la région auxerroise.*

& l'abandon de ses droits civiques à pousser la royauté à l'abîme.

On a vu au précédent chapitre quelles furent les fautes des émigrés. Ils donnaient raison aux lyriques imprécations de Chénier, car à cette heure aristocratie n'était

plus seulement synonyme d'émigration. Aristocrate voulait dire conspirateur.

Pour la première fois alors certains potiers se montrèrent menaçants ; mais quelques cris de vengeance, étouffés sous des millions de cris de concorde & d'amour, ne sauraient détruire la modération habituelle du peuple des campagnes.

L'une de ces faïences (fig. 55), d'une facture primitive, représente un Amour appuyé sur une massue, foulant aux pieds une couronne & une mitre. Il tient à la main un bonnet de la Liberté & s'écrie : *Je térasse les aristocrate.* Toutefois je ferai remarquer que cette faïence est d'une excessive rareté, que je n'en connais qu'*un* exemplaire ; elle ne semble pas avoir répondu aux sentiments pacifiques du peuple nivernais ou bourguignon.

L'exécution de cette faïence, émail, dessin & coloration, est d'une grossièreté qu'un esprit prévenu pourrait attribuer à la violence du sujet. Il n'en est rien. Tel est le caractère particulier aux ateliers de la région auxerroise, de fabriquer la plupart des faïences communes avec maladresse et mauvais emploi des colorations.

Une autre pièce représente un Amour bourrant un canon. Le saladier au fond duquel se voit ce sujet sort d'une fabrique de Nevers. Le dessin en lui-même n'offrirait rien de caractéristique sans la légende : *Je bourre les aristocrate,* qui me paraît plutôt facétieuse qu'irritée.

Ce sont, à ma connaissance, les deux seules faïences relatives à l'aristocratie. Celles relatives aux sans-culottes sont aussi rares [1].

1. Voir au chapitre *Fabriques de la région auxerroise* la description d'une autre pièce de même nature.

D'où vient le mot qui joua un si grand rôle sous la Révolution ? Suivant Mercier, *sans-culotte* fut d'abord une variante de *poëte crotté*, un terme de mépris par lequel on désignait les écrivains faméliques qui, à l'exemple du neveu de Rameau, demandaient leur nourriture quotidienne aux tables des traitants.

Le poëte Gilbert avait malmené quelques philosophes dans ses satires ; un écrivain, voulant leur faire sa cour pour entrer à l'Académie, lança contre Gilbert une diatribe intitulée : *le Sans-culotte*, & les riches adoptèrent le mot pour qualifier les rimailleurs piteusement vêtus.

Lors de la Révolution, les royalistes désignèrent ironiquement par un sobriquet semblable ceux dont les écrits & les discours étaient empreints de violences sentant le faubourg. On dit aussi que la popularité du mot *sans-culotte* vint d'une exclamation de l'abbé Maury. Interrompu dans un de ses discours par Théroigne de Méricourt qui, accompagnée d'une autre femme, demandait au président d'admettre les citoyens & citoyennes des tribunes à prêter le serment civique (4 février 1790), l'abbé Maury se serait écrié : « Monsieur le Président, faites taire ces deux sans-culottes ! »

La forge d'où partent de telles appellations, on la voit rarement en activité : & pourtant sans cesse elle fonctionne, fabriquant tropes & métaphores qui plus tard font pâlir le front des philologues. Le mot *sans-culotte* resta, plus heureux que ses dérivés *sans-culottisme* & *sans-culottide* que les Jacobins ne réussirent pas à populariser.

En France, à l'intérieur, les sans-culottes représentèrent les habitants des faubourgs armés de piques ; à l'extérieur,

les soldats des armées révolutionnaires, sans pain & sans souliers, acceptèrent ce titre qui poussa résolûment sa pointe en Europe.

Pendant que pleins de courage nos soldats se battaient.



N° 56. *Assiette royaliste.*

les aristocrates répétaient soucieusement : « *Si les choses ne changent de face, nous serons bientôt à la besace.* »

CHAPITRE XX.

LE COQ.

Il a une antique origine, le coq que la République introduisit dans son blason. Aristophane l'appelle l'oiseau de Mars, à cause de son courage opiniâtre dans le combat.

Les Dardaniens firent graver sur leurs monnaies deux coqs combattant, en image de leur amour de la lutte. Suivant le témoignage de Pline, l'athlète Milon de Crotone portait constamment sur lui un petit os extrait du ventricule du coq, s'imaginant que cette partie extraite d'un oiseau si courageux prédisposait à la vaillance.

Les anciens avaient dédié le coq à Apollon, à Mars & à Mercure, comme avant-coureur de l'aurore & symbole de lutte & de vigilance. Les naturalistes de l'antiquité, qui croyaient à son alliance avec le soleil, l'appelaient *animal solaire*. Artaxercès, roi de Perse, pour ennoblir un soldat qui avait vaillamment combattu, lui permit de porter, en signe d'honneur, un coq attaché au bout de sa javeline, & Phidias, voulant donner le dernier coup à une statue de Minerve, en tant que déesse des victoires, décora son cimier d'un coq.

En France, les L'Hospital, les de Vitry, descendants de

l'illustre famille napolitaine *Gallucia*, portaient dans leurs armes un coq soutenant de la patte un écusson fleurdelisé.

A en croire La Colombière[1], « l'on a accoustumé de mettre la figure de cet oyseau au plus haut du clocher des églises paroissiales pour donner à entendre aux Prélats qu'ils doiuent estre vigilants sur leurs troupeaux. »

Certains écrivains ont prétendu que ni le bonnet ni le coq ne furent des emblèmes de la liberté dans l'antiquité ou dans les Gaules[2]. Le coq était en tout cas un symbole de force & de courage chez les *Galli cristati* qui avaient pris ce nom à cause de leurs casques crêtés.

Camille Desmoulins partage les idées des anciens sur le coq : « J'ai regret, dit-il (*Révolutions de France et de Brabant*, 26 décembre 1790), que l'idée si heureuse qu'on avait donnée d'une enseigne nationale n'ait pas été adoptée à l'imitation des enseignes romaines. Un soldat portait au bout d'une pique un coq aux ailes déployées, emblème moins insignifiant que les fleurs de lis, puisque *Gallus*, chez les Romains, signifiait un coq & un Gaulois. Aux pieds du coq on lisait : *Cantat expugnatque vicissim.* « Il chante et combat tour à tour. » Et au-dessus du coq : *Le peuple français*, à l'exemple de ces mots sur les enseignes romaines, S. P. Q. R., « le Sénat & le peuple romain. » On a publié cette idée il y a plus d'un mois, je me plais à en parer mon journal. Je défie, ajoute Desmoulins,

1. *La Science héroïque,* Paris, 1644, in-fol.

2. *Le Bonnet de la Liberté & le Coq gaulois, fruits de l'ignorance, lettre à M. Viennet,* par Pierquin de Gembloux. 1840, in-8°. Voir également Gibelin, déjà cité.

de trouver dans tous ces *in-folio*, qui ont coûté tant de veilles à l'Académie des inscriptions, rien de plus ingénieux[1]. »

Hardi, vigilant, amoureux, fier & triomphateur, tel est



N° 57. *Fabrique de Nevers.*

le coq, que les Hollandais, au dernier siècle, représentaient souvent sous la forme d'un oiseau aux prises avec le lion

1. On trouvera dans les *Gemme antiche* de Mattei (t. II, p. 77), comme confirmation à ces paroles de Desmoulins, une cornaline romaine qui représente un coq, la patte sur une boule, portant une armure au bout d'une pique.

batave, l'aigle autrichien ou le léopard anglais. Naturellement, le coq jouait un triste rôle. Ce fut peut-être ce qui poussa la République à reprendre pour emblème l'oiseau battu sur les médailles, & qui pourtant terrassa tour à tour lion, aigle & léopard.

En 1792, alors que la France était en danger, les potiers répandirent à foison ce symbole de la vigilance armée. Un coq monté sur un canon, les ailes frémissantes, pousse le cri : *Je veille pour la nation*, que déjà depuis longtemps il répétait aux gardes nationaux parisiens [1].

On connaît de nombreux exemplaires de cette assiette avec quelques variantes, certains sans légende, tant l'emblème est parlant. Ils ont été d'abord attribués exclusivement aux fours de Nevers; pourtant les mêmes spécimens découverts aux environs d'Alençon donnent à croire que les potiers normands imitèrent ce décor nivernais.

Dans cette partie de la France, jadis, lorsque deux époux entraient en ménage, chaque parent ou voisin leur faisait un cadeau de vaisselle, dit *cochelin*. Sous la République, on offrait aux nouveaux mariés un cochelin patriotique, c'est-à-dire une douzaine d'assiettes représentant les idées populaires en vogue.

1. Le même motif patriotique se voyait sur la bannière de la 3e division du district de Saint-Martin.

CHAPITRE XXI.

DU CHAT ET INCIDEMMENT DU CHIEN.

Avec le coq, le chat fut un des animaux emblématiques de la République. Le chat n'est-il pas le symbole de l'indépendance & de la liberté dès l'origine de la civilisation?

Plutarque, en son traité d'*Isis & Osiris*, dit que les Égyptiens adoraient les animaux pour « quelque image de leurs facultés divines. » Aussi le chat, hardi, sans peur, ne se confiant qu'à demi à ses amis, ne reculant jamais devant l'ennemi, fut une des figures les plus vénérées de l'Égypte. Là où des fouilles font trouver un dieu, le chercheur est assuré de trouver vingt momies de chats. C'est par milliers qu'il a été conservé; dans le panthéon égyptien, les autres animaux sont en minorité.

La Colombière[1] a recueilli différentes armoiries relatives au chat : « Le chat, dit-il, est le symbole de la liberté : car il ne sçauroit estre enfermé qu'il ne s'impatiente extrêmement & qu'il ne face tous ses efforts pour se rendre libre, d'où vient que les anciens Alains, Bourguignons & Suèues portoient dans leurs enseignes de guerre la figure d'vn chat,

1. *Science héroïque,* déjà citée.

pour montrer qu'ils ne pouvoient endurer la seruitude ; cet animal est aussi fort courageux, hardy & cruel enuers ses ennemis, & il ne cesse iusques à ce qu'il les ait entièrement exterminez ; il est vigilant, adroit, léger, souple, & a des nerfs si bons que, pour haute que soit sa cheute, il tombe toujours sur ses pieds, c'est pourquoy il peut dénoter ceux qui ont l'esprit si preuoyant, que, de quelque costé que la fortune les agite, ils se trouuent toujours en bonne posture ; le chat peut aussi représenter ces vaillans guerriers qui défendent si bien les places où ils commandent, qu'il est impossible de les auoir sans beaucoup de peine & sans courir de grands dangers, d'où est venu le proverbe : *vn tel chat ne se prend pas sans mitaine.* Les anciens Romains portoient la figure du chat dans les enseignes des Légions qu'on nommoit d'Auguste, & dans celles des Héreux des vieilles bandes, & des Alpins. »

Suivant Bara, les Bourguignons portaient « d'or à un chat de sable tenant une souris de même. » Gundicarus, roi de Bourgogne, avait un blason « d'azur à un chat effarouché d'argent armé de gueules. » Les Katzbis, en Allemagne, étaient reconnaissables à leur blason parlant « d'azur à un chat d'argent contourné & courant en barre. »

En France, les La Chetardie, d'origine limousine, avaient pour armoiries : d'azur à deux chats passants d'argent, armoiries que La Colombière explique ainsi : « Les chats montrent toujours leurs deux yeux & leurs deux oreilles, comme les léopards. » Ces blasons & bien d'autres firent que le chat resta dans l'armorial.

Ce ne fut pas dans les traités de noblesse que la Répu-

blique alla chercher des emblèmes; mais elle se servit quelquefois de cet animal indépendant.

Le dessinateur Boizot, qui consacra son talent au symbolisme rénovateur, a laissé une gravure de la Liberté. D'une



N° 58. *Fabrique nivernaise.*

main, elle s'appuie sur un joug brisé, de l'autre elle tient une baguette surmontée du bonnet phrygien; à côté d'elle se voient une corne d'abondance, un oiseau s'échappant le fil à la patte, & un chat, double symbole de liberté [1].

1. Quelques-uns de ces emblèmes ont été gravés dans mon livre : *Les Chats*, 3e édit., Rothschild, 1869.

L'art céramique populaire s'est rarement préoccupé du chat ; je ne connais que l'assiette ci-contre. Un chien & un chat veillent sur les emblèmes du Tiers avec la légende : *Pran garde au chat.* Ici l'animal me paraît avoir été employé autant en signe de *défiance* que de *liberté.* Accroupi, il semble dormir : mais si un traître osait toucher au faisceau sacré de la nation, aussitôt s'ouvrirait l'œil vert du chat, dont le regard toujours filtre à travers les paupières, regarde en face au moment du danger, & ne s'abaisse jamais devant l'ennemi.

Toutefois, un esprit judicieux me fait remarquer que le chat, représenté sur cette assiette, semble plutôt une sorte d'aristocrate méditant sournoisement des complots contre la République. Le chien, réveillé par une voix qui lui crie : *Pran garde au chat!* serait l'image du patriote aux aguets. Cette dernière interprétation me semble la plus satisfaisante.

Le chien fait rarement partie du blason révolutionnaire; je dois pourtant signaler, à titre exceptionnel, dans le cabinet de M. Delaherche, à Beauvais, un saladier où est peint un gros chien accroupi près d'un faisceau de drapeaux; un canon, une épée, des banderoles tricolores entourent l'inscription :

Je vé lié (veille
Pour la nation.

Mais le chien, quoiqu'il soit un fidèle gardien, n'est pas un signe de vigilance comme le coq ; aussi ce symbole a-t-il été peu employé par les potiers.

CHAPITRE XXII.

LA LOI.

Simonneau, le maire d'Étampes, massacré pour avoir voulu s'opposer aux perturbateurs, mourut en disant : « Ma vie est à vous, vous pouvez me tuer; mais je ne manquerai pas à mon devoir, la loi me le défend. »

Les Feuillants consacrèrent cette mort par la Fête de la Loi (3 juin 1792). Sur des bannières & des étendards était écrit : *Respect à la loi.* « Voilà, disait un historien de l'époque, ce qui constitue l'appareil & le matériel de cette fête où la loi frappe tous les regards, où la loi commande à tous. Elle apprend au peuple que les hommes vraiment libres sont esclaves de la loi; que sa force est dans la loi; que les enfants doivent être instruits dans la loi; que les filles doivent donner la préférence aux soutiens de la loi; que l'on doit aux vieillards & leurs fils & la loi; que les enfants chérissent leurs parents & la loi. Ici la *loi* passe avant la *liberté.* »

On peut citer à ce propos un saladier avec la légende : *Respect aux lois. C'est le premier devoir de l'homme. 1793;* mais le type le plus élégant de la faïence patriotique est sans contredit un pot *à surprise* (fig. 59). Le drapeau fleurdelisé

de la *loi*, commandant l'Église, la Noblesse, l'Armée, l'Agriculture, se mêle aux haches consulaires, à l'épée, à la houe, à la croix papale. La pièce, sans doute exécutée en 1790, appartient aux meilleures époques de l'avant-dernière période de l'art nivernais.

Ces pots sont dits *trompeurs* ou *à surprise*, à cause des rosaces découpées à jour placées au-dessus de la panse, tout à l'entour. Les paysans gausseurs ouvrent des paris qui consistent à boire le vin contenu dans le vase sans en perdre une goutte. Or le pot, étant percé en différents endroits, ne peut être penché sans que la liqueur ne s'en échappe aussitôt; mais les gens fûtés savent par tradition que l'anse du vase est creuse, qu'en bouchant avec les doigts certains trous du col & en appliquant les lèvres à l'un des orifices, des conduits intérieurs permettent d'aspirer le vin jusqu'à la dernière larme[1].

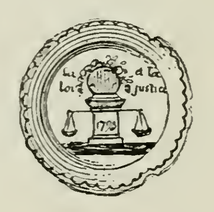
En province, dans les petites villes, les bourgs, les villages, les hameaux du Nivernais, la Révolution apparaissait modérée, conciliante, fraternelle, mais forte & puissante. Les emblèmes peints sur la panse du *pot trompeur* de Nevers ne tendent-ils pas au respect de l'autorité? La croix, l'épée, le faisceau consulaire, la houe,

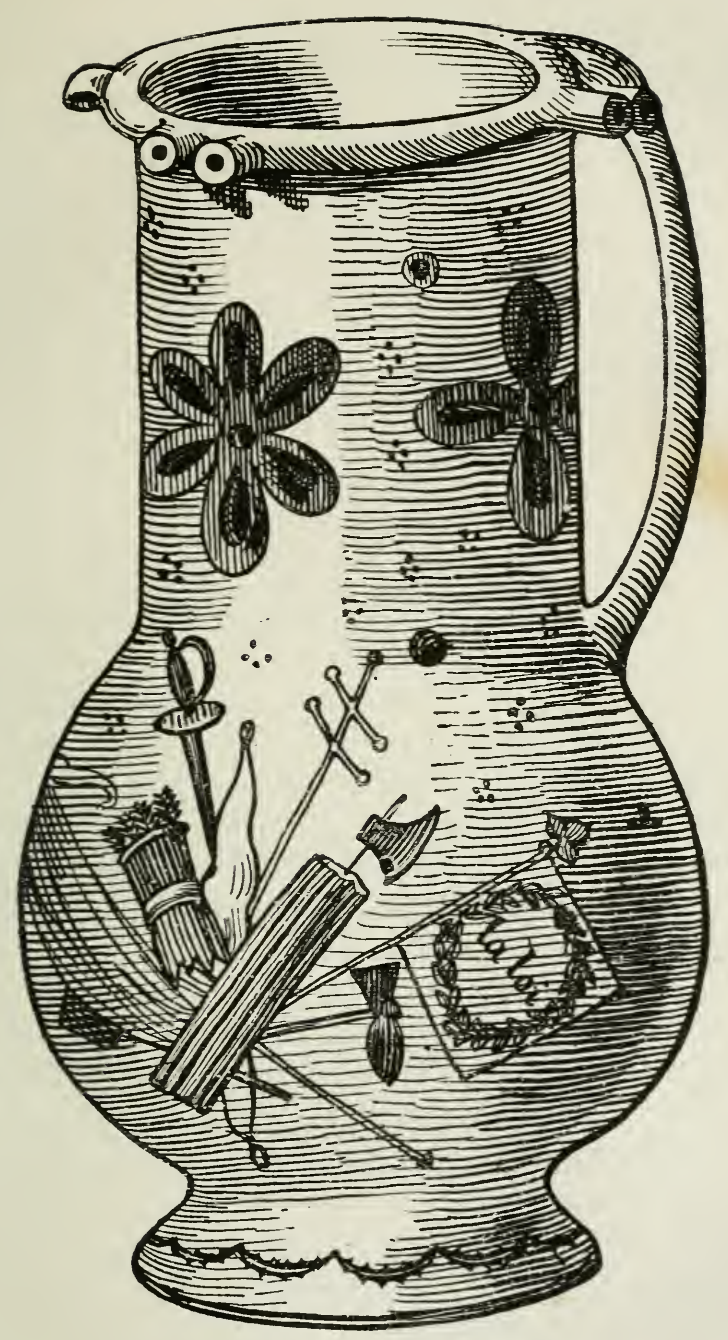
1. Cette invention de potier était déjà connue au XVe siècle, à en juger par un vase à boire vernissé, du musée de Sèvres, dont l'ornementation offre un caractère oriental. On fabriqua plus tard de semblables terres grossières dans les villages. Au même musée se voit un pot daté de 1752 avec la légende : *Vase à boire de la Champagne.* La mode se répandit sans doute dans les villes, car un *inventeur* du XVIIIe siècle donna cette imagination plaisante comme sienne; sur la panse du pot on lit : *Pot physique à la Beaulieu.*

sont groupés pour obéir à *la loi* & la défendre au besoin.

Il en est des Nivernais comme des Japonais, qui ne comprennent pas que la surface d'un objet quelconque soit privée d'ornementations. Les légendes & les symboles de la Révolution, les potiers de Nevers entendaient qu'ils fussent représentés partout. C'est ainsi que nous apparaît, au Musée de Sèvres, le *Pot des Charpentiers*, daté de 1791, & sur les flancs duquel le cri de *Vive la loi!* se trouve réuni à celui de *Vive le roi!* Cette marmite à anse géminée est d'une dimension inaccoutumée (haut. 23^{c}, diam. 27^{c}). Elle fait penser aux énormes soupes que les charpentiers trouvaient en arrivant en ville chez « la mère » des compagnons. Le nom de *Thomas Maupin*, inscrit derrière le vase, écarte cette idée. Peut-être était-ce celui du maître charpentier chez lequel les ouvriers prenaient leurs repas.

Tel qu'il est, ce pot est un témoignage du respect des compagnons charpentiers pour la Loi ; ils unissaient encore, en 1791, dans un même vœu la légalité et la royauté.





N° 59. *Pot à surprise de Nevers.*
(Haut. 20c.)



CHAPITRE XXIII.

LA GUERRE, LA PAIX.

Une des dernières manifestations patriotiques des Nivernais est éclatante. L'art populaire n'a pas voulu pousser son dernier cri sans le pousser fort.

Ce ne sont plus des acclamations en face du mausolée d'un grand citoyen, ni une réunion de symboles. La campagne d'Italie se continuait, vers laquelle étaient tournés les yeux de toute la France. Plus de chansons bachiques, plus de propos joyeux, peu d'attention portée à la représentation de scènes domestiques & agricoles. Au delà des Alpes le canon fait entendre sa voix, qui trouve un écho dans le cœur des citoyens. Les mères s'inquiètent de leurs fils, les jeunes filles pensent à leurs fiancés, les grand'mères prient pour leurs enfants groupés sous le drapeau tricolore. Reviendront-ils les garçons qui sont partis en chantant?

C'en est fait des luttes de la Convention qui agitaient les villes. D'autres luttes autrement sanglantes, celles des champs de bataille, avaient répandu le deuil; aussi la France accueillit-elle, en 1797, avec une joie immense la nouvelle de la prise de Mantoue.

Mantoue venait de se rendre au général Sérurier. Succès inespéré, Sérurier étant regardé comme perdu, pris entre deux armées ennemies, obligé de se défendre en même temps par devant & par derrière. Pourtant, après quinze jours de siége, Mantoue ouvrait ses portes ; douze mille hommes déposaient les armes & le maréchal Wurmser rendait son épée au général français.

Les potiers s'emparèrent du sujet & couvrirent les flancs des saladiers de peintures dignes de musées historiques.

Jusque-là les peintres de faïences populaires s'étaient tenus en dehors des sujets militaires; cependant, avec une rare habileté de composition, ils arrivèrent à donner sur un espace limité la représentation de deux armées, l'une vaincue, l'autre triomphante.

Le spectacle de la reddition de la ville s'aperçoit d'un coup d'œil : murailles redoutables, camp français, ennemis en habits jaunes, soldats républicains en habits bleus, état-major, général assiégé remettant les clefs de la ville, drapeaux & canons rendus, & au-dessus un vaste soleil éclairant le drame de ses rayonnements.

On peut se faire une idée de l'enthousiasme qu'excita cette victoire en France par deux faïences représentant le même sujet & fabriquées pour deux particuliers, à des dates différentes.

L'une a pour légende :

La prise & la capitulation de la ville de Mantoue.
François Cormeri, 1799.

L'autre porte l'inscription :

Prise de Mantoue.
Marie Bonnat femme Jeanton.
1801, an neuvième [1].

Peut-être la femme Jeanton voulut-elle consacrer par cette peinture le souvenir d'une action à laquelle avait pris part un membre de sa famille. Peut-être un homme revenu de la guerre, & vivant tranquille dans ses foyers, offrait-il à sa femme l'image d'un fait d'armes dont il fut témoin. Hypothèse à part, il est certain que ces spécimens militaires consacrés par la céramique avaient obtenu un tel succès que, longtemps après la capitulation de Mantoue, un particulier commandait au potier la répétition d'un sujet compliqué qui certainement ne pouvait être livré à bas prix.

La composition de ce tableau sous émail annonce tellement un dessinateur habile, qu'elle doit être attribuée à une main plus exercée que celle des potiers habituels. On pourrait presque affirmer que le sujet qui s'enroule autour des flancs du saladier a été copié d'après une gravure de l'époque.

Je n'ai pas trouvé l'estampe qui, de même que l'*Arbre d'amour*, a dû servir au peintre nivernais; quoi qu'il en soit, ce sujet reste unique dans les fastes de l'art céramique de Nevers, qui laisse la représentation des batailles aux imagiers, et se montre habituellement plus pacifique.

1. Le statuaire Pascal possède un saladier de la prise de Mantoue qui réunit les noms du mari & de la femme : *Jean-Bernard Cataine,* 1799, *famme Bernard.*

Surtout la paix est réclamée par tous & pour tous.

Des Amours symboliques voltigent dans les airs portant de petits drapeaux sur lesquels est écrit le mot *paix* (quelquefois *p.* en abrégé). Sur d'autres faïences un vaisseau



N° 60. *Assiette de Nevers.*

trace un sillon dans des eaux tranquilles avec cette devise sur le pavillon : *Paix.*

Sur l'enseigne d'une auberge, se détache l'inscription : *Hôtel de la paix.* A quelques pas un voyageur, appuyé sur un bâton, se dirige vers l'auberge, & au-dessus de sa tête on lit : *Je désire y arriver.*

Le traité de Campo-Formio (1797) inspira les graveurs



N° 61. *La prise de Mantoue,*
saladier des fabriques de Nevers.



d'images allégoriques; en même temps qu'ils célébraient la gloire du général Bonaparte, ils transmettaient les vœux de la nation fatiguée des longues guerres de la République. Une estampe, lancée à propos du traité de Campo-Formio, représentait Bonaparte & le ministre plénipotentiaire autrichien sortant de l'auberge symbolique de la *Paix*.

C'était le vœu des révolutionnaires nos aïeux, que chacun pût arriver à l'hôtellerie de la Paix & vivre tranquille au foyer.



CHAPITRE XXIV.

ORIGINES DU BLASON RÉVOLUTIONNAIRE.

La Révolution eut un blason : à ce blason il a manqué jusqu'alors un D'Hozier. Drapeaux, cocardes, symboles, emblèmes en font partie, & les origines restent indécises, comme plus d'une chose de cette époque.

Pour ne prendre qu'un exemple, celui du drapeau tricolore, à combien de recherches & de commentaires n'a-t-il pas donné lieu depuis Henri IV ? Alors le *blanc* était la couleur nationale. Indiquant aux Hollandais des couleurs pour leur drapeau, le Béarnais disait : « Prenez *bleu, rouge* & *blanc;* ce sont aussi les couleurs françaises. » Les Hollandais acceptèrent ces couleurs, sauf que leur rouge fût teinté d'orange. Les nôtres furent plus tard disposées parallèlement, celles du drapeau batave devinrent perpendiculaires à la hampe ; mais le tricolore d'origine française nous valut une devise adoptée par l'Empire pour ses drapeaux : *Honneur & Patrie,* traduction du *Pro honore & patriâ* néerlandais.

On voit la migration à l'extérieur de ces emblèmes & devises; leurs évolutions à l'intérieur sont peut-être plus difficiles à fixer d'une façon certaine. A peine connaissons-

nous l'origine de la réunion des trois couleurs, que Mirabeau appelait : « la livrée de la liberté. » Le discours du grand orateur à l'Assemblée constituante, à propos du pavillon des vaisseaux (1790), imposa les trois couleurs & en fit un signe national définitif, quoique ces couleurs fussent déjà un symbole de rénovation avant l'improvisation de Mirabeau.

J'ai sous les yeux un journal, le *Club des observateurs*, qui parut « l'an Ier de la liberté » (1789), avec une couverture *tricolore* au milieu de laquelle sont gravés les emblèmes de la liberté. Pourtant le *bleu*, le *rouge* & le *blanc* eurent quelque peine à triompher du *vert*, qui se fût peut-être imposé si un autre que Camille Desmoulins en eût fait un signe de ralliement. « On ne me ravira pas du moins cet honneur, dit l'auteur des *Révolutions de France & de Brabant*, que c'est moi qui, au Palais-Royal, le dimanche 12 juillet, monté sur une table environnée de dix mille citoyens, & montrant un pistolet à ceux qui ne pouvaient pas m'entendre, appelant tout le monde aux armes, c'est moi qui proposai aux patriotes de prendre sur-le-champ des cocardes pour pouvoir se reconnaître & éviter la Saint-Barthélemy dont ils étaient menacés cette nuit même, & se défendre contre les assassins enrégimentés. Le peuple m'ayant dit de choisir les couleurs, je criai : Ou le vert, couleur de l'espérance, ou le ruban Cincinnatus, couleurs de la République ; & comme on se fut décidé pour le vert, j'attachai à mon chapeau un ruban vert. »

Dans ses *Considérations sur la Révolution*, Mme de Staël, dont le beau livre n'a que le défaut d'être parfois un panégyrique de son père, dit : « La première cocarde que

l'on porta fut verte, parce que c'était la couleur de la livrée de M. Necker. »

Les historiens n'ont pas admis jusqu'ici cette origine de couleur nationale empruntée à un habit de laquais, & la version de Camille Desmoulins est restée seule populaire. Mais l'humoriste n'était pas de ceux qui imposent longtemps leur volonté au peuple. Enthousiastes, éloquents à leurs heures, les hommes de cette nature, variables & fantasques comme des femmes, restent des artistes en temps de révolution, à l'heure où il faut des natures imposantes, fortes, brutales, sans cesse en éruption, telles que Mirabeau ou Danton.

La cocarde verte n'eut pas même la durée de la floraison des arbres auxquels elle empruntait sa couleur. Le bicolore (bleu-rouge) parut rallier le peuple & la bourgeoisie jusqu'au 26 juillet 1789, jour où la Commune décréta l'adjonction du blanc.

Suivant M. Jal[1], quand Louis XVI reçut des mains de Bailly, à l'Hôtel de ville, la cocarde *bleu & rouge* qui représentait les couleurs de la ville, le roi ayant attaché cette cocarde à son chapeau, qui déjà en portait une blanche, ce fut ainsi que s'opéra le mariage de ces colorations nationales. Dès lors la cocarde tricolore devint à la fois signe de patriotisme & de mode; les femmes en portaient à leurs chapeaux. Surtout la cocarde devint inséparable du bonnet de la Liberté; même les enfants allaient à l'école avec cet insigne.

En juillet 1789, un comité d'électeurs rassemblé à

1. *Mémoire sur les trois couleurs nationales,* Paris, 1845. In-12.

l'Hôtel de ville distribuait la cocarde tricolore à *quarante-huit mille* citoyens[1].

Malgré cette association des couleurs royales & révolutionnaires, à un an de là, Jean-Bon Saint-André, répondant à Mirabeau lors de la discussion des pavillons de la marine, se plaignait qu'on gardât pour fond du drapeau le blanc, « la livrée du tyran. »

Tous ces symboles du blason révolutionnaire sont mal connus, les historiens ne pouvant s'occuper de ces menus détails. M. Renouvier lui-même n'a pas fait mention d'un livre représentant les drapeaux des différentes sections de la garde nationale de Paris, au commencement de la Révolution[2]. Par les devises & emblèmes de ce curieux ouvrage, on se rend compte de l'état des esprits dans les différents quartiers, en étudiant les peintures patriotiques de leurs drapeaux, depuis celui du bataillon du district de Saint-Martin-des-Champs jusqu'à celui du district des Carmélites, depuis la bannière du faubourg Saint-Antoine jusqu'à celle de Saint-Germain-des-Prés.

1. Cette cocarde, qui a donné lieu à tant de décrets, de motions, de discours & de discussions à la Convention, se trouve rarement représentée sur les faïences. Je ne connais même qu'une assiette qui en soit décorée ; si le lieu où elle fut trouvée pouvait prouver l'endroit de sa fabrication, elle vient de Rennes & sort peut-être de ces fabriques dont l'historique a été promis par deux érudits, MM. Aussant & André, dans le *Compte rendu de l'exposition archéologique de Rennes en 1863.*

2. *Description curieuse & intéressante des 60 drapeaux que l'amour patriotique a offerts aux districts de la ville & faubourgs de Paris, avec l'explication des allégories, devises, emblèmes & exergues dont ils sont ornés,* par Vieilh de Varennes Paris, 1798, in-8°, avec atlas in-4°.

Certains drapeaux prêchent la paix, comme la bannière du district de Saint-Victor qui montre, sous une figure allégorique de la Liberté planant dans les airs, le laboureur ayant à ses pieds des chaînes brisées, avec l'inscription : *Concorde, Liberté.* Le drapeau du district de Saint-André-des-Arts est sous la protection d'une Renommée portant le bonnet rouge au bout d'une pique, avec ces mots : *Union, Force & Vertu;* au bas de l'étendard des canons, des haches, des boulets, des fusils annoncent que la *force* n'a pas été placée sans intention entre l'*union* & la *vertu* qu'elle est prête à défendre. Sur un autre drapeau le laboureur, armé de sa faux, lève une main irritée contre une forteresse qu'on aperçoit au loin. La devise est : *Mort ou liberté.*

Les dames & les demoiselles de la paroisse Saint-Médard ont brodé pour le bataillon du Val-de-Grâce une bannière sur le fond fleurdelisé de laquelle, au centre de rayons éclatants, se détachent les armes de la ville de Paris avec le mot *liberté* & au-dessous : *Craindre Dieu, honorer son roi.* Tout ce quartier semble royaliste. Saint-Étienne-du-Mont marche sous un drapeau fleurdelisé aux quatre angles, portant pour symbole le char de l'État, avec la devise : *Il ne périra pas.*

Le quartier des Cordeliers n'a pas de devise. Une grande croix bleue sépare sa bannière en quatre : deux parties blanches, deux parties rouges. Il semble qu'au début le district des Cordeliers, pressentant le rôle de Robespierre, Danton, Desmoulins, qui vont s'agiter dans le fameux club, n'a pas voulu prendre de cocarde accentuée.

Aux planches finement peintes de son livre Vieilh de

Varennes a joint la signification exacte des *Devises & Emblèmes*, tels qu'on les comprenait en 1790 :

« L'*Ancre* est le symbole de l'espérance.

« *Anneaux de chaînes* rompus & épars, symboles de la sortie de l'oppression & de l'esclavage.

« *Balances*, symbole de la justice.

« *Bonnet*, symbole de la liberté.

« *Caducée*, verge entourée d'un serpent, symbole de paix.

« *Charrue*, soc, bêche, râteaux, faux, faucilles, fourches, serpes, plantes, fruits, &c., symboles de l'agriculture & de l'abondance.

« *Chaîne rompue* & dont les anneaux sont épars, symbole de délivrance d'oppression & de tyrannie.

« *Chêne*, arbre symbole de la valeur.

« *Coq*, symbole de la vigilance.

« *Colombe*, symbole de la douceur.

« *Couronne* étoilée, symbole de candeur.

« *Couronne* civique, branches de chêne. *Couronne de laurier*, symboles de la victoire, récompense de la vertu & de la valeur.

« *Croix* ou crosse, symbole du clergé ou de la religion catholique.

« *Épée*, symbole de la noblesse, qui ne doit servir que contre les ennemis de la patrie.

« *Épis de blé*, symbole de l'abondance & des richesses que l'agriculture procure à un État.

« *Étoile*, symbole de la vierge & de la pureté.

« *Faisceau*, paquet de baguettes & de lances liées ensemble, symbole de l'union & de l'accord.

« *Faisceau* est un paquet de plusieurs choses qui tiennent ensemble par des liens : piques, hallebardes, haches, enseignes, drapeaux, sabres, épées, canons, symbole de guerre.

« Le *Joug brisé* est représenté par une pièce de bois rompue, une baguette cassée, symbole des projets d'un ambitieux détruits ou d'une conspiration découverte & anéantie.

« Le *Laurier* & le *Palmier* sont tous les deux le symbole de la victoire & la récompense de la vertu & de la valeur.

« Le *Léopard* & le *Lion* sont tous deux symboles de la force & de la valeur.

« Le *Miroir*, symbole de la vérité.

« Un *Sauvage armé*, symbole du courage & de la force.

« *Serpent*, symbole de la prudence.

« *Triangle*, ou *Agneau immolé*, ou un *Phénix*, symbole de la Trinité.

« *Triangle équilatéral*, symbole de l'union & de l'accord le plus parfait. »

Tels furent les principaux signes héraldiques dont la Révolution se servit pour indiquer sa puissance; tel fut le blason, qui subit plus d'une modification, les différents emblèmes étant employés isolément ou entremêlés, seuls dans leur rigueur accentuée, ou se prêtant de la force par leur assemblage (fig. 62).

Les monuments de l'antiquité & la science héraldique fournirent, on le voit, quelques-uns de ces symboles. Le chêne, dédié à Jupiter à cause de sa longue durée & de

son aspect majestueux, l'arbre dont les Romains employaient les feuilles pour tresser les couronnes civiques, ne fut pas étranger, par ses racines antiques, au choix qu'en fit parfois la Révolution pour l'arbre de la Liberté. Il faisait partie des arbres dont La Colombière, au chapitre des *plantes, fleurs*



N° 62. *Assiette nivernaise.*

& fruits & de ceux qui en portent dans leurs armes, dit : « Les plantes & les arbres en général sont comparés aux hommes bons & mauvais ; car il y en a qui portent du fruit & d'autres non ; quelques-uns sont salutaires & profitables au corps humain, quelques autres mortifères & vénéneux,

& chacun, en particulier, a un sens mystique & symbolique caché sous son écorce[1]. »

Les faisceaux & haches, que les licteurs portaient devant les consuls comme marque de distinction, étaient entrés depuis longtemps dans les armoiries; entre autres personnages qui les avaient adoptés, on cite le cardinal Mazarin, dont le blason était : d'azur à un faisceau de verges d'or, avec la hache consulaire d'argent posée en pal, à la fasce en devise de gueules, sur le tout chargé de trois étoiles d'or. Au XVIIe siècle, le grand prévôt en titre portait comme emblème de sa charge deux faisceaux de verges d'or posés en sautoir, liés de cordons d'azur, avec la hache au milieu des faisceaux consulaires. Jean de Boucher, marquis de Boucher, grand prévôt en 1664, adopta également ces insignes.

Mais ce fut incidemment que La Colombière & le père Ménétrier fournirent à la Révolution des types symboliques nationaux. La littérature, la poésie, l'éloquence, le journalisme de l'époque, s'inspiraient plus volontiers de l'antiquité; de l'ancienne Rome on tira les haches & les faisceaux pour élever en l'air le bonnet de la Liberté.

Toutefois les *cœurs* qui se voient, de 1789 à 1792, mélangés aux armoiries royales ou à celles du peuple, avaient été empruntés par la Révolution à l'ancien blason nobiliaire. « Les cœurs de gueules, dit La Colombière[2],

1. *Le vrai Théâtre d'honneur & de chevalerie, ou le Miroir héroïque de la noblesse,* par Marc de Vulson, sieur de La Colombière, 2 vol. in-4°. Paris, 1648.

2. *La Science héroïque,* p. 372-373.

signifioient l'amour des peuples envers leurs princes ; car le cœur a été de tous temps pris pour le symbole d'amour & d'affection. » Les faisceaux républicains sont parfois accompagnés de cœurs enflammés entrelacés & aussi de mains jointes en signe de force & d'union. En d'autres circonstances, la Fraternité fut figurée par une femme aux seins nus, couronnée de chêne ou nimbée d'une ceinture de cœurs & entourée d'un groupe d'enfants.

La République emprunta également à l'antiquité l'effigie de la Liberté & du bonnet phrygien ; mais ces emprunts ne forment qu'une mince partie du blason révolutionnaire. Certaines idées abstraites avaient besoin de signes nouveaux, clairs & précis qui pussent être compris de tous.

J'ai longtemps été frappé par ces symboles sans en trouver d'abord la véritable origine. Cette origine, je crois aujourd'hui, par mes recherches, être en mesure de l'indiquer ; & si l'explication suivante paraît longue, il doit en ressortir pourtant quelques faits curieux.



CHAPITRE XXV.

LA FRANC-MAÇONNERIE SOUS LA RÉVOLUTION.

Déjà avant la Révolution, encyclopédistes, philosophes, mystiques, athées, utopistes & illuminés sont en communication directe, comme les néophytes que Mesmer fait asseoir autour du mystérieux baquet. De nombreux courants partent de tous les points de l'Europe qui agitent & enflamment les esprits. Voltaire, Diderot, Jean-Jacques, Saint-Martin, soutenus par des princes tels que Frédéric, Joseph II, Catherine, groupent autour d'eux la cour & la ville, le peuple & la bourgeoisie.

Le retour à la nature, l'abolition des distinctions & de l'esclavage, autant de motifs d'associations philanthropiques, embryons des clubs de la Révolution.

Un physiologiste suisse, Tissot, homme timide, mais non pas sans valeur, dit dans une biographie consacrée à Zimmermann[1] : « L'ordre secret des Illuminés renfermait dans ses mystères, aujourd'hui connus de tout le monde, toute la doctrine que les Jacobins de Paris ont mise en

1. Lausanne, 1797.

pratique, & il a été prouvé, par des documents irréfragables, que cet ordre avait déjà avec eux des relations intimes avant la Révolution. Détruire la religion chrétienne & renverser tous les trônes & tous les gouvernements, voilà ce qu'a été depuis 1776 le but de l'ordre secret des Illuminés. »

Je me défie de ceux qui trouvent aux grands événements des explications après coup, me rappelant combien d'écrivains ont tour à tour été accusés d'avoir renversé le trône de Louis XVI ; mais, en présence de documents recueillis de toute part, on ne peut nier la forte poussée que l'illuminisme, le magnétisme & la franc-maçonnerie donnèrent à la Révolution. Plusieurs acteurs du drame l'avouent, & dans les récriminations imprimées qu'ont laissées adversaires & défenseurs se trouvent d'incontestables preuves. « J'étais alors lié (vers 1780), dit Brissot dans ses *Mémoires*, avec le comte Schmeteau, fils du maréchal Schmeteau, dont les services avaient été si utiles au roi de Prusse. C'était un vrai philosophe, quoique bien jeune encore ; un vrai républicain, quoique homme de qualité. Il m'avait donné plusieurs fois d'utiles conseils ; il avait même contribué à me faire recevoir dans une loge allemande de franc-maçonnerie. »

Alors que le ciel des événements était sombre & menaçant, il y eut entente entre l'esprit pratique français & le mysticisme d'outre-Rhin ; & les hommes de la Convention s'en souvinrent, qui décernèrent spontanément à Schiller un brevet de citoyen français. D'après Tissot, Mirabeau exposait, en 1788, « comme un projet beau, noble & grand, les principes des Illuminés qu'il avait adoptés à Berlin. »

Les adversaires de la franc-maçonnerie sont d'accord sur ce point. Leurs écrits peuvent manquer d'impartialité ; ils offrent une telle concordance, que l'historien est tenu d'y prêter attention.

Un des plus violents, l'abbé Barruel, dit dans un livre dont chaque page est empreinte d'exagération : « Sophistes & adeptes des arrière-loges, Rose-Croix, Chevaliers du Soleil, disciples de Voltaire & de Jean-Jacques Rousseau, adeptes des Templiers, enfants de Swedenborg & de Saint-Martin, époptes de Weishaupt, tous travaillent de concert aux bouleversements révolutionnaires [1]. »

Sans doute les hommes appartenant à ces diverses sectes ne s'entendaient pas. Qu'importe que Jean-Jacques soit l'ennemi de Voltaire? Bailly, dans son rapport à l'Académie, a pu traiter Mesmer de charlatan. Quand la Révolution aura besoin des philosophes & des mystiques, des spiritualistes & des matérialistes, elle les réconciliera. Le magnétisme est un instrument, la Révolution se sert de l'instrument.

« Bergasse, dit Brissot, ne me cacha pas qu'en élevant un temple au magnétisme il n'avait en vue que d'en élever un à la Liberté. — Le temps est arrivé, me disait-il, où la France a besoin d'une révolution (vers 1787) ; mais vouloir l'opérer ouvertement, c'est vouloir échouer ; il faut, pour réussir, s'envelopper de mystère ; il faut réunir les hommes, sous prétexte d'expériences physiques, pour renverser le despotisme... Ce fut dans la maison de Korn-

1. Barruel, *Mémoires pour servir à l'histoire du jacobinisme*. Londres, 1797.

mann, où il demeurait, qu'il forma une société composée des hommes qui annonçaient leur goût pour les innovations politiques. De ce nombre étaient La Fayette, d'Esprémesnil, Sabathier, &. » Et ailleurs : « On ne peut disconvenir que les efforts de Bergasse & ceux de la société qui se rassemblait chez lui avaient singulièrement contribué à accélérer la Révolution. »

Quelques historiens ont essayé de pénétrer les mystères de la franc-maçonnerie; si on excepte M. Louis Blanc qui, pressé par le récit de graves événements, n'a pu donner plus de développements à son chapitre des *Révolutionnaires mystiques*, la question n'a pas été étudiée bien profondément.

« Le cadre de l'institution franc-maçonnique s'élargissant, la démocratie courut y prendre place; &, à côté de beaucoup de frères, dont la vie maçonnique ne servait qu'à charmer l'orgueil, à occuper les loisirs ou à mettre en action la bienfaisance, il y eut ceux qui se nourrissaient de pensées actives, ceux que l'esprit des révolutions agitait. » Ainsi parle M. Louis Blanc dans un chapitre curieux où se meuvent déjà les principales figures de la Révolution.

Le duc de Chartres, celui qui s'appellera Philippe-Égalité, était grand maître de la franc-maçonnerie en 1771. Son rôle fut aussi actif à Paris qu'en province, & pourtant, plus tard, il semble craindre la force de ce pouvoir occulte. Par une lettre adressée au *Journal de Paris*, le 22 février 1793, il déclare avoir formellement rompu avec l'ordre : « Comme je ne connais pas la manière dont le G.·. O.·. est composé, & que, d'ailleurs, je pense qu'il ne doit y avoir aucun mystère ni aucune assemblée secrète

dans une république, surtout au commencement de son établissement, je ne veux plus me mêler en rien du G.·. O.·., ni des assemblées des francs-maçons. »

Au début, il ne pensait pas ainsi, & quand un frère



N° 63. *Assiette de Nevers.*

demandait « la lumière, » le duc de Chartres & les initiés savaient que *la lumière*, c'était la Révolution.

Avec la *fraternité*, l'*égalité* est la loi suprême de la maçonnerie. Tous étaient d'accord sur ces principes, jusqu'aux grands seigneurs. L'Encyclopédie avait préparé le terrain. On se fit d'abord un jeu des initiations, & les

femmes de la cour elles-mêmes voulurent connaître le mystère. Suivant un historien hostile à l'ordre, la marquise du Deffand, Mme Geoffrin, Mlle de Lespinasse, Mme Necker & Mme de Staël furent « adeptes femelles. » Mais l'association la plus considérable était celle des *Amis des noirs*, qui, d'après l'abbé Barruel, ne comptait pas moins de *six cent mille* membres, chiffre au moins superlatif. Parmi les membres du comité, on remarquait Condorcet, Mirabeau, Sieyès, Brissot, Carra, le duc de La Rochefoucauld, Clavière, Le Pelletier Saint-Fargeau, La Fayette & bien d'autres, auxquels il faut ajouter Gorsas & Bergasse.

Des grands seigneurs faisaient partie de cette association philanthropique; l'un d'eux, le marquis de Beaupoil, effrayé des doctrines du club, a motivé dans une lettre ses terreurs, craignant à la fois pour le renversement de la monarchie & pour sa vie les suites de sa démission. « Je vis que tous les membres de la *Société des noirs* étaient aussi de toutes les loges maçonniques, & spécialement de l'assemblée dirigée par le même esprit sous le nom de *philanthropes*. On ne parlait dans ces repaires que d'une révolution infaillible & prochaine. »

Je me sers à dessein, pour étudier la question, de livres hostiles à la maçonnerie; mais la vérité n'apparaît pas moins à travers les invectives, & c'est dans les rancunes de l'abbé Barruel & de l'abbé Proyart que je la cherche, quoique toute croyance se rattachant aux doctrines philosophiques soit traitée sans sérénité par ces deux écrivains.

Les loges maçonniques avaient déclaré *les hommes égaux & libres*. Elles admettaient que *le principe de toute sou-*

veraineté réside essentiellement dans la nation; de même *la loi est l'expression de la volonté générale,* théories que bientôt la Constitution démocratique devait placer en tête de ses tables.

« Les Illuminés dans leurs tanières, dit l'abbé Barruel, faisaient de tous ces principes de l'orgueil & de la révolte le fondement de leur mystère; ainsi tous ces droits désorganisateurs n'ont fait que passer de leur école au frontispice du code révolutionnaire. »

On a le choix entre l'abbé Proyart & l'abbé Barruel. Ils semblent concourir pour le prix de l'injure & de la calomnie. « Ils auront tous été francs-maçons, ceux qui dans la suite se distingueront comme Jacobins. Il aura été le réviseur du code des francs-maçons français, ce Condorcet, un des monstres organisateurs du régime révolutionnaire & des clubs jacobins. »

En purgeant cette citation des aménités de l'abbé Proyart[1], & en supposant que Condorcet n'avait rien d'un *monstre,* de même que les Illuminés ne se réunissaient pas dans des *tanières,* on trouve quelques renseignements utiles sur les représentants du Tiers, les constituants, les conventionnels qui faisaient partie des loges maçonniques.

La loge des Neuf-Sœurs comptait parmi ses membres : Garat, Brissot, Bailly, Camille Desmoulins, Condorcet, Chamfort, Danton, dom Gerle, Rabaut-Saint-Étienne, Pétion, Lacépède, Cerutti, Fourcroy, Millin, Lalande, Chénier, Mercier, La Metterie. L'abbé Proyart a raison, toute la Révolution est là. Ce sont, en effet, des hommes

1. L'abbé Proyart, *Louis XVI détrôné avant d'être roi,* 1800.

dangereux que ces philosophes, ces journalistes, ces savants, ces publicistes qui se rassemblent & apportent leurs forces au même faisceau.

Fauchet, plus tard évêque constitutionnel du Calvados, faisait partie de la loge de Caen, ayant été initié, en compagnie du journaliste Bonneville, à la loge de la Bouche-de-Fer, à Paris.

Les partisans de Philippe d'Orléans, Laclos, La Touche, Sillery, Custine, les deux Lameth, se réunissent à la loge de la Candeur & y retrouvent La Fayette, le marquis de Montesquieu, le duc d'Aiguillon, le marquis de Lusignan, Guillotin & le prince de Broglie.

Sieyès fait partie du comité organisateur appelé les Vingt-Deux. A la même époque, Barrère & Collot-d'Herbois sont initiés en province.

Suivant Mounier, Amar, le membre du comité de salut public, était franc-maçon. Nécessairement Clootz est initié. Les Genevois Duroveray & Clavière, qui inspirèrent à Necker les idées qui firent triompher le Tiers État, étaient initiés. Fox est initié en Angleterre.

Tous ces hommes sont d'accord sur certains principes; mais ils sont menés par l'enchaînement des événements, & il faut lire la réponse modérée faite au fanatique Robison par un homme de bonne foi, qui, quoiqu'il eût quitté la France après les premiers événements de 1789, ne s'en croyait pas moins obligé de défendre les principes de la Révolution.

Dans son livre, *Preuves de conspiration contre toutes les religions & tous les gouvernements* (Londres, 1799), Robison avait parlé d'une lettre partie en 1789 de la loge du

Grand-Orient, pour recommander à tous les francs-maçons de soutenir la Révolution. « Je ne connais point cette circonstance, dit Mounier ; mais, en supposant que M. Robison n'ait pas été trompé, je dis qu'il n'y a pas le moindre rapport entre adopter une révolution & la faire soi-même. Il n'y a point de preuve que les autres loges aient pensé comme le *Grand-Orient* & aucun crime d'avoir espéré en 1789 que la Révolution ferait le bonheur de la France[1]. »

Tout esprit attentif aux aspirations de son temps, tout homme qui recherche les causes de la tourmente, tout grand seigneur qui s'intéresse aux souffrances du peuple est déjà convaincu de révolte & d'impiété, témoin le duc de La Rochefoucauld, à qui l'abbé Barruel prête des opinions subversives, par la raison qu'il fréquentait quelques philosophes : « L'opinion révolutionnaire dominante aux *Neuf-Sœurs* peut s'apprécier plus spécialement par les ouvrages qui sortirent de la plume des Frères, au moment où la cour eut l'imprudence d'inviter les sophistes à donner au public leurs lumières sur la manière de composer les États généraux. On lisait un de ces ouvrages, celui de La Mettrie, chez M. le duc de La Rochefoucauld ; un seigneur français, de qui je tiens cette anecdote, s'avisa d'observer que le projet était attentatoire à la religion & au droit du souverain : « Ou bien, lui répondit M. le duc « tout plein de ces sophistes, la cour admettra nos projets « & nous aurons alors ce que nous voulons ; ou la cour

1. Mounier, *De l'influence attribuée aux philosophes, aux francs maçons & aux illuminés sur la Révolution française*. Tubingen, 1800.

« n'en voudra pas, & nous en serons quittes pour nous pas-
« ser de roi. »

Le propos est-il vrai? Avec des adversaires si prévenus il faut prendre garde. Le souvenir de la Révolution les excite, comme un morceau de drap rouge met en fureur le taureau. Ils ne se connaissent plus, s'emportent, éclatent en injures. « La franc-maçonnerie, suivant l'abbé Proyart, n'est pas la conception d'un seul, mais l'édifice que plusieurs architectes d'impiété ont successivement renforcé du contingent de leur scélératesse. » Quand l'abbé Barruel parle d'une loge : « Consentons, dit-il, à entrer dans cet *antre.* »

Qu'on s'étonne, en lisant de tels adversaires, du ton des journaux révolutionnaires. La noblesse & le clergé avaient donné le diapason aigre & violent où, bien plus que les principes, les hommes étaient en jeu; les révolutionnaires répondirent par des pamphlets écrits avec la même encre.

De Condorcet, l'abbé Barruel dit : « Cet être dont la haine eût souri au spectacle de l'univers en feu, pourvu que de ses cendres il ne pût plus sortir ni prêtre ni roi. »

Du plus grand orateur de la Révolution : « Mirabeau joint à l'impiété, à l'ambition, tous les crimes d'un vrai Catilina, & ne laisse qu'un trait à ajouter, celui d'être plus lâche, quoique aussi scélérat. »

Si Barruel n'aime pas les hommes d'action, il ne ménage guère les esprits méditatifs : « Quand l'histoire voudra peindre Sieyès, qu'elle commence par les traits d'un serpent. C'est uniquement à l'art de se cacher en jetant son venin que ce misérable doit toute sa réputation de génie profond. »

Suivant l'abbé Proyart, Choiseul, « ce conspirateur si prononcé contre les autels de son Dieu, conspirait également contre le trône de son roi. » Turgot est accusé d'avoir été à Ferney, « où il a fait son abjuration du christianisme entre les mains du patriarche de l'impiété. » Le prince de Broglie fait partie de la loge de la Candeur. C'en est assez, suivant le même Proyart, pour « flétrir un nom peu fait pour un outrage. »

Au chapitre de *l'Impiété & de l'Anarchie*, l'abbé Barruel s'écrie : « Que le lecteur observe bien de quels membres se composait la loge de la Sourdière; nous aurons à y revenir pour expliquer de *grandes horreurs.* » C'est, à entendre cet écrivain, une horde de conjurés, de scélérats-régulateurs *(sic)*, dont les moins coupables sont des énergumènes, des sophistes, des héros des halles, des blasphémateurs; la majorité se compose de « brigands perfides & féroces », de scélérats « échappés de très-près à la potence[1]. »

Mauvaises raisons que d'insulter les pères de la Révolution qui la plupart devaient payer de leur sang la croyance à de grands principes! Pourtant, presque tous ces livres datent d'une époque où la franc-maçonnerie, en tant qu'instrument politique, avait perdu une grande partie de sa puissance. Un écrivain moderne, M. Kauffmann, en a montré plus nettement le rôle :

1. Nécessairement, Barruel écrit *Roberspierre* avec l'*r* de rigueur, pour donner plus de dureté tranchante au nom; & l'abbé fait, sans s'en douter, de l'étymologie rationnelle, le nom de Robespierre étant sans doute l'agrégation de deux noms de baptême : *Robert, Pierre,* fondus en un & adoucis par l'usage.



N° 64. *Analogie des emblèmes révolutionnaires & franc-maçonniques.*
Assiettes de diverses fabriques.



« La Révolution éclate en France; la nation peut faire entendre sa voix dans les conseils, se mêler activement au gouvernement du pays; l'Assemblée constituante proclame du haut de sa tribune les principes philosophiques prêchés tous les jours, sans relâche, sans hésitation, avec l'ardeur de la vérité, dans les chaires de la franc-maçonnerie, & qui sont simplement les préceptes consignés dans l'Évangile, auxquels l'institution s'est toujours montrée profondément attachée & qui ont fait toute sa force. L'Assemblée constituante ne pourra, dans sa courte durée, les faire triompher tous, les appliquer, parce qu'elle est plus théorique que gouvernementale; les résistances désespérées, les guerres extérieures, les luttes intestines, les orages qui, s'accumulant sous les pas de la Révolution, attardent sa marche, la font dévier, ne permettront pas aux assemblées qui lui succéderont de combler les espérances données par elle, de toucher au but qu'elle a fait entrevoir; mais elle aura accompli les plus grandes conquêtes qu'un peuple ait jamais obtenues, changé la Constitution, jeté la nation & l'Europe dans une voie nouvelle, planté des jalons pour l'avenir, élevé aux yeux du monde un drapeau qui ne sera plus abattu.

« L'immolation volontaire de ses titres & priviléges faite par la noblesse, dans la nuit fameuse du 4 août, était la réalisation d'une portion des doctrines maçonniques : la majorité de la France voulait la suppression des priviléges qui divisaient la nation en castes ennemies; mais l'admission de la noblesse dans les loges où l'on répétait chaque jour que tous les hommes étaient égaux, où l'on discutait cette égalité, où on l'établissait philosophiquement au nom

de la religion & de la raison, où l'on montrait l'inégalité entre les citoyens comme le résultat de la tyrannie, comme la source de tous les maux qui avaient pesé sur le monde & affligeaient plus particulièrement la société française, la disposait admirablement au sacrifice de ses titres.

« Sous le rapport politique, l'action de la franc-maçonnerie, dans les années qui précédèrent la Révolution, ne saurait donc être douteuse ; elle apparaît, au surplus, avec trop d'évidence pour que des hommes sérieux la puissent ou la veuillent nier [1]. »

Ainsi est prouvée par les adversaires & les défenseurs l'action de la maçonnerie au commencement de la Révolution ; on la saisira d'une façon encore plus frappante par la similitude des emblèmes. J'ai dit quelle émotion Mirabeau avait produite parmi le peuple, en revendiquant les trois couleurs comme pavillon national. Ces trois couleurs, les francs-maçons les portaient déjà. Le chevalier de Malet dit [2] qu'en 1784 une assemblée générale de la franc-maçonnerie ayant été tenue à Strasbourg, l'organisation de cette assemblée se fit de la même manière que celle des États généraux ; les couleurs nationales étaient depuis longtemps en usage chez les francs-maçons, ainsi que les écharpes dont quelques officiers civils furent décorés par la Révolution.

1. Kauffmann & Cherpin, *Histoire philosophique de la franc-maçonnerie, ses principes, ses actes & ses tendances.* 1856.

2. Malet, *Recherches politiques & historiques qui prouvent l'existence d'une secte révolutionnaire, son antique origine, son organisation, ses moyens, ainsi que son but, & dévoilent les causes de la Révolution française.* Paris, 1817.

Emblèmes, devises, symboles révolutionnaires furent pour la plupart empruntés à la maçonnerie. En témoignage de l'influence des principes régénérateurs qu'ils avaient puisés dans les loges, les hommes de la Révolution, ne se contentant pas des principes, en prenaient les habits.

Les principes de la Révolution établis par les esprits philosophiques, le rôle des mystiques dut cesser en face des graves événements qui allaient troubler la paix de l'Europe : « La franc-maçonnerie, comme corps constitué agissant, n'était plus nulle part, dit M. Kauffmann ; les francs-maçons étaient partout, excepté dans leurs temples, où ils n'avaient que faire ; l'épée dont ils sont armés ne pouvait plus être un glaive pacifique, une allégorie ingénieuse... Le temps des orateurs était passé, celui des soldats était venu ; la puissance de l'action remplaçait la puissance de la parole. Les francs-maçons étaient à la frontière, dans les villes assiégées, à la tribune nationale, dans l'administration, livrés aux graves préoccupations de la régénération d'un peuple en lutte au dedans & au dehors ; il ne resta dans les sanctuaires que les invalides, comme au moment d'une invasion, alors que tous les citoyens sont debout sur les remparts, il ne reste dans les églises que les femmes & les vieillards, priant pour le succès, pour la victoire dont ils ne peuvent partager les dangers. »

L'esprit des maximes franc-maçonniques concordait trop pourtant avec la Révolution pour que celle-ci ne profitât pas de leur nette concision. *L'Union fait la force*, une maxime à la Tacite, est empruntée à une médaille frappée, en 1776, à l'occasion de la réunion des directoires écos-

sais à Paris. Des faisceaux sont réunis avec la légende : *Juncti roborantur.*

La formule : *liberté, égalité, fraternité,* appartient aux mystiques. Longtemps avant la Révolution, Saint-Martin avait dit : « Je déclare que personne plus que moi ne res-



N° 65. *Assiette des ateliers de Nevers.*

pecte ce TERNAIRE SACRÉ. Je proteste que je crois qu'il a existé éternellement & qu'il existera à jamais... & j'ose dire à mes semblables que, malgré toute la vénération qu'ils portent à ce ternaire, l'idée qu'ils en ont est encore au-dessous de celle qu'ils en devraient avoir. Je les engage à

être très-réservés dans leurs jugements sur ces objets[1]. »

Dans les moments de révolution, on voit apparaître au grand jour les images symboliques de la franc-maçonnerie. Qu'on se rappelle les six premiers mois de la République de 1848. Chez les marchands d'estampes, au coin des rues, étaient étalées de singulières planches, dessinées le plus souvent par une main malhabile. Un temple en construction s'élève sur le mont Liban; près d'une colonne brisée se tient, semblable au Juif errant, Adomiram, l'architecte du temple de Salomon. Des colombes voltigent au-dessus d'un delta rayonnant; un Évangile ouvert, des outils de compagnons attirent les yeux d'une foule curieuse de ces mystères. Ces planches sont l'œuvre de francs-maçons enthousiastes qui ne s'inquiètent pas de leur maladresse d'exécution, quand il s'agit de saluer l'aurore d'une révolution.

Il en fut de même en 1789.

Les deux mains serrées, *semper junctæ* (voir fig. 65), *Union & Force*, — *Le Triangle égalitaire*, — *In Concordiâ vis*, — *Liberté, Égalité, Union*, — *Les Cœurs enflammés*,

1. *Des Erreurs & de la Vérité*, 1775. M. Favre, dans ses *Documents maçonniques* (1 vol. in-8°, Teissier, 1866), dit qu'il faut se défier de ce fragment tronqué de Saint-Martin, tel que l'a donné avec toute bonne foi, d'ailleurs, M. Louis Blanc. M. Favre ajoute : « Rien n'indique que Saint-Martin ait songé à la série : *liberté, égalité, fraternité*, en parlant du ternaire sacré & mystérieux... « J'annonce, dit-il dans un passage de « son livre *Des Erreurs & de la Vérité*, j'annonce le nombre trois comme « fragile & périssable. » Alors que deviendra donc ce ternaire si universellement révéré? Tout cela est très-obscur, & on ne se charge pas de l'expliquer; mais il paraît impossible d'en tirer une analogie, même indirecte, & d'y voir le moindre rapport avec la devise de la France républicaine & des loges maçonniques. »

— *La Ruche*, — *Le Coq* tenant une balance dans son bec, — *Le Lion* se reposant au pied des emblèmes de la maçonnerie, avec la devise IN LABORE QUIES, autant d'emblèmes, de devises, dont la Révolution s'emparera & qu'elle fera siens, les répétant sans cesse par la voix de ses orateurs, en faisant des signes officiels, employant peintres, sculpteurs, graveurs à les propager, à en tracer une langue hiéroglyphique comprise de tous.

Quelques signes de cette langue avaient été empruntés par la franc-maçonnerie aux antiques sociétés de compagnons. Le *niveau*, l'*équerre*, l'*œil* symbole de vigilance, sont des attributs qui appartiennent à l'histoire du compagnonnage[1].

Dans le compagnonnage, l'équerre représente aussi le triangle symbolique de la Trinité. Quelquefois un *œil* entouré d'un nimbe apparaît dans les nuages au-dessus de cette équerre. A ces attributs de compagnonnage il faut joindre également le compas qui s'entrelace à la charrue, au canon, aux tables de la loi & à la pique pour varier le symbole de la liberté.

Voilà comment fut formé le blason de la Révolution, à quelles sources il alla prendre ses insignes pour en faire des armoiries comme celles des seigneurs partant pour les croisades.

1. Le *niveau* & l'*équerre* furent employés dès le moyen âge par des ouvriers qui, ne sachant pas écrire, signaient leurs reçus en dessinant sur les quittances les instruments de leur profession. Les historiens du compagnonnage revendiquent ces deux pièces mères de son blason & les font remonter à la plus haute antiquité.

CHAPITRE XXVI.

LA GUILLOTINE.

I.

On vendait, dit-on, en 1794, chez les bijoutiers du Palais-Égalité, des boucles d'oreilles à la guillotine. Des boutons d'habits & des tabatières de la même époque contiennent sous verre des dessins de cet instrument de supplice. Je ne les ai pas vus, non plus que la guillotine gravée sur des cachets ; un curieux prétend même avoir retrouvé trace d'une enseigne de libraire parisien : *À Notre-Dame de la Guillotine.*

Ces enseignes, ces bijoux, sont des faits dont on s'est souvent armé contre la Révolution. J'y vois des questions de modes aux époques de réaction, comme, après le 9 thermidor, les femmes se coifferont de bonnets *à l'humanité*, serreront leur taille dans des corsets *à la justice*, & danseront au *bal des victimes*, les oreilles ornées de pendants en forme de guillotine.

Les grands acteurs du drame révolutionnaire ne jouaient pas avec de si hideuses représentations. Les fous & quelques misérables purent seuls abuser du mot.

Ce sont parfois les peureux qui mettent en avant des emblèmes sinistres, pour faire croire à leur civisme. Tel marchand, qui avait sollicité pour rehausser son enseigne du titre de *fournisseur du Roy*, tenta peut-être de faire oublier ce patronage en plaçant son magasin sous la protection de la guillotine.

Ces faits sont particuliers aux grandes villes. Je ne retrouve rien de semblable dans les ouvrages d'art fabriqués par le peuple des campagnes. Les nombreuses faïences sorties des ateliers du Nivernais, de l'Artois et de la Normandie ne contiennent aucune des maximes sans pitié que l'effervescence des événements souffla à quelques orateurs.

J'ai réuni pendant vingt ans assez de types divers de faïences révolutionnaires pour affirmer que le peuple n'entacha d'aucun caractère de violence le journal patriotique qu'il imprimait sous émail[1].

Tous les marchands de curiosités ont *vu* des assiettes avec un dessin représentant la guillotine. Les collectionneurs en parlent comme d'une merveille, & ont donné commission, à n'importe quel prix, pour entrer en possession de cette faïence introuvable.

Les marchands sont habiles pour allécher leurs clients. Ils parlent d'objets qui n'existent que dans leur imagination avec assez d'éloquence pour ouvrir aux collectionneurs des

1. Une seule pièce, tout à fait exceptionnelle du Musée céramique de Rouen, porte l'inscription *W. Le Père Duchêne, 1791*. Des fleurettes, sans emblèmes patriotiques, entourent le cartouche contenant la légende. Il faut voir l'expression d'un enthousiasme individuel dans ce saladier dont il n'existe peut-être que cet exemplaire.

horizons qui sans cesse reculent. Une pièce rare étant payée par les amateurs non en raison de sa valeur artistique, mais selon sa nature d'*introuvable*, de braves gens en sont arrivés à rêver toutes les nuits de l'assiette à la guillotine.

Toute opinion doit cependant trouver ici sa place. Ceux qui n'aiment pas la Révolution pourront satisfaire leurs rancunes à la lecture du passage suivant, dans lequel un écrivain traitant des arts céramiques s'écrie : « Obséquieuse & délicate flatterie au pouvoir régnant, la *guillotine* étale son image au fond d'une assiette. Pour manger dans cette symbolique & réjouissante vaisselle, quel appétit possédaient donc les hommes de ce temps-là[1] ? »

Chose singulière que la rancune bourgeoise, quand il s'agit d'un souvenir révolutionnaire ! Combien d'archéologues se pâment devant un morceau de peigne d'une maîtresse de Henri II ou la pantoufle de la Dubarry, qui se voilent la face devant des jetons de la Révolution ou tout autre objet rappelant une époque *néfaste!* (*Néfaste* est le mot consacré.)

Pour réunir cinq cents types de faïences de 1789 à 1800, j'en ai remué plus de dix mille. J'ai parcouru le nord, le midi, l'est & l'ouest de la France dans le même but, & je n'ai trouvé que des emblèmes patriotiques pacifiques, inspirés par les événements du moment.

D'autres collectionneurs ont compris également l'importance historique de ces monuments populaires & en ont recueilli un certain nombre. Peu de cris de révolte, de haine ou de vengeance sont inscrits sous l'émail.

1. Ernest de Toytot, *Les Arts & les Peintures céramiques,* dans le *Correspondant* du 23 février 1864.

La seule pièce qui prête à diverses interprétations est un plat à barbe au fond duquel est inscrit :

Ici demin on raze pour rien. 1793.

Certaines personnes, voyant cette faïence accrochée dans mon cabinet, ont cru à la facétie relative au fameux *rasoir national* dont les auteurs de ponts-neufs abusaient à l'époque de la Terreur. Au risque de discréditer la pièce, je tiens l'inscription pour étrangère aux événements politiques.

Seule, la date de 1793 incrimine le plat à barbe; mais telle était la coutume alors de dater toute faïence. Qu'on enlève cette date, il ne reste plus qu'une redite de la plaisanterie consacrée par les barbiers de campagne qui, ne goûtant pas le crédit, exprimaient leur idée par un archaïque dicton.

Toute céramique *parlante* confirme sa légende par un symbole. Si le plat à barbe avait la signification qu'on lui prête, un triangle posé obliquement entre des piques & des faisceaux viendrait en aide au texte. Ici rien que quelques fleurettes bleues sans signification s'enroulant autour des bords.

Le plat à barbe, quoique daté de 1793, n'est qu'une facétie fabriquée pour un frater de village.

Le peuple d'alors, qui fit servir la faïence à la défense de ses droits en même temps qu'à l'expression de son patriotisme, le peuple n'eut à se reprocher nulle violence écrite. Il acclame un système de rénovation sociale, s'enquiert du mouvement de la capitale & laisse

les compositions sanguinaires à certains graveurs des villes, qui ne s'en font pas faute.

Je ne veux pas faire du paysan un héros de bergerades, non plus lui prêter des subtilités sentimentales particulières à certains romanciers. Le paysan est homme ; il a sa part de vices ; mais, sous la Révolution, le paysan n'oublia pas que la bêche était l'outil symbolique sur lequel s'appuyait la nation. Le sang qu'il versa, c'était le sang de ses fils qu'il prodiguait pendant les guerres de la République.

La guillotine appartint alors aux villes & non aux villages. Et si on retrouve un jour la sanglante machine peinte sur quelque vaisselle, c'est qu'un *truqueur* l'aura fabriquée pour se jouer d'un collectionneur naïf.

II.

Je ne croyais pas être si bon prophète, & en regrettant que ma prophétie se soit réalisée, il faut avouer qu'aujourd'hui l'assiette à la guillotine existe, non plus à un exemplaire, mais à cent si ce n'est plus. On voit actuellement la hideuse reproduction de « l'*Exécution de Louis Capet* » à la montre des marchands de curiosités du quartier Lafayette plus particulièrement. Il en passe par an un certain nombre dans les ventes borgnes de l'hôtel des commissaires-priseurs. L'assiette a été gravée à diverses reprises, & j'ai un assez volumineux dossier de lettres de collectionneurs qui veulent bien me consulter à ce sujet & de marchands de province qui m'offrent la merveille.

Les collectionneurs qui suivirent la voie tracée en 1867 par ces études ne se contentèrent pas de rassembler les types divers dont je donnais les dessins; ils voulurent quelque pièce introuvable. On leur en fabriqua. Ce fut d'abord un bon métier. Une assiette à la guillotine *trouvée chez des paysans, qui la tenaient de leurs grands-pères,* coûta au début une centaine de francs. Les anciennes familles qui détenaient ce précieux monument dans leurs armoires préféraient, disait-on, le troquer contre de bon argent; il se trouva tout à coup un nombre prodigieux de grands-pères & de grand'mères possesseurs de l'objet; mais comme l'assiette à la guillotine fut répandue avec profusion sur le marché parisien, elle subit à la longue la baisse qui atteint un trop grand arrivage de harengs aux halles.

Je pourrais dire les ateliers d'où sortent ces faïences, égayer les gens aux dépens des auteurs de brochures qui s'étendent sur ce sujet & en donnent de sinistres fac-simile. Il serait trop facile d'avoir raison. Émail, dessin, coloration, forme, légendes, écriture du temps, décoration des marlis, les truqueurs ne s'en préoccupent nullement, faisant fond sur la crédulité des novices. Une représentation quelconque des montants de la machine, de son couperet, leur suffit.

Il faut espérer qu'un jour, au nom de la morale publique, de la vérité historique, un préfet de police fera saisir ces dangereuses représentations & que la justice poursuivra les falsificateurs, plus coupables que le marchand qui vend à faux poids.

CHAPITRE XXVII.

EMPIRE. — RESTAURATION. — RÉVOLUTION DE 1830.

A l'avénement du Consulat disparaissent tous les symboles révolutionnaires de la céramique. Un grand capitaine est à la tête du pouvoir. Le peuple sent que la dernière heure de son règne a sonné; aussi les potiers abandonnent-ils les emblèmes du passé pour les remplacer par l'aigle dont les serres reposent sur la foudre. Dans sa fierté apparaît l'oiseau, seul, sans légende. Aigle & foudre, c'est assez. Dès lors fabriques du Nord & du Midi travaillent à répandre l'oiseau symbolique.

Le profil napoléonien n'apparaît pas au début sous l'émail de la faïence populaire. Plus tard seulement, après le châtiment de Sainte-Hélène, la figure de l'ancien conquérant sera popularisée par l'imagerie & la poterie au fond des chaumières. Napoléon devient alors une machine d'opposition. Son nom sans cesse est mis en regard de Restauration. Alors les presses d'Épinal suffisent à peine à imprimer portraits & conquêtes de l'homme qui préoccupe poëtes, peuple & gouvernants.

Si, au fond de chaque chaumière, chaque soldat revenu

de la guerre veut se réveiller en face du portrait de *son* empereur, dans les pays les plus lointains, au delà des mers, se répand la personnification du dernier grand général.

Les pères en ont tellement parlé à leurs fils que la légende traverse quatre règnes, puisant de nouveaux rayonnements dans chaque gouvernement renversé & aboutissant au régime impérial. Tout ce qui tient une plume, un pinceau, un ciseau, devient complice : poëtes, romanciers, historiens, peintres, sculpteurs, graveurs. Plus l'art est naïf, plus il témoigne d'enthousiasme. Chansons, complaintes, vaudevilles, gravures crûment enluminées, grossières poteries, forment une iconographie, la plus considérable qu'on connaisse relative à un souverain.

Napoléon abdique. La Restauration est alors saluée par un potier. Je ne connais qu'un seul plat portant l'inscription : *Les lys ramènent la paix*. Avant-dernier cri de la faïence patriotique expirante. Ce sont de pauvres colorations & un malingreux dessin que le ressouvenir de la corne de Rouen si fameuse jadis, d'où s'échappaient tant de fleurs & de fruits. L'ouvrier qui a exécuté ce plat a perdu le secret de l'ancien art. Sa corne d'abondance, triste & chétive, a les pâles couleurs.

On voit au Musée de Sèvres un plat représentant Charles X, avec l'inscription : *Vive Charles, 1827*. Le roi, monté sur un cheval richement harnaché, est en habit vert, rehaussé du grand cordon de Saint-Louis; un chapeau à corne à plumet jaune, des bottes à l'écuyère complètent le costume; son attitude est celle d'un cavalier qui s'adresse à la foule. Cette faïence ressemble par ses colorations aux images d'Épinal de la même époque. M. B. Fillon, dona-

teur de cette pièce, l'attribue à la fabrique de Saint-Porchaire (Deux-Sèvres). En 1788 il existait, en effet, dix-sept poteries dans cette petite ville. Peut-être un jour signalera-t-on d'autres pièces patriotiques de la même provenance.

Avec la Révolution de Juillet apparaît un dernier rayonnement patriotique. J'ai sous les yeux des assiettes peintes, au fond desquelles un cénotaphe porte pour unique légende : *27, 28, 29 juillet 1830.*

Louis-Philippe excite d'abord un certain enthousiasme parmi les potiers. L'art parlant, qui se taisait depuis la fin de la République, retrouve sa voix. Les faïenciers des Ilettes groupent dans de grands plats les symboles & légendes du nouveau gouvernement : liberté, ordre public, charte, tables de la loi, coq, canons, feuilles de chêne, cocarde tricolore. L'exécution de ces faïences est traitée avec patience ; mais le dessin est froid, l'art sec comme l'imagerie coloriée de la rue Saint-Jacques.

On voit à Alençon, dans le cabinet de M. de la Sicotière, député de l'Orne, une assiette représentant le coq gaulois, les plumes hérissées ; il cherche à happer une fleur de lis qui flotte dans les airs. *Si tu l'atrape mange la,* dit l'inscription. M. Paul Rouillon a décrit ainsi cette faïence : « Pièce d'un dessin barbare & d'une fabrication grossière, œuvre de quelque potier libéral faisant des vœux pour la capture de la duchesse de Berry. On peut douter que son appel anti-légitimiste ait eu de l'écho. Les exemplaires de cette faïence bas-normande sont introuvables dans le département même où elle a paru. »

Toutefois les manifestations politiques du même ordre

se produisent exceptionnellement sous le règne de Louis-Philippe. Quelques soupières sont consacrées à la représentation du système constitutionnel. Le drapeau tricolore flotte au fond de nombreuses assiettes, & je possède un immense broc où l'écriture remplace le décor :

Une Charte sera désormais
Une vérité.
Buvons à la santé
De Louis Philippe Ier, roi citoyen,
Proclamé le 7 août 1830.

Un tel enthousiasme dura peu. Il s'arrête à la première année du nouveau règne, & le dernier témoignage se lit au fond d'assiettes octogones. Des assiettes *octogones!* Ainsi finit l'art populaire, par une abominable forme en harmonie avec le goût d'alors qui embourgeoise toutes choses.

L'art de ville, s'il est permis d'appeler ainsi le surmoulage & l'effacement des produits des plus pauvres écoles, s'est répandu dans les villages. Toute naïveté semble baroque, tout sentiment devient discordant dans ce concert de fausses tonalités. Le paysan lui-même se pervertit. Corrompu à son tour, il oublie ses chants populaires, ses légendes, ses traditions, pour lire des aventures dans le goût des *Mousquetaires;* il préfère de fades lithographies aux tailles énergiques des naïfs imagiers.

Pourtant ces évolutions de l'esprit français ne doivent pas être vues seulement en noir. Ceux qui accableraient le présent à l'aide du passé courraient risque de se trom-

per sur l'avenir. L'instruction a pénétré peu à peu dans les campagnes. Des écoles nouvelles sont ouvertes. Le paysan rougit de n'avoir épelé jusque-là que des symboles



N° 66. *Faïences de l'Empire, de la Restauration & de Louis-Philippe.*

peints. Le livre, le journal, la brochure, font naître dans son esprit l'idée de droits & de devoirs plus significatifs que les emblèmes.

CHAPITRE XXVIII.

LE SECOND EMPIRE. — LA COMMUNE.

Il avait semblé jusqu'ici que la faïence patriotique, c'est-à-dire celle qui s'adressait au peuple sous la forme d'emblèmes nationaux & de devises, s'arrêtait vers 1834, sous les premières années du gouvernement constitutionnel. Ce n'est pas qu'à cette époque l'invention décorative des potiers fût considérable. Deux drapeaux tricolores entre-croisés, un coq belliqueux qui criait : *Charte, Liberté, Ordre public,* formaient généralement l'ornementation de ces pièces. Il ne restait plus trace des ingénieuses combinaisons que la République groupait autour de ses symboles ; les pièces constitutionnelles étaient pour la plupart de médiocres terres de pipe décorées plus médiocrement encore. Plus de ces gaies colorations nivernaises qui rendaient agréables aux yeux des faïences d'un décor sommaire, mais se rattachant encore par un léger fil à l'art ornemental.

La pénurie artistique, clairement marquée en 1830, tenait à diverses raisons, à la décadence de l'art céramique, à la confusion de styles hybrides mi-Gothique mi-Renaissance, & à la troublante interprétation qu'en tiraient

la plupart des artistes. Ils devaient achever de tarir les derniers courants d'art populaire, visibles encore à la fin du XVIII[e] siècle.

Deux opuscules, parus dernièrement, signalent toutefois des faïences exécutées sous le second Empire, qui peuvent se rattacher au groupe patriotique & témoigner qu'en province & à Paris quelques gouttes ont perlé encore sur la vénérable mousse qui entoure l'ancienne source. Des



N° 67. *Assiette plébiscitaire de la fabrique de Périgueux.*

dessins gravés, joints à ces publications, ne permettent pas d'en suspecter l'origine; aussi bien les deux brochures contradictoires offrent-elles ce caractère particulier d'inaugurer une nouvelle forme de discussion qu'on pourrait appeler la politique de faïence.

La première, qui a pour auteur M. Ludovic Pichon, & pour titre : *la Faïence à emblèmes patriotiques du second*

Empire[1], est dédiée au prince impérial & paraît au premier abord plutôt une arme en faveur du parti bonapartiste qu'une étude sur l'art céramique.

La seconde semble une réplique démocratique à la première. M. Paul Rouillon [Poulet-Malassis], son auteur, l'a intitulée : *A propos d'une Faïence républicaine à la date de 1868*[2].

La brochure impérialiste a pour frontispice l'aigle avec la légende 7,500,000, chiffre de voix accordé au plébiscite demandant l'empire. C'est le dessin d'une assiette fabriquée en 1852, à Périgueux, par le potier Champeaux qui répandit, suivant M. Ludovic Pichon, sa fournée chez les paysans du Périgord ainsi que dans le nord. Elle est peu connue toutefois dans cette dernière partie de la France où les gens, froids & réfléchis, s'ils se laissent entraîner à un vote politique dans des moments de troubles & de confusions, se réservent d'en étudier les conséquences & ne veulent pas être enchaînés à une dynastie dont le rôle est terminé.

L'opuscule républicain, qui est la contre-partie du premier, a pour vignette un aigle sur le sommet d'une montagne. Soucieux & ramassé sur lui-même, l'oiseau de proie regarde dans les nuages un bonnet de la liberté entouré d'un nimbe étincelant & s'écrie : « *Ce soleil-là me fait peur.* »

Cette assiette, datée de 1868, est parisienne; elle n'a pas été imprimée à plus de douze exemplaires, & l'auteur,

1. Paris, Manginot-Hellitasse, 1874. In-32 de 39 pages.
2. Paris, Manginot-Hellitasse, 1874. In-12 de 24 pages.

un artiste de mérite qui a gardé l'anonyme, l'avait seulement destinée à ses amis.

Je ne voudrais pas entrer dans le débat ni m'immiscer dans la politique sous le couvert de la céramique. Tel n'est pas mon but.

Il faut toutefois bien marquer le rôle de ces pièces : elles sont de commande & partent d'un sentiment individuel. Les faïences plébiscitaires & impérialistes de Périgueux, quoiqu'il soit démontré qu'elles furent répandues à un certain nombre d'exemplaires, sont sans doute dues à un potier qui tenait à faire montre de ses opinions ; peut-être partent-elles d'un de ces groupes qui, sous le second Empire, votaient volontiers des sommes considérables pour la propagation de leurs idées.

La faïence anti-impérialiste est l'œuvre de fantaisie d'un artiste qui, préoccupé à la fois des tendances politiques du jour & de la renaissance céramique, voulut prouver à quelques amis qu'à côté de l'art décoratif, le sentiment patriotique pouvait se faire jour également.

Les pièces exceptionnelles & ayant trait à des événements politiques doivent être étudiées avec circonspection par les collectionneurs. J'ai vu certaines faïences fabriquées, me dit-on, sous la Commune, qui m'inspirent des doutes. Le triangle égalitaire, pauvrement représenté, a suffi aux potiers pour symboliser l'insurrection parisienne prévue par M. de Bismarck, & qui est due plutôt à la surexcitation des esprits occasionnée par les fatigues & les privations d'un long siége qu'à la mise en œuvre d'un système égalitaire socialiste. Ces faïences de la Commune peuvent avoir été composées après coup.

Il est peu de révolutions, d'insurrections, qui n'enfantent des médailles rares, d'autant plus rares qu'elles n'ont été frappées, le plus souvent, que pour certains collectionneurs affamés de nouveautés. M. de Saulcy, le célèbre numismate, connu par ses sentiments conservateurs, me racontait qu'en 1848, un marchand lui avait offert une médaille avec cette légende : *Mort à Saulcy!*

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.



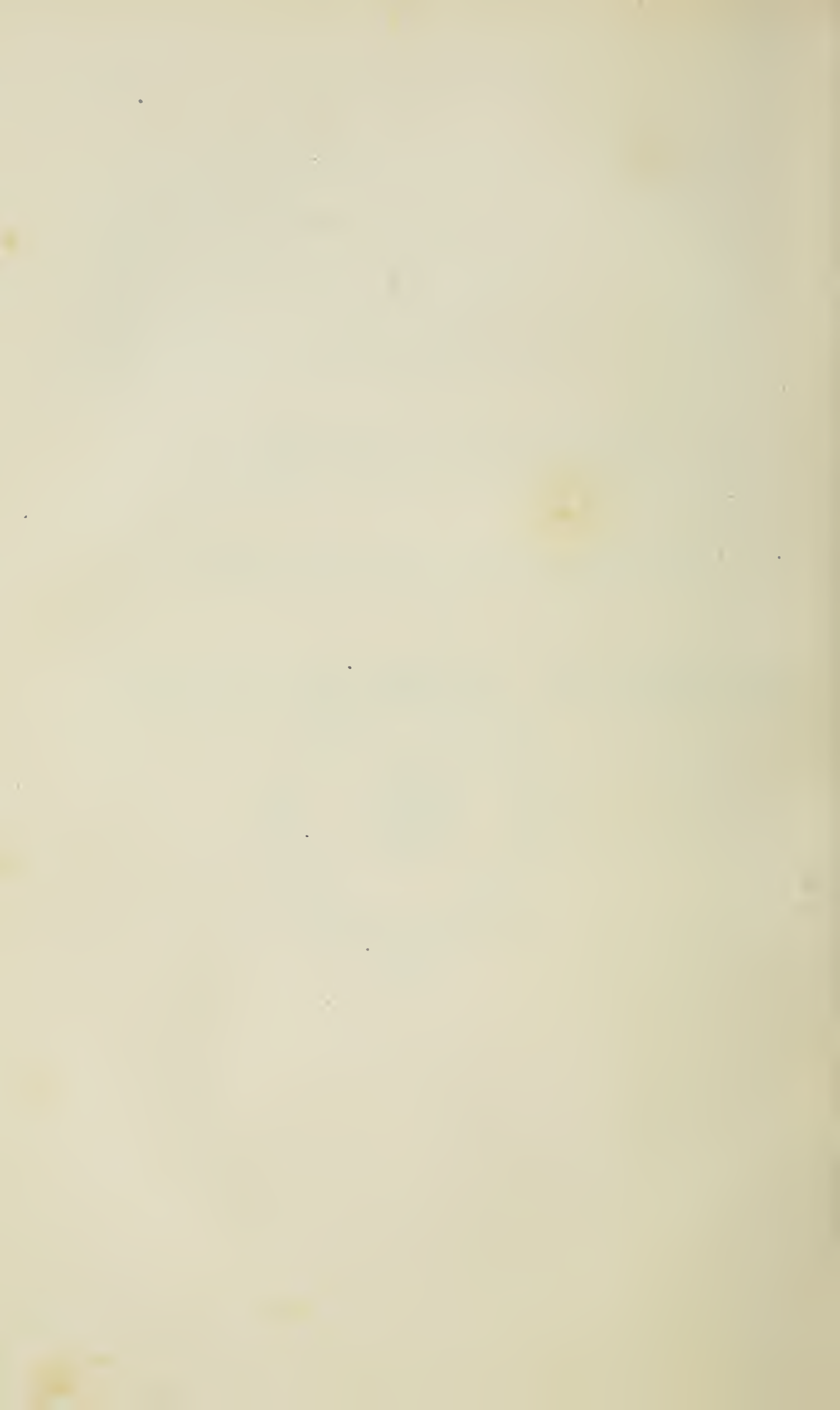
SECONDE PARTIE

FABRIQUES DIVERSES

DE

FAÏENCES PATRIOTIQUES

EN FRANCE



SECONDE PARTIE

FABRIQUES DIVERSES DE FAIENCES PATRIOTIQUES EN FRANCE.

A l'heure qu'il est, l'étude de la faïence ancienne a pris un développement tel, qu'il se passe rarement un mois sans que quelque mémoire n'élucide l'histoire des fabriques françaises, & déjà s'est formée à l'usage des amateurs de céramiques une petite qibliothèque qui compte une centaine de brochures.

En ce qui concerne les recherches relatives à la faïence patriotique en France, je dus suivre un système particulier au début. Les pièces historiques dont je tentais l'histoire avaient été d'abord délaissées, en raison même de leur origine. Préoccupés surtout d'art ornementatif, de coloration & de formes, les érudits qui écrivaient sur la matière laissèrent naturellement de côté le symbolisme révolutionnaire.

Là où la plupart cherchaient des centres de fabrication, j'étudiais le courant patriotique. Vingt ans avant que la fièvre céramique se fût emparée d'un si grand nombre de personnes, je recueillais les pièces qui peignaient la nature

facétieuse, bachique, amoureuse des paysans & surtout celles qui concordaient avec les événements politiques. Peu à peu, grâce à de nombreuses trouvailles, il me fut permis de donner une idée de l'état des esprits de certaines provinces par l'ensemble des faïences patriotiques qui y avaient été fabriquées.



N° 68. *Fabrique de Nevers.*

L'abondance de ces pièces sur quelques territoires prouvait une certaine flamme patriotique. De nombreux ateliers avaient à la fois poussé & répondu à ces sentiments politiques. Nevers, par exemple, répandit sur les bords de la Loire des manifestes révolutionnaires

sous émail dont il n'est pas possible de méconnaître la portée.

Toutefois, dans les pays où l'art de terre n'avait pas été entièrement abandonné depuis le XVI[e] siècle, de nombreuses faïences d'apparence nivernaise furent découvertes, qui donnèrent lieu à différents systèmes, certains archéologues tenant pour une fabrication locale, d'autres la niant.

Ainsi le Beauvaisis rivalisa avec le Nivernais par la quantité considérable de pièces patriotiques qui y furent recueillies. Ce n'étaient pas seulement des douzaines, mais des milliers de faïences du même décor qu'on trouvait dans le département de l'Oise.

On pouvait en conclure qu'un vif souffle national circula dans les campagnes de l'Oise & de la Nièvre, sous la Révolution.

Aussitôt que la question de l'art céramique fut posée, des prétentions de fabrications originales s'élevèrent, qui se réduisaient à des adaptations, à de certaines modifications. *Sinceny,* petit village picard, fabriquant du *Rouen,* est un exemple de ces migrations de formes & de décors qui remplissent de trouble les nuits des collectionneurs.

Certains pays donnèrent naissance à des produits qui ne sortirent pas de la contrée. Peu de pièces symboliques y furent fabriquées ; cependant, quelques-unes d'entre elles offrent une caractéristique qui devait être indiquée. D'autres contrées, le Lyonnais entre autres, semblaient manquer d'imaginations qui, trouvant un sujet national à leur guise, le répétaient à satiété sur des faïences de formes diverses.

De même un fait singulier ressort de terres de pipe trouvées dans des centres dont l'ardeur patriotique implorait le secours des fabriques anglaises.

Tels furent les points principaux qui, pendant vingt



N° 69. *Assiette répandue à grand nombre dans la Nièvre & l'Oise.*

années, me firent questionner fabricants & ouvriers, archéologues, archivistes & érudits. D'autres poursuivront ces recherches & les féconderont. Telles qu'elles sont, je les donne comme pouvant aller de niveau avec les connaissances actuelles.

PARIS

Fabriques d'Ollivier & de Digne.

C'était déjà une fabrique considérable que celle d'Ollivier, à l'époque où les événements, en 1789, n'annonçaient pas encore la chute de la royauté. Le morceau le plus important que nous connaissions de ce potier, est un poêle représentant la Bastille, offert à la Convention par l'important manufacturier du faubourg Saint-Antoine.

L'annonce dans les journaux alors était peu développée; Ollivier en comprit l'importance, à en juger par un article des *Révolutions de France & de Brabant*, de Camille Desmoulins, qui sans doute retoucha la réclame suivante, car elle offre certaines modifications avec une autre publiée par les *Affiches, Annonces & Avis divers*, du 10 novembre 1790[1].

« On n'a jamais contesté au peuple français la palme de l'industrie, pas plus que celle du courage. Quand nos voisins seront-ils donc

« Frustrés de ces tributs serviles
« Que payait à leur art le luxe de nos villes?

1. Les curieux qui voudraient comparer les deux annonces trouveront celle des *Affiches* dans un article *Variétés* de la *Presse* du 31 juillet 1864, où j'esquissais ces travaux. Il faut signaler toutefois que la première idée d'offrir le poêle de la Bastille à la Convention ne germa pas tout d'abord dans l'esprit du potier. « J'avoue, Messieurs, dit le rédacteur des *Affiches, Annonces & Avis divers,* que cette pièce, *que quelque club patriotique adoptera sans doute,* m'a singulièrement attaché. »

« Notre agriculture, nos arts & notre commerce demandent un ministre, & ce ministre, dans la constitution qui s'élève, devient bien plus nécessaire que les autres à la splendeur & à la prospérité de l'État. N'est-il pas bien étrange qu'en 1788 nos importations aient monté à 302 millions, presque toutes en matières agricoles, & nos exportations à 207 millions de même nature, perte de 95 millions ?

« Que sert donc à la France cette richesse du sol, qui devrait plutôt en faire le grenier des peuples voisins ? Mais il semble que le gouvernement, dans l'ancien régime, prît à tâche de décourager les arts : sa protection pour les manufactures étrangères allait jusqu'à leur donner le privilége exclusif d'être prônées dans les journaux. Espérons que bientôt on ne pourra pas plus vanter la supériorité des manufactures d'Angleterre sur celles de la France que celle de sa constitution sur la nôtre.

« J'ai lu déjà qu'on était parvenu, dans quelques-unes de nos manufactures, à finir les ouvrages d'acier même aussi bien que les Anglais. J'ignore les progrès de l'art dans leurs manufactures de faïences & de porcelaines ; mais j'ai peine à croire que la perfection, en lui supposant des degrés, ait été portée aussi loin que dans la manufacture de M. Ollivier, rue de la Roquette, faubourg Saint-Antoine. En entrant dans les ateliers considérables de cet artiste précieux à la nation & à une multitude d'ouvriers qu'il fait subsister, il est impossible de ne pas rendre hommage aux talents avec lesquels il a su convertir des poêles en meubles pleins de goût, & nous venger, par le peu de combustible qu'ils consument & la chaleur qu'ils répandent

dans les appartements, de la cherté des marchands de bois.

« Nous nous faisons un devoir de répéter ici l'éloge que le *Journal des Petites Affiches* a donné à M. Ollivier. On admire particulièrement les formes élégantes de ses poêles, les émaux précieux qui les couvrent & les camées & dessins agréables qu'il excelle à y imprimer. Si le luxe



N° 70. *Fac-simile de l'inscription du poêle de la Bastille, du Musée de Sèvres. Dessin de M. Ed. Garnier.*

& la beauté de ses *poêles-meubles* lui attirent les compliments du riche, les procédés physiques & ingénieux qu'il y a adaptés, pour augmenter la chaleur en diminuant la consommation du bois, lui assurent encore la reconnaissance des citoyens pauvres.

« Ce qui a fait le plus de plaisir à tous les patriotes qui l'ont vu, c'est un poêle d'une forme absolument neuve, un

poêle en forme de la Bastille. C'est exactement la Bastille avec ses huit tours, ses créneaux, ses portes, &c., coloriée au naturel avec des teintes tirées des minéraux & fixées au feu.

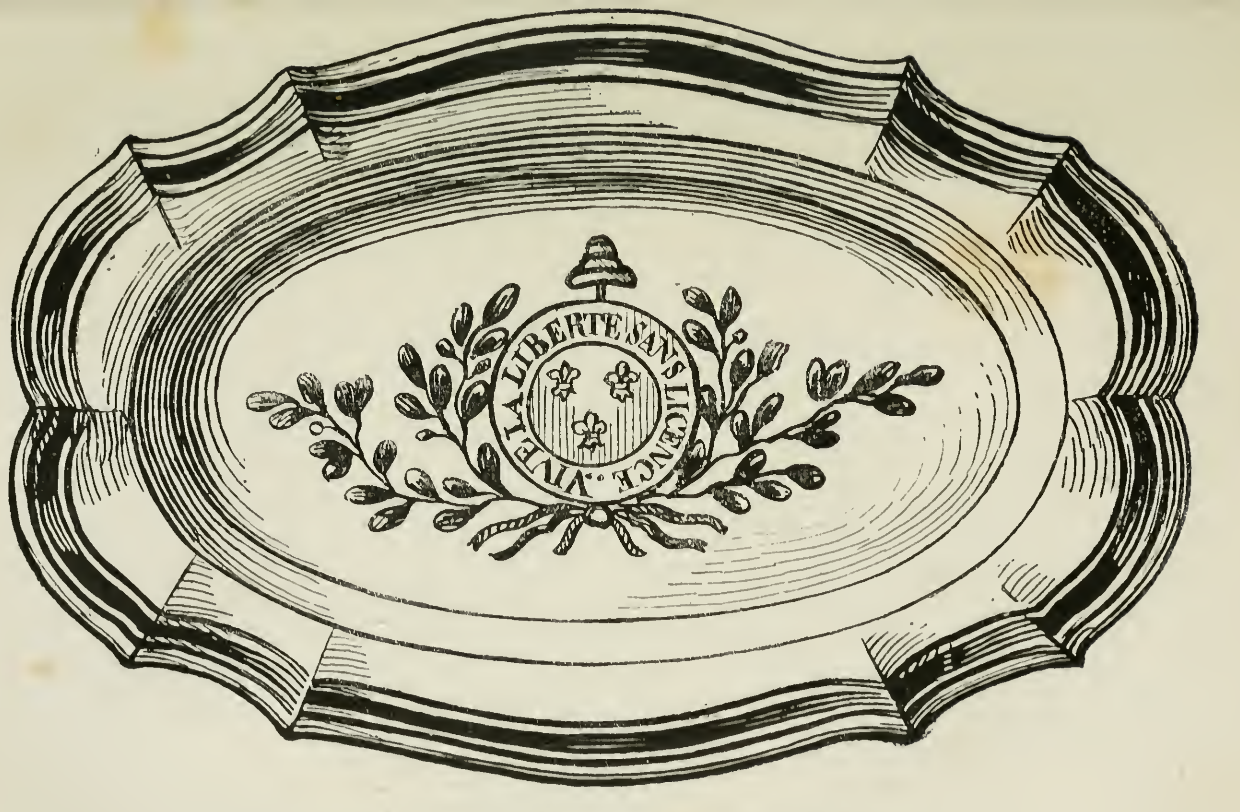
« Sur la forteresse s'élève un canon, orné à la base des attributs de la liberté : bonnet, boulets, chaînes, coqs & bas-reliefs; les couleurs de la fonte, du cuivre, du marbre, de l'airain, y sont parfaitement imitées & inaltérables[1].

« Les patriotes embrassent M. Ollivier, & les aristocrates eux-mêmes sont forcés de mêler des compliments à d'horribles grimaces. Ce poêle conviendrait parfaitement à l'Assemblée nationale, dont il est tout à fait digne, si on ne craignait que les noirs & tout le cul-de-sac ne vinssent, dans quelques-uns de leurs accès de rage, chabler sur ce poêle-Bastille, comme le chantre & sa troupe sur le fameux lutrin. »

Ainsi parle Camille Desmoulins, qu'on ne s'attendait pas à voir figurer parmi les céramographes.

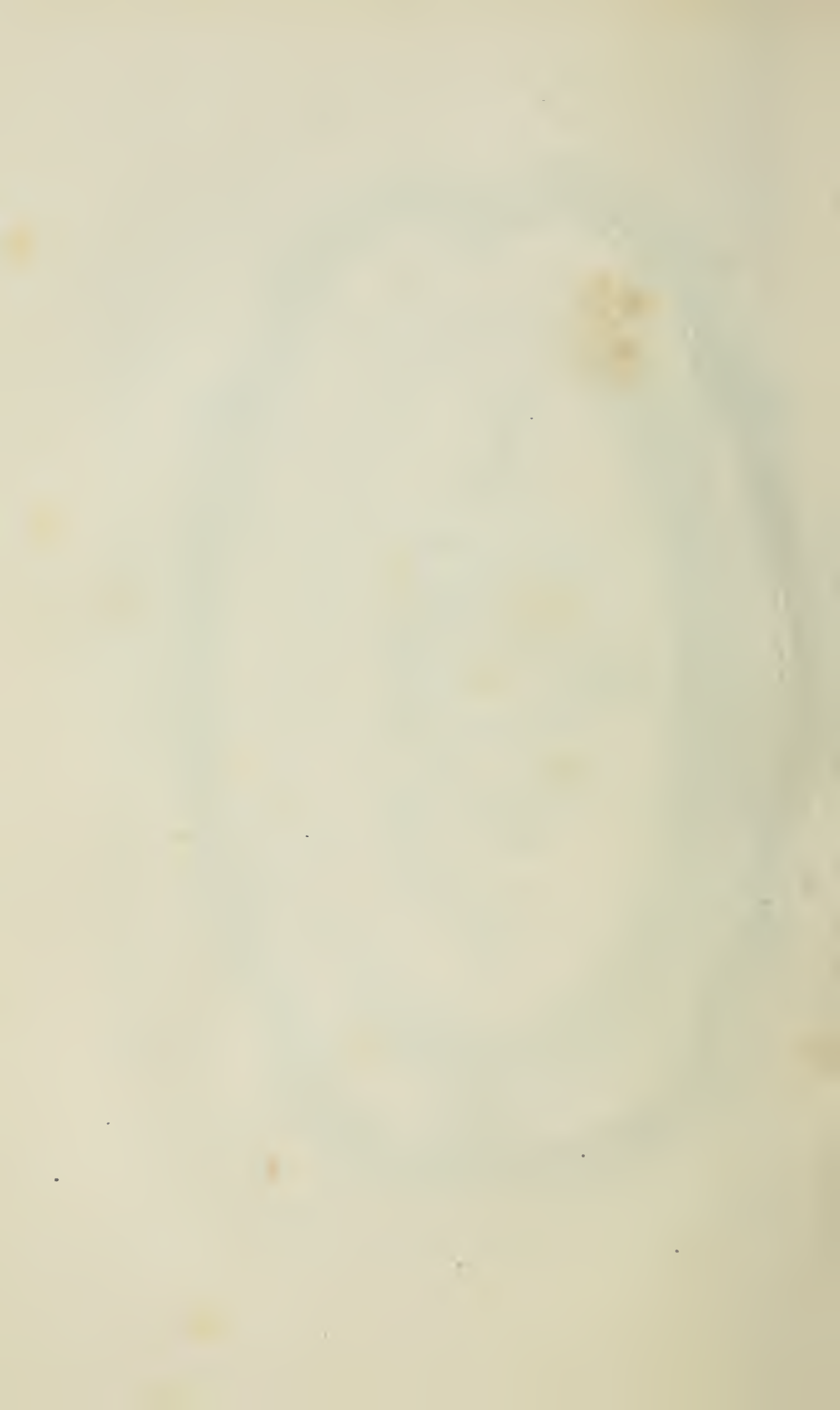
On connaît peu de variétés de pièces patriotiques de la manufacture d'Ollivier, qui fabriquait plus de poêles ornementés que de faïences de table ; cependant, des plats de forme épaisse sont sortis des fours de la rue de la Roquette : un émail brun-marron recouvre le dessous des plats appelés vulgairement *faïence brune*, qu'on pou-

1. Cette partie de la décoration de la Bastille conservée au Musée de Sèvres, c'est-à-dire le canon & les emblèmes de la liberté, a malheureusement disparu. Il est présumable qu'une table de faïence recouvrait le monument, & que sur cette table se trouvaient les attributs nationaux décrits dans l'annonce des *Révolutions de France & de Brabant.*



Nº 71. *Plat de la fabrique d'Ollivier, à Paris. Signé derrière en toutes lettres.*

34^{c} de long.



vait employer sur le feu. Ces faïences sont faciles à reconnaître, ne fussent-elles pas signées, comme dans certains cas, à l'aide d'un poinçon imprimé dans la terre avant la cuisson, & qui porte pour légende : *Ollivier à Paris*. L'émail du dessus est bleuâtre, craquelé, & les dessins coloriés, de même que les légendes, sont imprimés à l'aide d'une sorte de poncis.

La fabrique de la rue de la Roquette paraît avoir traité deux natures de décors différents, les uns polychromes, les autres à un seul ton. A la seconde classe appartiennent des plats de facture grossière, véritables terres-à-feu pour la cuisine, & dont la décoration bleue, ainsi que les légendes, tendraient à faire croire qu'ils ont précédé les pièces polychromes. Au fond de ces plats des inscriptions : *la Nation & la Loi*, *Paix & Liberté*, entourent des feuilles de chêne, des fleurs de lis, la couronne royale, imprimées à l'aide de vignettes à jour. Le dessin des marlis est tout à fait primitif & sommaire. Dans la première classe, on doit ranger deux pièces polychromes : *Vive la Liberté sans licence*, avec un trophée composé de feuilles de chêne, de fleurs de lis, du bonnet rouge au bout d'une pique; plat qui, par ses emblèmes, se rapproche de l'année 1792; l'autre, représentant des balances surmontées d'un bonnet phrygien bleu avec les mots *Liberté*, *Égalité*, & parfois le nom *Ollivier à Paris* accolé à l'exergue. De ces deux plats, le premier fut répandu à de nombreux exemplaires; on en connaît de grandeurs & de formes diverses, ronds, ovales, signés en creux dans la terre ou sans signature.

Ollivier, ayant prouvé son patriotisme par ces pièces

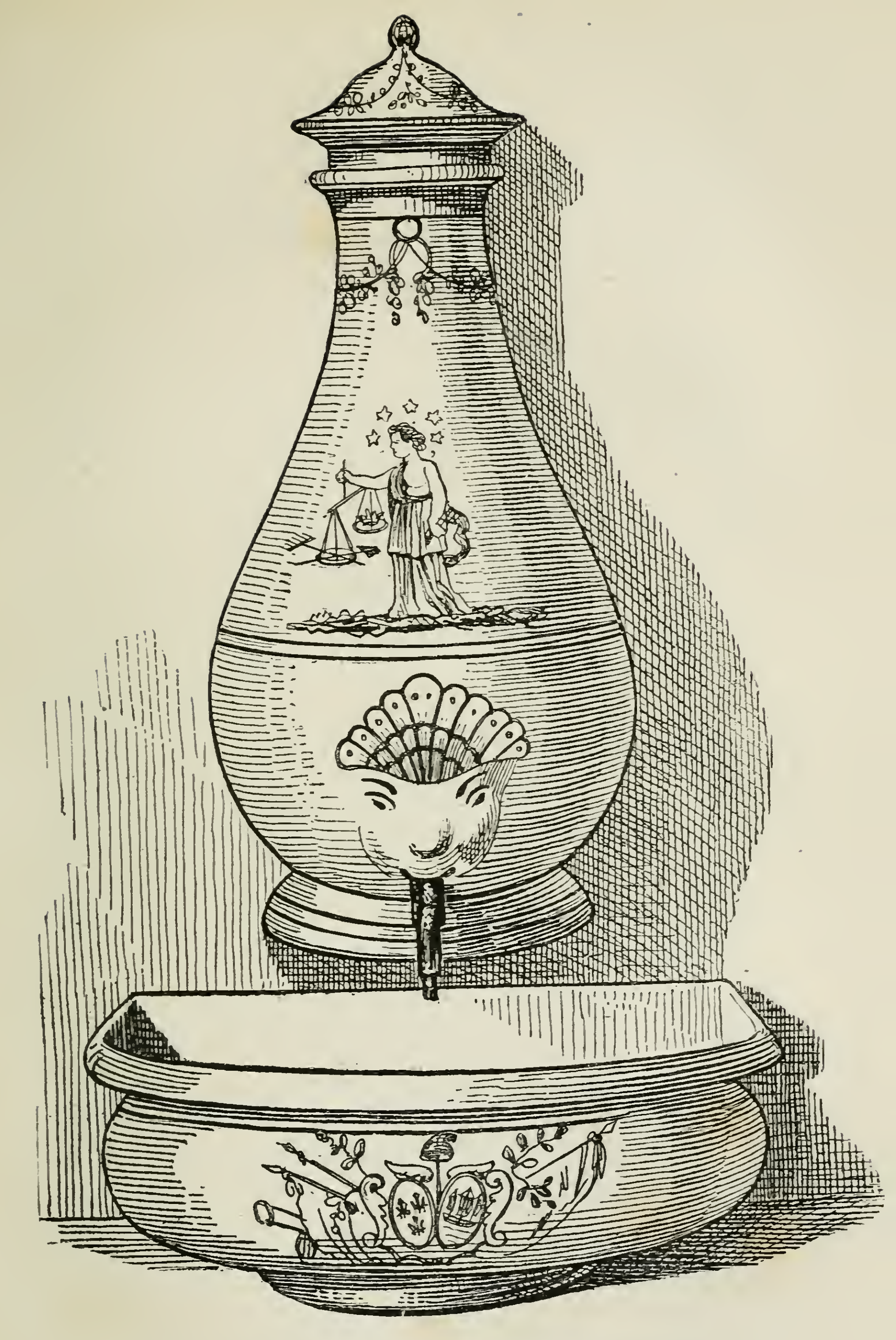
& surtout par la reproduction de la Bastille, continua ses recherches pour la confection des poêles, & en fit le sujet d'une publication dont malheureusement aucune bibliothèque de Paris ne contient un exemplaire[1] : « *Collection de dessins de poêles de forme antique & moderne, de l'invention & de la manufacture du sieur Ollivier*[2]. »

Dans mes premières éditions j'avais attribué aux fabriques de Rouen, en faisant quelques réserves, une fontaine de faïence aux armes de Paris, d'une exécution délicate.

Sur la face principale, une figure symbolique de l'Égalité, couronnée d'un nimbe étoilé, tient d'une main une épée, de l'autre une balance dans un des plateaux de laquelle sont un râteau & une bêche; une couronne remplit le plateau opposé. La panse du bassin est décorée de drapeaux, de canons, de trompettes & de lauriers entourant un cartouche à l'intérieur duquel sont figurées les armes de la ville de Paris. Le vaisseau occupe un des médaillons du cartouche; les fleurs de lis sur fond azur garnissent l'autre médaillon, tous deux séparés par une épée dont la pointe supporte un bonnet rouge. Fontaine & bassin sont ornementés de guirlandes légères, de

1. L'unique exemplaire connu se trouve au Sloane Museum.

2. La *Chronique des Arts* (20 octobre 1865) contient une note de M. Ph. Burty sur un brevet d'invention signé du roi, du 16 novembre 1791, accordé à Ollivier pour la fabrication & la vente : 1° de la terre noire, à l'imitation de celle des Anglais; 2° de la terre bambou ; 3° de camées en porcelaine pour boutons, médaillons, &c.; 4° de poêles imitant la porcelaine... ; 6° d'une couverte qui imite parfaitement le bronze antique; 7° de carreaux propres à servir de lambris, à l'imitation des Hollandais; 8° de terre imitant le marbre.



N° 72. *Fontaine attribuée à la fabrique de Digne, à Paris.*
Haut., 37c.



fleurettes aux vives couleurs. Trois mascarons en relief, l'un d'où sort le robinet, les deux autres formant anses au bassin, complètent la décoration de cette pièce élégante où se marient agréablement le rouge, le bleu, le jaune & le vert.

« Rouges & bleus appartiennent à l'école de Rouen, disais-je; toutefois le dessin des ornements est plus fin que d'habitude & je n'y retrouve pas la mâle puissance décorative des faïenciers normands. »

Une autre fontaine de la même famille, également aux armes de la ville de Paris, avec quelques variantes dans les symboles; une troisième, de la collection de M. Delaherche, à Beauvais[1], semblaient former une caractéristique suffisante pour découvrir le lieu de fabrication de ces jolies pièces.

« En 1789, dit M. Jacquemart, Paris possédait quatorze fabriques, c'est-à-dire deux de plus que Nevers & deux seulement de moins que Rouen. Croit-on que leurs ouvrages, conçus dans le faubourg Saint-Antoine, au milieu du foyer de l'agitation politique, soient moins nombreux & moins ardents que ceux de Nevers? Non; seulement nous ne savons pas les reconnaître. Poussés involontaire-

1. « J'ai recueilli, m'écrit M. Delaherche, une fontaine fond blanc, très-légèrement décorée de guirlandes de fleurs & feuilles style Louis XVI, portant au centre, pour décoration principale, une grande fleur de lis en bleu, accostée d'une crosse & d'une épée. Une banderole avec l'inscription : *L'union fait la force,* se développe autour & au-dessous de la fleur de lis, qui est surmontée de la couronne royale, supportée par le manche de la bêche. Au robinet est appliquée une coquille en relief, décorée de rouge & de vert. »

ment par l'instinct de nos devanciers, nous groupons sous une même rubrique les choses qui se ressemblent, jusqu'au jour où, pressés par les documents positifs, il nous faut forcément distinguer entre les membres d'une même famille. »

Et M. Jacquemart, dont l'opinion fait autorité, conclut en proposant de rattacher aux fabriques parisiennes les fontaines aux armes de la ville de Paris qu'il avait examinées de près dans ma collection : « Nous sommes tenté, dit-il, d'attribuer cet ouvrage au potier Digne qui, à Paris, suivait les tendances normandes[1]. »

NEVERS.

Des manufactures nivernaises sont sorties la plupart des faïences patriotiques. Nevers est le grand atelier national sous la Révolution. Ce qui s'imprima à Paris, à cette époque, d'estampes symboliques fut immense. Nevers se servit de la faïence comme de l'imprimerie ; presque avec autant de rapidité que la presse, les potiers livraient à de nombreux exemplaires une imagerie sous émail, plus utile en enseignements que le livre, car, en 1789, peu de paysans savaient lire.

Ces faïences se répandaient dans de nombreux pays ; les marchands des bords de la Loire attendaient les bateaux au passage pour écouler leur cargaison patriotique dans les villages de l'intérieur des terres. « Les faïences de

1. *Gazette des Beaux-Arts*, 1867.

Nevers, arrivant par la Loire & le canal de Briare à Paris, étaient de là expédiées en Beauce, en Picardie, en Normandie, où elles fournissaient à la consommation considérable des colléges, des séminaires, des couvents, des monastères, des hôpitaux, des traiteurs, des guinguettes & des offices de riches. Elles avaient leur écoulement dans



N° 73. *Assiette des ateliers de Nevers.*

le Berry, l'Orléanais & particulièrement dans les départements de l'Ouest, qui n'en connaissaient pas d'autres. Elles affluaient à Nantes & se distribuaient à Rouen & à Bordeaux, d'où on les embarquait comme très-avantageuses pour les transporter sur les côtes d'Espagne, en

Hollande & jusqu'en Russie. Les bénéfices de la fabrication étaient peu considérables, en raison du peu de valeur des objets fabriqués ; mais ils devaient se multiplier à l'infini par l'immensité de la consommation[1]. »

Un des premiers historiens de la faïence, M. du Broc de Segange, dit : « La Révolution de 1789 devait porter un coup terrible à la fabrication nivernaise. » Ce ne fut pas la Révolution qui porta ce coup, mais le traité de commerce avec l'Angleterre, *en date du 26 septembre 1786*[2].

Un débordement de la Loire, qu'il n'était pas au pouvoir de la Révolution d'empêcher, détruisit les chantiers & par là diminua fortement les provisions de bois nécessaires à la cuisson des poteries. Cependant en 1792 douze fabriques étaient en activité à Nevers. Ce ne fut qu'à partir de 1800 que le nombre des fabriques s'affaiblit encore.

Il est difficile de préciser les ateliers d'où sortirent tant de symboles de liberté, toute marque & toute signature étant étrangères aux céramiques patriotiques ainsi qu'aux pièces populaires datées pendant la Révolution, à l'usage des forgerons, des boulangers & des mariniers; toutefois le document suivant, que je dois à l'obligeance de M. Ulric Richard Desaix, éclairera un des points obscurs de la fabrication de Nevers pendant la période révolutionnaire.

A la date du 27 février 1792, le juge de paix de la

1. Duclos, *Art céramique. Manufactures de faïences de Nevers.* (Annuaire du département de la Nièvre pour 1844.)

2. Voir Appendice : *Traité de commerce avec l'Angleterre.*

ville de Tonnerre écrit aux administrateurs du Directoire du département de la Nièvre :

« Messieurs, jeudy dernier, j'ay été prévenu qu'un mar-
« chand de fayence qui étaloit sur la foire, avoit entre
« autres marchandises un saladier dans le milieu duquel
« étoit écrit : *Vivent les émigrés françois.* Comme on en
« murmuroit, je m'y suis transporté avec mon huissier ; j'ai
« en effet trouvé ce saladier que j'ai fait saisir & déposer
« au greffe de ma justice.

« Ce particulier m'a dit qu'il avoit eu ce saladier à la
« fayencerie du sieur Petit, de votre ville, où il avoit
« chargé sa voiture ; j'ai dressé procès-verbal de ce fait
« dont j'ai l'honneur de vous adresser la copie. Je crois
« devoir le faire pour que vous puissiez faire vérifier les
« pièces de fayence que l'on fait à cette manufacture,
« & faire saisir toutes celles qui peuvent être contraires
« au patriotisme dont tout bon François doit être animé.

« J'ai l'honneur d'être, &c. »

Le corps municipal de Nevers, dans sa séance du 5 mars suivant, ayant pris connaissance de cette lettre & du procès-verbal, entendit le procureur de la commune & prit la décision suivante :

« Considérant que les faits qui lui sont dénoncés blessent essentiellement l'ordre public ; qu'en cherchant à tromper les citoyens françois, en les appelant à soutenir la cause des émigrés, ils provoquent le plus grave des fléaux, la guerre civile ; qu'ils tendent précisément à soulever le

peuple contre la Constitution; qu'ainsi ces faits renferment un crime exécrable;

« Arrête que les faits contenus au procès-verbal dont il s'agit seront à l'instant dénoncés à M. le juge de paix de la section du Couchant, afin qu'il fasse les perquisitions les plus exactes des auteurs, fauteurs, complices & adhérents dudit délit, qu'il donne un mandat d'amener à qui il appartiendra, & notamment audit sieur Petit, & fasse enfin toutes les poursuites & démarches tracées par la loi. Le corps municipal charge M. le procureur de la commune de tenir la main à l'exécution du présent arrêté, en conséquence l'autorise à faire au juge de paix la dénonciation du délit ci-dessus, à l'affirmer ainsi que le prescrit la loi. »

Suit la teneur du procès-verbal qui apprend que l'inscription relative aux émigrés était écrite sur le milieu du saladier en lettres bleues tirant sur le violet, &c., puis la lettre du département adressée au district, dans laquelle le fait en question est qualifié de « grave délit » contraire à la fois à l'ordre public & à la Constitution, &c.

Il ne paraît pas toutefois que cette affaire eut d'autres suites & sans doute le faïencier Petit [1] en fut quitte pour la peur.

BEAUVAIS.

Après le Nivernais, les campagnes du Beauvaisis sont celles qui ont fourni aux curieux la plus grande quantité de faïences patriotiques.

1. On trouve exceptionnellement la signature de Petit, propriétaire de la fabrique du Bout-du-Monde, à Nevers, sur des faïences datées de 1790 & 1792. Cette fabrique existe encore aujourd'hui.

Quoiqu'il semble singulier que cette province se fournît dans un rayon si éloigné, j'attribue pour divers motifs ces pièces aux fabriques de Nevers. Avant la Révolution, il existe peu de traces de faïences populaires dans le Beauvaisis ; on n'en suit pas, comme à Nevers, l'enchaînement, c'est-à-dire les assiettes patronymiques, celles décorées des emblèmes de la monarchie, celles bachiques, facétieuses, celles portant des symboles franc-maçonniques. Aucun décor n'existe qui se rattache à la Révolution ; la céramique dite *parlante* y est inconnue.

Au début de mes études, une des principales questions que je posai aux érudits de province était : — Quel rôle la Révolution a-t-elle joué dans votre contrée ? — Le plus souvent j'obtenais de bienveillants renseignements, mais qui m'égaraient parfois dans mes recherches. Ainsi, les représentants du peuple en mission signalent Beauvais comme « empesté de royalisme ; » & ils ajoutent que « les patriotes tiennent le dernier rang[1]. »

L'état des esprits de la ville n'a rien de commun avec celui des paysans. Jusqu'ici le rôle du patriotisme dans les campagnes est inconnu pour l'historien, qui n'a pu recueillir ni traces écrites, ni archives de clubs, ni papiers officiels ; mais voici que des amas de faïences révolutionnaires, trouvées dans les campagnes, montrent ceux qui les possédaient imbus des principes de 1789. Ces poteries, qui forçait les gens à s'en servir, si elles ne répondaient pas à leurs sentiments ? On les faisait venir de loin ; donc les paysans s'y intéressaient. C'est par cargaisons énormes que

1. Lettre de M. Maton. Voir *Histoire de la ville de Beauvais,* par Doyen, 1842, 2 vol.

Nevers répandit ses produits patriotiques dans l'Oise, si on en juge par les trouvailles d'un antiquaire intelligent, M. Mareschal, qui en a rejeté dans le commerce plus de six mille.

Il existait aux environs de Beauvais une fabrique dite l'*Italienne*, dont les produits, signés à l'aide d'un poinçon représentant la fleur de lis, doivent être attribués à la Restauration; mais cette fabrique ne fut fondée qu'en 1795, alors que le mouvement révolutionnaire tendait à se régulariser. La déclaration des principes formulés par la Constituante s'arrête, en céramique, en 1792. Tout a été dit, tout a été traduit par le pinceau. Et la fabrication inférieure de l'*Italienne* ne saurait faire renaître en 1795 la spontanéité patriotique de Nevers en 1789.

Beauvais aurait pu tirer ses faïences de Sinceny, qui n'en est pas fort éloigné; mais les recherches du docteur Warmont[1], sa collection, celle de M. Fouquet, député de l'Aisne, ne témoignent pas d'un vif sentiment patriotique chez les faïenciers picards. A l'exception de certaines pièces facétieuses, les ouvriers s'ingénient à imiter les décors de Rouen, & Rouen a joué un médiocre rôle sous la Révolution.

Sinceny reste en dehors du mouvement révolutionnaire; ce n'est pas dans ses ateliers que Beauvais se fournit.

1. *Recherches historiques sur les faïences de Sinceny*, par le docteur Warmont. Chauny, 1864.

RÉGION AUXERROISE.

Varzy, Ancy-le-Franc, &c.

A quelques lieues de Clamecy se trouve la petite cité de Varzy, qui possède un musée local intéressant. Là sont exposées des faïences de la région auxerroise & de diverses villes bourguignonnes longeant la lisière nivernaise.

C'est dans cette collection que se voit un des plus curieux monuments de l'époque révolutionnaire : un vase élégant, ornementé de figures & couvert d'inscriptions, de noms & de chiffres presque aussi difficiles à expliquer qu'un *ostracon* antique.

Des Amours cueillant des roses, tel est le sujet peint par un artiste de talent qui a emprunté quelque chose à la palette galante de Fragonard. Même liberté, même adresse de touche. Une exécution spirituelle, une tonalité non pas naïve comme dans les pièces nivernaises de la même époque, se servant au contraire de toutes les ressources de la coloration, des tons violets d'une certaine distinction courant autour du vase, sont les principaux caractères de cette pièce, traitée sans doute par un artiste qui, passant en province, se plut à décorer une faïence, sans s'inquiéter de la légende que le potier ajouterait à sa composition[1].

1. D'un côté du vase on lit : *W les cent culôtes,* suivant l'orthographe particulière aux potiers, & plus bas, dans une inscription qui forme cordon : *Desaint.* B 459 D. 329. *Décharné. Pévaint.* Sous le nom

Ce jour-là, par un de ces renversements que le hasard se plaît à amener, ce fut un artiste nourri des galanteries ornementatives de Louis XV qui décora un monument révolutionnaire.

Il est à remarquer que le caractère principal des fabriques de second ordre mène presque infailliblement à une imitation maladroite des produits des grands centres. Les décorations habituelles de Lille sont d'un ordre inférieur en regard de celles de Rouen; l'ancienne province du Quercy (Montauban, Nègrepelisse, &c.) ne produit guère que du Moustiers de seconde main, & il faut la volonté de peintres voulant produire un *chef-d'œuvre* pour que quelque pièce remarquable mette en lumière ces fabriques. Étant privés parfois de moyens d'exécution, nécessairement ces ateliers restreints pour la plupart & vivant de poncis affaiblissaient les dessins & les colorations des fabriques-mères, de même que des successions de moulages dans la même matrice usent les reliefs des contours.

Autant l'art populaire de Nevers est ingénieux, clair & gai, autant les faïences de la région auxerroise sont d'un dessin & d'une coloration embarrassés. Ces fabriques

de *Desaint* se voit, mêlée au décor, la désignation suivante : *Coutumier des pintres & tourneur.* J'estime que les noms Desaint, Décharné, Pévaint, représentent les peintres & les tourneurs d'une faïencerie, que le mot *coutumier* signifie *habituel,* qu'il a rapport à *vase* sous-entendu, & qu'on doit voir dans cette pièce un broc qui servait à désaltérer les compagnons peintres & tourneurs. Je renonce à décrire les initiales & les chiffres peut-être relatifs à la fabrication qui se mêlent aux noms, le conservateur du musée de Varzy, M. Grasset, quoiqu'il ait interrogé plus d'un fabricant de faïence, ayant échoué dans ses recherches.

n'en offrent pas moins un certain intérêt. Une œuvre importante se fait jour parfois au milieu d'un amas de produits médiocres. Témoin l'encrier révolutionnaire, le morceau de faïence patriotique le plus considérable de taille après la Bastille du potier Ollivier. Cette pièce, que les hasards de la vente du cabinet de M. Grasset



N° 74. *Assiette de la fabrique d'Ancy-le-Franc.*

amenèrent à Paris, à une époque où l'ancienne faïence n'était pas encore recherchée, tomba dans les mains de Théophile Thoré, dont le rôle politique tout d'entraînement sous la République de 1848 est connu : subissant

comme son propriétaire les agitations de l'époque, l'encrier monumental disparut de nouveau jusqu'à ce qu'il me fut offert par un marchand.

Le premier propriétaire a décrit ainsi la pièce : « Écritoire avec un tiroir sur lequel est écrit : *Guerre aux tyrans.* Une galerie supérieure est portée par vingt-six colonnes ; quatre tambours en trophée sur la tablette supérieure. Sur le côté gauche : *Unité & indivisibilité de la République ;* de l'autre : *Paix aux chomières.* Sur le derrière, sept canonniers & deux pièces de canon[1]. »

Cette pièce (voir le dessin dans la préface) me paraît offrir la caractéristique la plus complète de l'art de la région auxerroise. Le bleu, le jaune, le violacé, sont la dominante inscrite sur le fond d'un blanc bleuâtre. Aucun de ces tons n'a son accent vierge ; ils sont affaiblis, pauvres, & cependant concourent, dans leur humilité, à une harmonie particulière un peu sourde.

Les yeux n'oublient pas ces combinaisons d'émaux sans brillant, de colorations malingres, de terre grossière semblable au papier qu'employaient les anciens imprimeurs de Troyes pour l'impression de la *Bibliothèque bleue.*

De nombreuses assiettes patriotiques sortirent des petites fabriques de cette région , la plupart d'un dessin barbare, avec des légendes d'une orthographe plus saugrenue, s'il est possible, que le dessin ; mais les billets de certains grands seigneurs & grandes dames du temps étaient-ils plus con-

1. *Alliance des Arts. Catalogue des collections de M. Grasset aîné, propriétaire & maître de forges à la Charité. Faïences de Palissy, de Nevers, de Rouen. Vente à la Charité, le 20 juin 1847.*

formes aux lois de la grammaire que la légende ci-dessous inscrite sur un plat du musée de Varzy?

Mourir pour la
Patrie, c'est un sort
Plin d'appas.
L'an 4 de la liberté.

Un industriel nommé Rollin, acquéreur en 1793 de l'ancien château seigneurial, avait fondé à Varzy, en 1794, une fabrique qui dura jusqu'en 1803; il est présumable que les ouvriers venaient des fabriques d'Ancy-le-Franc, d'où Rollin tira son matériel.

On a aujourd'hui des documents positifs sur cette fabrique d'Ancy-le-Franc depuis que quelques membres de la *Société des sciences historiques & naturelles de l'Yonne* ont étudié le mouvement céramique dans leur province. Auxerre, il est vrai, a perdu la réputation qui, pendant une dizaine d'années, s'était attachée à son nom, en tant que représentant l'industrie céramique dans cette province. Le conservateur du musée de cette ville, M. Aimé Cherest, tout en constatant que les faïences patriotiques sont très-répandues dans la région auxerroise, a montré d'une façon précise qu'il n'existait pas, dans le chef-lieu de l'Yonne, de fabrique de faïence avant ou pendant la Révolution. Les mêmes recherches ont enlevé également à Aisy, petite ville bourguignonne, le privilége d'avoir fabriqué de la faïence à la même époque.

« Il est plus que probable qu'au lendemain de 1789 l'usine du château (d'Ancy-le-Franc) livra à la consomma-

tion une grande quantité de ces faïences dites patriotiques, dont on trouve encore tant de types dans notre pays. Dumortier (le fabricant) était trop vif d'esprit, trop indépendant de caractère, pour ne pas suivre le torrent des idées nouvelles... Si donc on rencontre chez nous des faïences patriotiques qu'il semble difficile d'attribuer aux fabriques nivernaises, parce que le dessin y est plus incorrect, les couleurs plus ternes et plus *bavocheuses*, ce n'est pas à Auxerre que je les donnerais, à Auxerre qui n'avait encore aucune fabrique, ce serait à Ancy-le-Franc, ou peut-être, après 1793, à Vausse[1]. »

Je ne suivrai pas l'auteur de cette monographie dans les détails intéressant plus directement la localité. Il nous apprend qu'Ancy-le-Franc employait la même terre que Nevers, que le sable était fourni par la même ville ou par Decize. Ces détails techniques sont ici des hors-d'œuvre; ce qui ne l'est pas, c'est le moyen de reconnaître les faïences d'Ancy-le-Franc. « Le brun, dit M. Cherest, joue un rôle excessif et donne à l'aspect général une dureté que les autres tons ne parviennent pas à adoucir. Le même défaut se remarque sur un grand nombre de faïences, qui paraissent avoir été fabriquées dans notre région vers la fin du siècle dernier ou la première moitié du siècle actuel. Leur trait caractéristique, celui qui frappe et permet de les reconnaître à première vue, c'est l'abus du brun foncé, l'abus du manganèse, avec lequel les faïenciers obtiennent cette couleur. »

1. Aimé Cherest, *Les Faïences de l'Auxerrois*. Auxerre, Perriquet, 1874. In-8° de 63 p. Pl.

J'ajouterai que les décorations des faïences de Nevers viennent, pour ainsi dire, au bout du pinceau; toutes modestes que soient les compositions emblématiques de la République, elles dénotent une pratique de main, une entente des lois de l'espace, une adresse de décorateurs qui rendent avec cinq tons le plus habituellement toute espèce de sujets. Le dessin des marlis de Nevers est simple, mais ingénieux, sommaire et bien jeté. De cet ensemble résulte un contentement pour les yeux.

Il n'en est pas de même pour les faïences d'Ancy-le-Franc, dans le décor desquelles le conservateur du Musée d'Auxerre ne trouve « rien d'original ni d'attrayant ».

ARTOIS.

Lille, Desvres, Saint-Omer, Hesdin.

Au nombre des fabriques encore peu étudiées se trouvent celles du Nord, quoiqu'elles offrent d'intéressants spécimens. La décoration des faïences de cette contrée se rapporte principalement au grand mouvement de 1789-1790. Le Tiers, symbolisé par la réunion du prêtre, du noble & du bourgeois, les cris de *Vive la Nation* sont les manifestations habituelles des potiers de l'Artois. (Voir fig. 29.)

Produits communs, même à côté des pièces populaires de Nevers. Le rouge tire sur le jaune, le vert manque de franchise ; des fleurs d'un dessin abrupt, mi-parties violet sombre et vert, ornent les bords d'écuelles sans ondulations. Ou ce sont des guirlandes *carrées* formant ornementation dans le creux des assiettes, ou de grossiers quadrillés vert

et violet qui s'étalent sur le marli des plats : pour dominante, un ton violacé s'appliquant à la fois aux fleurs, aux personnages & aux légendes.

On connaît toutefois des pièces exceptionnelles traitées avec un certain soin ; je signalerai entre autres un grand broc représentant un dignitaire de l'Église entre un noble & un bourgeois. Les figures encadrées dans un cartouche de la panse sont traitées par un pinceau habile, non sans rapport avec la manière de Watteau de Lille, un artiste qui prit à cœur de représenter les mœurs locales du Nord sous la Révolution. Au-dessus de la symbolisation du Tiers, dans un cordon tricolore, on lit : VIVE LA NATION, inscription surmontée d'une couronne royale. Guirlandes, feuillage & fleurettes se jouent autour du dessin & de l'inscription.

Ce pot a dû être exécuté pour quelque personnage important. Sa dimension inaccoutumée, le soin avec lequel il est traité, semblent l'annoncer. A quelle fabrique du Nord appartient-il? C'est une question que les connaissances actuelles empêchent de résoudre.

Outre les sujets patriotiques se voient des ballons au fond de grands plats ; d'autres représentent des paysans dansant aux cris de *Vive la Ducasse*[1].

Un signe distinctif de la céramique du Nord est un émail jaunâtre sous le fond des assiettes & des plats, ce qui, à l'exception des produits d'Ollivier, n'existe, je crois, dans nulle autre fabrique.

1. Le cabinet de M. Petit, à Arras, renferme un certain nombre de ces faïences, dont quelques-unes sont simplement *parlantes*.

Un ami des arts, chercheur patient, esprit cultivé, M. de Boyer de Sainte-Suzanne, sous-préfet de Cambrai en 1864, m'écrivait : « Il est probable que les premiers faïenciers de Desvres venaient de Hesdin, où existait une fabrique dont l'origine remontait aux premières années du XVIIIe siècle. Les produits étaient d'une facture grossière, & c'est exceptionnellement qu'on fabriquait des pièces figuratives ou parlantes. »

Un moutardier de Desvres représente un homme assis sur une chaise percée. — *Ma moutarde est meilleure que celle de Dijon,* dit-il avec la pointe scatologique qui faisait les délices de nos pères. Qu'on ne sourie pas trop vite de ces facéties ; elles peuvent mettre l'érudit sur la piste de certaines découvertes. M. Vervoitte, maître de chapelle de Saint-Roch, eut occasion de rectifier, grâce à un pot à boire, l'opinion d'un de ses confrères. Ce vase des fabriques de l'Artois représente dans l'exercice de leurs fonctions les musiciens de chœur, avec leurs noms : *M. Hugue,* jouant de l'orgue ; *M. Bauquet,* accompagnant sur le serpent les chantres *Durant, Jouart, Petit, Delaire, Soupler, Dupuy,* & conduisant l'orchestre, le maître de chapelle *Werquin* à qui, sans doute, le chapitre offrit, par reconnaissance, le pot signé joyeusement sur un cahier de musique : *l'auteur est au cu.* En effet, sous le pot on trouve la signature *P. I. Delaire,* 1773.

Les peintures de ce pot prouvent qu'en 1773 la méthode de soutenir les chanteurs par un orgue d'accompagnement dans le chœur des églises existait déjà. Tels sont les petits services que peut rendre aux érudits la faïence parlante.

La faïence dans les pays du Nord, en Hollande, dans les Flandres françaises, fut surtout employée à la décoration des boutiques de marchands de tabac. Les fabriques de l'Artois, dans l'ordre patriotique, ont laissé deux bustes, ceux du premier consul & de Joséphine, dont les têtes, percées de nombreux trous, servaient de montre aux pipes de terre.

ROUEN.

Il en est des faïences de Rouen comme de la littérature du grand siècle. L'ornementation de l'époque a le même caractère, car tout est solidaire : la chaîne que tient un Le Brun va de Paris à Rouen, faisant circuler des rayonnements décoratifs, dont subissent l'influence les potiers Poirel de Grandval et Poterat.

L'art rouennais s'inspire à la fois du Japon & de la Hollande. Les lettres patentes sont précises par lesquelles les potiers sollicitent de Colbert le privilége de fabriquer des faïences ou porcelaines à l'*imitation* de celles de Hollande ; mais Poirel de Grandval s'inspire de la Hollande comme son compatriote Corneille s'inspirait du Cid. Ce qui vient de l'Espagne & du Japon, le poëte et le potier en font du normand. Quelque chose d'éloquent et de radieux.

Deux époques bien tranchées sont à distinguer dans l'art de Rouen. La première manière des potiers, d'un bleu grave monochrôme, s'imprime dans de grands plats que l'austère Port-Royal n'eût pas repoussés. La seconde

période, qui commence aux premières années du XVIIIe siècle, est moins sévère ; mais c'est toujours du grand art. Le jaune, le bleu, le rouge, y jouent des trios de coloration pleins d'allégresse & de sérénité.

Nulle part en France la couleur n'a été employée avec tant de maîtrise. Peu de variations en apparence dans l'ornementation : de la fameuse corne d'abondance s'échappent des gerbes de fleurs ; des oiseaux et des papillons se jouent sur des fleurs ; des dragons fabuleux se mêlent à des mandarins ; ici, des saints & des saintes apparaissent dans de riants paysages normands. Moins de variantes encore dans la coloration, trois ou quatre tons font leur partie entre le quadrillé des marlis ; mais quel charme pour les yeux que ce rouge d'œillet emprunté aux Hollandais, qui prend un nouvel éclat sous les pinceaux des potiers normands !

La faïence de Rouen éveille à la fois le sentiment du solennel & du robuste ; elle a de l'analogie avec la race des chevaux normands. Ceux qui ne sont frappés ni par le dessin, ni par la couleur, doivent l'être par la lourdeur de ces belles pièces & l'harmonie que laisse dans les yeux le bleuâtre émaillé de la terre.

Si Rouen était entré franchement dans la céramique patriotique, on en aurait des types particuliers, accusés par le *rouge* qui, comme il a été dit, fait défaut à Nevers pour la coloration du blason révolutionnaire. Cette question de l'art patriotique, à Rouen, ne sera, du reste, vidée que plus tard, les chercheurs de la contrée ayant pris à tâche de recueillir d'abord les splendeurs de l'art normand. Pourtant, M. Baudry signale au commencement de la Révolu-

tion, provenant de fabriques rouennaises, « des assiettes à sujets contemporains, celle qui porte au fond le *globe de MM. Montgolfier*, des pièces à relief, des médaillons de Louis XVI encore dauphin & de Marie-Antoinette. »

Puis il aborde la question de la faïence révolutionnaire : « La période néfaste (?) de la Révolution ferme nos établissements, dont les uns ne se rouvriront plus, tandis que les autres produiront encore quelques types aux armes parlantes & surtout aux insignes & sentences démocratiques, qui remplacent provisoirement les nobles devises et les blasons armoriés. S'il ressort de leur examen peu de profit pour les arts, il n'en est pas de même au point de vue de l'étude des mœurs & de l'histoire, qui se grave de la sorte en caractères pittoresques & saisissants. Mais les Rouennais, dont la sagesse & la modération ne se démentirent, dit-on, jamais pendant le régime de la Terreur, se laissèrent peu entraîner sur cette pente scabreuse. Le rouge, qu'ils paraissent avoir seuls employé, concurremment avec la Hollande, ne peut pas les exclure de quelques tentatives semblables; cependant, la plus large part en revient, sans aucun doute, aux ouvriers de Nevers & surtout à ceux du faubourg Saint-Antoine de Paris, placés pour ainsi dire sur le théâtre des événements[1]. »

L'art du médaillon appliqué à la céramique polychrôme fut traité dans certaines fabriques de Rouen avec le goût particulier aux célèbres consoles de même provenance. D'habiles modeleurs étaient attachés à ces fabriques, pour

1. Paul Baudry. *Collection céramique du musée des antiquités de Rouen. Faïences.* Rouen, 1864, broch. in-8°.

répondre aux amateurs de grandes décorations pittoresques : cheminées, bustes de jardins, pièces meublantes pour les vestibules des châteaux. Les mêmes artistes répandirent à la fin du règne de Louis XV de jolis médaillons colorés qu'on pourrait appeler des Nini sous émail. On en connaît un certain nombre de types remarquables.

Quand la Révolution se déclara, la clientèle des potiers rouennais subit une transformation naturelle. Les faïenciers travaillèrent pour la petite bourgeoisie, pour le peuple, & abandonnèrent la fabrication de la riche vaisselle armoriée, qui s'adressait aux hautes classes. L'art décoratif y perdit bien plus qu'à Nevers, où les potiers s'étaient résolûment associés aux tendances nouvelles en faisant de l'art populaire avec les symboles nouveaux.

Il n'en restait pas moins à Rouen des tourneurs et des mouleurs qui, ayant été en relation avec de véritables artistes, pouvaient s'inspirer des travaux de leurs devanciers. C'est ainsi qu'un de ces modestes ouvriers, Amand Legendre, dont le rôle précis n'avait pas été indiqué jusqu'ici, modela un petit buste de Mirabeau.

Amand Legendre, employé successivement dans diverses faïenceries du faubourg Saint-Sever, à Rouen, est qualifié de *mouleur* sur les registres de la fabrique de la rue Saint-Julien, et de *tourneur*, rue d'Elbeuf, la même année. M. Potier (*Histoire de la Faïence de Rouen*) suit les traces d'Amand Legendre de 1785 à 1791. Quoique les anciennes fabriques normandes ne jouent qu'un rôle effacé dans la vulgarisation des faïences patriotiques, la mort de Mirabeau avait excité, à Rouen comme à Paris, de grands regrets parmi le peuple. Témoin la brochure : *Oraison funèbre de*

Mirabeau, prononcée dans l'église cathédrale de Rouen par le sieur Larcher, un des ouvriers des ateliers de secours, après le service fait au grand Mirabeau par les ouvriers desdits ateliers (S. D. in-8 de 8 pages).

amand legendre
ma fait an 1799 vst
et lan 7 nou vst

N° 75. *Fac-simile de la légende gravée en creux sous le pied du buste de Mirabeau.*

Amand Legendre, qui signa ce buste de Mirabeau, continua sans doute à exercer sous l'Empire son état de modeleur. On peut lui attribuer de nombreux médaillons de Napoléon et de Joséphine, qu'on voyait jadis accrochés dans les chaumières des paysans, et qui sont d'une exécution aussi sommairement artistique que le buste de Mirabeau.

On trouve encore en Normandie des brocs à cidre traités un peu grossièrement : des drapeaux tricolores ombragent un faisceau consulaire qui supporte un bonnet rouge avec la cocarde; des feuilles de chêne entourent ces symboles. Ces brocs sortaient des fabriques de Rouen, sous la République.

TERRES JASPÉES

De la fabrique de Douai.

Ralph Shawe, potier à Burslem en 1733, avait imaginé une décoration de terre de pipe d'un goût particulier : c'étaient des imitations de marbres avec leurs jaspures, se détachant sur la coloration des vases. Wedgwood s'empara du procédé en le modifiant et lança dans la circulation des « jaspes à reliefs blancs » que connaissent les amateurs.

Dans la dernière moitié du XVIIIe siècle, l'influence de cette poterie anglaise se fit sentir en France. L'invention des terres jaspées se poursuivit principalement à Orléans, à Apt (Vaucluse) et à Douai. Dans cette dernière ville, des Anglais étaient établis qui y avaient transporté leurs procédés de fabrication.

Le décor de ces pièces vise à la reproduction de l'agate ou ressemble aux marbrures du papier de garde des livres, qu'on appelle papier peigne. Dans le premier cas, des rubans où le jaune, le noir, le blanc forment des dessins capricieux semblables à ceux que donne le kaléidoscope, se détachent sur le fond jaune de l'objet ; dans le second, des balayures de couleurs se mêlent au fond rouge de la terre.

Ce procédé tout particulier fut parfois appliqué à des vases usuels, tels que des soupières ; mais le soin nécessaire à la fabrication fit qu'on l'employa plus volontiers à des objets décoratifs. On voit à Douai des socles de petits

bustes, comme ceux de Voltaire et de Rousseau, ornés de rubans jaspés, pour lesquels le Nord employa le mot *gaiolé*, c'est-à-dire vergeté, tacheté [1]. Ce mode d'imitation d'agate fut le plus souvent appliqué à des boîtes à bonbons, des tabatières d'une exécution délicate.

Les curieux purent voir des spécimens de ces produits parmi les objets envoyés à l'Exposition rétrospective de Valenciennes, en 1867, par M. Théophile Bilbaud. Le groupement et l'analogie de quelques-uns me firent croire d'abord à une influence philosophique et patriotique, particulièrement douaisienne. Des assiettes en terre de pipe représentaient le compas et le niveau symboliques de la loge maçonnique la Parfaite union, de Douai. Sur des tabatières de la fabrique de Martin Damann des légendes patriotiques étaient gravées, suivant le courant de 1780 à 1792. Il était permis de croire à un centre semblable à ceux établis dans le Nivernais et à Nevers.

Une étude au lieu même de la fabrication me prouva que ces pièces, d'un nombre restreint, étaient insuffisantes pour caractériser l'état des esprits de cette province. Sur trois pièces, il y avait contradiction : deux affichaient des sentiments royalistes, une seule répétait le cri enthousiaste des défenseurs de la patrie en 1792.

1. A Laon (Aisne), on qualifie de *gaïolés* les chiens danois dont la robe est tachetée de noir & de blanc. Dans le Berry & les Ardennes, les paysans emploient avec une légère variante le mot de *gariolé*, dans le sens de bigarré, bariolé. Dans l'Oise, on appelle *baïolé* un veau dont la robe est mélangée de bai & de blanc. Un étymologiste indique également le geai comme origine du mot *gaïolé*, c'est-à-dire offrant une certaine analogie avec le plumage de l'oiseau.

Une boîte à bonbons rehaussée de décors agatisés est ornée du portrait de Louis XVI en relief; sur une autre, les armes royales de France et à l'intérieur *Vive le Roi!* sont gravées dans la terre. Une troisième boîte porte pour devise : *Vive* (sic) *libre ou mourir. 1792.*

De patientes recherches, faites dans Douai et les alentours pour trouver des pièces semblables, n'ont amené aucun résultat jusqu'ici : les objets analogues mis en lumière ne portaient ni légendes ni dessins. On peut donc attribuer ces pièces à une commande, à un cadeau, et regarder ces produits comme ne se rattachant qu'exceptionnellement aux courants patriotiques de l'époque.

Suivant le catalogue de l'Exposition rétrospective de Valenciennes, un petit buste de Voltaire de la fabrique de Douai est « coiffé du bonnet phrygien ». Cette coiffure ne fut décernée au philosophe que dans les cérémonies publiques, de 1792 à 1793; le buste en question est simplement coiffé d'un bonnet de chambre, tel que le portait le châtelain de Ferney. Les dessinateurs des portraits de Voltaire âgé, dans son intérieur, sont d'accord sur le bonnet de soie à houppette, qui ne peut être confondu avec le bonnet de la liberté.

Si j'ajoute à ces quelques pièces des pommeaux de canne à l'image du général Bonaparte, en terre de Douai, la fabrique de cette ville sera représentée par un petit nombre de spécimens de l'art patriotique du dernier siècle.

VENDÉE.

Dans le livre de l'*Art de terre chez les Poitevins*, M. Benjamin Fillon a donné des renseignements sur les faïences patriotiques de cette contrée. Suivant l'érudit, la fabrique de Saint-Porchaire mit au jour un certain nombre de produits révolutionnaires. « Avant de s'éteindre, dit M. Fillon, les faïenceries poitevines prirent, à tour de rôle, la livrée que leur imposèrent les événements politiques accomplis à la fin du siècle. »

Je reproduis le catalogue qu'il donne de quelques pièces nationales :

« 1° Assiette à bords dentelés. Au centre, trois fleurs de lis sous une couronne de laurier & deux drapeaux en sautoir; au-dessous : *W le roi*;

« 2° Saladier à côtes, dont les bords sont couleur chocolat violacé pâle. Sur le fond est écrit en noir, au milieu de guirlandes de feuillage : *Le despotisme est confondu.* 1792. — Fabrique de Saint-Porchaire;

« 3° Assiette. Couronne de laurier verte pour bordure; au centre, le bonnet de la liberté; au-dessous : *Le patriote Moulin de la Vineuse*[1];

1. Charles-Élie-Isidore de Moulin se faisait appeler, avant la Révolution, le comte de Rochefort. Ses vassaux l'avaient surnommé *Tête-de-fer*, à cause de ses mauvais procédés envers eux. Sa conversion politique & les discours excentriques qu'il prononça, comme président de la société ambulante des *Amis de la Constitution*, ne servirent qu'à le couvrir de ridicule aux yeux des véritables patriotes. Mercier du Rocher trace, dans ses Mémoires, un curieux portrait de ce personnage qui avait fait graver la *Déclaration des droits de l'homme* sur la façade de son château de la Vineuse.

« 4° Assiettes à bords dentelés. Au centre, un cartouche portant : *A la Montagne*. Même fabrication que le n° 1er ;

« 5° Écritoire octogone de la Société populaire de Fontenay. Bonnet de la liberté sur les quatre faces principales ; au-dessous : *Société populaire de Fontenay-le-Peuple ; — Vivre libre ou mourir*. — Ces inscriptions rappellent celles d'un jeton de présence des membres de la même association patriotique ;

« 6° Assiette à fond blanc, avec cordon de fleurs. Au centre, trophée composé d'un bonnet rouge au bout d'une pique & de deux sabres en croix. En lettres brun-noir : *P. Monet, sergent au bataillon des deux Sèvres*. 1793 ;

« 7° Tasse blanche munie d'une anse, appelée *moque* dans la Vendée. Sur le devant, les armes de France peintes en jaune sur un trait noir violacé, & entourées de palmettes vertes. De chaque côté : *François Guéry. — Vive le Roy*. Au-dessous : 1794. La date est curieuse & indique que cette tasse a été faite pour un soldat de l'armée catholique ;

« 8° Assiettes avec l'inscription : *Vive le Roy et la Religion ;*

« 9° Gourde de faïence. Fleurs bleues jetées sur fond blanc. Sur la panse : *J. Robin de Poiroux*. 1794 ;

« 10° Sur une autre assiette, l'Amour perce le cœur d'un matelot qui s'écrie : *Il est à Jeanne la Sablaise!* L'année 1798 permet de constater que ce galant échantillon a été façonné sous le Directoire.

« Mais ce sont les *pichets* qui ont surtout porté l'estampille des opinions du temps. On a toujours aimé, en Poitou, à politiquer à table. Il suffit de relever les ins-

criptions de ceux répandus dans nos campagnes. « *Vive l'Assemblée nationale! La Nation, la Loy, le Roy. — Vive la nation! — La liberté ou la mort.* — Au-dessous d'un fusil avec sa baïonnette : *La clef du cœur des aristocrates ennemis de la liberté.*

« Telles furent les légendes, tant que dura la guerre civile. Les devises amoureuses & goguenardes reparurent ensuite. Sous l'Empire, on lut : *Vive l'Empereur!* sous un aigle armé de la foudre, cri remplacé par celui de : *Vivent les Bourbons!* Après 1830, enfin, on répandit à profusion sur nos marchés des *pichets* ayant le ventre décoré de la Charte entourée de rayons & de la légende transitoire : *Vive la liberté!* On les dirait sortis de l'Anjou. »

Pour que de telles pièces annoncent un important courant révolutionnaire, il faut les trouver à de nombreux exemplaires comme dans le Nivernais, les campagnes de l'Orléanais & du Beauvaisis. M. Fillon reconnaît, du reste, que les fabriques de Nevers avaient de nombreux débouchés en Vendée.

La Vendée est divisée en trois parties : la Plaine, le Marais, le Bocage. Sous la Révolution, la Plaine était patriote : une partie du Marais, celle qui touche à l'Aunis, l'était aussi. Le Bocage se montrait absolument réfractaire, « affaire de recrutement bien plutôt qu'amour du Roi & de la religion », m'écrit un jeune érudit du pays, qui a étudié les sentiments populaires à la source[1].

1. Voir l'excellente publication : *Chants & chansons populaires des provinces de l'Ouest, recueillis & annotés* par Jérôme Bujeaud. Niort, 1866, 2 vol. grand in-8°.

Suivant M. Bujeaud, on ne trouve aucune faïence républicaine dans le Bocage. Dans la Plaine, au contraire, & le Marais, le Marais de Luçon surtout, une grande quantité de pièces de cette époque seraient étalées sur les dressoirs paysans.

Les types principaux sont, d'après l'historien des *Chants populaires de l'Ouest*, des pichets & des assiettes représentant des canons en croix, le bonnet phrygien & la légende : *W la Convention!* On trouve également des faïences avec « *le Livre des Droits de l'homme* ouvert & deux mains unies au-dessous. » M. Jérôme Bujeaud ajoute : « Ces faïences sortaient des fabriques de la Rochelle, de Marans, de Niort & de Civray (haut Poitou). » Malheureusement je n'ai pas les pièces sous les yeux & le « brun particulier des fabriques de Marans » signalé par le jeune archéologue en même temps que les « rouges & les jaunes clairs de Niort » sont d'une description insuffisante pour caractériser des faïences populaires.

Quelques pièces patriotiques attribuées aux fabriques de Marans ne se distinguent en rien des poteries de Nevers. Il est à remarquer que Duclos, le statisticien nivernais, dit que les faïences de Nevers s'écoulaient particulièrement « dans les provinces de l'Ouest, qui n'en connaissaient pas d'autres. » M. Fillon a prouvé que certaines pièces avaient été fabriquées dans l'Ouest; mais jusqu'à ce que des travaux spéciaux aient été publiés sur les fabriques de la Rochelle, de Marans, de Niort & de Civray pendant la période républicaine, il sera difficile de préciser nettement la question.

FABRIQUES D'ALSACE ET DE LORRAINE.

Il existait avant la guerre, dans une armoire de la bibliothèque de Strasbourg, un encrier curieux relatif à la Révolution; sa taille, le soin avec lequel étaient traités les décors, & surtout le personnage pour lequel il avait été fabriqué, donnaient à cet objet une importance particulière.

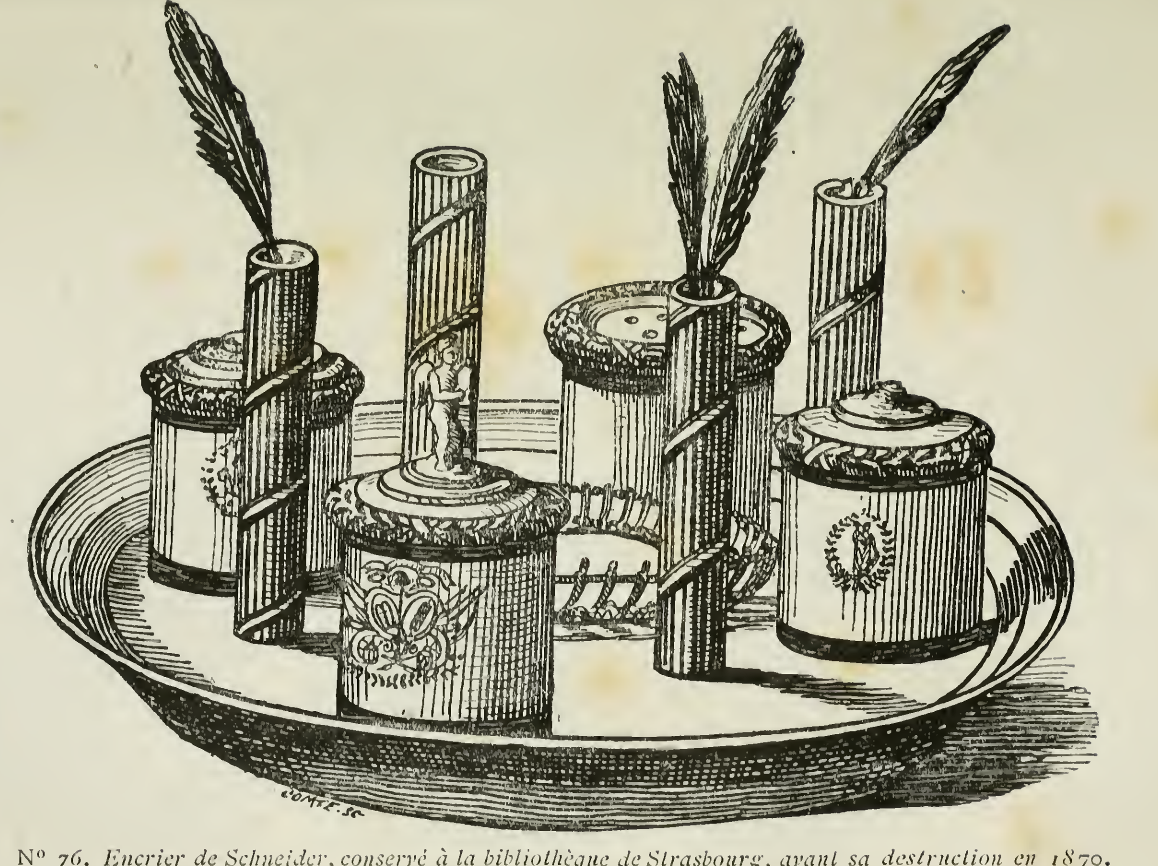
Sur un large plateau de faïence se détachent[1] deux encriers, deux sabliers, quatre longs tuyaux ayant la forme de faisceaux de licteur; sur les couvercles des encriers, une statuette de la République, un coq; tous objets rehaussés d'une bordure tricolore, à laquelle se joignent quelques notes de vert destinées à rendre les couronnes civiques de chêne, mêlées aux trophées d'armes, de tambours, de piques & de bonnets phrygiens se détachant en relief.

Autour de ces emblèmes sont entrelacées les inscriptions :

Droits de l'homme;
Notre union fait notre force;
Liberté, égalité ou la mort;
Tout pour la liberté.

L'aspect général du monument fait penser au style grêle des dernières années du règne de Louis XVI, que la Révolution n'eut pas le temps de modifier. Ces aspirations malheureuses vers le grec ne réussissent qu'à appauvrir la pièce, quoique son auteur ait fait évidemment de vifs efforts pour accuser son importance.

1. Telle était, en 1867, la description exacte.



Nº 76. *Encrier de Schneider, conservé à la bibliothèque de Strasbourg, avant sa destruction en 1870.*
Dessin de M. Alfred Kampmann.



L'encrier est celui dont se servait, dit-on, le trop fameux Euloge Schneider pendant ses fonctions d'accusateur public. De l'encrier sortit plus d'une sentence de mort ; la plume hâtive qui signait les ordres d'arrestation se reposa quelquefois dans les faisceaux de licteur.

En regardant les divers détails de ce monument, je pense à la mise en scène que l'accusateur public apportait dans l'exercice de ses fonctions. L'encrier, c'est l'emblème du pouvoir. Un seul mot fait tomber une tête ; une signature peut rendre la liberté à un prisonnier. Un mot, c'est un ordre ; d'un trait de plume on met en marche des armées, on remue des populations, on décrète, on absout, on condamne.

Le peuple vit dans l'encrier le blason de l'accusateur public ; & Schneider, qui, en sa qualité d'ex-poëte, lisait dans les secrets sentiments du peuple, entreprit de frapper les esprits naïfs par une sorte d'apparat dont cette terre émaillée est la preuve.

Saint-Just accusa Schneider, alors commissaire civil des armées, d'un *faste insolent*. L'encrier donne presque raison à l'accusation portée au tribunal révolutionnaire par Saint-Just.

Le peuple, qui aime la force, la puissance, s'enthousiasmait pour ces personnages consulaires, dont la plupart sortaient de son sein. Schneider commanda sans doute à un potier de lui modeler un objet témoignant de ses pouvoirs extraordinaires, qui appelât l'attention sur la plume, de la plume à la main, de la main à l'homme.

« On sait par tradition, m'écrivait M. Charles Mehl, alors directeur du *Bibliographe alsacien*, que cet encrier

était posé sur le bureau du comité de salut public, & comme Schneider a exercé les fonctions d'accusateur public, on l'a désigné *encrier de Schneider*. On ignore depuis quand il se trouve à la bibliothèque ; les anciens inventaires n'en font pas mention. »

Une autre faïence de la même manufacture tendrait à confirmer la tradition. C'est un buste de l'accusateur public signalé par M. A. Tainturier, l'historien des manufactures de porcelaine & de faïence du pays.

Les personnages marquants du mouvement révolutionnaire parisien étaient représentés sous mille formes. Schneider voulut avoir son buste ; & peut-être le même potier qui avait sculpté les figurines du fameux encrier s'ingénia à rendre les traits de l'accusateur public. M. Tainturier, très-expert en ce qui touche l'art de terre, n'hésite pas à attribuer la même origine aux deux pièces.

Ce buste, cet encrier majestueux ont-ils été modelés spontanément par un ouvrier enthousiaste des écrits de l'accusateur public ? Un potier, soupçonné de modérantisme, a-t-il mis ses biens & sa vie à couvert en flattant la vanité du tribun journaliste, dont le pouvoir était considérable ?

Telles sont les questions que je ne peux résoudre. Strasbourg ne répondit guère à l'entraînement patriotique des ateliers du centre de la France, & c'est exceptionnellement que furent fabriquées en Alsace des faïences nationales.

La vanité de l'homme appelé tout à coup à jouer un rôle politique poussa vraisemblablement Schneider à laisser son image (en cela il eut raison, car son portrait est rare, & le cabinet des estampes n'en possède pas d'exemplaire). Schneider avait une haute idée de sa mission. Un ouvrier

habile était seul capable de rendre ses traits & de témoigner, par une pièce symbolique, de l'emploi que le sanguinaire Schneider exerçait au tribunal révolutionnaire[1].

LES ILETTES.

Aux environs de Verdun se trouve une fabrique sur laquelle aucun renseignement n'a été publié. On sait seulement qu'elle existait déjà en 1737, dirigée par un sieur Bernard. Ses produits offrent pourtant des colorations & des sujets caractéristiques. Par extraordinaire, la fabrique des Ilettes ne semble avoir lancé dans le commerce que des plats, au fond desquels le rose, le vert, le jaune & le bleu sont opposés avec la crudité particulière aux imagiers d'Épinal.

Les paysans de la Lorraine, de tout temps, ont sans sourciller croqué les pommes vertes de la coloration des Ilettes.

D'une province d'essence militaire, ils aiment surtout la représentation de soldats, & diverses faïences témoignent jusqu'où fut poussé dans cette contrée l'enthousiasme pour l'habit à parements voyants.

Une femme en cornette, habillée d'une légère batiste,

1. L'encrier de Schneider a été détruit, avec bien d'autres richesses, dans l'incendie de la Bibliothèque de Strasbourg, pendant le siége de cette ville par les Allemands. Heureusement, mon obligeant ami, M. Charles Mehl, avait prié M. Alfred Kampmann de relever à l'aquarelle, à mon intention, les principales coupes, ainsi que les détails de sculpture de ce curieux monument.

traverse un vert paysage. Aux pieds de la femme se tient un galant berger qui l'arrête pour lui offrir un oiseau. Ce sujet a un pendant. La bergère laisse tomber ses voiles pour se rafraîchir dans une source vive, et derrière elle apparaît l'indiscret berger, qui ne semble pas reculer devant ce qu'on appelait jadis un « *larcin* ».

Les faïenciers des Ilettes se sont d'abord contentés de cette bergerade à la manière de Beaudouin ; l'ayant transportée sous émail et peinte en tons aussi vifs que le sujet, ils la modifièrent, remplaçant le berger par un grenadier du premier Empire. Je laisse à penser quel effet singulier produit un soldat de la garde, équipé comme pour une revue, se jetant aux pieds d'une belle très-court vêtue, pour lui offrir un oiseau rose qu'il tire d'une cage, et dans un autre sujet surprenant au bord d'un torrent la dame habillée d'une simple cornette !

On voit, dans la collection de M. Desnoyers, grand vicaire de l'évêque d'Orléans, un plat représentant un personnage en habit militaire avec la légende en exergue : *Le philosophe républicain français.* C'est le portrait de La Fayette, auquel les gens des Ilettes décernaient le titre de *philosophe.* Le plat ne peut dépasser la date de 1792, époque à laquelle, en effet, La Fayette eut besoin de philosophie pour ne pas regretter le piédestal du haut duquel l'opinion l'avait précipité.

L'exposition de l'Histoire du costume, en 1865, amena une sorte de pendant à cette pièce historique. Au fond d'un plat des Ilettes, était représentée dans un médaillon entouré de lauriers, l'*Épouse du philosophe républicain français.*

La disgracieuse personne, peinte sous émail, en costume de vieille, ne peut avoir eu aucun lien matrimonial avec La Fayette. Le faïencier n'aurait-il pas voulu ici rendre hommage à la Thérèse de Jean-Jacques Rousseau, à cette compagne du Génevois, que l'Assemblée nationale, sur la proposition de Mirabeau, enlevait à la misère et qui était déclarée digne d'une pension de la



N° 77. *Plat de la fabrique des Ilettes.*

nation, par le même décret ordonnant l'érection d'une statue à l'auteur du *Contrat social?*

Si les hommes, en tant que personnages politiques, ont été négligés par les potiers populaires, il n'en est pas de même de la femme. On voit représentées souvent, sur des faïences de l'école nivernaise, des dames en costumes de 1795 à 1800. Des bustes de taille respectable ornent le fond de grands saladiers ; des femmes en pied sont peintes sur des assiettes.

La fabrique des Ilettes se préoccupa également de la femme. Certaines faïences représentent des femmes du

Directoire et de la Restauration; mais par-dessus tout l'emporte l'amour du costume militaire, & je ne trouve plus trace de sentiments nationaux dans le pays lorrain que dans certains plats relatifs à l'avénement de Louis-Philippe.

La charte, l'ordre public, le coq, la liberté, les trois couleurs, sont mélangés avec les attributs du roi-citoyen. L'enthousiasme des premiers mois de 1830 éclate en vivat au fond des saladiers.

Nevers fut le berceau de la faïence patriotique, les Ilettes en sont le tombeau.

FAIENCES DU MIDI.

Lyon, Marseille, Montpellier.

Peu de patriotisme céramique dans le Midi, peu d'invention dans les quelques décors attribués aux fabriques lyonnaises.

Sur un encrier, un pot, des vases de cheminée, des assiettes, je trouve en costumes de mariniers du Rhône deux éternels *bonshommes*, dont l'un tient un fusil & l'autre un drapeau avec la légende : *Vive la Nation*. Quand le sujet est redoublé sur les deux faces de la même pièce, le second drapeau porte : *Vive le Roy*. (Fig. 77.)

Un plat, à décor polychrôme, est le seul à ma connaissance qui offre quelques variantes. Deux soldats montent la garde près d'un rocher escarpé au sommet duquel une petite figure agite le bonnet de la liberté.



N° 78. *Pot de fabrique méridionale.*



Des drapeaux tricolores flottent, accrochés dans les anfractuosités du rocher. Pour légende : *Vive le Roy & la Nation.* 1790.

Il est singulier qu'à Lyon, où la fièvre révolutionnaire fit éclore tant de brochures & d'estampes, la faïence patriotique ne soit représentée que par ces spécimens.

— Ce sont des assiettes *bressandes*, me disait un paysan dont les indications valent mieux quelquefois que celles des érudits.

Il a pu se trouver dans la Bresse de petites fabriques fonctionnant de 1789 à 1791 (les sujets décrits plus hauts, relatifs à la royauté & à la nation, portent ces dates); de là sortaient peut-être les faïences que j'appelle *lyonnaises*, à défaut d'autres renseignements[1].

Ces pièces se font remarquer par un émail laiteux, particulier aux faïences du Midi; si la forme n'offre rien de remarquable, le dessin & la coloration sont tout à fait enfantins. Le peintre, qui les a répétés à l'infini, n'a ni invention ni adresse de main.

Les fabriques du Midi se servaient habituellement de poncis pour la décoration. Aux ouvriers on ne demandait ni imagination, ni décors nouveaux. Ducerceau, Bérain, par leurs ouvrages décoratifs, fournissaient la plupart des ornementations de Moustiers; lambrequins, mascarons, grotesques, se répètent sans cesse identiquement sur ces faïences.

J'ai cependant trouvé à Lyon un poncis qui montrerait

1. Alors existait à Lyon l'importante fabrique Revol, à laquelle on peut attribuer des assiettes représentant Louis XVI & Marie-Antoinette.

que d'autres essais furent tentés : une femme conduit à l'exercice de jeunes patriotes.



N° 79. *Poncis d'une fabrique du Midi.*

Quand il fallut faire preuve de quelque imagination pour répondre aux exigences d'un nouveau public, les potiers du Midi se trouvèrent embarrassés. On en a la preuve

par les pauvres emblèmes patriotiques que je citais plus haut.

A Montpellier, on rencontre des bouquetières, des tasses, des vases avec l'aigle impérial en camaïeu jaune ou rose; tels sont les rares spécimens de la faïence patriotique du Midi.

FAIENCES PATRIOTIQUES FRANÇAISES

décorées en Angleterre ou par un procédé anglais.

Un orfévre de Liverpool, M. Mayer, lui aussi, s'inquiéta des sentiments nationaux conservés sous émail. M. Ferdinand de Lasteyrie, qui visita ce musée, mentionne, chez M. Mayer, « une charmante collection de poteries anglaises du dernier siècle, où se voit particulièrement une suite très-complète de toutes les sortes de faïences fabriquées dans le Lancashire. Beaucoup de ces faïences datent de l'époque de la guerre de l'indépendance américaine, & tirent un véritable intérêt historique des dessins ou des inscriptions de circonstance dont elles sont ornées ».

Quoique M. de Lasteyrie ne s'explique pas sur ce point, ces faïences sont habituellement décorées par le procédé de l'*impression*[1].

1. Les curieux qui voudront rapprocher l'art patriotique français de l'art patriotique anglais trouveront, en même temps qu'une bonne monographie, d'intéressantes illustrations dans la 2e édition de la brochure de Joseph Mayer : *History of the art of Pottery in Liverpool.* Liverpool, Printed by D. Marples, 1871. In-8° de 55 p.

Déjà, à Chelsea, en 1750, la porcelaine fut ornementée par le même système, & les curieux peuvent voir une tasse du musée de Sèvres représentant un Amour coiffé du bonnet de la liberté, qui, étendu sur un canon, porte un drapeau sur lequel est écrit : *Liberty*. La face opposée de la tasse reproduit les traits de George Ier.

Ce procédé trouva des imitateurs, même dans les pays voués à la faïence. En Hollande, où les potiers avaient vulgarisé l'art ornementatif du Japon, furent fabriquées par système d'impression des faïences patriotiques, dont il faut citer un type très-répandu. Une figure symbolique de la Hollande représentée par une femme, les cheveux dénoués, les pieds nus, s'appuie sur une lance surmontée du chapeau de la liberté. Un sabre, un tambour, un fusil, un second chapeau de la liberté sont à ses côtés : du fût d'une colonne entourée de feuilles de chêne elle tire une couronne, & à ses pieds se tient le lion néerlandais. Autour du dessin, on lit : *Voor Vryheid en Vaderland*.

Cette vulgaire ornementation ne s'arrêta pas à la Hollande & pénétra en France. Tel était le découragement des faïenciers, abattus par le traité de commerce, que les Anglais, profitant de ce moment d'abattement, fabriquèrent eux-mêmes dans leurs usines des produits à bas prix, les décorant suivant les besoins des pays voisins.

Une terre de pipe par impression, qu'on trouve à un certain nombre d'exemplaires à Bordeaux, représente le blason national des premières années de la Révolution. Deux femmes nues, tenant en main une pique surmontée du bonnet de la liberté, soutiennent un cartouche fleurdelisé,

au-dessus duquel est posée une lourde couronne. A des guirlandes de feuillage pend la croix du Saint-Esprit & trois inscriptions sont ainsi disposées dans le décor :

Vivre libre ou mourir
La Constitution ou la mort
La nation, la loi et le roi.



N° 80. *Assiette de fabrique anglaise, décorée par impression.*

Le dessin est aussi singulier que la légende : *La Constitution ou la mort*, dont on ne trouve pas trace dans les Mémoires relatifs à la Révolution. *La liberté ou la mort* fut un cri populaire, de même que *Vivre libre ou mourir ;* mais

la Constitution ne fut jamais réclamée avec une telle énergie.

Cette assiette d'un décor particulier, la lourdeur des deux figures symboliques de femmes, m'avaient donné à penser d'abord que le dessin était hollandais. M. Charroppin, président de la Société académique de Bordeaux, qui voulut bien faire pour moi des recherches à ce sujet, me démontra que l'assiette était d'origine anglaise. « La période révolutionnaire, m'écrivait-il, ne semble avoir inspiré dans notre ville aucune création d'art industriel. Les fabriques d'Hustin & Mensau n'ont laissé que des faïences communes, dans le style de l'ancienne fabrication française, bien qu'avec une densité de pâte qui tend parfois à la faire passer à la terre cuite. »

En outre, la forme des fleurs de lis s'éloigne sensiblement de celle employée à cette époque. Couronne royale, décorations du Saint-Esprit prennent également une tournure maladroite sous le pinceau des potiers étrangers. Pour employer un mot de fabrique, ces ouvriers n'ont pas le décor *dans la main.*

A cette assiette de fabrication anglaise j'en ajouterai une autre avec décor en bistre imprimé sur une terre de pipe bordée de tricolore et l'inscription : *Vivent les Tiers-États.* On ne criait pas, en 1789 : Vivent *les* Tiers-États, mais Vive *le* Tiers-État.

Ainsi, l'Angleterre, préoccupée du mouvement national en France, essayait de répondre au courant patriotique & répandait sans doute à titre de prospectus cette assiette, à de nombreux exemplaires, dans la ville de Bordeaux ; mais tout était triste, déplaisant, demi-deuil dans la forme,

le dessin & la couleur de cette assiette et la fortune n'en fut pas considérable.

Avec le portrait de M. Necker, imprimé sur un pot à lait (voir fig. n° 12), tels sont les principaux spécimens de la faïence patriotique par impression, et cette fabrication pourrait également être attribuée à l'Anglais Potter, qui avait fondé à Paris en 1789, dans la rue de Crussol, une manufacture dite du *Prince de Galles*.

Le 8 mars 1790, Bailly s'entremit auprès du président de l'Assemblée nationale pour faire obtenir à Potter un privilége de sept ans ; un rapport de Bertholet & Desmarets, du 22 juillet 1789, avait précédemment reconnu l'utilité de cette invention anglaise, jugeant le mode d'impression susceptible d'être appliqué à la faïence, à la porcelaine comme à la terre de pipe[1].

Il faut encore mentionner, quoique n'appartenant pas au même système de fabrication, une petite statuette de faïence à décor polychrôme plus finement traitée. Un Amour a tiré un glaive du fourreau et le brandit de la main droite, tandis que la main gauche soutient avec peine sur l'épaule un énorme chapeau à cornes orné d'une cocarde tricolore. Cette figurine anglaise, ainsi que l'indique la légende *A conscript*, inscrite, sur le socle, est une raillerie des jeunes recrues que la conscription envoyait sur les champs de bataille, sous les dernières années de l'Empire.

Les guerres de la République, du Consulat et de l'Empire avaient remué à tel point la nation anglaise que long-

1. Jacquemart & Edmond Le Blant. *Histoire artistique, industrielle & commerciale de la porcelaine*, 1 vol. in-4°. Paris, Techener. 1862.

temps après ses historiens, ses poëtes, ses romanciers, ses peintres et ses graveurs avaient peine à se débarrasser des violences concernant nos armées. Sur un pot à lait, en faïence anglaise, décoré par le système de l'impression en couleur, on voit un Russe qui porte embrochés au bout de sa baïonnette une demi-douzaine de soldats français, tandis qu'à côté, un enfant monte à cheval sur le sceptre impérial qu'il tient en laisse. *A Russian boor returning from his field sports* est la légende du premier motif. Sur l'autre face du pot, un Russe veut porter un coup de hache à la tête d'un soldat français, qui cherche à parer le coup avec le sceptre impérial. De nombreux cadavres français jonchent le terrain. Au-dessous on lit : *Specimen of Russian chopping blocks.*

FAIENCES PATRIOTIQUES ESPAGNOLES CONTRE LE PREMIER EMPIRE.

L'art décoratif espagnol, appliqué à la faïence, n'est d'habitude ni plaisant ni railleur. Il se met volontiers au service de la religion ; la gravité particulière des Espagnols l'empêche de se prêter à la satire.

Pourtant un type fait exception à la règle, la symbolisation du *Pepe botella*. Sur un tonneau est assis, un verre à la main, un personnage en habit militaire, coiffé du schako des chasseurs de la garde.

Pepe botella, autrement dit : « la bouteille à Joseph », est la figuration du roi, frère de Napoléon. Ses sujets prétendaient qu'il avait un goût extrême pour la bouteille, et on sait combien sont sobres les Espagnols. La tradition

est restée vivante dans l'esprit des habitants actuels de Madrid. Qu'on leur parle de *Pepe botella*, ils sourient. Non pas que le roi Joseph ait laissé en Espagne un souvenir de souverain tyrannique; c'est une simple malice accolée à son nom, une facétie de la famille de celle du *Roi d'Yvetot*.



N° 81. *Pepe botella, fontaine en faïence de fabrique espagnole.* Haut., 55^{c}.

Le roi Joseph, après la capitulation de Baylen, dut suivre l'armée française, qui abandonnait Madrid. La retraite fut poussée assez loin, jusqu'à la petite ville de Calahora. Le pays était fertile et abondant en vin de très-bonne qualité.

« Le roi occupait à Calahora, dit Stanislas Girardin [1], une très-belle maison appartenant à un grand d'Espagne ; outre une riche bibliothèque, il y avait encore dans la même propriété une cave excellente, & qui fut jugée telle par les officiers attachés au service du roi. Une brèche considérable fut faite à cette cave, & contribua fortement à donner au roi Joseph une réputation qu'il ne méritait pas, celle d'aimer beaucoup le vin. Il était sous ce rapport d'une sobriété remarquable. Les gazettes espagnoles, publiées dans les parties occupées par les insurgés, cherchèrent à accréditer l'opinion que Joseph était un ivrogne. Une petite pièce fut jouée sur un des théâtres de la capitale, où il paraissait dans un état d'ivresse complet ; cette pièce était intitulée : *Don Pepe Botteglio*. On représentait Joseph difforme et d'une laideur épouvantable... »

Le potier qui modela le *Pepe botella* en faïence voulut sans doute exalter le sentiment patriotique de ses concitoyens contre le monstre qui les gouvernait. Joseph est représenté réellement affreux, la joue salie par le vin ; mais la décoration de cette pièce est curieuse : le tonneau et le socle qui le porte sont agrémentés d'ornements qui offrent encore un arrière-reflet de style mauresque.

1. Extrait des *Mémoires* (Paris, 1834) de Stanislas Girardin, premier écuyer du roi Joseph.

PORCELAINES PATRIOTIQUES DE LA MANUFACTURE DE SÈVRES.

Quoique cet ouvrage soit consacré exclusivement à l'historique de la faïence, je crois cependant nécessaire de mettre en regard un aperçu de certaines porcelaines de Sèvres sous le gouvernement républicain, nulle notice n'existant jusqu'ici qui traite de la Manufacture nationale pendant cette période.

Les fabriques de faïences des provinces agissaient spontanément. Sèvres par ordre; aussi les allégories républicaines des peintres de cet établissement offrent-elles moins d'élan et de variété que celles des potiers de campagne.

Si on excepte une composition (fig. n° 81), qui dut orner une pièce de luxe offerte sans doute à un personnage politique important, je ne retrouve pas trace des ingénieux arrangements symboliques qui se remarquent sur la plupart des faïences patriotiques du centre & du nord de la France.

Les encouragements artistiques ne manquaient pas, même en 1793. On connaît un certain nombre de Mémoires imprimés par le gouvernement et par les particuliers, qui constatent combien les hommes en avant s'efforçaient de donner naissance à une rénovation artistique.

Le ministre de l'intérieur Benezech, dont les belles paroles en faveur de l'art ont été citées dans un chapitre précédent, eut pendant son passage au pouvoir la manufacture de Sèvres dans ses attributions; il appela à l'inspecter Battelier, représentant du peuple. Par certaines pièces patrio-

tiques qui furent exécutées pour le service de ce dernier, on voit qu'il s'intéressait à cet art & que peut-être il cherchait à en diriger le symbolisme.

A travers les registres de livraison des peintres de la Manufacture, tenus malheureusement d'une façon trop sommaire pour qu'on puisse suivre l'ornementation républicaine dans ses détails, on lit au compte du citoyen Pfeiffer, peintre, en l'année 1793 : *Une boule (?) pour le citoyen Battelier. Couleurs nationales.*

Un autre artiste, Asselin, peint la même année : *Un gobelet sans couvercle, sujet en camaïeu, allégorie pour le citoyen Battelier, député.*

D'autres pièces patriotiques furent également exécutées dans la manufacture; mais les peintres de Sèvres avaient peine à abandonner la tradition. La matière première était trop délicate, trop princière, pour une république dont les orateurs invoquaient les mœurs spartiates.

Les terres épaisses des fabriques de Paris, de Nevers & du Nord concordaient davantage avec les tendances démocratiques.

Des gobelets, des plateaux, des seaux de table, des tasses à thé, des burettes, d'élégants pots à lait, ornements de salons, de boudoirs & d'offices, étaient décorés d'arabesques, d'allégories patriotiques, de frises, d'attributs, de guirlandes aux couleurs nationales & d'armoiries (l'employé se sert encore en 1793 du mot *armoiries*). De minces rubans tricolores se mêlent aux feuilles de chêne ou aux fleurs de barbeaux; mais les compositions symboliques sont rares de 1789 à 1792. La représentation des événements du jour n'y trouve aucune place.

La pâte tendre se refusa également à la représentation des grands citoyens de la Révolution. Pourtant, à la date du 2 janvier 1790, fait unique dans ceux des registres qu'il m'a été permis de feuilleter, je lis la mention suivante : *Deux gobelets fond azur. Portraits Bailly & La Fayette en grisaille.*

Ces portraits furent exécutés par Pithou jeune, lequel se faisait remarquer, me disait mon prédécesseur au musée, M. Riocreux qui avait connu le peintre, par des sentiments républicains exaltés.

Les autres décorateurs s'appellent : Commelin, Dodin, Drouet, Didier, Gérard, Godin, La Roche, Le Guay, Sinsson, Becquet, Bouillat, de Choisy, Chulot, la demoiselle Chanou.

Ils mélangent quelques emblèmes républicains à des oiseaux, à des fleurs, à des feuillages ; mais ils peignent ces symboles comme jadis ils peignaient des attributs royaux, des couronnes, des blasons & des fleurs de lis, c'est-à-dire froidement, avec de méticuleux pinceaux.

C'est un fait exceptionnel de trouver dans les registres de la Manufacture une désignation qui permette de se rendre compte de la décoration d'objets si rares aujourd'hui ; toutefois on lit au compte du peintre Asselin, en 1793 : *Petit couvercle ; figure de la Liberté.* Ou à la même date, au feuillet relatif à Dodin : *Soldats, armoiries, allégorie républicaine ; gobelet et soucoupe litron.*

La manufacture de Sèvres conserve dans sa bibliothèque quelques dessins des modèles exécutés à cette époque, entre lesquels on remarque un bonnet de la liberté nimbé, entouré de six colombes tenant dans leur bec une branche d'olivier.

Sur une autre tasse on voit (*fig.* n° 83) une colombe perchée sur un niveau au bas duquel s'agitent dans un nid de petits oiseaux criant après la becquée.

Un dessin représente un ange tenant un bonnet de la liberté & un niveau avec la légende : *Rien au delà.*

J'en ai noté un quatrième, curieux par la violence de la légende appliquée à une tasse en pâte tendre. Un ange tient une banderolle sur laquelle est écrit : « *Je vote la mort du tyran. Vive la République !* »

Jamais les potiers de village n'employèrent de formules si menaçantes.

Le mouvement révolutionnaire se fit sentir surtout, à Sèvres, dans l'atelier des sculpteurs qui exécutaient des figurines & de petits groupes pour être moulés en biscuit. De la Manufacture sortirent de nombreux exemplaires des bustes en biscuit de Viala, de Barra, de Robespierre, &c. Toutefois la fabrique de Saint-Clément (Meurthe) livrait également au commerce, en 1792, des bustes en biscuit de Le Pelletier et de Marat.

Le sculpteur Boizot[1] fournissait nombre de maquettes aux ateliers de Sèvres : la *Renommée distribuant des couronnes civiques*, l'*Équité républicaine* & autres sujets symboliques dont quelques spécimens sont conservés au musée de la Manufacture.

Ces recherches pourraient être poussées plus loin et fournir un certain nombre de renseignements utiles pour l'histoire de l'art à cette époque, si l'étude des produits d'un établissement patronné par le Gouvernement n'entrait

1. Voir Renouvier, déjà cité, p. 48, 49 & suiv.



N° 82. *G. Renard del. d'après un dessin conservé au musée de Sèvres.*
(Dans un coin du dessin est écrit : *Pour remplir l'anngle du plateau.*)



plutôt comme appoint dans cet ouvrage consacré à l'art populaire.

La manufacture de Sèvres sous la République mériterait un important chapitre à part, aujourd'hui surtout que l'art patriotique de 1789 à 1800, regardé plutôt à titre archéologique que comme arme aux mains des partis, a conquis son droit d'entrée dans les Musées et a fourni à diverses expositions historiques des pièces sur lesquelles la critique s'est prononcée sans s'inquiéter des légendes et des traditions auxquelles était cousu sans cesse le souvenir de la Terreur et des terroristes.

Un service à thé, du Musée de Sèvres, dont le fond gros bleu dit *de roi* est ornementé de fleurettes traversées d'un ruban tricolore, et qui fut peint en 1793 par la dame Descoins, a passé jadis pour avoir fait partie du service d'un membre quelconque du Comité de salut public (la cafetière est ornée du bonnet phrygien).

M. Benjamin Fillon possède un autre service à thé de la même époque, dont la décoration consiste en rubans tricolores, branches de chêne, niveaux et bonnets rouges. On a accusé l'historien de l'*Art de terre chez les Poitevins*, de mettre en évidence le service peint spécialement pour Carrier, l'homme des noyades de Nantes.

A ce titre M. le comte de Liesville, qui a recueilli une série variée des diverses porcelaines en pâte tendre et dure peintes à Sèvres pendant la première république, pourrait évoquer autour de la vitrine qui contient ces pièces, les ombres de Saint-Just, de Danton, de Camille Desmoulins, de Marat, du père Duchêne, &c., comme ayant trempé, de leur vivant, leurs lèvres dans ces tasses.

Nous commençons à nous débarrasser de ces histoires; nous étudions l'objet pour l'objet, et c'est le but archéologique que je poursuis dans les études actuelles.



N° 83. *G. Renard, d'après un dessin de tasse conservé au musée de Sèvres.*

APPENDICE

TRAITÉ DE COMMERCE AVEC L'ANGLETERRE.

Un document relatif à la situation des manufactures de faïence en 1789, trouvé aux archives de la préfecture de la Nièvre, est trop important pour n'être pas reproduit dans son entier. C'est le cahier des doléances des maîtres potiers réclamant à l'Assemblée nationale contre le traité de commerce avec l'Angleterre, traité, comme on l'a vu par l'article de Camille Desmoulins (page 307), qui causait la ruine de diverses industries.

La pièce manuscrite a pour titre : « État des manufactures de faïence & de porcelaine établies dans le royaume, non comprises les poteries de terre. » Par ce document on a un tableau exact des divers centres de céramique française & du nombre de fabriques établies dans chaque ville, que j'ai classées suivant leur importance.

Ainsi il existait au commencement de la Révolution cent soixante-cinq manufactures de faïence en activité.

	Fabriques.
Rouen possédait en 1789	16
Paris	14
Nevers	12
Marseille	11
Bordeaux	8
Moustiers	5
Clemont, Margonne	5
Lyon	3
Varages	3
Besançon	3
Lunéville	3
Montereau	2
Le Havre	2
Lille	2
Douai	2
Dijon	2
Mâcon	2
Orléans	2
Grenoble	2
Montpellier	2
Nîmes	2
Saintes	2
Toulouse	2
Marthe	2
Quimper	2
Marinial	2
Epinal	2
Hagueneau	2
Mont-Louis	2
Bergerac	2
Sceaux	1
Bourg-la-Reine	1
Chantilly	1
Melun	1
Bourvalles	1
Tours	1
Saint-Omer	1
Aire	1
Valenciennes	1
Aprey	1
Limoges	1
Dieu-le-Fils	1
Saint-Vallier	1
Rennes	1
Nantes	1
Rénac	1
Mones	1
Bazas	1
Angoulême	1
Bourg-en-Bresse	1
Rouanne	1
Poitiers	1
La Rochelle	1
Langres	1
Saint-Cenis (pour *Sinceny*)	1
Saint-Clément	1
Moyat	1
Rambervillier	1
Saint-Guyé	1
Toul	1
Danière	1
Bechaume	1
Bois-Dépause	1
Montaigu	1
Vaucouleurs	1
Verneuil	1
Nidreville (pour *Niderviller*)	1
Thionville	1
Ancy-le-Franc	1
Boulogne	1
Laplume	1
Montauban	1
Hardes	1
Espédel[1]	1

1. On a conservé l'orthographe douteuse de l'époque pour la plupart des noms de villes ou lieux de fabrication.

Les propriétaires de ces fabriques se plaignaient ainsi : « On n'a porté ici que les manufactures qui ont de la réputation ; mais on peut en compter plus de soixante ou quatre-vingts connues qui doivent occuper beaucoup d'ouvriers dans leur activité, mais qui ressentent, ainsi que les poteries de terre, les malheureuses suites du traité d'Angleterre. Il faut donc compter dans le royaume près de deux cent trente ou quarante établissements dont la situation actuelle a donné lieu à l'énumération d'ouvriers sans ouvrage portée au résultat du présent mémoire.

RÉSULTAT.

« Par l'état joint au présent mémoire, il résulte qu'il existe dans le royaume plus de deux cent soixante fabricants, tant en porcelaine qu'en faïences fines & communes, non compris les établissements de potiers de terre. Nombre de ces fabricants ont fait leur réclamation contre le traité d'Angleterre.

« Chacun de ces établissements ne pouvait employer moins de cinquante ouvriers, ce qui fait un nombre de treize mille deux cents, dont on peut supposer la moitié célibataires ; il restera donc six mille six cents hommes avec femme et au moins deux enfants, alors on aura quatre têtes par famille, ce qui donnera vingt-six mille quatre cents individus, auxquels ajoutant six mille six cents célibataires, on trouve que le traité d'Angleterre prive trente-deux mille cinq cents hommes des moyens de subsister que

leur offraient les manufactures, & dont la nation est surchargée; & par une suite toute naturelle, on jugera facilement que ces trente-deux mille cinq cents hommes résidant habituellement dans les lieux où étaient fixées les diverses manufactures, y répandaient le produit de leurs travaux qui en faisait souvent toute la richesse.

« Si l'on ajoute à cet effrayant tableau ceux que peuvent mettre sous les yeux des représentants de la nation, la quantité innombrable de fabricants de tous genres, l'Assemblée nationale, jugeant de l'immensité des maux occasionnés par le traité de commerce fait avec l'Angleterre, ne pourra, sans douleur, suspendre d'aviser aux moyens les plus prompts pour arrêter le cours ou les effets d'un traité si destructeur du commerce français, & si peu respecté par la nation anglaise[1].

« Pour copie de l'original & adhésions des fabricants de différentes provinces du royaume, présentées par nous, soussigné, fondé de pouvoirs desdits fabricants.

« GLOT, *maire du bourg de Sceaux & propriétaire de la manufacture de porcelaine & fayence dudit lieu.* »

1. « Sans examiner particulièrement toutes les violations faites au traité par les Anglais, dans les divers genres de commerce, il suffira d'exposer aux yeux des représentants de la nation, que la parfumerie, qui n'avait été assujettie, par le traité, qu'à vingt-cinq pour cent d'entrée en Angleterre, y paie depuis longtemps au moins quarante-cinq pour cent, sous peine de saisie pour les contrevenans. Une telle extension autorisera sans doute l'Assemblée nationale à imposer un pareil droit sur les faïences anglaises, dont l'introduction en France réduit à la mendicité plus de trente mille hommes, ainsi qu'il est prouvé au résultat ci-devant. »

Ce document est la seule réponse à faire à ceux qui s'obstinent à représenter la Révolution comme ayant paralysé le commerce en France.

Le traité de commerce entre la France & l'Angleterre fut signé à Versailles le 26 septembre 1786.

Pour ne parler que de céramique, il était dit, à l'article 12 : « La porcelaine, la faïence & la poterie paieront mutuellement douze pour cent de leur valeur. » Or, jusque-là, les porcelaines, poteries & terres vernissées d'Angleterre avaient été *prohibées absolument* par les arrêts successifs de 1740, 1749, 1770 & 1785.

Les produits des divers arts de terre des autres pays étant soumis à des droits exorbitants, aucune poterie ne pouvait donc lutter avec les fabriques françaises avant 1786; mais quand à cette date fut levée la prohibition, naturellement les Anglais introduisirent leurs produits, qu'ils fabriquaient à un si excessif bon marché que les manufactures de faïence française ne pouvaient lutter désormais; c'est ce qui explique les doléances des maîtres faïenciers, prévoyant en 1789 la fermeture prochaine de leurs ateliers.

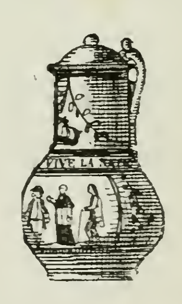
L'industrie de Rouen en reçut un coup considérable; peu à peu seize fabriques de faïence de cette ville disparurent. Nevers seul tint bon. Quant à Paris, il est présumable que les quatorze fabriques de faïences et de porcelaines occupaient peu d'ouvriers en 1791, car le placard que Santerre, commandant du faubourg Saint-Antoine, apporta aux Jacobins, le 24 janvier 1791, n'en fait pas mention :

« *L'on prie les ouvriers de se trouver lundi prochain, 24 du courant, pour faire une révolution sur toutes les mar-*

chandises anglaises. Charrons, menuisiers, selliers, carrossiers, bonnetiers, bijoutiers, boutonniers sont priés, ainsi que les esclaves des travaux publics, de se rendre au rendez-vous, qui sera au Marché-Neuf, rue de Beauveau. »

Ces placards furent affichés pendant le combat de la Chapelle, à propos de captures faites par la troupe de marchandises soumises au droit. Les ouvriers soulevés par le *Club des Monarchiens* devaient investir l'Assemblée nationale. Ce fut un complot de contre-révolutionnaires voulant casser le traité de commerce avec l'Angleterre pour lui faire déclarer la guerre à la France.

Qu'on ne parle donc plus de période *néfaste* à propos de la Révolution. 1789 ne peut être complice du traité de commerce de 1786.



TABLE

DEUXIÈME PARTIE.

APPENDICE.

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, RUE SAINT-BENOIT, 7.





A LA MÊME LIBRAIRIE

Paris. — J Claye, imprimeur, 7, rue Saint-Benoît. — [1849]

